Membre de l'A. B. C.

"Instaurare omnia in Christo"

L'Action Catholique

Organe de l'Action Sociale Catholique

Directeur: Jules DORION

L'ACTION CATHOLIQUE

MM. les Annonceurs

En préparant votre prochaine campagne de publicité, souvenez-vous que, L'"ACTION CATHOLIQUE" est le quotidien de Québec possédant le plus gros tirage dans la province.

Trentième année — No 9500 — Québec — Canada — Vendredi, 15 octobre 1937 — EDITION FINALE

Le Japon n'a pas l'appui du Vatican

Le sous-secrétaire d'Etat au Vatican donne le coup de grâce à une rumeur voulant que le Saint-Siège donnât son entier appui au Japon dans sa lutte actuelle contre la Chine. —"Ceci n'est pas vrai, absolument pas vrai" déclare Mgr Domine Tardini.

LA CHARITE

Cité Vaticane, 15. — (UP). — Monseigneur Domine Tardini, sous-secrétaire d'Etat au Vatican a donné hier le coup de grâce à la rumeur voulant que le Saint-Siège donnât son entier support au Japon dans le conflit actuel en Extrême-Orient. "Ceci n'est pas vrai, déclara Mgr Tardini, absolument pas vrai".

On sait que la rumeur avait circulé, grâce à une agence américaine de presse, que le Vatican avait donné instruction à ses représentants en Extrême-Orient, de supporter les activités anticommunistes japonaises contre les Chinois "rouges". D'après la nouvelle, le Secrétaire d'Etat avait envoyé des instructions confidentielles, dont les principales semblaient être de supporter sans réserve l'action japonaise partout où le danger communiste est réel, et de donner clairement à entendre aux officiers de l'armée impériale que l'Eglise catholique n'avait aucunement objection à collaborer entièrement avec elles".

Cette nouvelle qui ne pouvait que nuire à la politique traditionnelle du Vatican, à savoir l'instauration du règne du Christ et de la paix universelle dans le monde par la charité chrétienne, mettait dans la bouche des représentants du Saint-Siège des expressions d'opinions comme celle-ci : "En principe, l'Eglise est contre le massacre de tous les hommes qui lui sont chers, mais en pratique, à cause du danger communiste qui menace le monde, elle ne s'oppose pas à la conquête de la Chine 'rouge" par le Japon, notoirement opposé au bolchévisme". Des instructions, toujours d'après la même nouvelle, auraient été envoyées à tous les missionnaires en Chine, leur demandant de convaincre leurs fidèles chinois d'étudier les principes de la civilisation nipponne, et de rejeter l'influence mongole. (La Mongolie est actuellement sous l'influence de la Russie).

Enfin, l'agence de presse qui a répandu la nouvelle s'appuyait sur les récentes encycliques et les récents discours du Pape pour déclarer que le Saint-Siège appuyait Tokio dans la guerre actuelle.

C'est la véracité de cette nouvelle que Mgr Tardini a niée catégoriquement, hier, devant les représentants de la presse à la Cité Vaticane et à Rome.

La masse du peuple russe revient au catholicisme

C'est ce qu'a déclaré le Dr Waldemar Gurian, célèbre écrivain politique.— Le réveil du christianisme militant est maintenant reconnu des autorités soviétiques et se fait sentir un peu partout. — Staline ne peut rien pour empêcher ce retour vers la foi catholique.

UN ATHEE

NOTRE-DAME, Indiana, 15. — (N.C.W.C.) — "La masse du peuple russe revient au christianisme et est maintenant engagée sur le chemin du retour à la pratique religieuse", a déclaré le docteur Waldemar Gurian, célèbre écrivain politique d'Europe, à son arrivée de Lucerne, Suisse, pour une série de cours à l'Université de Notre-Dame.

"Le réveil d'un christianisme militant est maintenant reconnu des autorités soviétiques et se fait sentir dans la faillite des décrets antireligieux, en particulier de celui qui pourvoie à la tenue de manifestations antichrétiennes les jours de fêtes religieuses."

"Ceci n'indique nullement cependant, ajouta le Dr Gurian, que le dictateur rouge soit favorable à un retour à la pratique de la foi chrétienne.

Personnellement, il est un athée irréductible, et son désir de voir toutes les églises disparaitre de Russie n'est pas diminué, tant s'en faut."

Né en Russie, le Dr Waldemar Gurian fut pendant quelque temps éditeur du "Volkszeitung" de Cologne et il donna une série de cours à l'Université de Berlin. Depuis 1934, il réside à Lucerne. Le Dr Gurian doit donner, à l'université de Notre-Dame, une série de cours sur le gouvernement soviétique, ses principes politiques et la réforme du capitalisme.

Une trouée a été pratiquée

HENDAYE, frontière franco-espagnole, 15 (UP) — A la suite d'un bombardement destructeur des lignes de défense du Front Populaire dans la province des Asturies, par les avions des Patriotes, l'infanterie du général Franco a conquis du terrain et s'avance graduellement vers Gijon, le dernier port de mer important encore aux mains du Front Populaire, dans le nord de l'Espagne. On a admis que les troupes du Front Populaire retraitaient présentement vers le sud-ouest, et que les Patriotes contrôlent un nouveau secteur au sud du confluent des rivières Sella et Pilona.

On a appris, hier soir, que le général Franco songeait à déménager ses quartiers généraux à San-Sebastian. Ils sont actuellement à Salamanque.

La semaine du poisson du 8 au 12

OTTAWA, 15. — (UP). — Une proclamation invitant les Canadiens à participer à la Semaine du Poisson, du 18 au 23 courant, vient d'être émise par l'hon. M. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries. "J'espère que la population du Canada encouragera les 72,000 pêcheurs commerciaux du pays, en observant la semaine du Poisson", a déclaré l'hon. ministre.

Bagarres entre fascistes et antifascistes à Londres

A l'occasion d'une démonstration fasciste à Londres, ces jours derniers, sous la direction de Sir Oswald Mosley, des bagarres ont éclaté dans les rues de la capitale anglaise qui ont mis aux prises les fascistes, un groupe de manifestants antifascistes et les agents de police. On voit ici l'une de ces bagarres au cours desquelles une trentaine de personnes ont été blessées et transportées à l'hôpital.

Des épidémies en Chine

GENEVE, 15 (UP) — Les experts médicaux de la Société des Nations ont révélé hier, devant un comité spécial chargé de l'étude du conflit sino-japonais, que la Chine luttait actuellement contre plusieurs épidémies, et que si le conflit persistait trop longtemps, on pouvait considérer comme possible une épidémie internationale de choléra, de peste pulmonaire, de typhus et d'autres fièvres.

Les experts ont ajouté que le conflit rend de plus en plus difficile le service de quarantaine en Chine. Ils ont aussi déclaré que si le conflit durait jusqu'au printemps prochain, les Chinois seraient décimés par les épidémies les plus effroyables encore enregistrées dans l'histoire.

Une semaine du livre catholique

BOSTON. — (N.C.W.C.) —Une semaine du Livre catholique, ayant pour but d'intéresser les catholiques et les non-catholiques à la littérature catholique, se tiendra ici dans la semaine du 17 au 23 octobre. M. Charles-L. Higgins, de la bibliothèque publique de Boston, en sera le président.

Durant ce congrès, des listes de livres catholiques seront distribuées et des conférences seront données à la radio sur la littérature catholique.

La ville de Jérusalem est sous la terreur

Des bagarres sanglantes ont éclaté entre Juifs et Arabes. — Sept personnes, y compris deux constables anglais, ont été tuées.—Les blessés sont au nombre de cinquante environ. — La frontière fermée du côté de la Syrie.

LES RUES SONT DESERTES

JERUSALEM, 15. — (U. P.) — De nouvelles bagarres entre Juifs et Arabes ont éclaté aujourd'hui en Palestine. La cause de ces bagarres comme des précédentes est toujours le projet anglais Sept personnes, y compris deux constables anglais, ont été tués, et une cinquantaine d'autres ont été blessées.

La colonie juive de Rosphina, au nord de la Palestine, a été soumise à un feu d'artillerie; un train filant de Haifa à Ludd a déraillé près du village arabe de Kalkilia, et ce déraillement était criminel; puis un autobus juif se rendant à Jérusalem a été bombardé.

Les deux constables anglais ont été tués sur la route de Hébron et il a été impossible, à date, de retracer les assaillants.

Le bombardement de l'autobus qui se rendait à Jérusalem a causé la mort de deux Arabes, et huit Juifs ont été blessés. Le chauffeur de l'autobus a été arrêté, parce que les autorités croient qu'il a lui-même tiré un Arabe à bout portant durant le bombardement.

Trois personnes, que l'on a pas encore identifiées, ont été tuées lors du déraillement du train, près de Kalkilia.

Les autorités s'attendent à de nouveaux désordres à Rosphina, et ont ordonné que la frontière palestinienne, du côté de la Syrie, soit fermée.

A Jérusalem, les effectifs des patrouilles ont été augmentés, les théâtres ont été fermés, et les piétons ont reçu ordre de rester chez eux.

Les autorités ont pris de grandes précautions dans les faubourgs, par suite du bombardement de l'autobus. Les cafés arabes, près de Tel Aviv, ont fermé leurs portes. Les troupes des patrouilles sont mieux armées que jamais.

MESURES SEVERES

JERUSALEM, 15. — (U.P.) — Par suite des bagarres d'hier, entre Juifs et Arabes, les autorités ont décidé que personne ne devrait à l'avenir sortir sur la rue, à Jérusalem, entre six heures du soir et cinq heures du matin, à moins d'avoir obtenu au préalable un permis spécial.

7 mineurs tués

GELSENKIRCHEN, Allemagne, 15. — (U.P.) — Sept mineurs ont été tués et deux blessés, hier, lorsque la poussière de charbon remplissant les galeries d'une mine fit explosion.

Mussolini serait prêt à retirer 5,000 hommes

On apprend que le premier ministre d'Italie est disposé à retirer 5,000 volontaires actuellement en Espagne.— La France serait prête à accorder un statut de belligérants aux Patriotes.

UNE MENACE

PARIS, 15 (Par Ralph Heinzen, de l'United Press). — La France et l'Italie se sont fait des concessions mutuelles importantes pour éviter une rupture des relations de ces deux pays au sujet du problème du rappel des volontaires d'Espagne, apprend-on aujourd'hui.

L'Angleterre et la France en seraient venues à considérer l'occupation pacifique de l'Ile Minorque, une des Baléares, tellement la situation était tendue, mais la France et l'Italie en seraient venues aux concessions suivantes :

1.—La France serait prête à approuver un statut de belligérants pour les Patriotes espagnols, comme condition du rappel des volontaires italiens en Espagne ;

2—Mussolini aurait accepté de retirer tout d'abord 5000 volontaires du front espagnol.

L'Italie serait prête à continuer sur cette voie et à rappeler encore plus de volontaires si les pays s'entendent pour accorder le statut de belligérants aux Patriotes.

Dans les cercles diplomatiques, on se prépare à la réunion du comité de non-intervention à Londres demain.

La France est très anxieuse devant l'occupation de l'île de Majorque par l'Italie. Le gouvernement français a la conviction qu'il y a présentement 20,000 soldats italiens sur cette île, et près de 200 avions italiens. Ces troupes et ces avions, croit-on, se préparent à participer à la grande offensive de Franco qui doit couper les communications entre Valence et Barcelone et ainsi diviser le territoire le plus important actuellement aux mains du Front Populaire.

L'Angleterre attache moins d'im-

(Suite à la page 15, 4e colonne)

Le projet de la J. O. C. a été accepté

Avec quelques modifications.— L'hon. M. Bilodeau est parti pour Ottawa pour signer le contrat avec l'hon. Rogers.

AIDE AUX JEUNES

L'honorable Joseph Bilodeau doit être à Ottawa cet après-midi pour signer avec l'honorable Norman Rogers le contrat concernant l'application des $440,000 que les Gouvernements fédéral et provincial ont décidé d'affecter à l'amélioration du sort de la jeunesse, plus précisément à sa préparartion pour l'avenir.

Nous apprenons de bonne source que le projet du Père Henri Roy, O.M.I., de la J.O.C., a été accepté, ainsi que nous l'avons annoncé il y a deux jours. Toutefois, à ce projet on l'aurait modifié quelque peu pour y insérer certains points du projet de l'A. C. J. C.

Il est entendu, toutefois, que le gouvernement verra à l'applica-

(Suite à la page 9, 7e col.)

M. Joseph Beaubien réélu pour la dix-neuvième fois

Le congrès de l'Union des Municipalités s'est terminé hier.— Le maire d'Outremont de nouveau réélu à la présidence.— Le maire Raynault et le maire Grégoire vice-présidents.

LES DIRECTEURS

MONTREAL, 15. — (D.N.C.) — Le congrès de l'Union des Municipalités de la province de Québec a réélu hier pour un 19ème terme, M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, son président d'office. Tout le comité exécutif et les directeurs de l'union ont été réélus, à l'exception de deux directeurs. M. Hervé Ferland succède à M. P.-E. Boivin, maire de Granby, et M. J.-E. Jeannotte, membre du comité exécutif de Montréal, succède à M. Alfred Filion, échevin.

Parmi les membres honoraires, l'hon. Jos. Bilodeau, ministre des Affaires Municipales, est nommé patron. Les deux présidents honoraires sont M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, et M. J.-E. Grégoire, maire de Québec; les vice-présidents : MM. Louis Coderre, sous-ministre des Affaires municipales; Conrad Perrault, maire de Joliette, et J. Fraser, maire de Kénogami.

Le conseil réélu se compose de MM. Paul-H. Pratt, maire de Longueuil, Arthur Duval, échevin de Québec, W.-H. Biggar, échevin de Montréal, C.-E. Forget, maire de Ste-Agathe, J.-A. Guy, maire de St-Martin, Alphonse Moussette, maire de Hull, H. Bélque, maire de Chambly, P. St-Pierre, maire de Louiseville, W.-E. Pagé, maire de St-Elzéar, H. Roy, maire de Beauharnois, John Jenkins, maire de Westmount, E. Bertie, maire de St-Jérôme, E. Pelletier, maire de Drummondville.

Le congrès a adopté à l'unanimité une résolution recommandant que les municipalités qui font faire des travaux publics afin de diminuer le fardeau des secours directs ne soient pas obligées d payer aux ouvriers les taux spécifiés en vertu de la loi des contrats collectifs, ou de sa contrepartie, la loi des salaires ouvriers.

La résolution demande au gouvernement d'amender dans ce sens la loi en question.

Le congrès a adopté hier plusieurs autres résolutions dont une demandant que les municipalités soient consultées par le ministère de la Voirie lorsque des plans sont préparés concernant la construction des grandes routes, afin que la circulation ne soit pas indûment drainée vers les plus gros centres, mais que les petites municipalités aient aussi leur part.

Québec aura sous peu son incinérateur

MM. Demers et Nolin, ont apposé leur signature au contrat et les travaux commenceront probablement dans 3 semaines.

MODIFICATIONS

Comme l'"Action Catholique" le laissait clairement entendre, il y a deux jours, les entrepreneurs Amédée Demers et François Nolin, ont apposé, hier, leur signature au bas du contrat de l'incinérateur que le maire Grégoire avait lui-même signé il y a quelque temps. Après avoir avisé de leur décision le notaire de la ville, Me Charles Delagrave, M.P.P., ils se sont rendus au bureau de ce dernier vers la fin de l'après-midi.

Le contrat qui lie officiellement, à présent, la cité de Québec aux entrepreneurs est, nos lecteurs le savent déjà, celui qui avait été accordé en décembre 1935, mais auquel on a fait, à la suite de longues négociations, plusieurs modifications importantes. Les chan-

(Suite à la page 9, 7e col.)

L'onde a fait 32 victimes depuis janvier dernier

Des statistiques préparées par le bureau du coroner (Dr) Paul-V. Marceau établissent que du 1er janvier 1937 à la fin du mois de septembre, l'onde a fait 32 victimes, et que l'automobile a occasionné 15 pertes de vie, dans le district couvrant la ville de Québec, et les comtés de Québec, Montmorency, Portneuf et Lévis.

Durant cette période, le coroner a été appelé à tenir 107 enquêtes avec jurés, et 290 enquêtes sans jurés (recherches).

On a enregistré 61 morts par syncope de coeur, 95 par congestion pulmonaire, 38 par congestion cérébrale, 8 suicides, 2 meurtres, 9 fractures du crâne, trois accidents de chemin de fer, 9 asphyxies, 1 accident d'arme à feu, 4 accidents dans des manufactures ou industries, 1 mort par la foudre, 1 pendaison légale, 118 morts par causes diverses.

La "purge" continue

MOSCOU, 15, (UP). — On rapporte vingt-trois nouvelles condamnations à mort à l'occasion de la "purge" bolchéviste: quatorze dans l'est de la Sibérie; quatre à Vladivostok, trois à Dagestan et deux à Adjikistan.

Un constable sera pendu

KINGSTON, Jamaïque, 15. — (U.P. — Fonseca Edwards, constable de la police rurale de Jamaïque, vient d'être condamné à être pendu pour le meurtre d'un jeune homme de vingt ans du nom de Coke. Le procès de Edwards a été l'un des plus sensationnels de cette région.

Des mémoires

OTTAWA, 15. — (U. P.) — Sir Campbel Stuart, directeur du "London Times", a annoncé, hier, la formation d'une société qui publiera les mémoires des pionniers de la Cie de la Baie d'Hudson.

Président

M. Henri-T. Ledoux vient d'être réélu président de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, à l'issue du 14ième congrès de cette importante association franco-américaine. Les Québecois ont eu l'avantage d'entendre M. Ledoux, lors du second Congrès de la Langue française.

Le calme renaît à Shanghaï ; les armées sur leurs positions

Le combat meurtrier qui durait depuis deux jours aux environs de la grande ville chinoise est maintenant terminé.— Les armées en présence n'ont réalisé aucun gain.— La population vit des heures plus paisibles.

VERITABLE BOUCHERIE

SHANGHAI, 15 — (Par John-R. Morris, de l'United Press) — Les troupes chinoises et japonaises, à la suite d'engagements furieux et meurtriers, sur le front de Shanghaï, sont restées sur leurs positions respectives. Ces engagements déclenchés à bonne heure, hier, ont duré toute la journée et à peu près toute la nuit. Shanghaï, à cette occasion, a vécu les heures les plus terribles depuis le commencement des hostilités.

Lorsque le feu a cessé, cet avant-midi, les soldats des deux armées étaient épuisés. Ils se sont livré un combat désespéré. Chinois et Japonais en sont venus, sur plusieurs points, à des corps à corps meurtriers qui durèrent plusieurs heures. A la fin de la bataille, sur tout le front de Shanghaï, les armées n'avaient pas de résultats importants à annoncer. L'armée chinoise et l'armée japonaise sont restées à peu près sur leurs positions de la veille. Il semble bien que les engagements d'hier et de la nuit dernière n'ont servi qu'à décimer les rangs des bataillons chinois et nippons.

Les avions japonais, après la bataille, ont continué à faire tomber quelques bombes sur les lignes chinoises.

A la fin de l'avant-midi, on en-

(Suite à la page 15, 6e colonne)

Réélu prieur à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, 15. — (D.N.C.) — Le R. P. D.-A. Brosseau, O.P., a été réélu prieur du couvent dominicain de Saint-Hyacinthe, pour un second terme. Le P. Brosseau est âgé de 70 ans près. Il est né le 2 décembre 1867 et a fait profession en 1889.

Jambe fracturée

SAINT-HYACINTHE, 15. — (D.N.C.) — Pierre, 6 ans, fils du notaire et de Mme A. Meunier, de Saint-Denis-sur-Richelieu, a été renversé sur la rue par un automobile, à Saint-Denis. Transporté à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, on constata qu'il souffrait d'une fracture de la jambe droite.

Directeur des retraites fermées

ST-HYACINTHE, 15, (D.N.C.) — Le R. P. Thomas M. Landry, O.P., a été nommé directeur des retraites fermées des RR. PP. Dominicains, à Saint-Hyacinthe. Il remplace comme tel le R. P. Raymond Hamel, O.P. Ses assistants seront les RR. PP. A. Pelletier, O.P., et A.-M. Arsenault, O.P.

Discours d'Eden

LONDRES, 15. — (UP). — M. Anthony Eden, ministre anglais des Affaires Etrangères, est parti pour Elanduduo, pays de Galles, où il prononcera ce soir un important discours sur la politique étrangère de l'Angleterre. Ce discours sera prononcé devant une assemblée de conservateurs.

Le Dr Wang

Le Dr C. T. Wang, ambassadeur de Chine à Washington, fait tout ce qui lui est humainement possible pour tenter d'amener les Etats-Unis à aider matériellement la Chine dans le présent conflit sino-japonais. Le Dr Wang est ici photographié au cours d'une conférence avec les journalistes.

• A LIRE

Pages :—
1—Nouvelles étrangères.
2—Lévis. — Feuilleton.
3—Nouvelles locales.
4—Rédaction.
6—La Vie Sociale.
10—Finance.
12—Sport.
13—Radio.
14—Annonces classifiées.
15—Annonces classifiées.
16—Page agricole.
17—Décès.
18—Nouvelles locales.

LÉVIS et la Banlieue

Séance du Comité d'Urbanisme. — Le Comité d'urbanisme formé à Lévis, il y a quelques mois, a tenu, hier, sa seconde séance en une semaine, sous la présidence du Dr Charles Laflamme, président. Etaient présents : MM. Jean-Charles Michaud, Paul Turcotte, Paul Labranche, architecte, et Roger Thibaudeau, avocat, secrétaire.

Le Comité a adopté à l'unanimité ses règlements de régie interne, puis les membres ont fait la délimitation des zones. Selon les règlements adoptés, hier, la Ville comprendra cinq zones:

Zone A, résidentielle, bâtisses de pas moins de $5,000, construites à pas moins de 20 pieds du chemin ;

Zone B, résidentielle, bâtisses de pas moins de $2,500., construites à pas moins de 12 pieds de la rue.

Dans ces deux zones, les maisons devront être isolées les unes des autres.

Zone C, ou zone mixte, les bâtisses ne devront pas être construites à moins de 5 pieds de la rue. Seront permises sur ces rues les maisons à appartements et de commerce, les cafés, les épiceries, étals de bouchers, salons de coiffure, etc.

Zone D, ou zone commerciale, toutes sortes de magasins.

Zone E, zone industrielle.

La Commission a été saisie, hier soir, de trois demandes pour permis de construction. Elle en a accordé deux.

Le Cercle des Voyageurs de Commerce. — Une assemblée des officiers et membres du Cercle des Voyageurs de Commerce sera tenue dimanche après-midi, à 2 heures, à l'Hôtel de Ville. On demande à tous d'être présents.

Séminaristes de Québec à Lévis. —Une centaine d'élèves du Séminaire de Québec ont passé l'après-midi d'hier au Collège de Lévis.

Les élèves du cours classique, à Lévis, recevaient leurs confrères de la grande salle, à Québec.

Au cours de l'après-midi, il y eut parties de balle molle, de tennis, de balle au mur à l'extérieur, pendant qu'un autre groupe prenait part à des parties de pool, billard, tennis sur table, etc., dans la grande salle du cours classique.

Les séminaristes avaient pris le bateau de 1 heure pour venir à Lévis et s'en retournèrent vers 4 heures 30. Ils étaient accompagnés de leur premier maître de salle, M. l'abbé Letarte. Ils ont passé une agréable après-midi et se promettent de faire une aussi chaude réception à leurs confrères de Lévis, lors de leur prochaine visite à Québec.

Aux funérailles de M. Amédée-K. Laflamme.—M. l'abbé Lucien Dallaire, directeur des élèves au Collège de Lévis, et M. l'abbé Alexandre Gagnon, professeur de cette même institution, ont assisté, ce matin, aux funérailles de M. Amédée K. Laflamme, à Ste-Claire.

Mgr Eug.-C. Laflamme, curé à la Basilique de Québec, a chanté le service. MM. les abbés Dallaire et Gagnon agissaient comme diacre et sous-diacre.

M. Amédée-K. Laflamme a succombé à une maladie de quelques mois. Il était avantageusement connu dans les milieux universitaires, où il remplit la chaire de lettres aux universités de Saskatoon et de Toronto.

Au chantier Davie.—Le frêteur danois "Sonja Maerks", qui était au chantier Davie ,à Lauzon, depuis une dizaine de jours, en est sorti mardi, pour prendre un chargement de bois, à Québec, avant de retourner à son port de destination.

Cours de culture physique au Collège de Lévis.—Les cours de culture physique, au Collège de Lévis, commenceront la semaine prochaine. C'est l'instructeur Dufour, de Québec, qui est chargé de ces cours.

Tous les élèves sont tenus de faire de la gymnastique au moins une fois par semaine. Les élèves du cours classique auront leur exercice le lundi soir, les élèves de la grande salle, le mardi, et ceux de la petite salle, le vendredi soir. Les externes auront les mêmes cours le jeudi matin, de 8 à 9 heures.

Les autorités du Collège se montreront très sévères sur la ponctualité à ces exercices.

La J. E. C. au Collège de Lévis.—Le Cercle d'étude Déziel de la J. E. C., au collège de Lévis, s'est réuni pour la première fois, mercredi soir dernier, sous la présidence de M. Jean-Marie Roy.

Ce cercle d'étude a été formé, il y a quelques années, exclusivement pour les externes. Il y a une quinzaine de jours, les membres arrêtaient le choix de leurs officiers. M. Jean-Marie Roy, élève finissant, a été choisi comme président, tandis que M. Laurent Noël, élève de Rhétorique, agira comme secrétaire.

Hier soir, c'était la première réunion de travail. On a jeté les bases du programme d'étude qu'on entend suivre au cours de l'année scolaire. Cette année, les membres se proposent d'étudier l'oeuvre de l'abbé Lionel Groulx.

Les réunions auront lieu à tous les quinze jours. C'est M. l'abbé Omer Bégin, du Collège, qui a été choisi comme aumônier du Cercle.

Feu M. Ph. Martel

MONT - LAURIER, (D.N.C.). — Lundi, le 4 octobre dernier, ont eu lieu, à la cathédrale de Mont-Laurier, les funérailles de M. Philippe Martel, fils de M. Zacharie Martel, décédé le 1er du courant.

Le défunt était bien connu à Mont-Laurier. Il était âgé de 16 ans. De nombreux parents et amis ont assisté à ses funérailles.

Nos sympathies les plus sincères à la famille éprouvée.

Des SPUDS... quand vous avez la tête prise

10 POUR 10c

25 POUR 25c

Avec ou sans bout de liege. Aussi, en Tabac Spud haché fin pour les faire vous-même, 10c le paquet. ROCK CITY TOBACCO CO., LTD., QUEBEC. Compagnie canadienne et independant

Honneur au mérite

Nos félicitations à mademoiselle Antoinette Lachance, institutrice à St-Séverin de Bce, qui vient de recevoir par l'entremise de M. l'Inspecteur Félix Poulin, une gratification de $20.00, pour succès dans l'enseignement.

Trait d'honnêteté

La semaine dernière M. Josaphat Drouin, 239, 3ième avenue, Québec perdit son porte-monnaie, contenant de l'argent, et il eut recours, à nos petites annonces. Les résultats ne se firent point attendre.

M. Adrien Morasse, 40 rue Demers, de cette ville ,employé du Québec Power Co., s'est empressé de remettre à son propriétaire le porte-monnaie en question avec son contenu.

M. Drouin nous a prié de faire un communiqué pour ce trait d'honnêteté, qui mérite des félicitations.

Gratelle, dartres, mal de barbe, démangeaisons, etc. VITE EMPLOYEZ

ONGUENT MARCOUX

Prix: 60c et $1. En vente chez Th. Marcoux, 27 rue Ball. Tél: 2581. SHERBROOKE et chez J.-E. LIVERNOIS, Ltée rue St-Jean. Tél. 2-5214

St-Jean-Chrysostome

Décès, (D. N. C.) — M. Onésime Tardif, de notre paroisse, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, le R. Père Louis Tardif, décédé récemment à Chicago, à l'âge de 51 ans.

Nos sympathies.

Mariage. — Le 16 octobre sera célébré, dans notre église, le mariage de Mlle Marie Nadeau, fille de M. Joseph Nadeau et M. Adélard Croteau, de Coleraine.

Visiteurs. — M. le notaire Joseph Gingras, Mme Gingras et leur fillette, Henriette, de St-Joseph d'Alma, MM. Henri et Alexandre Gingras, de Québec, étaient en visite chez M. Victor Fouquet, dimanche dernier.

—Mlles Thérèse, Gemma et Rachel Rhéaume, MM. Armand Gagné, Alfred Guay et Adrien Drouin, de St-Isidore, les invités de M. Jos. Gosselin, dimanche dernier.

—M. et Mme Rosaire Couture sont retournés à New York, après avoir passé une quinzaine chez M. Jos.-A. Couture.

Mutation de propriété. — M. Geo. Samson a fait l'acquisition de la terre de Mme Vve Nap. Côté.

St-Antoine (Lotb.)

Mariage, (D.N.C.) — Samedi, le 9 octobre, à 8 h. 3, M. l'abbé Georges-Albert Lacroix, du collège de Lévis, a béni le mariage de sa soeur, Mlle Yvonne Lacroix, fille de M. et Mme Philippe Lacroix, à M. Alfred Dumont, fils de M. et Mme Etienne Dumont, de St-Romuald.

M. Philippe Lacroix accompagnait sa fille et M. Etienne Dumont servait de témoin à son fils.

Pendant la messe, un beau programme musical fut exécuté par la chorale des jeunes filles.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez M. Philippe Lacroix. Ensuite les nouveaux époux partirent en automobile pour un voyage à New York. A leur retour, ils résideront à St-Romuald.

Nos souhaits de bonheur.

Beau succès. — Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Yvonne Daigle, institutrice de cette paroisse, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur J.-A. Beaudet, une gratification de $20. pour succès dans l'enseignement.

Nos félicitations à cette dévouée institutrice.

Funérailles de Mme G. Savard

D'imposantes obsèques ont été faites mardi, 12 octobre, à 9 h., en l'église du Sacré - Coeur de Jésus, à Juliette Cloutier, épouse de M. Gustave Savard, décédée à l'hôpital du St-Sacrement, le 8 oct., à l'âge de 28 ans.

M. l'abbé J. Trépanier a fait la levée du corps.

Mgr J.-L. Boulanger a chanté le service, assisté de MM. les abbés O. Trépanier, comme diacre et L. Bussières, sous-diacre.

Le cortège funèbre s'est formé en face de la résidence mortuaire, 45, rue Montmartre, pour s'acheminer vers l'église paroissiale.

Durant la cérémonie, des motets furent exécutés : "O Salutaris", par M. Simard; "Miserere Mei", par M. J.-R. Lachance; remini", par M. J.-R. Lachance;

Conduisaient le deuil, son époux, M. Gustave Savard; ses fils: MM. Roger, Claude, André, Jean-Guy Savard; son père, M. Eugène Coutier; ses frères; MM. Raoul, Gaston, Eugène Cloutier; son beau-père, M. Almanzor Savard; ses beaux-frères: MM. Gérard Gauvin, Henri Dionne, Joseph, Ludger, François, Maurice, Alphonse Savard; ses oncles: MM. Rosario Plamondon, Georges Cloutier, J.-A. Bolduc Jos. Guay, Aimé Savard, Elzéar Guay, Emile Cimon, Adélard Gauthier, Geo. Guay, Adélard Bradet; ses cousins: MM. A. Sanfaçon, A. Bédard, G. Ruel, Robert, Adrien, Laurent, Fernand, Maurice, Paul Bédard, A. Savard, M. Gauthier, Paul Guay.

A la suite de la famille, l'on remarquait dans le cortège, MM. L. Laflamme, Jos. Pouliot, Jos. Tardif, sr., D. Tardif, Jos. Tardif, jr., L. Parent, V.-E. Plamondon, Ed. Tremblay, N. Lebel, A. Lacasse, L. Gauvin, Geo. Cloutier, Alex. Pageau, F.-X. Dion, N. Tremblay, C. Forest, Alphonse, Gérard Cantin, P. Vidal, A. Létourneau, Nap. Gosselin, Eug. Morissette, Chs Roy, Geo. Magnan, A. Guay, L. Champagn, Jos. Denis, P. Lapointe, P.-E. Roy, J.-A. Pichette, J.-B. Savard, L.-P. Lachance, C. D'anjou, P. Vidal, Ed. Rousseau, G. Côté, J.-E. Dubeau, Art. Trudel, Ed. Boucher, P. Savard, G. Côté, H. Renaud, N. Giroux, O. Labrecque, A. Leblond, Geo. Cantin, C.-A. Guay, Adélard Lemay, J.-A. Mercier, Roméo Descotrets, etc.

Après la cérémonie funèbre, le cortège s'est acheminé vers le cimetière St - Charles, lieu de l'inhumation.

M. l'abbé L. Leclerc a présidé la cérémonie à la chapelle du cimetière.

La maison Wilfrid Laberge de Québec, avait la direction de ces imposantes funérailles.

L'"Action Catholique" réitère à la famille en deuil, l'expression de ses plus vives sympathies.

Tourville (L'Islet)

BEAU SUCCES. — (D.N.C.). — M. Jos.-W. Roy, instituteur à Tourville, L'Islet, vient de recevoir du département de l'Instruction publique une gratification, pour succès dans l'enseignement. Cette récompense lui a été donnée sur la recommandation de M. l'inspecteur J.-Wilfrid Caron.

M. Roy fut aussi décoré de la médaille du Roi, en août dernier.

Nos plus sincères félicitations.

St-Léon de Standon

VISITE D'UN EVEQUE. — Samedi le 2 oct., Son Exc. Mgr Hallé, vicaire apost. de Hearst, Ontario, visitait la famille de M. Arcadius Nadeau, accompagné de M. le curé Irenée Beaudoin, de St-Malachie.

M. Arcadius Nadeau a un fils prêtre, curé de Ryland, dans le Vicariat de Mgr Hallé.

FEU M. JOS. PERREAULT. — Dimanche, le 3 octobre, est décédé M. Joseph Perreault, époux de Dame Zérilda Lecours, à l'âge de 51 ans.

Outre son épouse, M. Perreault laisse deux filles: Arthurina et Yvette.

Les funérailles eurent lieu mercredi le 6, à 9 h. Le service fut chanté par M. l'abbé Odilon Sylvain, vicaire à St-Léon, assisté des abbés Robert Gauthier, curé de St-Nazaire, et Bérubé vicaire à Ste-Germaine, comme diacre et sous-diacre.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Morissette, entrepreneur de pompes funèbres. Un grand nombre de parents et amis y assistaient.

VICAIRE DOMINICAL. — M. l'abbé Thuribe Grégoire, professeur et préfet des études au Collège de Lévis vient prêter son concours à M. le vicaire tous les dimanches.

PASTEUR MALADE. — M. le curé est revenu de l'hôpital, après un stag de 3 mois.

Nous formons des voeux pour qu'il revienne à la santé. Actuellement une grande neuvaine est faite pour lui par tous les paroissiens.

W.-E. BEGIN

LARD SALE entre-lardé ou gras, lb .15

Délicieux pour servir froid ou chaud

FOIE DE BOEUF frais tranché lb .10

NOUS AVEZ-VOUS TROUVÉ Un lecteur de plus ?

6 ANS

(une histoire authentique)

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Vous aimeriez sans doute à faire la connaissance de cette petite fille, mais nous regrettons de ne pouvoir divulguer son nom. Le secret de son compte est jalousement gardé, comme celui de tous nos clients.

● Un client nous disait dernièrement: "Pourquoi ne dites-vous pas aux parents que rien ne plaît plus aux enfants que de les laisser s'ouvrir un compte en banque? C'est la faveur que ma fillette de six ans demanda l'autre jour à sa maman. Ma femme prévint aussitôt notre gérant que la petite passerait le voir . . . Peu après, elle s'amena à la banque avec sa petite bourse, signa son nom quatre fois (ce qu'elle trouva des plus drôles) et reçut son livret. Elle fit cela toute seule . . . "

Cette petite a mille fois raison. La banque, c'est SA banque. Faites-en autant.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA "Ma banque"

PLUS DE 600 SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DU CANADA

LES CHATS VOIENT DANS L'OBSCURITÉ

..LES ENFANTS NE VOIENT PAS

VOS yeux et les yeux d'un enfant ne furent jamais conçus pour voir de près autrement qu'à la lumière appropriée. Protégez les yeux précieux contre le surmenage en ayant une bonne lumière abondante dans votre foyer.

FABRICATION CANADIENNE

ÉCLAIREZ-VOUS MIEUX — ÉPARGNEZ VOS YEUX

Lampes EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

L-27F

EN VENTE PAR QUEBEC POWER COMPANY

Funérailles de M. Noël Lambert

ST-JOSEPH, Bce.— (D.N.C.). — Le 24 septembre, en l'église de St-Joseph de Bce, ont eu lieu les funérailles de M. Noël Lambert, décédé le 21, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, à l'âge de 32 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Vve Jos. Lambert; ses frères: MM. Alfred, Albert, Bernard, Gérard, Philippe et Jean-Louis Lambert; ses soeurs: Mlle Clara, Mme Edouard Jacques (Marie-Jeanne), et Mlle Marie-Anne; sa belle-mère, Mme Vve Cyrille Cloutier; ses beaux-frères: MM. Gédéon Cloutier et Edmond Cloutier de St-Jules, M. Ernest Cloutier, de St-Théophile, M. Ephr. Cloutier, de Waterville, Maine, M. Dorvigny Giroux, de Disraëli, M. Edouard Jacques, de St-Joseph; sa grand'mère, Mme Joseph Gauthier, de East-Broughton.

La levée du corps fut faite par M. le curé J. Houde et M. l'abbé Antoine Deschesnes chanta le service. Des messes basses furent dites aux autels latéraux.

Le porteur de la croix était M. Louis Lambert, de Cookshire, oncle du défunt; le corbillard était conduit par M. Alfred Jacques; les porteurs du cercueil étaient MM. Edouard Jacques, Edmond Cloutier, Dorvigny Giroux, Adalbert Lessard, Adalbert Lambert et Philippe Jacques.

Conduisaient le deuil, outre les parents déjà mentionnés, M. et Mme Joseph Poulin, de St-Lambert, Montréal, M. et Mme Arthur Jacques, de East-Broughton, et Mme Joseph Nadeau, de Vallée-Jonction.

Un imposant cortège a accompagné la dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

No. 34

PHILIPPE BEAULIEU

éditeurs : L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, des Trois-Rivières.

Dessinateur : Jean-Jacques Cuvelier, Les Trois-Rivières

Feuilleton de l'"Action Catholique"

Le bonheur est simple

par Pierre l'ERMITE

No. 38

Et voici qu'elle trouve, sur la descente de lit, un luxueux petit livre rose, tombé là par hasard. Elle croit tout d'abord que c'est un minuscule missel de prières parisien.

Mais c'est intitulé : **Voulez-vous rester jeune ?**

Quarante pages y sont consacrées aux soins de beauté.

Voulez-vous avoir de beaux cheveux ..?
Voulez-vous avoir de beaux cils...?
Voulez-vous avoir de belles lèvres...?
Voulez-vous avoir de beaux ongles ..?
Voulez-vous avoir un belle peau...?

On s'y étend avec complaisance sur le maquillage et le démaquillage.

Odile apprend ainsi bien des choses...

Il importe de ne pas renfermer dans les pores de la peau des poussières nocives. Alors, ablutions préalables de savon spécial. Puis, couche de crème par friction rotative du bout des doigts. Puis, seconde couche pour le fond de teint. Puis, avec une houppe de cygne, une première couche de poudre naturelle. Puis une seconde de poudre teintée. Tapoter... Pas frotter !...

Et, enfin seulement, on explique toute la gamme des fards... Difficulté suprême !...

La saine Herrade en était donc arrivée à cette chimie-là !

Odile éprouve comme un besoin de respirer un autre air. Le soir même, elle profite d'une voiture, et s'en va jusqu'à Steige pour porter le petit paquet, souvenir de Paris.

Mais Xavier n'y est pas ; il préside, en l'absence du maire, une séance importante du Conseil municipal.

Elle l'attendit sagement, regardant, une fois de plus, les aménagements nouveaux de cette maison qu'elle avait toujours aimée, et elle se répétait à elle-même : Comme ma soeur serait heureuse ici!...

Elle alla revoir le grand étang et s'amusa avec les truites dont elle admirait les nages audacieuses dans les courants de la rivière.

Xavier tardant à revenir, Odile rendit visite aux ouvriers de la scierie qu'elle connaissait .. caressa le brave Samson, sans oublier ses camarades, les boeufs attelés aux longues charrettes, et qui ruminaient, les naseaux dans leurs paniers...

Puis elle revint en cueillant des fleurs — son geste favori — pour sa Vierge de Villé.

Xavier était enfin rentré.

Comme elle ne savait pas la gravité des paroles qui avaient été échangées entre les deux jeunes gens, elle remit, sans précaution, à Xavier le paquet que lui avait confié sa soeur.

Confusément, elle croyait, comme on le lui avait dit, que cette boîte contenait un souvenir de Paris ; et Herrade, bousculée par son départ précipité, n'avait pas pu, ou pas voulu le remettre elle-même à Xavier. C'était, en somme, la bouderie qui continuait... Mais, pensait Odile, ce petit cadeau chantait peut-être la réconciliation... ?

Xavier n'a pas la même illusion.

Il devine d'avance la douleur qu'Odile lui apporte, sans le savoir.

Lentement, devant la jeune fille, il ouvre la boîte et en sort l'écrin qui contient une bien grave chose, puisque c'est la bague de fiançailles qu'Herrade renvoie à celui qui a cessé d'être son fiancé.

Bien que la brisure fût chose accomplie, ce geste rapide, qui la confirme et la rend irréparable, bouleverse de nouveau Xavier, qui ne cherche plus à cacher son émotion.

—Mais c'est la bague !... s'écrie Odile stupéfaite.

—Oui, c'est la bague.

—Alors, ce serait fini...? Ce n'est pas possible !... Ma soeur ne peut pas faire une chose pareille !...

Xavier ne répond pas.

—Si j'avais su !... Si j'avais su !... répète-t-elle en pleurant... je n'aurais rien apporté du tout. Peut-être que les choses se seraient arrangées... Xavier, pardonnez-moi !... Je ne savais pas !... Ma soeur n'a rien dit chez nous. C'est invraisemblable mais c'est comme cela .. Mes parents ignorent tout... Seigneur Jésus, qu'est-ce qui a donc pu se passer entre vous deux !...

Sur la carte qui accompagne la bague, Herrade a écrit : **Avec tous les regrets de ce qui aurait pu être, et qui n'a pas été .**

Ecroulé sur une chaise, Xavier regarde da bague jolie que, tous les deux ensemble, il y a un an, à Strasbourg, ils avaient choisie .. un diamant sur un cercle d'or.

Et il y a une telle douleur muette sur le visage du jeune homme, qu'Odile, pauvre petite dans la grande tourmente, essaye de le remonter un peu.

—Xavier, il faut être courageux... Vous êtes jeune... vous recommencerez votre vie ..

—A quoi bon !... Votre famille était devenue ma famille... Votre père et votre mère sont comme étaient les miens. J'avais tout mis sur l'espoir de retrouver chez vous ceux que j'avais perdus... Et puis !...

—Xavier... vraiment ce serait fini...? Moi, je puis peut-être essayer de ramener ma soeur... ?

—Vous ne pouvez pas. Tout est fini... à jamais fini...

—Xavier, il ne faut pas vous abandonner ainsi... Vous êtes religieux... Vous ne devez pas être inférieur à votre souffrance... Vous devez être... et vous serez un fort !...

Et comme si elle était sa soeur, elle lui prend les mains, elle lui relève les cheveux épars sur ses yeux... Elle le supplie surtout de revenir quand même à Villé pour son père et pour sa mère, qui vont être si désemparés quand ils apprendront la navrante nouvelle .. Car Xavier était déjà leur très cher enfant... Ah ! bienheureux ceux qui n'aiment pas. Pourvu qu'elle-même n'aime jamais !... C'est bien trop triste !... Cela se paye trop cher !... Elle préfère de beaucoup rester vieille fille toujours, avec ses fleurs et ses bêtes dans la belle Alsace...

Ce soir-là, Odile ne voulut pas laisser Xavier seul en sa détresse.

Elle s'invita à dîner, fit un beau bouquet de table avec les fleurs qu'elle avait cueillies.

Aidée par la vieille nourrice qui l'amait bien, elle réussit à rendre chaude et familiale cette soirée de désastre.

Elle dit et répéta tant de fois à Xavier qu'il fallait être courageux, que, vraiment, il le devint un peu.

Il la reconduisit à Villé dans l'auto qu'Herrade avait raillée. Mais il ne voulut pas entrer à la ferme.

Après sa douleur à lui, il redoutait celle des parents, et ne se sentait pas assez fort pour y faire face.

Mais, les deux mains d'Odile serrées dans les siennes, il la regarda avec des yeux rouges encore d'avoir pleuré.

—Vous avez été ma consolation ne et miséricordieuse... Il y a des choses dont on se souvient **toujours**... Je me rappellerai, toute ma vie, qu'au soir de ma grande épreuve, c'est vous, Odile, qui m'avez rendu un peu de courage...

—Alors, aujourd'hui, la petite Odile n'a pas été "Mademoiselle de Trop"...?

—Vous avez été ma consolation et ma douceur... Vous avez été l'eau fraîche avec laquelle un pauvre homme bien malheureux se baigne le visage... J'avais tant besoin de ne pas rester seul, ce soir, dans ma triste maison!...

La jeune fille écoutait ces paroles, comme on écoute une musique douloureuse... Elle les écoutait, les yeux fermés, sans pensée...

Xavier était déjà reparti vers Steige, qu'elle restait là, toute seule sur le chemin, ne sachant pas ce qui se passait en elle... entendant encore Xavier lui dire en s'éloignant :

'Vous avez été l'eau fraîche avec laquelle un pauvre homme bien malheureux se baigne le visage... J'avais tant besoin de ne pas rester seul, ce soir, dans ma triste maison..."

QUATRIEME PARTIE

XXXVI

Quatre mois se sont écoulés depuis le retour d'Herrade à Paris.

C'est le mois de juillet.

L'Alsace est une splendeur, calme et verdoyante.

Les prés, diamantés de petits ruiseaux clairets et glougloutants, s'étendent comme d'immenses tapis verts parsemés de fleurs.

Les vignes, en escadrons serrés, escaladent les pentes rocailleuses des montagnes, et poussent des pointes audacieuses jusqu'à l'orée des forêts.

Des deux côtés de la vallée, c'est, dans le ciel bleu clair, la ligne bleu sombre des Vosges.

Et, un peu partout, sur les sommets, se dressent les vieux "burgs" de grès rose, armures rouillées des millénaires de jadis, et que, tendrement, caresse le jeune soleil qui les a vu bâtir.

Sur les routes, c'est le lent cortège des charrettes, que traversent les autos modernes, mais qui continuent leur chemin, au pas tranquille des grands boeufs blancs, marqués de roux.

(à suivre)

LISEZ ET FAITES LIRE L'ACTION CATHOLIQUE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-inclus $———pour———mois d'abonnement à l'édition quotidienne. NOUVEL ABONNE — ANCIEN ABONNE.

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

PAR POSTE, A L'EXTERIEUR DE LA VILLE DE QUEBEC		A QUEBEC PAR PORTEUR	
Abonnement régulier	$4.00	Abonnement régulier.	$6.00
Six mois	$2.00	Six mois	$3.00
Trois mois	$1.00	Trois mois	$1.25

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut en raturant un des deux mots en majuscules, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonnement.

Adressez votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

"Il n'est plus permis à personne d'être médiocre. Tous les hommes de bonne volonté ont l'impérieux devoir de songer qu'ils ont une mission à remplir : celle d'être meilleurs les uns pour les autres, et de faire l'impossible, chacun dans la limite de son activité, pour améliorer le sort de l'humanité."

Le Pape Pie XI.

L'ACTION CATHOLIQUE

Trentième année — No 9500 — Vendredi, 15 octobre 1937

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE
IMPORTATEURS INDÉPENDANTS DE CHARBON
BOIS DE CHAUFFAGE
Tél.: 4-4678

L'hon. M. Godbout au Club Mercier

Voici quelques-uns des principaux convives qui ont assisté, hier soir, au souper aux huitres du Club Mercier, à la Salle Laprise. Au centre, l'honorable M. Adélard Godbout, chef du parti libéral dans la province, qui a prononcé un discours. A sa droite, M. Fernand Choquette, C.R., qui était l'invité d'honneur et le conférencier; et à sa gauche, M. Philippe Corriveau, C.R., président du club Mercier. On reconnaitra aussi dans le groupe l'hon. M. Hector Laferté, leader de l'Opposition au Conseil Législatif, M. Maurice Boisvert, C.R., M. Valmore Bienvenue, C.R., M. Ephraïm Bédard et quelques autres. (Photo de l'"Action Catholique")

Concurrence déloyale

Il n'est pas nécessaire de multiplier les démonstrations pour expliquer que l'"Action Catholique", par la force des choses, est une entreprise considérable. Cela se voit.

Depuis les premiers jours de son existence, l'"Action Catholique" a subi, comme entreprise, une concurrence très vive et de tous les instants. Elle ne s'en plaint nullement, parce que c'est là le sort de toutes les entreprises humaines. Au lieu de bouder la concurrence, l'"Action Catholique" a cru sage d'organiser, au cours des années, une résistance efficace et des initiatives de construction.

Ce n'est pas fausser l'histoire que de signaler le caractère parfois déloyal de la concurrence subie par l'"Action Catholique" dans le domaine de l'annonce, de l'abonnement et des impressions.

Sans exception, tous les gérants qui se sont succédé à l'administration de l'"Action Catholique" ont déploré les méthodes injustes employées par certains confrères pour entraver le succès matériel nécessaire au succès moral de ce journal. A Québec, dans la province, dans le pays et jusqu'aux Etats-Unis, l'"Action Catholique" a été victime de mensonges et de fausses représentations organisées systématiquement, à l'encontre de toutes les lois de la concurrence commerciale et des principes d'équité.

En face d'une recrudescence de cette compétition déloyale, que plusieurs hommes d'affaires de Québec, de Montréal, de Toronto et d'ailleurs nous dénoncent spontanément, depuis une couple de semaines, nous croyons devoir protester publiquement contre ces méthodes, mauvaises et méprisables dans l'arène du journalisme comme dans toutes les branches du commerce et de l'industrie.

Nous pourrions illustrer de plusieurs manières cette concurrence déloyale, mais nous nous en tiendrons à un seul point pour aujourd'hui, nous réservant le droit de revenir sur la question, si les intéressés ne s'assagissent pas.

* * *

Certains concurrents, qui ont dû se mettre martel en tête pour lutter contre l'"Action Catholique" dans le champ de la publicité, s'efforcent présentement plus encore que dans le passé de faire voir dans l'"Action Catholique", à ceux qui ne la connaissent pas, une feuille indifférente aux questions profanes, dépourvue de tout intérêt pour les hommes d'affaires qui ont des marchandises à annoncer.

Nos lecteurs savent et tout le public de cette province sait que l'"Action Catholique" est un journal de famille complet, une véritable feuille à nouvelles, un organe qui traite les questions publiques avec une hardiesse, une persistance et une générosité qui valent celles de tous ses concurrents les plus proches, un haut-parleur dont la puissance lui a valu, en quelques années seulement, une expansion de tirage et de publicité inouïe en cette province, expansion qui continue.

De tous les côtés à la fois nous vient le témoignage que les opinions de l'"Action Catholique" sont aujourd'hui un facteur imposant dont la politique et l'économique doivent forcément tenir compte.

* * *

Certes, l'"Action Catholique" n'a pas à rougir de son inspiration, la religion étant un facteur particulièrement respectable dans la vie des individus et des sociétés.

Pendant que les organes politiques s'efforcent de faire triompher leur parti, pendant que les journaux financiers nourrissent leurs lecteurs d'idées favorables à l'éclosion de leurs projets, pendant que les journaux de rendement recourent à tous les moyens possibles pour grossir profits et dividendes, les journaux catholiques poursuivent, eux, une mission qui dépasse grandement celles-ci: La doctrine qu'ils prônent, et qui a été éprouvée par dix-

(Suite à la page 15)

Départ pour Cléricy et Palmarolle

Cinquante-huit québecois ont quitté leur ville hier soir, en destination de l'Abitibi. Le groupe comprenait sept chefs de famille puis neuf familles qui allaient rejoindre leurs chefs déjà rendus en Abitibi depuis un mois. On voit ici un groupe des partants.

(Photo de l'"Action Catholique")

Nouveaux témoins à l'enquête municipale

Le tribunal a entendu hier le restaurateur J.-Emile Auger, le jeune Eugène Côté, l'investigateur Alfred Healey et le sergent Zéphirin Verreault.— M. Alfred Hardy, propriétaire du camion, est rappelé dans la boite.

AJOURNEMENT A CETTE APRES-MIDI

Six témoins ont encore été entendus hier après-midi, au cours de la deuxième séance de l'enquete sur la conduite des policiers Cullerton et Shields, en rapport avec une saisie de whiskey, opérée à la basse-ville, dans la nuit du 28 au 29 août dernier. L'audition des personnes assignées se continuera cet après-midi à 2.15 heures, et il se peut que l'enquête soit terminée aujourd'hui même.

Hier, on a fait revenir dans la boite, Alfred Hardy, le propriétaire du camion sur lequel la boisson fut saisie. Le témoignage de ce dernier a donné lieu à une assez longue bataille légale que nous rapportons plus bas. Les autres témoins ont été : le restaurateur J.-Emile Auger, le jeune Eugène Côté, qui se trouvait sur la rue St-Paul, le soir en question, l'investigateur Alfred Healey et le sergent Zéphirin Verreault, tout deux de la Commission des Liqueurs.

Voici un aperçu des témoignages rendus :

ALFRED HARDY

Par Me Dorion :

—Vous êtes le propriétaire du camion ?

—Oui.

—Quelle est la licence ?

—F-1330.

—Quelle est la marque de l'auto ?

—Un Chevrolet 1932.

—Avez-vous une licence de conducteur ?

—Oui, no. 2271.

—Vous avez dit hier que vous aviez rencontré le sergent Cullerton au poste no. 10 ?

—Oui.

—En outre du sergent Cullerton et des officiers de la Commission, en avez-vous rencontré d'autres, cette nuit-là ?

—J'ai rencontré le constable Shields, après avoir laissé les officiers de la Commission.

—Vous a-t-il parlé ?

—Il m'a demandé : qu'est-ce qui se passe au poste ? Je lui ai répondu : D'après ce que j'ai entendu dire, vous devez le savoir aussi bien que moi. M. Shields a dit : Ce n'est pas moi, c'est le sergent Cullerton.

—M. Shields vous a-t-il donné des explications additionnelles?

—Non.

Par Me Pelletier :

—A votre arrivée au poste, vous

(Suite à la page 8, le colonne)

Trouvé mort de faim dans une caverne

Fin tragique du capitaine J.-E. Goulet. — Des lettres trouvées sur la victime indiquent qu'il a demandé des secours.

UNE ENQUETE

RIMOUSKI, 15. — (D.N.C.) — Le jury du coroner a rendu un verdict de "mort de faim" dans le cas du capitaine J.-E. Goulet, de Québec, trouvé mort dans un endroit retiré à environ un mille du village du Bic. Le Dr Adrien Gagné, coroner de district, présidait l'enquête.

Le défunt, qui était âgé de 53 ans, a été identifié par M. R. Cclough, du Bic.

On a trouvé près du cadavre une couple de lettres. Dans l'une Goulet disait que la maladie l'empêchait d'aller chercher du secours. Sur le dos d'une enveloppe il avait écrit qu'il aurait bien aimé avoir un prêtre, mais que personne n'était passé près de l'endroit où il se trouvait.

Le coroner a entendu quelques jeunes gens, mais leur témoignage a jeté peu de lumière sur la tragédie.

Le capitaine Goulet s'était retiré dans une espèce de caverne, M. Napoléon Beaulieu, forgeron, du Bic, qui était allé chasser dans les environs, dimanche, s'était aperçu qu'un homme était couché dans la grotte. Il ne voulut pas le déranger. Il avertit cependant des gens du village. On se rendit de nouveau sur les lieux, hier, et on s'aperçut que le malheureux était mort.

Aux dires des gens du Bic Goulet était dans les environs depuis plusieurs semaines. Il se rendait de temps à autre acheter des vivres au village.

L'enquête a été tenue hier soir.

LE "SCHAMITZ"

Le "Schamitz" arrivera en fin de semaine à Québec. Il est attendu ce soir même et chargera de l'amiante.

Pénible accident à Mme P. Lessard de Saint-Joseph

Un pénible accident est survenu hier à St-Joseph de Beauce, au cours de l'après-midi. M. et madame Philippe Lessard, cultivateur, étaient occupés à délayer de la chaux vive pour le peinturage de leurs bâtiments, quand le mélange fit subitement explosion. Madame Lessard fut atteinte à la vue. Mandé immédiatement sur les lieux, le médecin constata que l'état de madame Lessard était très grave

Initiative d'un groupe de médecins

Fondation d'une nouvelle société médicale, dans le but de faire des recherches anatomiques. — Réunions mensuelles.

LES OFFFICIERS

Une nouvelle société médicale a été fondée à Québec, hier soir, par un important groupe de médecins de notre ville et du district. La nouvelle société a été fondée dans le but de faire des recherches anatomiques. Il faut signaler le fait que c'est la première société médicale de notre ville qui se propose d'étudier une science particulière de la médecine. Les autres sociétés s'occupent de médecine générale.

Les membres ont choisi leur officiers, hier soir, et M. le docteur Paul-V. Marceau, coroner du district, a été élu président; M. le Docteur P.-H. Rainville, chirurgien orthopédiste, vice-président; M. le docteur Jacques Tremblay, médecin légiste a été elu secrétaire, et M. le Docteur J.-L. Lacasse, assistant-secrétaire.

Les membres de la nouvelle société médicale se réuniront tous les mois.

Grave accident à M. E. Tanguay de St-Maxime

St-Maxime, 15. — (D. N. C.) — Gravement blessé par son cheval, M. Elzéar Tanguay, de St-Maxime, a été trouvé baignant dans son sang, durant la journée d'hier, dans son écurie.

M. le Dr St-Jacques, de Ste-Marie, fut mandé d'urgence auprès du malheureux blessé et lui prodigua les soins requis par son état.

G. Bétit a été accusé d'homicide

A la suite de la tragédie de Villeroy. — Il y a actuellement quatre causes pour manslaughter devant nos tribunaux.

ACCIDENTS D'AUTO

Gérard Bétit, l'un des trois jeunes gens tenus responsables par le jury du coroner du tragique accident de Villeroy, a été accusé de manslaughter, hier, en rapport avec cette affaire. Le procès de Bétit a été fixé à la semaine prochaine. C'est Me Jean-Robert Beaudoin qui représentera le ministère public dans cette affaire, tandis que l'accusé sera défendu par Me Edouard Laliberté.

Il y a actuellement quatre procès pour manslaughter en correctionnelle. L'un des compagnons de Bétit, Frédérie Labarre, est sous le coup d'une accusation de même nature. Il y a ensuite Charles Godin, accusé de manslaughter à la suite de la mort de Léon Rousseau et Rosario Joubert, sous le coup d'une offense de même nature, à la suite de la mort de Marie-Paule Roy, survenue au cours d'un accident dimanche dernier.

Il arrive assez rarement qu'un aussi grand nombre d'accusations de cette nature soient en même temps devant le tribunal.

L'Ecole Leonard doit se fermer aujourd'hui

Il est peu probable, cependant, que la clef en soit remise dans le cours de la journée à la Commission Scolaire. — Pas de réponse à la lettre du secrétaire invitant les religieuses à quitter la maison.

DECISION LUNDI PROCHAIN

La résolution adoptée par la Commission scolaire à l'effet de fermer l'Ecole Leonard, rue Salaberry, et de mettre l'Académie Ste-Marie à la disposition des jeunes filles de langue anglaise, entre en force aujourd'hui même, 15 octobre. Il semble, toutefois, qu'elle n'aura pas de suite immédiatement, selon une déclaration que nous a faite ce matin, le président de la Commission, M. J.-Ernest Beaubien.

Après avoir décidé la fermeture de ladite école, le secrétaire de la Commission, M. Eugène Huot, avait été invité à écrire aux religieuses de la Charité d'Halifax qui la dirigeaient, pour les aviser qu'elles auraient à se transporter à l'Académie de la rue St-Augustin. A date, les Soeurs n'ont pas donné de réponse. La Commission ne les forcera pas à quitter l'école Leonard aujourd'hui. Elle attendra jusqu'à sa prochaine séance qui doit avoir lieu lundi soir prochain, à l'Hôtel de ville, et si, alors, aucune réponse n'a encore été donnée, les commissaires étudieront quelle attitude il y aura lieu de prendre.

—Nous ne sommes pas, nous a déclaré ce matin M. Beaubien, pour forcer les religieuses à sortir aujourd'hui. A la suite de la résolution que nous avons adoptée, nous leur avons écrit. Elles ne nous ont pas répondu. Elles sont des employées de la Commission, et nous interprétons leur silence comme un refus de se rendre à nos instructions. J'ai écrit de nouveau, hier, et à date, je n'ai encore rien reçu. Si la situation se maintient telle jusqu'à lundi, nous verrons, à notre réunion, quelle attitude nous devrons prendre.

Le président Beauiben nous a aussi appris que dès hier, les Irlandais avaient posté, à la porte de l'Ecole Leonard, deux sentinelles chargées de surveiller. D'après sa déclaration, la tâche de ces dernières sera singulièrement facilitée, puisque, à moins d'un changement d'attitude de la part des religieuses, aucun déménagement ne sera fait avant que les commissaires étudient la situation.

M. Albert Plouffe, secrétaire particulier de l'hon. M. Duplessis, nommé chef du service de la statistique provinciale.

M. Plouffe succède à M. Harvey

Comme chef du service de la statistique provinciale. — Secrétaire particulier de l'hon. M. Maurice Duplessis.

ANCIEN CONFRERE

On vient de rendre officielle au Parlement, la nomination de M. Albert Plouffe au poste de chef du service de la statistique provinciale. M. Plouffe succède à M. Jean-Charles Harvey qui a occupé ces fonctions jusqu'à ces derniers mois.

M. Albert Plouffe était secrétaire particulier de M. Duplessis depuis sont entrée en fonctions comme premier ministre.

Le nouveau directeur de la statistique est un ancien journaliste. Il a été chef du service de l'information et courriériste parlementaire au "Nouvelliste" des Trois-Rivières. Il possédait plusieurs états de service dans la profession.

M. Plouffe réside à Québec avec sa famille depuis un an environ.

M. Albert Plouffe excellera, nous n'en doutons pas, à la statistique tout comme dans le journalisme.

Les prédécesseurs de notre ancien confrère à la direction de la statistique ont été M. Henri Bunle, le colonel Georges-Emile Marquis et M. Jean-Charles Harvey.

M. Albert Plouffe voudra bien agréer l'expression de nos félicitations.

Des précisions sur la politique de la C.T.C.C.

M. Gérard Picard, secrétaire général, fait une mise au point, à la suite d'une dépêche spéciale publiée dans un quotidien du matin. — La présence des non-catholiques dans les rangs des Syndicats Catholiques.

LES MOTS "NATIONAL CATHOLIQUE"

"L'Evénement" de ce matin, dans une dépêche spéciale de Montréal, rapporte qu'un journal de la métropole a publié une nouvelle intéressant au plus haut point le mouvement syndical catholique. Suivant cette nouvelle, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc. aurait décidé de changer de politique et d'accepter des non-catholiques parmi ses membres. La C.T.C.C., toujours d'après la même nouvelle, songerait à faire disparaitre les mots "national catholique" qu'affichent les syndicats affiliés.

Interrogé ce matin à ce sujet, M. Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C. a fait la déclaration suivante : "La nouvelle d'un journal de la métropole reproduite dans "L'Evénement" de ce matin, est, tous l'ont compris, tendancieuse. Ou bien, on a voulu simplement nuire au mouvement syndical catholique, devant l'opinion publique, ou bien le journaliste qui a rédigé la nouvelle, peu au courant de la constitution de la C.T.C.C., a voulu publier un potin à sensation.

"La présence de non-catholiques dans certains syndicats affiliés à la C.T.C.C. a déjà été expliquée à maintes reprises. La constitution de la C.T.C.C. et la constitution des syndicats affiliés prévoient que, par exception, des non-catholiques peuvent être acceptés dans nos syndicats. Et il y a une vingtaine d'années que nos constitutions prévoient ce cas. Mais les non-catholiques ont un statut spécial dans le mouvement syndical catholique. Ils peuvent être admis dans un syndicat comme membres-adjoints, et ne sont éligibles à aucune charge de l'Exécutif. Ils jouissent des avantages professionnels qu'offre le syndicat, et doivent se conformer aux clauses spéciales qui les concernent dans la constitution. Nos umôniers et les autorités ecclésiastiques sont au courant de tout cela, et ils ont approuvé cette ma-

(Suite à la page 9, le colonne)

L'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin clôture une brillante session

S. E. Mgr F.-Z. Decelles préside.— Nombreux dignitaires laïques et ecclésiastiques.— Magnifique travail de l'hon. juge Thibaudeau-Rinfret.— Le R. Gerald-B. Phelan et l'Association de Philosophie Catholico-Américaine. — Au cours de la séance de l'après-midi, présidée par le R. P. Hébert, des travaux sont présentés par M. l'abbé Arthur Douville et M. l'abbé Joseph Ferland.

A L'UNIVERSITE LAVAL

L'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin a clôturé, hier soir, avec un cachet de belle solennité, sa huitième session.

Rien n'a manqué d'ailleurs pour faire de cet événement intellectuel une manifestation grandiose. A Son Excellence Monseigneur Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, qui présidait, s'étaient joints plusieurs dignitaires ecclésiastiques, un nombreux clergé en même temps que les représentants autorisés de bon nombre d'ordres religieux.

Tous ceux qui, chez nous, aiment entendre parler philosophie par des compétences ont été servis à souhait.

Hier après-midi, M. l'abbé Arthur Douville, D.Ph., D.Th., D.D.C., supérieur de l'Ecole Apostolique Notre-Dame, et M. l'abbé Joseph Ferland, D.Ph., D.Th., professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université Laval, ont tour à tour captivé leur auditoire.

Le premier a parlé avec une éloquente précision "Du cardinal Lépicier et de son oeuvre théologique"; cependant que le second présentait un lumineux travail sur "Le prix d'une vie".

En fin de séance, le président d'honneur, le Très Révérend Père Joseph Hébert, O.M.I., D.Ph., D.Th., recteur de l'Université d'Ottawa, adressa la parole.

Aux côtés du président d'honneur, le Très Révérend Père Joseph Hébert, O.M.I., on remarquait : S. Ex. Mgr F.-Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe; Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G.H., président de l'Académie; Mgr Wilfrid Lebon, P.D., MM. les chanoines Arthur Robert, Cyrille Gagnon et Arthur Gaudrault, MM. les abbés Joseph Ferland, Arthur Douville, Ernest Lemieux, Henri Grenier, Paul Mayrand, les RR. Pères Georges Simard et Henri Maile, O.M.I., Ceslas Forest et Benoit Mailloux, O.P., Auguste Ferland, P.S.S., MM. Jean Lechevalier, Antonio Langlais, etc., les élèves du Grand Séminaire, les scholastiques de l'Alverne et les séminaristes eudistes.

Les deux conférenciers furent présentés par Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G.H., qui en fit un bel éloge.

Nos lecteurs trouveront ailleurs, de substantiels résumés de ces allocutions.

SEANCE DU SOIR

La séance du soir fut particulièrement brillante. Elle s'ouvrit à huit heures sous la présidence d'honneur de Monseigneur Fabien-Zoël Decelles, évêque de St-Hyacinthe.

L'honorable juge Thibaudeau-Rinfret qui avait accepté de traiter le sujet suivant : "Le Droit civil de la Province de Québec et le Droit naturel, tel que compris par saint Thomas", fut dans l'impossibilité de se rendre à cette séance. C'est le Révérend Père Georges Simard, O.M.I., D.Th., D.Ph., de l'Université d'Ottawa, qui donna lecture de cet intéressant travail dont on trouvera ailleurs

(Suite de la page 6)

M. J. Auger à l'"Unité Nationale"

"Jeux de mots et reparties d'hommes politiques." — M. H.-P. Hould présente le conférencier. —Autres allocutions.

A LIMOILOU

L'Unité Nationale de Limoilou a inauguré, hier soir, ses activités pour l'année 1937-1938. Les membres ont alors eu l'avantage d'entendre une causerie par M. Jacques Auger, secrétaire de M. J.-E. Laforce, sous-ministre de la colonisation et fils de l'hon. Henri-L. Auger. M. Auger avait intitulé sa causerie : jeux de mots et reparties d'hommes politiques.

La réunion était sous la présidence de M. H.-P. Hould. Aux premiers rangs de l'assistance, on pouvait remarquer M. Hubert Simard, échevin; M. J.-A. Gosselin, président de l'Union National Duplessis de Saint-Roch; M. Charles Lemire, président de l'Union Nationale Duplessis de Limoilou; M. Emile Simard, de la Commission scolaire; M. Philippe Ferland, a-

(Suite à la page 9, le colonne)

Conférence

Grand'Mère, 15 (D.N.C.).—Sous le titre "Nos mots et nos maux", M. l'abbé Etienne Blanchard, l'apôtre du Bon Parler français bien connu de Montréal, donnera, ici, lundi soir prochain, sous les auspices des Chevaliers de Colomb de Grand'Mère, une intéressante conférence publique.

Cette conférence aura lieu dans la grande salle du Collège. On anticipe une nombreuse assistance.

Importante réunion du Club Auto

On rappellera au gouvernement qu'il a promis de réduire le coût des licences d'auto. — Amendements suggérés.

LA CIRCULATION

Au cours d'une assemblée qu'ils ont eue hier après-midi, sous la présidence de M. Auguste Pion les directeurs du "Club Automobile" ont décidé de rappeler au gouvernement qu'il a promis de réduire le coût des licences d'automobile. Une résolution dans ce sens sera adressée au premier ministre. On invitera le gouvernement à suivre l'exemple de l'administration ontarienne qui a réduit le prix des licences de telle sorte que pour les voitures légères, en Ontario, le coût de la licence est plus que la moitié moindre que dans Québec.

Les directeurs du Club se sont déclarés enchantés de l'installation des signaux lumineux et de

(Suite à la page 9, le colonne)

Vol de bouteilles

Trois jeunes gens doivent comparaitre en cour aujourd'hui même pour répondre à l'accusation d'avoir volé une quantité assez considérable de bouteilles vides de bière. Ils ont été arrêtés sur les quais de la Canada Steamships hier soir, par les constables Stapleton et Cunningham, du poste No 5. Les prévenus auraient ainsi volé environ sept douzaines de bouteilles vides, évaluées à 40 cents la douzaine.

Un nouveau terme à Me J.-B. Dionne

Comme président de la Société St-Jean-Baptiste de Beauport. — Tous les autres officiers élus à l'unanimité.

REUNION LE 17

Beauport, 15 (D.N.C.). — A l'unanimité des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Beauport, M. J.-B. Dionne, avocat, a été réélu à la présidence, hier soir, au cours de l'assemblée générale qui fut tenu en l'école Légaré.

M. Dionne occupe la présidence depuis la fondation de cette active société nationale. Comme président adjoint, l'assemblée a élu à l'unanimité également M. le maire J.-Alb. Chrétien, qui occupait la charge de conseiller. Elle a, en outre, amendé les règlements de la société, afin de doter cette dernière d'un secrétaire archiviste consultant. Cette nouvelle charge a été confiée à M. Philéas Grenier, qui, depuis la fondation se dévouait comme secrétaire-archiviste. A cause de ses occupations nombreuses, M. Grenier ne pouvait accepter une réélection, cette

(Suite à la page 9, 2e col.)

Les instituteurs

M. l'abbé Henri Laberge, visiteur ecclésiastique pour la commission scolaire de Québec, sera l'hôte d'honneur, ce soir, à la réunion du Cercle des Instituteurs à l'Ecole Normale Laval. M. J.-Paul Lavoie, professeur à l'Ecole Morrissette, sera le conférencier à cette assemblée des membres du personnel enseignant.

Aujourd'hui

ASSEMBLEE OUVRIERE. — Ce soir, à la salle Devarennes, 55 1-2 rue Dorchester, il y aura une réunion à laquelle sont spécialement convoqués les sans-travail.

Des orateurs y dévoileront les raisons qui, à leur sens, retardent ou paralysent l'exécution de travaux publics qui permettraient à beaucoup de travailleurs de gagner honorablement leur vie, et de se mettre en mesure de passer, sans que eux et leurs familles souffrent trop, la saison rigoureuse qui commence.

LES INSTITUTEURS. — Ce soir, à l'Ecole Normale [illegible], chemin Ste-Foy, à 8 heures, réunion de tous les instituteurs séculiers de la ville de Québec. Le conférencier sera M. J.-P. Lavoie, professeur à l'Ecole Morisset. Invité d'honneur : M. l'abbé Henri Laberge, visiteur ecclésiastique pour la Commission des Ecoles Catholiques de Québec.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur : Jules DORION

VENDREDI, 15 OCTOBRE

Les devoirs des employés

Trois vertus à pratiquer : l'honnêteté, la moralité et la prévoyance.

Bien que l'influence de l'argent soit excessive en régime capitaliste, par suite des abus dont nous sommes chaque jour témoin et que l'"Action Catholique", à la suite du Pape et des évêques, dénonce autrement que pour la frime, le Prolétariat ne manque pas d'avoir ses torts.

Capital et Travail sont responsables de leurs propres malheurs, parce que leur émancipation vis-à-vis la morale chrétienne les a rendus de moins en moins sociables.

Sans doute, l'apport de chacun à l'établissement d'une société nouvelle plus chrétienne et plus généralement hospitalière doit être proportionné aux moyens dont il dispose; sans doute il est équitable et logique de demander plus à ceux qui ont beaucoup et moins à ceux qui possèdent peu. Mais on se préparerait d'amères déceptions, si on ne cherchait à rechristianiser que les capitalistes. C'est toute une société déchristianisée qu'il faut rechristianiser.

Voilà pourquoi l'Eglise adresse sa doctrine sociale aux employés comme aux employeurs.

Dans son sermon du 3 octobre, S. Ex. Mgr Decelles a suivi la tradition catholique, en disant aux ouvriers (en général) ce qu'on leur reproche principalement et avec raison : la malhonnêteté, la tolérance du libertinage et l'imprévoyance.

* * *

Il faut bien le reconnaître, la malhonnêteté des dictateurs de l'économie a trop souvent son pendant chez les humbles. Qui contesterait sérieusement cette parole de Mgr Decelles :

"Des employés malhonnêtes, il y en a malheureusement, car il y a cent façons de voler l'employeur, surtout s'il est le gouvernement ou la municipalité. Or, ce n'est pas parce que l'employeur est riche que l'ouvrier aura le droit d'être malhonnête. Et si l'employeur lui-même était malhonnête, cela ne serait pas non plus une raison pour que l'employé puisse le voler. De l'autre côté, chacun portera ses responsabilités".

Nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher ce texte d'une opinion que nous exprimait récemment un laïque sincèrement ami du peuple et bien placé pour l'observer : "Si vous réussissez à faire de nos compatriotes un peuple plus honnête que les autres, vous assurerez son triomphe économique".

Si notre peuple n'est pas assez honnête pour réussir, mieux vaut le lui dire clairement, afin qu'il se corrige d'un défaut très nuisible à son progrès général. On prêche avec raison l'entr'aide aux Canadiens français; mais le défaut d'honnêteté ne serait-il pas un peu la pierre d'achoppement de nos campagnes d'entr'aide nationale ? Pensons-y un peu.

* * *

Mgr Decelles a aussi parlé de libertinage.

"On accuse encore les ouvriers", dit-il, 'de tolérer le libertinage dans les usines. Et nous savons des cas où des jeunes filles qui veulent rester bonnes et honnêtes, sont ridiculisées par leurs compagnes, qui se chargent même de les "déniaiser" au besoin. Et nous savons des cas aussi où, si un ouvrier veut se révolter contre cet état de choses, c'est sa position qui est en jeu. C'est effroyable, dit le Pape lui-même, quand l'on songe aux dangers auxquels les jeunes filles sont exposées parfois !"

Evidemment, le libertinage est encore loin d'avoir gangrené toute notre classe ouvrière. Nous pouvons même dire que la grande majorité de nos travailleurs se conduisent correctement. Mais il est incontestable que le vice prend des proportions grandissantes dans les usines modernes où les deux sexes se coudoient dans des conditions pas toujours conformes aux exigences de la morale. Comme le dit l'éminent prédicateur, on tolère trop le libertinage là où il sévit. Quand aux "déniaiseuses" et aux "déniaiseurs", les ouvriers catholiques devraient mettre fin à leur travail diabolique.

* * *

L'imprévoyance est un défaut de notre siècle. Mais les ouvriers, que leur pauvreté astreint à une préparation prudente de leur avenir, sont doublement tenus à la prévoyance. Chez eux, l'insouciance quant au lendemain est une faute d'autant plus grave qu'elle prépare des souffrances pénibles pour eux-mêmes et pour tous les leurs.

Si les riches commettent l'injustice de refuser des salaires facilitant l'épargne, les pauvres commettent eux aussi une faute en ne vivant pas selon leurs moyens.

"L'imprévoyance" dit Mgr Dec elles, "est un autre défaut dont on accuse nos ouvriers ; et malheureusement, c'est trop vrai. C'est le plus petit nombre qui économise. Et lorsqu'on fait reproche à un ouvrier de trop dépenser, de gaspiller, il nous fait souvent la réponse qu'il a le droit comme les riches de vivre. Ce sont là des principes dangereux. L'ouvrier a des obligations qu'il veut rencontrer plus difficilement que les riches, mais il doit les rencontrer quand même : la subsistance de sa famille, le paiement des dettes, etc."

Si l'ouvrier ne tient pas compte de ces inéluctables réalités, c'est la faillite individuelle qui l'attend, et la faillite sociale ne suffirait pas à le sauver.

Plus d'une fois, pour notre part, nous avons protesté contre le loyer trop élevé de l'argent, qui diminue forcément la part de la production destinée à la rémunération du Travail.

Comme l'a dit Léon XIII et répété Pie XI, il existe en ce monde une misère imméritée qu'il faudrait effacer. Cette misère, qui n'est pas voulue par Dieu, mais par les hommes, la société doit s'appliquer à la supprimer le plus tôt possible.

Mais en attendant une organisation sociale plus chrétienne et plus humaine, les pauvres ont encore intérêt à vivre selon leurs moyens et à épargner pour leur vieillesse une partie de leur revenus même modestes. L'expérience contraire a été partout et toujours fort malheureuse.

Eugène L'HEREUX

P.-S. — Nous n'avons pas contrôlé personnellement l'exactitude des textes cités ci-dessus, mais nous les croyons exacts.

Petites Notes

Une oeuvre qui reste nécessaire

On aurait tort de penser que l'Association des Aveubles de Québec a perdu sa raison d'être depuis l'institution de la pension aux aveugles.

Il faut noter que seuls peuvent obtenir des pensions les aveugles de quarante ans ou plus. Or, beaucoup d'aveugles au-dessous de cet âge sont pauvres et ne peuvent subvenir à leurs propres besoins.

La nécessité se fait donc encore sentir de secourir cette classe sympathique entre toutes : les aveugles. La nouvelle loi aura pour résultat de limiter un peu le nombre des aveugles à secourir, de sorte que l'Association pourra désormais accomplir son programme plus complètement que dans le passé; mais il reste encore beaucoup à faire pour empêcher les aveugles de souffrir démesurément de leur pénible infirmité.

Un autre service que rend l'Association, c'est la prévention de la cécité complète chez un grand nombre de personne — des jeunes surtout — qui souffrent de la vue et qui, sans l'heureuse intervention de l'Association, auraient toutes les chances de devenir complètement aveugles. De ce côté encore, l'oeuvre à accomplir est encore très appréciable.

En conséquence, nous croyons que, cette année comme dans le passé, on se montrera généreux pour la belle oeuvre des aveugles.

Même après avoir donné largement aux dames qui s'intéressent au sort de nos aveugles pauvres, on devra rester convaincu que les aveugles ne sont pas encore les heureux de ce monde.

E. L.

L'assurance

Nos remerciements aux Editions "Assurance", Enrg. pour l'envoi d'un livre contenant la Loi des Assurances de Québec, la Loi des Compagnies de Fidéicommis et plusieurs autres lois d'assurance.

Cette compilation est très utile aux hommes qui s'occupent d'assurance par profession ou occasionnellement.

De la préface rédigée par un avocat versé dans les questions d'assurance, M. Alfred Savard, nous extrayons le paragraphe suivant : "Le travail de compilation des lois de l'assurance de la province de Québec préparé par les Editions 'Assurance" Enrg. sera d'une grande utilité aux avocats, non seulement de la province de Québec, mais à ceux de tout le pays, en ce qu'il facilitera leurs études de législation comparée. Cette compilation est très complète et contient toutes les lois qui régissent l'assurance; Elle permettra en même temps aux compagnies d'assurance de rédiger leurs contrats de manière à les rendre en tout conformes aux lois de la province de Québec."

La question des assurances est très importante. Il importe qu'elle soit l'objet d'étude précise de la part de tous ceux qu'elle concerne. C'est pourquoi nous recommandons la brochure des Editions "Assurance" Enrg.

E. L.

"Anéantissons la 5e colonne !"

Tel est le mot d'ordre que la SOLIDARIDAD OBRERA (Solidarité ouvrière) lançait dans son numéro du 12 septembre dernier. Sous le nom de 5e colonne, le journal marxiste désigne l'énorme masse des Espagnols qui sont restés dans la zone rouge à leur corps défendant et qui attendent avec impatience que sonne, avec la victoire de Franco, l'heure de la libération.

Et ce journal communiste écrivait avec autant de cynisme que de franchise cet aveu formidable: "Quatre-vingt-dix pour cent de la population n'attend que l'occasion de se proclamer fasciste. Or cela fait trop de monde pour qu'on le mette en prison".

Pourquoi chercher ailleurs, cher Dr Bethume, une réfutation de votre thèse ? Si les Espagnols étaient si bien sous le régime rouge, 90 pour cent de la population ne désirerait point la libération franquiste. Cet aveu d'un journal très gouvernemental "rouge" tranche la question.

L.-P. R.

Chantage communiste

Les nations européennes s'émeuvent de nouveau. On dirait que la victoire de Franco les aiguillonne.

L'Angleterre et la France multiplient les démarches et les menaces afin de forcer l'Italie à retirer ses volontaires d'Espagne. Ces efforts nous rappellent une déclaration que Largo Cabellero donnait à un correspondant du MATIN, il y a une quinzaine à peine.

"Si la Société des Nations refuse d'agir en faveur de l'Espagne rouge, disait l'ancien premier ministre espagnol, en employant la force s'il le faut, nous demanderons aux deux Internationales de prendre dans leurs pays respectifs les mesures d'une action directe qui pourra contraindre les gouvernements démocratiques à entrer en lutte contre le fascisme."

On ne peut plus expressément menacer la France d'une guerre civile déchaînée par les communistes si elle n'ouvre ses frontières sur l'Espagne rouge. Est-ce pour répondre à cette tentative de chantage que le gouvernement Chautemps-Blum insiste tant pour intimider Mussolini ?

L.-P. R.

14 octobre 1694

LES EXPLOITS D'IBERVILLE A LA BAIE D'HUDSON

L'un des plus héroïques aventuriers du Canada, d'Iberville, partit en 1694 pour chasser du nord les Anglais qui étaient en train de s'y établir solidement. Des expéditions précédentes avaient tenté d'accomplir ce travail, mais les Anglais avaient réussi à conserver le fort Nelson. A la tête de trois vaisseaux de guerre, d'Iberville se promit bien de mettre fin au commerce fructueux que la compagnie de Baie d'Hudson pratiquait depuis longtemps dans les environs. Lorsque l'expédition tourna ses batteries vers les palissades de bois du fort Nelson, la garnison ne songea pas à résister longtemps. Le 1 octobre elle se rendit. Durant deux ans les Français gardèrent le contrôle de la région. Mais les Anglais reprirent le fort et d'Iberville les chassa de nouveau au cours d'une autre expédition. Durant presque toute sa carrière d'Iberville dut lutter contre l'Angleterre dans la région de la Baie d'Hudson. Ses exploits tiennent du prodige. Ils n'ont d'égal que l'acharnement avec lequel la grande ennemie de la France, consciente de la richesse incalculable du pays, tenait à conquérir l'extrême nord de l'Amérique et ses luxueuses fourrures.

Québec laissera-t-il commémorer le 20e anniversaire d'un gouvernement érigé sur 25 millions de vies humaines?

Les amis "canadiens" de l'Union soviétique sanguinaire préparent une assemblée, un banquet et prélèvent une souscription.— Siège social à Montréal.— Le Procureur-Général ne manquera pas d'appliquer la loi anticommuniste provinciale.— Répercutons le cri d'alarme.— Une joie que l'inhumain Staline ne doit pas goûter.

Nous en apprenons une bonne : des amis de l'U.R.S.S. veulent célébrer, au Canada, vraisemblablement à Montréal, et de façon grandiose, le vingtième anniversaire de la révolution communiste russe.

Oui, c'est bien ça.

On nous fait parvenir une circulaire luxueuse qui a pour titre : "Souhaits du Canada à l'Union soviétique ". L'auteur prétend résumer le bilan du travail accompli dans une page qui contient autant de mensonges éhontés que de paragraphes. Puis, on énumère la série des pays qui organisent un hommage à l'U.R.S.S. Tout cela pour annoncer que le Canada doit faire sa part.

Un "Comité canadien de la Société des Amis de l'Union Soviétique" a donc été formé qui prélèvera une souscription limitée à $2,500., afin d'organiser une commémoration et donner un cadeau à cet assoiffé de sang qu'est Staline.

Le programme de la célébration comporte " une grande assemblée de ralliement, où des orateurs éminents feront un exposé rétrospectif de la Russie d'avant 1917 et depuis". Le programme comporte encore "un banquet le 7 novembre avec le concours d'artistes éminents et un discours traitant du Troisième Plan Quinquennal".

Voilà ce que l'on se propose.

La loi dite du "cadenas" permet au Procureur-Général d'empêcher la tenue de ces deux réunions où l'on exaltera évidemment, les soi-disant mérites d'une révolution communiste. Aucune autre assemblée ne pourra jamais avoir un caractère plus ouvertement communiste.

L'organisation de ces fêtes est une provocation au Procureur-Général de cette province.

A notre sens, la loi Duplessis défend la tenue d'un Comité de cette nature. La Société des Amis de l'Union Soviétique est un groupement international rouge dont la présence est malheureusement tolérée au Canada, mais à laquelle la loi provinciale interdit cependant d'avoir son siège social chez nous, à 706a, Edifice Mayor, 1449, rue St-Alexandre, à Montréal.

Faut-il ajouter que toute tolérance en faveur de la commémoration projetée serait une insulte au bon sens et à la civilisation dont nous nous réclamons ?

Qu'on y songe bien. Il s'agit de féliciter l'U.R.S.S., parce qu'en moins de 20 ans, elle a causé directement ou indirectement la mort de 25 millions d'hommes. Elle a fait de la Russie, de l'avis même des communistes notoires, un véritable enfer d'où Dieu et la liberté sont chassés. Souhaits du Canada à l'Union soviétique athée ? Y pensons-nous ?

Il faut que nous ressentions cette insulte et que l'autorité civile donne le ton en interdisant l'assemblée et le banquet projetés. Que les Amis du sanguinaire Staline aillent chanter ailleurs les louanges de cet ogre dont les victimes ne se comptent plus.

Et nous qui avons reçu une invitation à souscrire, gardons-nous bien de donner un sou. Jetons le cri d'alarme autour de nous. Si jamais, entre deux exécutions, l'inhumain Staline se vante d'avoir été l'objet d'une commémoration publique dans la catholique province de Québec, il ne faut pas que ce soit de notre faute.

Ennemis de la persécution communiste, montrons-nous aussi actifs, aussi bien organisés et aussi vigilants que les amis du gouvernement persécuteur !

Louis-Philippe ROY.

L'Oeuvre des Terrains de jeux

Une vaste piscine pour la partie haute de la ville

—La partie haute de la ville est-elle aussi bien traitée que la partie basse par l'Oeuvre des Terrains de Jeux, demandions-nous encore à M. l'abbé Cloutier.

—Vous conviendrez qu'il y a moins d'enfants dans les quartiers résidentiels et que les cours sont plus grandes, mieux aérées et mieux éclairées. D'ailleurs plus d'enfants vont à la campagne. Le danger physique de la rue est moins grand. Ce n'est pas à dire que l'Oeuvre ait pour autant négligé la partie haute. Je crois pouvoir vous démontrer que nous nous sommes préoccupés constamment du sort de ces enfants. Si nous avions eu autant de facilité pour leur trouver des terrains de jeux, nous aurions fait davantage.

—Je n'ignore point les difficultés que vous avez eues pour obtenir certains terrains. Je sais aussi que vous êtes encore en pourparlers pour obtenir des améliorations.

—Nous aurons probablement une somme de $25,000., pour construire et aménager une piscine à eau profonde à la haute ville. Où la placer ? C'est tout un problème. Il nous a semblé que le meilleur endroit serait dans le voisinage immédiat du terrain de jeux des Plaines. Au nom de l'Oeuvre, M. le Dr Paul-V. Marceau a écrit à Sir Georges Garneau, président de la Commission des Champs de Batailles Nationaux, pour lui demander une lisière du côté ouest du Terrain de Jeux. Nous espérons que la commission consentira ce nouveau sacrifice dans l'intérêt général.

—Vous ne croyez pas que l'esthétique du Parc en serait brisé ?

—Du tout. Vous avez visité nos piscines du Parc Victoria. De telles constructions n'embellissent-elles pas les endroits où elles se dressent. Une piscine dans le voisinage de notre Terrain des plaines compléterait l'harmonie paysagiste de ce coin du Parc.

—Pour quelles raisons précises tenez-vous à la construction d'une piscine dans la partie haute de la ville ?

—Pour faciliter aux enfants et même aux grandes personnes le très sanitaire exercice du bain au grand air. Actuellement, enfants et grandes personnes descendent sur la plage du Foulon. Loin de moi d'insinuer que la plage est mal tenue. Vous conviendrez tout de même, qu'il s'agit d'une plage publique où enfants, jeunes gens et jeunes filles se baignent et s'amusent dans une promiscuité parfois dangereuse. Si nous avions une baignoire sous le contrôle de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, nous y retiendrions les enfants surtout, mais aussi beaucoup de grandes personnes. Car, je me permets de le répéter: de 5 heures à 10 heures, les adultes sont admis à nos piscines. Nous mettons à la disposition des baigneurs des cabines individuelles confortables et hygiéniques.

—Il suffit d'un peu de réflexion pour admettre qu'en construisant une piscine, vous feriez oeuvre de protection physique et morale... Le point difficile est de trouver cet endroit. Si la Commission des Champs de Batailles ne consent point à vous accomoder...

—Jusqu'ici, Sir Georges Garneau et ses collègues de la Commission ont été d'une générosité et d'une bienveillance que l'Oeuvre des Terrains de Jeux apprécie à leur valeur. Nous avons demandé encore une faveur avec confiance. Les commissaires peuvent avoir de bonnes raisons de ne pas accéder à notre demande... mais quelque chose me dit que nous l'emporterons. En tout cas, nous nous proposons d'insister le plus respectueusement possible, mais avec persévérance.

—Quels sont les autres terrains sous la juridiction de votre oeuvre, dans la partie haute de la ville ?

—Il y a la place Berthelot dont nous regrettons tant l'exiguité; puis le petit parc de Salaberry, objet de nos convoitises et dont je ne parlerai pas davantage pour le moment. Mais je mentionne avec fierté l'Esplanade. M. Cadorette vous vantait tout à l'heure, la transformation de ce coin de la ville. Tous ceux qui passent par là nous disent leur admiration. Personne n'oserait soutenir que ce coin y a perdu en esthétique, en devenant un terrain de jeux. Quand tous les travaux y seront terminés, quand nos plantations d'arbres et d'arbustes seront faites, l'Esplanade sera un des beaux coins de Québec.

—Cette transformation démontre bien qu'il est possible d'embellir considérablement notre ville, sans en briser le cachet historique. Que de travaux publics auraient pu être entrepris et menés à bonne fin avec l'argent du chômage, au lieu de le distribuer en secours directs... Mais le grand mal, c'est qu'on n'a pas prévu la persistance de la crise. On espérait que l'équilibre se rétablirait dans deux ans au plus. En somme, nous aurions mauvaise grâce d'en tenir nos gouvernements responsables, quand chacun de nous a fait la même erreur de pronostic.

—C'est un terrain où je me refuse à suivre le journaliste. Pour sa part, l'Oeuvre des Terrains de Jeux a fait l'impossible pour arracher quelques tranches substantielles des argents du chômage. Nous y sommes allés avec d'autant plus d'appétit et de ferveur qu'il n'en coûtait rien à la ville et que les travaux devaient s'exécuter sous la surveillance et la direction de l'Ingénieur de la Cité. Nos administrateurs municipaux ont compris les avantages de notre politique et nous ont secondé dans la mesure du possible. Notre oeuvre n'est pas encore terminée; mais si nous obtenons la somme additionnelle demandée, nous pourrons parachever d'importants travaux. Ce sera le mérite de nos gouvernements fédéral et provincial d'avoir assumé le coût de ces améliorations si importantes, au point de vue social et moral. Inutile d'ajouter que le budget de l'Oeuvre ne s'alimente en aucune façon de ces argents de chômage. Elle vit aujourd'hui comme hier de la charité des corps publics, associations, individus.

—Il me reste à vous remercier de votre amabilité et à vous souhaiter le succès attendu. S'il vous arrive d'avoir besoin de notre humble concours, ne vous gênez point.

—Comptez me revoir.

—Au plaisir...

Louis-Philippe ROY.

CHRONIQUE SYNDICALE

"Il n'y a pas d'argent à faire là."

La journée syndicale de Sherbrooke, dimanche dernier, a remporté un très vif succès. Elle a fait beaucoup de bien non seulement aux syndiqués catholiques, mais encore aux ouvriers non syndiqués qui l'ont suivie, et elle a provoqué un nouveau courant de sympathie en faveur du mouvement syndical catholique, chez un bon nombre de professionnels.

Elle a aussi été l'occasion d'une déclaration importante de la part de l'hon. Johnny Bourque, ministre des Travaux Publics de cette province. D'après "La Tribune", de Sherbrooke, le ministre a déclaré au banquet de dimanche midi : "Le gouvernement est très bien disposé envers les Syndicats, plus qu'il ne l'était il y a douze mois."

Très bien et tant mieux. Ce sont les événements eux-mêmes qui feront comprendre la valeur de cette déclaration. Mais on peut être assuré que les syndiqués catholiques n'ont pas de partisannerie politique et qu'ils ne demandent qu'à coopérer avec les législateurs.

Nous ne voulons pas, pour le moment, nous arrêter à résumer le travail accompli au cours de la journée syndicale de Sherbrooke. On nous permettra, toutefois, de relever ici une déclaration de M. Bernard Shane, organisateur du C.I.O. à Montréal, déclaration rapportée durant la journée syndicale de Sherbrooke, et publiée dans les journaux. A un officier des Syndicats Catholiques qui causait avec lui de l'industrie textile, et de l'organisation des ouvriers de cette industrie, M. Shane fit remarquer que l'Internationale ne s'intéressait pas aux ouvriers du textile "parce qu'il n'y a pas d'argent à faire là".

Nous sommes convaincus qu'un certain nombre de membres des unions internationales regretteront la déclaration de M. Shane, parce que si les unions internationales n'ont ni doctrine ni responsabilité civile, elles n'en comptent pas moins dans leurs rangs, comme nous l'avons déjà dit, des ouvriers qui, pris individuellement, sont des gens respectables.

Et puis, pouvait-on faire un plus bel éloge des officiers des Syndicats Nationaux Catholiques ? Ils se sont occupés des ouvriers du textile, et il n'y avait 'pas d'argent à faire là". On comprendra sans doute une fois de plus que le mouvement syndical catholique, avant de chercher à 'faire de l'argent", cherche à faire du bien à la classe des travailleurs.

Gérard Picard.

Qu'est-ce que le cancer ?

LUTTE ENTREPRISE CONTRE LE GRAND FLEAU AU MOYEN DE L'EDUCATION-CAMPAGNE DIRIGEE CONTRE L'IGNORANCE, LA PEUR ET LA NEGLIGENCE, par J.-W.S. McCullough, M.D., D.P.H. Secrétaire du Comité du Cancer, Ligue de Santé du Canada.

Le cancer est une maladie caractérisée par un désordre dans les cellules de l'organisme. Chacun sait que le corps humain est formé de millions de cellules. Chacune de ces cellules est extrêmement petite. Une cellule, grossie 500 fois, aurait à peu près la dimension d'un tête d'épingle.

Chacune de ces cellules, quelque petite qu'elle soit, est un être vivant. Elle se compose d'une substance semi-solide, d'une membrane d'enveloppe et d'un noyau situé au centre. Le noyau en est la partie la plus importante. Chaque cellule est douée de mouvement; elle prend sa nourriture des tissus avoisinants; elle respire. Ce qui est encore plus remarquable, chacune de ces centaines de millions de cellules peut se reproduire.

La reproduction des cellules se fait par division. La division de la cellule commence dans le noyau. Le noyau se divise en deux, et, dans l'espace de trois à douze heures, la cellule se divise complètement. Au cours de leur vie individuelle les cellules ainsi divisées viennent à maturité. Arrivées à ce stade, elles se divisent à leur tour tout comme celles qui les ont formées elles-mêmes. Quelle est la raison de cette division cellulaire ? La raison, c'est la croissance. C'est par la division de leurs cellules que les différents organes du corps se développent et augmentent de volume. C'est ainsi que se fait la croissance des os et des dents, de la peau et du cerveau, du coeur, des nerfs et de toutes les parties du corps.

Le début du cancer est constitué par une seule cellule. Au commencement, cette cellule semble exactement semblable aux cellules normales que nous venons de décrire. Seul l'expert peut, avec le microscope, constater la différence entre une cellule cancéreuse et une cellule normale. Tout comme la cellule normale, la cellule cancéreuse se divise pour pourvoir à la croissance. Jusque là, la cellule cancéreuse et la cellule normale sont à peu près semblables. La croissance à laquelle pourvoit la division de la cellule normale est un procédé régulier et contrôlé. Il y a certainement dans l'organisme un pouvoir ordonnateur qui contrôle la division cellulaire ordinaire, la fait commencer en temps opportun, l'arrête quand la division n'est plus nécessaire. Chez les personnes normales, ce pouvoir régulateur se maintient pendant toute la vie.

La croissance de la cellule cancéreuse n'est soumise à aucun contrôle. Sa croissance est désordonnée. La cellule cancéreuse est une sorte de bolchéviste. Au lieu de se diviser comme la cellule normale, en trois ou douze heures, elle peut le faire plusieurs fois dans le même espace de temps. C'est cette division rapide, qui n'est soumise à aucun contrôle qui constitue la principale différence entre la croissance cancéreuse et la croissance normale. Si on pouvait découvrir le levier qui contrôle la croissance cellulaire, nous pourrions peut-être avoir là la solution du problème du cancer. La solution est déjà presque dans les mains de certains chercheurs. Il n'y a pas de doute qu'elle ne soit découverte quelque jour.

Prochain article : "Cause du cancer".

15 octobre 1737

L'ALLUMAGE DES FORGES

Le 15 octobre de cette année marque le deuxième centenaire de la première industrie en Amérique. Les Forges du Saint-Maurice constituent en effet le premier effort d'exploitation industrielle systématiquement tenté en Amérique. Si l'entreprise était considérable, elle avait coûté cher au roi de France qui n'avait cessé de s'y intéresser, d'y envoyer des techniciens et de fournir des capitaux. C'est à l'intendant Hocquart que revint l'honneur de mener à bout l'entreprise. Le roi envoya au pays un maître de forge fameux du nom d'Olivier de Vezin. La forge fut allumée pour la première fois le 15 octobre 1737. Cependant la production fut interrompue, certaines parties de la fonderie s'étant montrées défectueuses. Durant plusieurs mois les Forges du Saint-Maurice demeurèrent inactives. Le 20 août 1738 elles reprirent à fonctionner et les objets qui en sortirent s'affirmèrent de qualité supérieure. Durant 150 ans, cette industrie pionnière fournit au Canada, à la France, puis à l'Angleterre, voire aux envahisseurs américains, une bonne partie des produits de métallurgie dont ils avaient besoin.

SAMEDI Un GRAND JOUR chez PAQUET

Souliers Slater Marque Ardoise

Pour les dames qui aiment le confort

SOULIERS "SLATER" — Les styles les plus nouveaux et teintes les plus en vogue, pour toutes les occasions — Le soulier qui dure longtemps, qui conserve sa forme et procure un confort absolu. Largeurs: AA à E — Pointures: 2½ à 8 .....

$6.00

Bottines Slater Marque Ardoise

Pour hommes et jeunes gens

BOTTINES **SLATER** — avec coussins Dr Reed — semelles simples ou fortes — Largeur EEE. Pointures: 5½ à 11..... **$9.00**

BOTTINES **SLATER** — en chevreau ou veau noir, semelles en cuir — talons de caoutchouc — Largeur E. Pointures: 5½ à 11.....

$7.50

Manteaux

Un grand spécial

Collection magnifique de manteaux superbes, en beaux tweeds unis ou de fantaisie. Une variété de styles comme vous ne pouvez voir nulle part ailleurs — Belle doublure en chamois, chaude et confortable — Très beau choix de teintes, savoir :

Noir, marine, brun, vert, vin, gris uni ou de fantaisie.

Tous richement garnis de fourrures telles que :

Chat sauvage — Lynx — Loup — Renard — Ecureuil naturel ou teint — Mouton de Perse noir ou gris — Martre d'Alaska, Vison, Castor de luxe, etc.

Tailles : 12 à 50

$59.00

L'inédit se manifeste dans nos

Chapeaux pour dames

—Nous faisons de vos rêves des réalités—

Jamais vous n'éprouverez autant de plaisir et de satisfaction qu'en faisant le choix de votre chapeau à même notre immense assortiment — Ils sont nouveaux à l'extrême, car ils nous arrivent à l'instant.

Feutre fourrure — feutre velours — antilope — feutre castor.

Formes jeunes, coquettes et d'un chic consommé.

$3.95 $4.95 $5.95

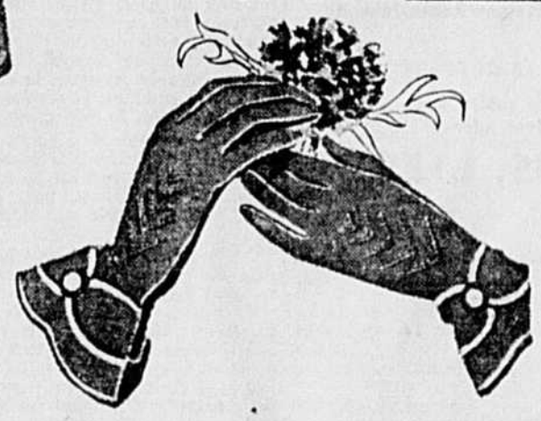

Nouveaux gants d'automne pour dames

Chevreau (kid) glacé, avec fermoir éclair (zip) — En **noir, brun, bleu marine.** Pointures : 5¾ à 7. **$1.95 et $2.25**

Suède français de belle qualité, combiné avec chevreau — Toutes les teintes nouvelles. **$1.95 à $3.95**

Gants en un assortiment on ne peut plus complet — **Noir, bleu marine, brun, blanc, rouge, vert, beige, rouille. 98c., $1.39, $1.59 à $6.25**

PALETOTS D'HIVER

Voyez nos vitrines

Le "SEDAN MONTAGNAC" le paletot aristocratique par excellence

Fait son apparition à un prix exceptionnel, auquel les hommes de profession et les hommes d'affaires qui soignent leur toilette ne pourront pas résister.

Nous avons ces paletots dans les modèles : **Senateur — Amples — Ajustés — Demi-ajustés** — en **gris, bleu, brun, noir** — Tous strictement confectionnés à la main ; doublure en satin le plus pesant.

Tailles : 35 à 48

Il n'y a qu'un seul vrai "SEDAN MONTAGNAC" et n'en achetez aucun à moins d'y voir l'étiquette ci-contre. Le tissu servant à la confection du SEDAN MONTAGNAC est tissé en Ardennes, France, par la fameuse maison Montagne & Fils.

THERE IS ONLY ONE montagnac **$69.50**

Groupe extraordinaire

De Paletots en tissus de haute réputation, savoir : TAYLOR'S ALPINE — TWEEDS ECOSSAIS — ELYSIAN — FLEECE — FRISE — DURO-FLEECE — Tous doublés en satin garanti pour deux saisons — Aussi en plaid écossais tout laine — Texture unie ou de fantaisie.

Nuances : **Bleu, gris, brun, oxford, gris bleu.**

Modèles : **Raglan, Ulster, Senateur, Ajusté.**

Nous avons marqué ces paletots beaucoup plus bas que leur prix ordinaire, afin de vous inciter à acheter de bonne heure.

Tailles : 34 à 48

Soyez ici dès l'ouverture de nos magasins Samedi, et achetez un de ces paletots au prix exceptionnellement spécial . . **$29.50**

BRITISH LOOMED The Duro-Fleece COAT Processed by Neva-Wet

Autres valeurs épatantes

Lorsque PAQUET vous offre, en fait de Paletot, une valeur comme celle-ci, il n'y a pas à hésiter.

Examinez ce groupe et remarquez la supériorité des tissus et leur nouveauté — Coupe élégante — Confection soignée — Tissu tout laine et de très belle qualité — Doublure en satin — entre-doublure chaude.

Modèles : **Raglan — Balmacan — Grenadier.**

Tailles : 34 à 42

$15.00

Elégants

Paletots d'hiver

Confectionnés d'étoffes tout laine, telles que : **Tweed Molleton, Silvertone, Fleece,** etc. — Belle doublure en satin.

Modèles : **Raglan, Balmacan, Ajusté** avec collet de velours, **Grenadier, Ulster, Ulsterette, "Drape".**

Tailles : 34 à 48

Comparez ces paletots avec d'autres se vendant beaucoup plus cher — Voyez la coupe, la qualité et la main-d'oeuvre, et vous admettrez qu'il s'agit d'une offre extraordinaire à notre prix.

$18

Vente à un prix spécial de CHAPEAUX MOUS

Un lot qui nous arrive justement — Duvet de très belle qualité — les styles les plus nouveaux — teintes les plus recherchées, savoir : Gris perle — acier, gris fer, tan, brun — Belle doublure deux tons.

Pointures : 6½ à 7⅜.

PAQUET seul, avec son pouvoir d'achat au comptant, peut vous offrir pareille valeur à :

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE **$2.59**

★ Nous vendons au comptant seulement et l'économie qui en résulte rejaillit sur le prix de nos marchandises.

La Vie Sociale

Samedi, le 16 octobre, en l'église de Notre-Dame des Eboulements, M. le chanoine J.-E. Duchesne, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, bénira le mariage de sa nièce, Mlle Cécile Duchesne avec M. Roméo Tremblay, de Québec.

M. et madame Marius Barbeau, d'Ottawa, passent quelques jours à Québec.

Mesdemoiselles Gisèle Juneau, Raymonde Doyon, Marcelle Clark, Rita et Marguerite Légaré, Isabelle Landry et Gilberte Lortie ont gracieusement mis leur auto à la disposition du comité d'organisation de la Journée de la Pomme. Celles qui voudront bien les suivre dans ce mouvement charitable pourront en aviser mademoiselle Charlotte Savary, chemin Ste-Foy.

Le docteur P.-C. Dagneau et le docteur Jules Gosselin partiront demain en auto pour un voyage de six semaines en Floride.

Le docteur C.-H. Desrochers et mademoiselle Paule Desrochers, de Beauceville, font un bref séjour à Montréal.

Le docteur et madame Guy Fortier sont retournés à Gaspé après avoir été, à Lévis, les invités du docteur et de madame J.-E. Dussault, et à Québec, les invités de madame Arthur Fortier.

Mesdemoiselles Marcelle et Jeannette Pettigrew sont attendues ces jours-ci de New-York où elles ont passé quelque temps.

...TOUX NOCTURNE

DEMONTRE PAR 2 GENERATIONS

Soyez à la page!

Par Marian Martin

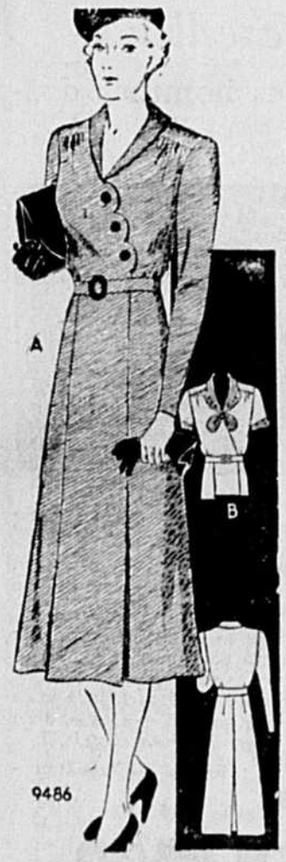

"La toilette peut faire la femme, pourvu que la femme sache faire la toilette appropriée..." voilà ce que Marian Martin nous dit aujourd'hui en nous offrant ce modèle élégant pour les mamans. Si votre grandeur est entre 36 et 48, voici une toilette qui vous plaira et qui est des plus simples à faire.

C'est la toilette d'après-midi par excellence de même que c'est exactement ce qu'il vous faut pour vos petites sorties en soirée. Vous pouvez choisir entre le collet taillé et roulé suivi de boutons et le collet contrastant avec les poignets.

Parfaite dans un laineux léger ou un crêpe rugueux.

Ce style 9486 peut être fourni dans les grandeurs suivantes pour dames seulement: 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48. La confection du numéro 36 demande 3 vgs d'un tissu de 54 pcs.

Le patron se vend 20c. Envoyez ce montant en bon de poste (les timbres ne sont pas acceptés). Adressez votre commande au Service des Patrons de l'"Action Catholique", 3, Blvd Charest, Québec, P. Q., et en même temps que vos nom et adresse, n'oubliez pas de donner le numéro du patron et la grandeur désirée.

A NOTER: Ces patrons étant le produit d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais. La livraison se fait ordinairement dans les 8 jours qui suivent la date de la commande.

Mademoiselle Marguerite Derome passe quelques jours à Montréal, l'invitée de sa soeur, madame René Matte.

M. et madame Roger Bélanger, de Montréal, font un séjour à Québec.

Le docteur L.-P. Legendre et mademoiselle Legendre, de Ste-Croix, sont de passage à Québec.

Mademoiselle Lucie Leduc, de Montréal, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa tante, madame Henri Rinfret.

Mademoiselle Marcédès Mignault est de retour de Notre-Dame du Portage où elle a passé quatre mois.

Mademoiselle Simone Méthot, rue Collins, est de retour d'un voyage de quelques semaines à New-York et Long Beach. Elle y a été l'invitée de mesdemoiselles Mérina et Alice Lamothe.

M. et madame Renaud Mivil-le-Dechêne ont pris leur appartement au Claridge pour l'hiver.

Le docteur et madame Alfred Simard ainsi que mademoiselle Marguerite Simard assisteront, demain, à Beauceville, au mariage de Pocas-Fortin.

Mesdemoiselles Géraldine Rolland et Madeleine Hudon, de Montréal, sont les invitées de mademoiselle Jacqueline Bernier, à la résidence de ses parents, M. et madame Gustave Bernier, rue Turnbull.

Mademoiselle Michèle Dupuis, de Montréal, assistera, samedi, au mariage Audet-Belleau et sera l'invitée de son oncle et de sa tante, M. et madame E.-L. Garneau.

M. et madame Arthur de Pocas, de Montréal, arrivent aujourd'hui à Beauceville où ils assisteront, demain, au mariage de leur fils, Roger, avec mademoiselle Alice Fortin.

Madame Massue Fortier passe quelques jours à Montreal, l'invitée de sa fille, madame B. Zoltvany. Elle assistera samedi, au mariage de mademoiselle Marcelle Dussault avec M. Jean Désy, de Québec.

Madame Paul Painchaud et son fils, Marc, partent aujourd'hui pour St-Jean, P.Q., où ils seront les invités de madame Georges Tassé.

M. et madame J.-H. Paré recevront, demain, à leur appartement du Claridge, en l'honneur de M. et madame Placide Morency, à l'occasion de leur départ pour Montréal où ils résideront désormais.

Le docteur et madame N.-A. Dussault et M. Jean-Paul Dussault passent la fin de semaine à Montréal où ils assisteront, samedi, au mariage Désy-Dussault.

Le lieutenant-colonel Gérard Garneau, d'Ottawa, passera la fin de semaine à Québec et assistera, samedi, au mariage de sa nièce, mademoiselle Françoise Belleau, avec le docteur Jacques Audet, de Rouyn.

St-Romuald

AIDE A L'EGLISE (D.N.C.) — La collecte de l'aide à l'église, pour la semaine finissant le 2 octobre courant a rapporté la somme de $50.17.

FEU YVETTE BELLEAU. — Lundi dernier, le 11, ont eu lieu les funérailles de M. et Mme Charles Belleau, décédée la semaine dernière, à l'âge de 19 ans.

FEU JOSEPH-LUDGER DEMERS.— Lundi, le 11 courant, en l'église paroissiale, a été chanté le service funèbre de Sieur Joseph-Ludger Demers époux de dame Emelie Roberge, décédé le 8 à l'hôpital de Charny, des suites d'un accident dont il avait été victime dans le Bassin de la Chaudière.

Le défunt était âgé de 41 ans et 4 mois. L'inhumation a été faite dans le cimetière de la paroisse.

St-Sauveur

CONFESSIONS. — Demain, samedi il y aura confessions à 3 heures p.m ainsi que le soir immédiatement après l'exercice de la mission des demoiselles.

SERVICE D'UNION DE PRIERES.— A 5 h. 30, demain matin, sera chanté à l'église paroissiale, le service d'Union de Prières de Mme Alfred Mercier.

GRAND'MESSES, DEMAIN. — 5 h 30—Service d'Union de Prières.
6 h. 30 — Messe de la retraite.
7 h. 15 — Service d'Enfant de Marie de Mlle Mathilda Lessard.
8 hrs — Pour Thomas Gaumond, recommandée par son épouse.

Saint-Roch

POURQUOI CHEZ NOUS?

Saint-Roch, l'assistance aux présentes retraites le prouve, n'est pas une paroisse plus mauvaise que les autres. Pourquoi alors concentrer chez elle tout ce qui attire la pire classe de buveurs, de racoleuses et de souteneurs?

Nous espérons que les autorités finiront par ouvrir les yeux et par nous traiter plus loyalement, en orientant ailleurs les déchets dont elles nous encombrent actuellement.

GRAND'MESSES

Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: à 6 heures et à 6. 30 heures, pour les défunts; à 7.15 heures, service de Tiers Ordre de madame F.-A. Fluet; à 8 heures, service d'Union de Prières de M. Charles-Edouard Fortier.

L'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin

(Suite de la page 3)

un substantiel résumé.

Puis le Révérend Gérald B. Phelan, D.Ph., D. Th., professeur à l'Institut des Etudes Médiévales de Toronto, parla, avec une grande maîtrise de "L'Association de Philosophie Catholico-Américaine". On trouvera ci-dessous des résumés de ces importants travaux.

Aux côtés du président d'honneur on remarquait Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G.H., MM. les chanoines Arthur Robert, Cyrille Gagnon, Arthur Gaudrault, J.-A. Chamberland, Ulric Perron, Mgr Wilfrid Lebon, P.D., Mgr François Pelletier, P.A., M. l'abbé Arthur Douville, M. l'abbé Gerald-B. Phelan, M. l'abbé Joseph Ferland, les RR. PP. Oscar Handfield, S.J., Georges Simard, O.M.I., Robert Fortin, S.S.S., Henri Matte, O.M.I., Joseph Hébert, O.M.I., Ceslas Forest, O.P., P. Albert, O.P., J.-P. Dallaire, S.J., Jules Lane, S.J., Alphonse Deguire, S.J., P. Bonaventure, O.F.M., Auguste Ferland, P.S.S., Benoît Mailloux, O.P., l'hon. Cyrille Delage, MM. Léo Pelland, Charles de Koninck, Jacques de Moléon, J.-P.-A. Gravel, Jean Lechevalier, Antonio Langlais.

On trouvera ailleurs des résumés de ces importants travaux.

En fin de la séance, le président d'honneur, Mgr Decelles, adressa la paroles. Voici le texte de son allocution:

S. Ex. Mgr F.-u. DECELLES

On m'a prié, dit Son Excellence, d'accepter la présidence d'honneur de cette 3ème séance de la VIIIe Session de l'Académie Canadienne de St-Thomas d'Aquin.

Je l'ai fait avec plaisir, et d'autant plus volontiers que je savais me rendre, en cela, au désir du très vénéré Cardinal Archevêque de Québec, que je savais aussi par là me conformer à l'attitude de mes honorés Collègues de l'Episcopat, lesquels, à l'exemple du Saint-Siège lui-même, ont béni dès le début et fortement encouragé l'oeuvre de haute doctrine qu'accomplit parmi nous l'Académie Saint-Thomas d'Aquin.

Je dis bien : oeuvre de doctrine. Nous en avons eu une preuve éclatante, ce soir, dans les savantes dissertations de M. le juge Thibaudeau Rinfret et de M. l'abbé Phelan.

Le souci, pour le docte juge, de trouver et de marquer des points de contact et d'harmonie, bien établis, entre notre droit civil et le droit naturel, base nécessaire de toute saine législation, ce souci et cette conscience témoignent, chez lui, d'une forte culture intellectuelle en même temps que d'un sens éclairé et pénétrant de la justice.

Son travail, si hautement inspiré et d'une facture si élégante, fait l'éloge à la fois littéraire et légal de l'auteur. Et il justifie remarquablement tout le bien que l'on pense de l'éminent juriste dont on recherche partout les lumières, et qui est justement considéré comme l'une des plus belles gloires de la magistrature canadienne.

Oserai-je faire observer que, sans le vouloir, par le seul rayonnement de la vérité, l'honorable conférencier éclaire, comme en passant, le fond des multiples problèmes sociaux avec lesquels nous sommes aux prises ? Quand il énonce à propos de la liberté de tous les hommes : "Il en résulte que les libertés individuelles s'affrontent. Cela exige des concessions mutuelles et réciproques des individus, suivant les inspirations supérieures de la justice, pour assurer la prédominance du bien commun et de l'ordre", ne pose-t-il pas le fondement de toutes les oeuvres de coopération que nous avons étudiées dans notre récente Semaine sociale ? C'est un aperçu des services de doctrine que nous procure, dans l'ordre pratique, l'Académie St-Thomas par les études profondes dont elle nous fait bénéficier.

Je remercie l'honorable juge Rinfret d'avoir si pleinement répondu à l'attente de l'auditoire, et je le félicite du très important travail dont il vient d'enrichir les Cahiers de l'Académie.

Je remercie également M. l'abbé Phelan de nous avoir fait connaître, en termes si clairs et avec une grande élévation de pensée, l'Association philosophique dont il a été, je crois, un des présidents, et qui honore singulièrement nos frères catholiques des Etats-Unis. Là aussi le thomisme est en progrès : il groupe des volontés, suscite des efforts, accomplit des oeuvres précieuses pour le triomphe de la vérité.

C'est ce triomphe qu'a en vue l'Académie Canadienne St-Thomas d'Aquin. Je me réjouis de ce que cette société ait atteint sa VIIIe Session, et qu'elle ait pu mettre au jour, sur des sujets très variés, des travaux de première valeur.

Ses publications qui nous parviennent régulièrement, et qui forment déjà une série très imposante, le prouvent. Par la gravité des questions philosophiques et théologiques qui y sont traitées; par le désir qui y éclate d'approfondir davantage ces matières si importantes où les problèmes les plus élevés sont en jeu ; par l'utilité soit théorique, soit pratique, qui en résulte pour l'avancement intellectuel et social de notre peuple, l'Académie St-Thomas joue chez nous un rôle de premier plan, et elle fait rayonner à travers les provinces canadiennes l'oeuvre primordiale de nos Universités dont elle est comme une extension.

Qu'on veuille bien me permettre un souvenir personnel qui date de trente-huit ans. Dans une haute école de Paris où j'étais pensionnaire, nous lisions au réfectoire l'encyclique de Léon XIII à la France, du 8 septembre 1899, sur la formation du clergé. Parlant de l'enseignement de la philosophie, le Pape citait un passage de la lettre *Asterni Patris* où il avait écrit que "la cause des maux qui nous oppriment, comme de ceux qui nous menacent", venait des fausses doctrines de la philosophie moderne et de l'abandon de la métaphysique traditionnelle. J'entendis un murmure de désapprobation de la part de plusieurs confrères, à mon douloureux scandale. Voilà comment de jeunes étudiants accueillaient le rappel d'un avertissement que le même Pape avait donné vingt ans auparavant. Ils ne se gênaient pas de dire que ces directions cesseraient avec l'auguste et vieil Apôtre du thomisme. Les événements allaient bientôt décevoir leur attente.

Ce souvenir, encore vivace, m'incite à croire que notre Académie Canadienne, en contribuant à cultiver parmi nous les méthodes philosophiques préconisées par l'Eglise, remplit une mission non seulement salutaire, mais de tout temps et en tout lieu nécessaire. Je m'associe donc de grand coeur aux Eminentissimes Rouleau et Villeneuve et aux autres nombreux évêques qui lui ont prodigué leurs encouragements et leurs voeux, et je souhaite moi-même que cette institution académique ne cesse de prospérer et de porter d'excellents fruits.

Travail lu par le R. P. Georges Simard, O. M. I.

Etude présentée à l'Académie St-Thomas d'Aquin par l'honorable juge Thibaudeau Rinfret, de la Cour supérieure.

Rapports que l'on découvre entre le droit civil de la province de Québec et le droit naturel tel que compris par saint Thomas.

Le droit est fait pour l'homme; et l'homme est fait pour vivre en société.

La fonction primordiale du droit est d'ordonner l'homme vers sa fin et de le diriger dans ses relations avec la société.

Cette direction sera celle que l'homme doit suivre dans ses rapports avec l'autorité qui préside à l'organisme social et dans ses rapports avec ses semblables. Elle vient à l'homme à la fois de l'autorité divine et de l'autorité humaine. La première est inculquée dans l'âme et la conscience; elle est immuable et universelle. La seconde est exprimée dans la loi ; elle varie suivant les circonstances et la forme des régimes.

De là ces deux grandes divisions du droit : Le droit naturel et le droit positif.

Le fondement du droit naturel, selon S. Thomas, c'est la justice.

Partant du principe que la fonction du droit est d'ordonner l'homme vers son bien et que la tendance naturelle de l'homme est de vivre en société, il suit que le bien de l'homme se confond avec celui de la société et, par conséquent, le bien commun.

Le bien ommun réclame l'existene de l'ordre dans la société. La fonction du droit est de sauvegarder l'ordre : et, pour cela, il doit s'appuyer sur la justice.

Or, dans la pensée de saint Thomas, l'ordre, fondé sur la justice, veut l'égalité.

En théorie, l'homme est un être libre. Mais ce qui est vrai d'un homme est vrai de tous les hommes. Il en résulte que les libertés individuelles s'affrontent. Cela exige des concessions mutuelles et réciproques des individus, suivant les inspirations supérieures de la justice, pour assurer la prédominance du bien commun et de l'ordre. De là cet axiome du langage courant : L'intérêt privé doit céder devant l'intérêt public.

Suivant S. Thomas, les préceptes qui doivent diriger l'homme dans sa poursuite vers l'intérêt public et le bien commun constituent le droit naturel qui, par là, se rattache à la morale générale.

Le droit naturel renferme les principes fondamentaux de la conduite humaine.

Par suite, il n'y a aucune différence de domaine entre la règle morale et la règle juridique. Toutes deux doivent réaliser la justice. Mais entre le droit naturel et le droit positif il existe des différences de caractères et de fonction. Alors que le premier a été placé dans la conscience par l'autorité divine, le second est promulgé par l'autorité humaine. Comme conséquence, les lois naturelles sont universelles et immuables, tandis que les lois positives sont variables, parce qu'elles doivent s'adapter aux conditions particulières à chaque pays.

D'après S. Thomas : "La justice consiste essentiellement à rendre à autrui ce qui lui est dû selon l'égalité". Le rapprochement est facile entre cette doctrine et la célèbre définition contenue dans les Institutes de Justinien : *"Justitia est constans et perpetuus voluntas jus suum cuique tribuere."* Or, l'on ne doit pas perdre de vue que la source première du Code civil est le droit romain, et que le principe que nous retrouvons à la foi dans Justinien et dans S. Thomas est à la base des préceptes édictés par le codificateur canadien.

Aussi, cette conception du rôle de la justice est-elle véritablement le fondement des règles de droit civil du Québec. Une première remarque qui s'impose, c'est l'importance que ce droit accorde à la "bonne foi" dans les actes et dans les transactions — porte ouverte à l'examen de la moralité des contrats. Les articles du code où se manifeste ce souci se retrouvent dans presque chacun de ces chapitres. Le code, pour ainsi dire, est imprégné de cette préoccupation de haute moralité.

De même, le code est-il resté fidèle à la vieille loi morale qui veut que la fraude ou le dol soient une cause de nullité des contrats. Tantôt il se contente d'une simple réticence, comme dans certains contrats d'assurance ; tantôt il va même jusqu'à en accepter la présomption, comme dans les cas où il admet le recours par voie de l'action dite paulienne. Bien plus, le code impose le respect des bonnes moeurs. Il déclare illégale, dans un contrats immoraux; mais nos tribure aux bonnes moeurs ou à l'ordre public. Non seulement le code refuse toute sanction aux contrats imoraux ; mais nos tribunaux se sont arrogé le pouvoir de refuser toute action en justce à ceux qui en étaient les parties. C'est une règle morale érigée par eux en règle juridique.

Dans un autre ordre d'idées, il suffit de mentionner tous les chapitres du code consacrée au mariage et aux obligations qui en naissent : Les droits et les devoirs respectifs des époux ; la filiation ; la puissance paternelle, où la loi positive s'inspire des règles de la moralité et du droit naturel.

On peut glisser également sur les prescriptions relatives au vice de consentement, où apparait la pensée constante de la moralisation du contrat.

Mais on ne saurait trop insister sur la règle fondamentale concernant la responsabilité civile, contenue dans l'article 1053; car il est évident que la notion de la "faute" y vient en droite ligne de l'idée promordiale de la morale.

On pourrait encore poursuivre la parallèle en rappelant des doctrines plus récentes qui, sans pouvoir se baser strictement sur le code, en constituent, pour ainsi dire, des prolongements que nos tribunaux ont cru pouvoir déduire des principes dont le code présumait l'existence. Ainsi : la doctrine de l'enrichissement sans cause et celle de l'abus du droit, qui s'inspirent d'une façon tellement évidente de la théorie de l'égalité préconisée par S. Thomas.

Il faut conclure que les rapports sont très étroits entre le droit naturel, tel que S. Thomas l'a compris, et le droit positif, tel qu'il a trouvé son expression dans le droit civil de la province de Québec.

Résumé du travail donné à l'Académie Canadienne Saint Thomas d'Aquin par le Révérend Gérald-B. Phelan, D. Ph., D. Th.

Supet : L'association de philosophie catholico-américaine.

TRADUCTION

L'association américaine de dée en janvier 1926. L'on sentait depuis plusieurs années aux Etats-Unis le besoin d'une société ou association où les étudiants catholiques pourraient poursuivre leurs études philosophiques. Après consultation des professeurs de philosophie, dans les institutions catholiques du pays, une réunion fut convoquée à l'Université Catholique d'Amérique, Washington, le 5 janvier 1926, et c'est à cette occasion qu'est née l'Association américaine de philosophie catholique. Au cours de cette réunion a été élaborée et adoptée la constitution de la nouvelle association. Puis les officiers furent élus, et l'on discuta plusieurs questions se rapportant au but de l'association.

LA CONSTITUTION

La constitution adoptée à l'assemblée de fondation de l'association contient, entre autres choses, un expose de l'objet et du but de l'Association, de même que les procédures à suivre pour les élections des officiers, du comité exécutif, des clauses relatives au per capita, aux assemblées, et à la publication d'une revue trimestrielle.

SON OBJET

L'objet de l'Association, d'après ses statuts, est le suivant : "Promouvoir les études et les recherches dans le domaine philosophique, en accordant une attention spéciale à la philosophie scholastique. Pour atteindre ce but, l'Association aura des assemblées annuelles, publiera une revue philosophique trimestrielle, accordera des bourses aux étudiants plus particulièrement qualifiés.

LES MEMBRES

Peuvent faire partie de l'Association tous ceux qui s'intéressent à l'étude ou à l'enseignement de la philosophie saine. N'ont droit de vote que les membres qui enseignent la philosophie ou écrivent sur des sujets philosophiques. Les personnes qui s'intéressent à l'expansion de la philosophie, sans l'enseigner ou sans être auteurs, peuvent devenir membre associés. Certains étrangers, dont la valeur et l'autorité sont reconnus peuvent devenir membres correspondants de l'Association.

LES ASSEMBLEES

L'Association a une grande assemblée annuelle durant le temps de Noël. Cette assemblée peut être tenue dans l'une ou l'autre des Universités catholiques des Etats-Unis. L'ordre du jour de cette assemblée est constitué par des communications ou des discussions sur des sujets philosophiques : v. g. la philosophie de la loi. En plus de l'assemblée annuelle, il peut y avoir des assemblées spéciales pour un groupe de philosophes qu'intéresse plus particulièrement l'une ou l'autre partie de la philosophie. Ainsi, un groupe peut s'intéresser plus spécialement à la métaphysique, à la morale, etc. Des groupes peuvent se réunir simultanément dans la même université, mais dans des salles différentes. Pour chaque groupe, il y aura un directeur de la discussion.

PUBLICATIONS

L'Association doit publier chaque année le procès-verbal de l'assemblée annuelle. Ce procès-verbal contiendra le rapport du secrétaire-trésorier, le rapport du secrétaire-trésorier, le rapport du comité exécutif, le rapport des différentes assemblées de l'Association, en même temps que le texte des communications soumises pour amorcer des discussions, le texte des communications des directeurs de discussion, dans chaque groupe, et des rapports sténographiés des discussions qui auront lieu dans chaque groupe.

Le procès-verbal doit aussi contenir la liste des membres de l'association.

L'Association publie aussi une revue trimestrielle intitulée : "La Nouvelle Sholastique". Cette revue contient des articles sur des sujets philosophiques, une étude sur les livres parus, une bibliographie, etc.

PERSPECTIVES

L'Association a été un succès L'effectif de ses membres va croissant. Le travail accompli par l'association s'améliore. C'est une institution florissante, dont l'avenir apparait sous un très beau jour.

(Suite à la page 17, 2e colonne)

Pour accueillir vos amis SERVEZ Coca-Cola

Un cinquantenaire

M. et madame Elzéar Lamonde, de Sillery, ont célébré dernièrement leur cinquantième anniversaire de mariage.
(Turcotte et Gousse)

"ÇA, C'EST LE COMBLE— UNE ECHELLE DANS MON BAS!"

Embarrassée par d'éternelles échelles?
Pas si vous partagez ce secret...

Les échelles sont embarrassantes et ruineuses, mais elles ne doivent pas être si fréquentes. Neufs, les bas sont très élastiques.

Mal lavés, ils perdent leur élasticité et les fils inertes se brisent au moindre effort. Alors les échelles apparaissent.

Donc évitez de frotter avec un savon en barre, et d'employer ceux aux alcalis nuisibles. Adoptez le LUX—qui conserve l'élasticité et réduit les échelles.

LUX Protège l'élasticité des bas

ELLE SOUFFRIT 40 ANS DE CONSTIPATION

"Durant 40 ans, j'ai cherché un remède efficace contre la constipation et ses maux. Finalement, j'essayai le Son Kellogg's ALL-BRAN. Depuis (il y a 10 ans) je n'ai pris aucune médecine. Je suis bien portante et entièrement débarrassée de la constipation." Mme. I. H. Kendig (adresse sur demande).

Empêchez la constipation ordinaire de gâcher votre vie. Vous pouvez la corriger en toute sécurité, sans faire usage de drogues ni de pilules, qui n'ont qu'un effet passager.

Prenez seulement chaque jour deux cuillerées à soupe de Son Kellogg's ALL-BRAN, ou à chaque repas dans les cas obstinés. On le sert comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné dans des mets appétissants. Le Son ALL-BRAN absorbe le double de son poids d'eau et élimine doucement les déchets qui causent les maux de tête, les boutons, la fatigue et les maladies graves.

Les vitamines B du Son ALL-BRAN tonifient l'intestin. Achetez le Son ALL-BRAN chez votre épicier. *Garanti* par Kellogg, à London.

A Ste-Foy

M. et madame Alexandre Robitaille (Claire Blais) mariés en l'église Ste-Foy, le 4 octobre.
(Turcotte et Gousse)

...TOUX NOCTURNE

Enrayée rapidement et une nuit reposante assurée

DEMONTRE PAR 2 GENERATIONS

Amplifiez vos Achats au SYNDICAT

De nouvelles sacoches

à prix spécial--

1.89

Daim, cuir uni ou grenu-

Les formes sont très différentes de ce que vous avez déjà vu et la belle variété de couleurs augmente leur prestige : rouge vin, rouge, vert, brun et noir. Plusieurs montures d'un caractère nouveau, en métal chromé ou fermoir "éclair".

Rez-de-Chaussée, Syndicat

Le joli ESCOMPTE DE 15%

est alloué sur notre stock complet de costumes de laine, deux et trois pièces pour dames, de $4.98 à $24.95.

Pour demain seulement

3e Etage, Syndicat

Chapeaux de feutre de laine,

que nous vendions régulièrement 2.00, offerts au prix de rabais de

1.59

Feutre de laine nuancé et uni, dans le vert, gris, brun et neige. Assortiment complet de grandeurs et formes pour différents âges.

2e Etage, Annexe de la Couronne

Riches Complets,

2 paires de pantalons

Valeurs régulières de 26.50 pour

24.50

Vous apprécierez la qualité de ces worsteds qui ont été choisis tout spécialement parmi ce qu'il y avait de mieux. Plusieurs nuances de gris et de drab ainsi que bleu. Si vous préférez un complet de belle serge bleu marine, nous pouvons vous accommoder au même prix. Devants ordinaires ou croisés au veston.

Tailles : 34 à 50

et pour tous les âges, quel que soit le physique.

2e Etage, Syndicat

MANTEAUX-

d'un chic incroyable, cependant voyez à quel bas prix--

Des valeurs regulières jusqu'à 33.95

29.95

L'occasion est propice pour vous d'acheter un beau manteau tout en économisant 4 dollars. Jolis cols de fourrure, telle que loup, chat sauvage, martre d'Alaska, mouton gris et noir, imitation de renard argenté et renard croisé. Très beau choix de couleurs.

Tailles : 14 à 20 — 38 à 46

3e Etage, Annexe St-Joseph

Achetez votre PARDESSUS

d'hiver au Syndicat, et mettez 3 dollars dans votre poche--

19.50

La série que nous vendions 22.50

Tissus épais et veloutés ainsi que polo fleece. Brun, gris, bleu, drab.

Tous ces paletots sont entièrement doublés de satin. Styles raglan, grenadier, ulstered, tube et balmaccan. Un fini extraordinaire que vous constaterez du reste vous-même.

Tailles : 34 à 44

2e Etage, Syndicat

Deux grands spéciaux pous Samedi--

PANTOUFLES - indiennes

ornées de belle fourrure et perlées. Talon coussin. Pointures : 3 à 8 pour dames.

79c

PANTOUFLES - "Cosy"

en bon feutre rouge, vin, bleu, gris et noir. Bord fini avec passement. Points : 3 à 8.

49c

Sous-sol, Syndicat

CHEMISES

"Prince" et "Olympic"

que nous n'hésitons pas de recommander chaudement pour leur bonne coupe.

Dernier jour pour profiter de notre offre spéciale qui vous donne 3 chemises pour le prix de deux. Valeurs régulières de $1.29 pour

89c

Genre avec 2 faux-cols ou col rabattu, dans de beaux broadcloths rayés, quadrillés, fantaisie et blancs. Vous aimerez les dessins qui sont ravissants. Coupe parfaite et bonne longueur. Encolures : 13½ à 17.

Rez-de-Chaussée, Syndicat

LES GRANDS MAGASINS MODERNES

du SYNDICAT de QUEBEC Ltée

Nouveaux témoins à l'enquête municipale

(Suite de la page 3)

avez demandé au sergent Cullerton s'il ne s'était pas trompé de char ?

—Oui.

—Le sergent connaissait-il le camion ?

Me Beaulieu s'objecte, disant qu'à son avis la question ne semble pas légale, mais le Recorder la permet.

M. Cullerton connaissait-il le camion ?

—Il m'a vu quelquefois avec.

—Pourquoi lui avez-vous demandé cela ?

—Je le connaissais intimement.

—Lui avez-vous déjà rendu des services ?

—Non.

—Vous en a-t-il déjà rendus ?

—Non plus.

Par Me Beaulieu :

—Quelle heure était-il quand vous avez rencontré M. Shields ?

—Il devait être pas loin de deux heures. Je ne puis pas dire l'heure exacte. Je n'ai pas regardé. C'est après que les gens de la Commission m'eurent laissé.

Par Me Dumoulin :

—Le sergent Cullerton vous a-t-il déjà fait des faveurs ?

—Non.

Par Me Laplante :

—Avez-vous déjà fait des transactions avec l'un ou l'autre des deux policiers en cause ?

Me Beaulieu : — Encore une fois, je m'objecte si cette question est en dehors du champ de l'enquête.

Le Recorder : — Si la question peut avoir rapport aux faits et gestes en question dans cette enquête, très bien.

Me Laplante : — A supposer — je parle comme avocat — que je prouverais que le témoin et les deux constables ont déjà eu des relations telles, par exemple, que le témoin aurait été le fournisseur des deux autres, est-ce que ce fait-là ne serait pas de nature à jeter de la lumière sur l'intention du soir en question, à savoir si on avait intention de faire une saisie ou simplement une rafle ?

Me Beaulieu : — Même en supposant le cas cela n'aurait rien à voir avec le cas qui nous occupe.

Me Laplante : — Si la réponse du témoin est affirmative, vous allez pouvoir constater si les policiers ont eu des transactions avec lui. Est-ce toujours suivant ma supposition qu'ils avaient intérêt à saisir un individu avec lequel ils étaient compromis ?

Me Dorion : — Voici des gens qui sont accusés d'avoir failli à leur devoir parce qu'ils auraient négligé de garder un camion en attendant l'arrivée des officiers de la Commission. Je comprends que pour juger des intentions, le rôle de la défense est de dire : il y a peut-être eu maladresse, mais c'est simplement par manque d'expérience. Comment combattre cela, si ce n'est par la preuve de faits similaires, à supposer qu'il y en ait eu ? La loi qui s'applique est la loi de la preuve du Canada. On a droit par des faits similaires de tenter de démontrer l'intention. On ne le fait pas pour inculper, mais pour démontrer l'intention. Ce serait de nature à éclairer le tribunal.

Me Dumoulin : — L'argument de mon confrère est très spécieux. Il ne s'applique pas du tout au tribunal de l'enquête présente qui a un champ limité. On parle de faits similaires. C'est tout le contraire des faits connus. Les policiers ont effectué un prélèvement de trois canistres dans le camion. Ils ont fait rapport aux officiers de la Commission. Ces derniers sont venus environ une demi-heure après. Où peut-on voir, chez les policiers, l'intention d'être de connivence avec les auteurs ? S'ils avaient voulu les protéger, au moins, ils n'auraient pas téléphoné à la commission des Liqueurs.

Le Recorder : — La question est, à mon avis, trop générale et prématurée. Bien qu'il soit possible que je la permette plus tard, je ne puis le faire pour le moment.

J.-EMILE AUGER

M. Auger demande la protection de la Cour.

Par Me Pelletier :

—A quel endroit se trouve votre restaurant ?

—Au coin des rues Dambourges et St-Paul.

—Le soir du 28 août, vous étiez là ?

—Oui.

—Etiez-vous seul ?

—J'étais avec ma femme et une couple de jeunes gens. Il y avait M. Hébert, mon commis, M. Côté et peut-être d'autres.

—Avez-vous fait venir des constables ?

—Non.

—En avez-vous vu ?

—Vers minuit, j'ai vu le constable Shields entrer chez moi.

—Etait-il en uniforme ?

—Oui.

—Que vous a-t-il dit ?

—Il m'a demandé de la boisson, disant : le sergent Cullerton s'en va. Pouvez-vous lui payer la traite.

—Combien vous en a-t-il demandé ?

—Il a parlé de traite. Une bouteille j'ai supposé.

—A quel endroit étiez-vous ?

—Au fond du magasin, au bout des comptoirs.

—Avez-vous consenti ?

—J'ai dit : je n'en ai pas ici, je vais aller en chercher. Je suis parti. M. Shields est sorti avec moi parce que mon commis Hébert lui a dit que le sergent Cullerton le faisait demander.

—Avez-vous été longtemps absent ?

—Une dizaine de minutes. A mon retour, on m'a appris ce qui s'était passé. Il était vers 1 heure moins vingt.

—M. Shields est-il retourné au magasin ?

—Non.

—Et le sergent Cullerton ?

—Non plus.

—Lorsque vous avez appris ce qui s'était passé, êtes-vous sorti?

—Je suis allé à la porte, mais je n'ai pas distingué. J'ai vu des jeunes gens partir pour voir la direction prise par les constables.

—Quelle direction les jeunes gens ont-ils prise ?

—Ils ont cerné le coin.

Par Me Dorion :

—Après que M. Shields vous ait demandé de payer la traite, vous êtes allé en chercher ?

—Oui.

—Et personne n'est venu ?

—Non.

—Vous avez déjà été condamné ?

—Oui, quelques fois.

—Grâce au travail de la Commission des Liqueurs ?

—Oui.

Par Me Beaulieu :

—Le sergent Doyon ne vous a-t-il pas déjà fait condamner pour cette sorte d'infraction aux lois ?

—Non, il s'est servi de moi comme "stool-pidgeon".

—Le soir en question, le constable Shields a-t-il acheté des cigarettes chez vous ?

—Je ne peux pas préciser. Il a été question de payer la traite. J'ai compris qu'il voulait dire une petite bouteille.

Par Me Pelletier :

—Le constable Shields vous a-t-il parlé avant la séance de l'enquête ?

—Oui, il m'a dit que c'était des cigarettes qu'il avait achetées chez nous. J'ai dit : je ne me rappelle pas.

Par Me Laplante :

—Le constable Shields était-il en uniforme quand il a parlé de traite ?

—Oui.

—Avez-vous vu M. Cullerton au magasin ?

—Non.

—Il ne vous a pas fait de demande ?

—Non.

EUGENE COTE

Le témoin suivant est un jeune homme qui, le soir en question, se tenait avec d'autres, au coin des rues Dambourges et St-Paul. En réponse à des questions de Me Pelletier, il raconte qu'il a rencontré, ce soir-là, le sergent Cullerton et le constable Shields. A un moment donné, il a vu un projecteur éclairer le camion. Il n'y avait personne dans l'auto. Le témoin a vu M. Shields partir de l'arrière du camion avec quelque chose, par la rue St-André. Il n'a pas vu où allait le sergent Cullerton.

Plus loin, Me Dumoulin dit qu'il est inutile de perdre du temps pour prouver qu'un prélèvement a été fait, puisque c'est admis. Me Pelletier répond que ce qui l'intéresse, c'est la façon dont il a été fait. Me Dorion fait préciser par le témoin la position du camion. Le jeune Côté raconte aussi que trois hommes sont venus le trouver à la Rivière-aux-Pins. Ils l'ont fait signer une déclaration, mais il dit qu'il n'a pas tout compris ce qu'il y avait d'écrit.

Par Me Dumoulin :

—Qui vous a rencontré à la Rivière-aux-Pins ?

—Je ne me rappelle pas leurs noms.

—Que vous ont dit les trois hommes ?

—Ils m'ont fait signer 2 ou 3 feuilles.

—Etait-ce un papier préparé d'avance ?

—Ils me l'ont lu et m'ont fait signer. Ils avaient un papier tout écrit. Ils m'ont fait signer deux ou trois fois. Je n'ai pas tout compris ce qu'il y avait là-dedans.

Par Me Dorion :

—Vous ont-ils questionné ?

—Ils m'ont dit de dire ce que je savais. Le papier était tout prêt.

—Mais pouvez-vous affirmer qu'ils n'ont pas pu le préparer au cours même de vos conversations?

—Non.

—Y avait-il un bureau là ?

—Oui.

—Y avait-il un clavigraphe ?

—Je ne sais pas.

Me Dorion : Trois témoins viendront dire ce qui s'est passé. Nous ne sommes pas obligés d'accepter d'emblée le témoignage de qui que ce soit.

Par Me Dorion

—Au moment où les hommes sont allés vous voir, avant que vous signiez, avez-vous expliqué ce que vous connaissiez ?

—Oui, j'ai conté ce que je connaissais.

L'INVESTIGATEUR ALFRED HEALEY

En réponse à Me Pelletier, le témoin explique que sur l'ordre du sergent Verreault, il a fait enquête sur l'affaire de la nuit du 28 au 29 août dernier. Cette nuit-là, il s'est rendu, avec M. Verreault et l'agent J.-B. Gendreau au poste no. 10. A sa première visite à cet endroit, le sergent Cullerton était seul, d'après lui. Il a remarqué qu'un homme était dehors. On fait entrer Hardy dans la Cour, et le témoin l'identifie. M. Verreault et le témoin sont entrés dans le poste, et l'officier Gendreau est resté dans la voiture. Les officiers de la Commission ont parlé un peu à Hardy. Ce dernier a dit qu'il attendait quelqu'un, et il a aussi dit qu'il n'avait pas de char. Le sergent Culberton a dit aux officiers : voici les canistres. Peu après, MM. Verreault et Hardy sont sortis du poste, et ils ont amené Hardy avec eux pour aller à la recherche du camion. On ne l'a pas trouvé. La visite des rues a duré à peu près une demi-heure. Quand on est retourné au poste, le constable Shields était là, sauf erreur.

Par Me Pelletier :

—Avez-vous parlé à M. Shields?

—Je lui ai parlé un peu. Il m'a dit qu'on avait opéré une saisie, mais que, à cause d'une chicane aux alentours, on n'avait pas opéré la saisie. M. Shields nous a fait remarquer qu'il était sous les ordres de son sergent.

—Avez-vous parlé au sergent Cullerton ?

—Il a dit à peu près la même chose. Il a dit que Monfette était venu réclamer des marchandises.

—Quelles marchandises ?

—Les canistres en question. Il a dit que Monfette avait "chicané" pas mal. Le sergent a demandé de ne pas parler trop fort parce qu'il y avait dehors des "bootleggers" qui pouvaient entendre ce qu'on disait.

Le témoin dit plus loin que les policiers leur ont indiqué le lieu du camion. On a passé par là. Le sergent Cullerton a dit que, pour lui, le camion appartenait à Monfette ou à Hardy. Il est possible, dit aussi M. Healey que j'aie posé la même question à M. Shields. J'ai demandé au sergent Cullerton si on avait pris la licence, et il se peut que je l'aie demandé également au constable Shields.

Par Me Dumoulin :

—Hardy était aux environs du poste quand vous y êtes venu pour la première fois ?

—Oui.

—Vous lui avez parlé ?

—Je ne suis pas certain si c'est avant d'entrer au poste ou en sortant.

—M. Cullerton vous a dit que Monfette était venu réclamer ?

!Oui, il a dit que Monfette se prétendait propriétaire et que le nom de Hardy était mêlé à cela.

—Vous n'êtes pas allé perquisitionner chez eux ?

—Non.

—Etes-vous déjà allé perquisitionner chez Monfette ?

—Oui.

—Les deux individus étaient connus ?

—Oui.

Le témoin dit ensuite qu'il a rencontré Monfette au cours de son enquête sur l'affaire, par la suite. Lui, dit-il, c'était toujours des entendu-dire. Cela ne marchait pas direct. M. Healey dit qu'à sa connaisance, il n'a pas été question du procureur général.

Par Me Laplante :

—M. Shields a-t-il dit qu'on avait examiné le camion ?

—Il n'était pas question de cela, dans notre conversation, mais bien de la marchandise saisie.

—Ont-ils donné la description du camion ?

—Oui. Le sergent a dit qu'il y avait une grosse charge.

—Avez-vous demandé si on avait pris la licence ?

—Oui. M. Cullerton était là, et je pense que la même question a été posée après. Ils ont répondu qu'on avait été dérangé par une chicane et que pour cette raison, on n'avait pas eu le temps de s'occuper de la saisie.

—Avez-vous demandé pourquoi l'on n'avait pas apporté plus que trois canistres ?

—J'ai demandé pourquoi l'on avait pas détenu le char.

Par Me Dorion :

—Depuis combien de temps êtes-vous au service de la commission des liqueurs ?

—Depuis sept ans.

—Est-ce l'habitude des contrebandiers de cacher leur boisson chez eux ?

—Non.

Me Laplante dit qu'il voudrait entendre le secrétaire de la police municipale, M. Simon Vaillancourt, pour lui faire produire le rapport des arrestations faites au cours de la nuit du 28 au 29 août. On envoie chercher M. Vaillancourt.

LE SERGENT ZEPHIRIN VERREAULT

Par Me Pelletier :

—C'est vous qui avez reçu l'appel téléphonique, le soir en question ?

—Oui.

—Où étiez-vous ?

—Chez moi, rue Claire-Fontaine.

—Qui vous a téléphoné ?

—Celui qui m'a appelé s'est nommé le sergent Cullerton.

—Que vous a-t-il demandé ?

—De nous rendre rue St-André, pour faire la saisie d'une auto remplie de bidons d'alcool.

Le témoin raconte plus loin qu'en se rendant au poste, les officiers ont rencontré Hardy. On a demandé à ce dernier ce qu'il faisait là et il a répondu qu'il attendait une auto. M. Verreault est entré dans le poste en compagnie de M. Healey. Selon lui, le sergent Cullerton était seul.

—Que lui avez-vous dit?

—C'est plutôt M. Healey qui s'est adressé à lui. Le sergent Cullerton a dit de ne pas parler trop fort, et il nous a fait passer dans un petit appartement où il nous a montré les canistres.

—Que vous a-t-il dit?

—Il nous a désigné Hardy disant qu'il en était un du groupe à qui devait appartenir cet alcool.

(Suite à la page 9

TABAC À CIGARETTES
VOGUE 10¢ le paquet
VOGUE signifie VALEUR

VOICI LE RASOIR QUI RASE PROPREMENT, RAS, AGRÉABLEMENT, DE TELLE SORTE QUE VOUS RESTIEZ LE 'VISAGE FRAIS' TOUTE LA JOURNÉE

$6.95 ET PLUS

Pas de lames à acheter. Le Rolls repasse et aiguise automatiquement sa propre lame concave.

RASOIR ROLLS

PLUS D'ACCÈS DE BILE!

L'Expérience d'une Femme de l'Ontario

N'aimeriez-vous pas être entièrement débarrassé des maux de tête, des accès de bile de la constipation, de la lassitude constante? "Depuis l'âge de 15 ans", dit Mme. W. S., de Guelph, Ont., "j'étais sujette à des accès de bile qui duraient plusieurs jours—et qui étaient si violents que je devais me coucher. Je n'obtins que peu de soulagement avant de commencer à prendre des Fruit-a-tives. Alors, ma santé s'améliora. Mes accès de bile disparurent. J'avais de l'eczéma—cela disparut aussi." Le mauvais fonctionnement du foie est la cause des accès de bile et d'autres maux. Fruit-a-tives apportent un soulagement rapide et la santé du foie. Essayez-les. 25c. et 50c. Toutes pharmacies.

FRUIT-A-TIVES POUR LE FOIE

FAUSSES DENTS ET PONTS DÉTACHABLES

TACHES TARTRE JAUNE ODEURS MUCIN

NETTOYES et PURIFIES

Procédé Nouveau . . . Pas de Brossage!

Les vieux dentiers même les pires, noirs, tachés et couverts de dépôts infects se nettoient comme des neufs, sans brossage. Pas d'acide. Pas d'ennui. Procédé garanti inoffensif. Le dentier est *poli et stérilisé!* Les dents prennent une apparence vivante, naturelle. Merveille de la science. Polident est fortement recommandé par les dentistes et approuvé par le célèbre "Good Housekeeping Bureau". Les usagers disent qu'il leur procure confort nouveau et parfaite satisfaction. Ne coûte que 40 cents la boîte à n'importe quelle pharmacie. L'on vous rembourse votre argent si vous n'êtes pas enchanté.

POLIDENT

AGIT COMME PAR MAGIE

Mettez le dentier dans un demi-verre d'eau. Ajoutez un peu de poudre Polident. En quelques minutes le dentier est propre et purifié.

Avec le nouveau radio "AUTOMATIQUE"

DE FOREST CROSLEY

vous pouvez "capter" 10 POSTES en 10 SECONDES

Entièrement

AUTOMATIQUE

Il ne faut pas confondre le **"Radio Automatique"**, tel que présenté dans la nouvelle série De Forest Crosley essentiellement canadienne, avec la "syntonisation automatique", ni avec tout autre système de syntonisation électrique ou mécanique, parce qu'avec le nouveau "Radio Automatique" De Forest Crosley VOUS NE SYNTONISEZ PAS DU TOUT ! Il est entièrement automatique : il suffit de tourner un bouton pour avoir une réception instantanée de n'importe lequel des 5 ou 10 postes choisis d'avance, sans bruit, sans retard et avec une précision absolue de syntonisation, bien plus précise que la plupart des personnes n'aient jamais syntonisée à la main.

Généreuse allocation pour votre vieux radio.

Le "ERIE" (6370)

Ce modèle est marqué au plus bas prix de la nouvelle série canadienne des radios De Forest Crosley 1938. Modèle de table — ondes courtes — 6 lampes métalliques donnant la performance de 8 lampes — haut-parleur dynamique 6" monté horizontalement sous le dessus du cabinet faisant ainsi sortir le son par le dessus du cabinet.

$62.95

La valeur des valeurs

Le "PRESCOTT"

Cinq postes choisis d'avance tous synchronisés avec précision et prêts à se laisser entendre immédiatement, avec ce nouveau radio **"automatique"**, qui ne coûte pas plus cher que les types conventionnels de la plupart des autres radios. Nouveau cadran-rayon ovale portant les noms des postes étrangers pour simplifier la syntonisation des ondes courtes. Huit lampes donnant la performance de 9 lampes. Haut-parleur nouveau genre, de 12 pouces. Indicateur de syntonisation à "rayon cathodique" double action. Pleine portée de 530 k.c. à 18.2 m.c.

$139.95

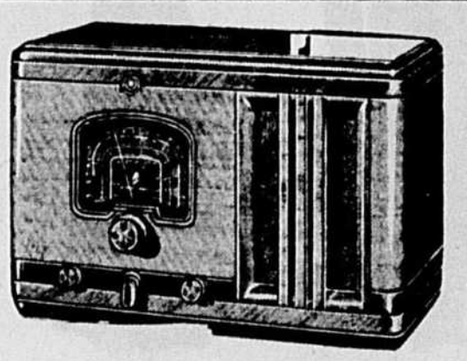

Le "DUFFERIN" (7370)

Belle valeur — pleine capacité d'ondes courtes. 7 nouvelles lampes métalliques donnant la performance de 9 lampes, avec l'économie d'un espace restreint — haut-parleur dynamique 6 5-18" de diamètre. Nouvel indicateur "Cathode-Ray" double action.

$79.95

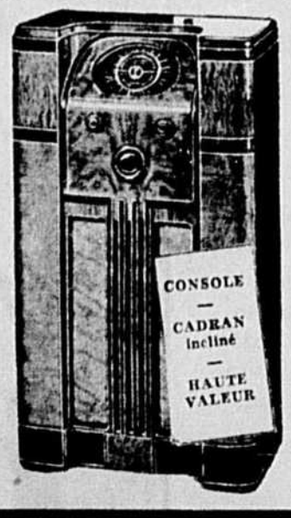

Le "PACIFIC" (6377)

Ce modèle donne l'avantage d'un cadran incliné ovale très facile à lire. Joli cabinet d'un très beau fini — 6 nouvelles lampes métalliques donnant la performance de 8 lampes. Nouveau genre de haut-parleur "Diffusion".

$99.95

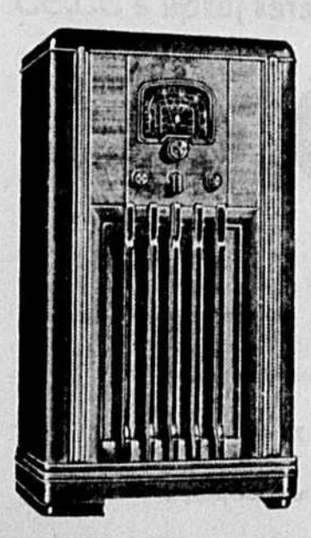

Le "LAVAL" (6375)

Ce modèle est le meilleur marché parmi les nouvelles consoles des radios De Forest Crosley 1938. Il donne la pleine performance d'ondes courtes — 6 nouvelles lampes métalliques donnant le rendement de 8 lampes. — Son haut-parleur "Diffusion" donne un tonalité de haute qualité.

$89.95

Haut-parleur

"Rossignol"

Le nouveau haut-parleur dynamique "Rossignol Doré" est une merveille de qualité acoustique. La partie mobile occupe approximativement 45 p. c. de la portée acoustique radiante, ce qui donne dans toute la pièce une diffusion extraordinaire des notes hautes tout en éliminant le "bourdonnement" et le "mélange" du registre de la basse. La première émission de voix ou de notes musicales que vous entendrez par les radios De Forest Crosley vous donnera une preuve surprenante de la magnifique sonorité du nouveau haut-parleur "Rossignol Doré" De Forest Crosley.

Généreuse allocation pour votre vieux radio.

Plusieurs autres modèles en magasin. Venez les voir.

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE LTÉE — LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ — Meubles Poeles Réfrigérateurs

Facilités de Paiement accordées sur demande.

M. Hébert a traité de la critique

(Suite de la dernière page.)

te que "le talent le plus vif ne se contient que par l'équilibre. Or, dit-il, rien ne s'équilibre sans jugements".

"La critique suit, constate et oriente le développement de la littérature et de l'art. Critiquer, c'est juger; et les oeuvres de l'artiste devraient généralement être jugées par ses pairs plutôt que par des amateurs du dehors. C'est d'ailleurs, sans doute, pour cette raison que la critique d'art est plus indigente au Canada français que la critique littéraire. Cela tient au fait que les beaux-arts ne se sont pas assez affirmés.

"Pourquoi quelques-uns d'entre vous n'ambitionneriez-vous pas d'écrire sur l'art? Les efofrts de vos maitres ne porteront point, en effet, tous leurs fruits si vous ne développez pas en vous-même le sens critique, le sens surtout de la critique de votre art, et même de tous les arts, à mesure que vos [illegible]ons seront plus ouverts, c'est-à-dire plus largement humains."

M. Hébert termine en invitant ses auditeurs à toujours favoriser le développement de leurs personnalités artistiques, pour leur joie, leur profit, et la joie et le profit de tous.

Des précisions sur la politique de la C. T. C. C.

(Suite de la page 3)

nière d'agir de la C.T.C.C."

Le secrétaire général de la C. T.C.C. a ensuite ajouté: "Quant aux mots "national catholique", le Bureau Confédéral de la C. T.C.C. n'a jamais songé à les offer".

En terminant, M. Picard a déclaré: "Toutes ces explications sont données présentement en mon nom personnel, mais s'il y a lieu pour le président général ou pour le Bureau Confédéral de donner une opinion engageant la C.T.C.C., sur les points mentionnés plus haut, ils le feront sûrement."

M. J.-Auger à "l'Unité Nationale"

(Suite de la page 3)

vocat, M. Alphonse Ruel, président de la Jeunesse Nationale de Limoilou; MM. J.-E. Lavoie, J. Valin, Alfred Giroux, Denis Désilets, Adjutor Bourré, Raoul Garneau, M. Ubald Caumartin, etc.

M. Jacques Auger a rappelé quelques-unes des figures les plus originales de notre histoire politique. Il a rappelé quelqu'unes des réparties de Moïse Houde, ancien député de Maskinongé; de Charles Thibault, de Sir Louis-Olivier Taillon, d'Armand Lavergne et du premier ministre actuel, l'hon. Maurice Duplessis.

Le conférencier a été présenté par M. H.-P. Hould et remercié par M. Adjutor Bourré. M. Hould a annoncé que l'Unité Nationale était bien déterminée à continuer dans le même sens que l'an passé. A chaque semaine, des conférenciers viendront traiter devant les membres des questions de la plus haute importance. On parlera de politique, de civisme, de géographie, d'achat chez nous, de crédit social, etc.

De courtes allocutions ont ensuite été prononcées par M. l'échevin Hubert Simard, M. Philippe Ferland, M. Lavoie et M. Lemire.

Importante réunion du Club Auto

(Suite de la page 3)

la façon dont le public se comporte là où ces signaux sont installés.

Le Club se réjouit de ce que les rues d'Aiguillon et Richelieu aient été décrétées rues à sens unique, conformément à une résolution adoptée par le Club en 1929.

Les directeurs du "Club Automobile" considèrent que la solution du problème de la circulation s'impose et ils recommandent l'établissement de terrains de stationnement à Saint-Roch pour décongestionner le boulevard Charest et la rue Saint-Roch, à la Basse-Ville et aux abords du Palais Montcalm.

On s'est plaint du mauvais état de la chaussée, chemin de la Canardière, de l'arrosage trop fréquent des rues à cette saison, de l'encombrement causé par les tramways dans certaines artères, etc. Le Club verrait d'un bon oeil la substitution des autobus aux tramways dans la banlieue et il émet le voeu que l'autobus remplace bientôt le tramway dans les rues Saint-Jean, Saint-Joseph et Saint-Pierre.

Le "Club Automobile" demandera de nouveau au gouvernement d'amender la loi des véhicules automobiles conformément aux suggestions qui lui ont été faites l'an dernier. On sait que rien dans ce sens n'a été fait à la dernière session. Nous avons publié la substance de ces amendements préparés par le "Club Automobile", M. Renaud ayant eu des entrevues à ce sujet avec le directeur du service du Revenu.

Les directeurs du Club demanderont que le gouvernement provincial émette, cette année encore, les nouvelles licences à partir du 1er novembre pour les voitures neuves achetées à partir de cette date.

Le "Club Automobile" participera à l'exposition d'automobiles, à la salle des exercices militaires, du 13 au 19 novembre, et préparera encore le programme-souvenir de cette exposition.

M. J.-Emile Renaud, secrétaire du Club, a révélé que les six premiers mois de l'exercice financier du Club étaient des plus encourageants.

Nouveaux témoins à l'enquête municipale

(Suite de la page 8)

M. Verreault dit qu'en sortant on a demandé à Hardy de suivre les agents dans leur recherche du camion. Quand on est revenu au poste, MM. Cullerton et Shields étaient là. J'ai demandé à M. Shields si on avait pris les licences du camion. Il nous fut répondu qu'on ne les avait pas pris parce qu'il y avait eu une chicane pas loin et qu'on n'avait pas eu le temps.

—Avez-vous posé d'autres questions?

—J'ai demandé pourquoi l'on n'avait pas détenu le camion. M. Shields a répondu qu'il y avait beaucoup de trouble ce soir-là, de la chicane. On ignorait la loi sur cette affaire-là.

Par Me Dorion:

—Que vous a dit M. Cullerton au moment de votre départ?

—Il a dit: n'oubliez pas les canistres parce que cela va nous débarrasser des gens qui sont venus réclamer.

—A-t-on parlé de menaces?

—Le constable Shields a dit que ces gens prétendaient vouloir les accuser de vol.

—Personne avant cela n'avait dit le mot "vol" devant vous?

—Non.

—Le premier qui l'ait prononcé est M. Shields?

—Oui.

Me Dumoulin fait répéter par le témoin que le sergent Cullerton a téléphoné aux officiers de la commission, qu'il leur a dit que d'après lui Hardy était mêlé à cela, que Monfette était venu réclamer les canistres.

Plus loin, M. Verreault déclare comme l'avait fait M. Healey, que Hardy et Monfette étaient connus.

—Vous n'êtes pas allés perquisitionner ni chez l'un ni chez l'autre ce soir-là?

—Non et voici pourquoi. D'après mon expérience, je sais que les contrebandiers sont des gens assez intelligents. Je n'ai jamais pensé que Monfette aurait pu mettre cette charge chez lui.

Le témoin répond ensuite à des questions qui lui sont posées au sujet de l'enquête qu'il a conduite.

M. SIMON VAILLANCOURT

En réponse à une question qui lui est posée, le témoin déclare qu'il n'y a eu aucune arrestation de faite au poste no. 10, dans la nuit du 28 au 29 août dernier.

On fait remarquer qu'il peut parfois survenir une chicane, ou un attroupement quelconque, sans qu'une arrestation soit rendue nécessaire, et la cour s'ajourne à cette après-midi à 2.15 heures.

Un nouveau terme à Me J.-B. Dionne

(Suite de la page trois)

année, et la société tenait à s'assurer encore de ses précieux services.

Tous les autres officiers furent élus à l'unanimité des membres présents. On procéda par motions. Voici la liste complète des élus d'hier soir:

Président, M. J.-B. Dionne, avocat; président adjoint, S. H. le maire J.-A. Chrétien; trésorier, M. Roger Moisan; assistant-trésorier, M. Almanzor Carpentier; secrétaire-archiviste, M. Gabriel Mercier, avocat; assistant-secrétaire-archiviste, M. Fernand Jolicoeur; secrétaire - archiviste consultant, M. Philéas Grenier; commissaire ordonnateur, M. Lucien Tremblay; assistant-commissaires ordonnateurs, MM. Raymond Boutet et Rodolphe Therrien; percepteurs, MM. Eugène Racine et Joseph-Arthur Pageot; vérificateurs, MM. Jules Ouellet et Clermont Gagnon; courriériste, M. Eugène Parent; conseillers, MM. Adolphe Marcoux, député du comté, Georges Laroche, Henri Vallée, J.-P. Vézina et Antonio Cardinal.

Dimanche prochain à la suite de la grand'messe paroissiale, une nouvelle assemblée sera tenue au même endroit, conformément à une décision prise hier soir, au cours de laquelle on s'occupera du bon parler français et du programme à suivre pendant l'exercice 1937-38.

En défense

M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a entendu l'enquête en défense de J.-G. Descroiselles et de Joseph Denis, tous deux accusés d'avoir tenu une assemblée illégale sur les chantiers de la voirie à la Petite-Rivière. Cinq témoins sont venus dans la boite pour dire que les deux prévenus tenaient une conduite irréprochable et qu'ils ne manifestaient pas de sentiments hostiles. La Couronne était représentée par Me Noël Dorion et les accusés par Me Mark Drouin et Me Valmore Bienvenue.

Enquête sur l'artisanat dans Québec

Un comité a été formé à cet effet. — Il devra dresser une liste complète. — Causeries et conférences.

UN VOLUME

On vient de décider de faire une enquête aussi complète que possible sur les produits de l'artisanat chez nous afin de stimuler la petite industrie dans notre province. Un comité à cet effet a été formé et les membres verront à établir la liste aussi complète que possible des artisans, sculpteurs, meubliers, forgerons d'art, tourneurs, dessinateurs, peintres, ébénistes, etc. Les membres verront aussi à recueillir tous les renseignements possible sur les oeuvres du passé.

Le travail de recherches sera complété par des causeries radiophoniques, des conférences dans les écoles industrielles. Un rapport des recherches sera publié en volume. Ce comité se compose comme suit: M. l'abbé Albert Tessier, visiteur des écoles ménagères de la province; M. Louis Coderre, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie; M. Alphonse Désilets, directeur général de l'Enseignement ménager; M. Esdras Minville, économiste; M. Wilfrid Bovey, de l'Université McGill; M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole provinciale du meuble; M. Geo.-Emile Richard, des Trois-Rivières; M. Georges Bouchard, M.P., M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement du dessin; M. Rodolphe Duguay, artiste-peintre de Nicolet et de quelques autres.

Mort de Mme Chamberland

Le 14 octobre, est décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, Mme Georges Chamberland, née Amélia Caseault. Elle était âgée de 60 ans. La défunte laisse le souvenir d'une fervente chrétienne et d'une femme de bien. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, M. Geo. Chamberland, employé civique et son fils adoptif, M. Joseph-Geo. Ampleman. Lui survivent également, une soeur, Mme Vve Pierre Huot, du Château-Richer, deux beaux-frères, M. Joseph Ampleman, de L'Ancienne-Lorette et M. Joseph Chamberland, de Montréal; une nièce, religieuse chez les Dames de la Congrégation, Soeur Marie-Léa, ainsi qu'un bon nombre de neveux et nièces de Québec, Montréal et du Château-Richer.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures, à Limoilou.

Nos sympathies.

Fête chez les Eudistes, le 20

Les Eudistes de Charlesbourg et de Québec célébreront avec un cachet de belle solennité la fête du Sacré-Coeur de Jésus qui pour eux tombe le vingt octobre.

Cette fête est une de leurs fêtes patronales et c'est de saint Jean Eudes, fondateur de leur institut, qu'ils tiennent cette solennité.

Dans leur chapelle de Charlesbourg dédiée au Sacré-Coeur, où tout respire recueillement et piété, les fêtes liturgiques revêtent un cachet tout particulier qui impressionne les assistants.

Le vingt octobre, à neuf heures, une messe des plus solennelles sera chantée à Charlesbourg et dans l'après-midi, à trois heures, il y aura chant des vêpres.

A Québec, à Saint-Coeur-de-Marie, on célébrera la solennité de cette fête le dimanche suivant.

Echo d'accident

Me J.-Ernest Drolet, C. R., a inscrit hier matin, en Cour Supérieure, une action en dommages au montant de $199 au nom de son client, M. Eugène Paradis, contre M. F.-J. Grenier. Cette cause est l'écho d'un accident d'automobile survenu récemment au coin des rues Kirouac et Durocher.

Une autre action en dommages a été inscrite au nom de M. Siméon Dubois contre M. Auguste Laberge. Le montant réclamé est de $175.

A Beauceville

L'Amicale Notre-Dame de Grâces se réunira à l'Ecole Normale de Beauceville, le 31. Toutes les anciennes élèves de cette institution sont cordialement invitées à cette réunion amicaliste, le dimanche, de une heure à six heures.

Chacune est priée de s'assurer que les compagnes de son entourage sont mises au courant de la présente invitation.

"MES NERFS" DISAIT-ELLE

Plus d'intérêt — plus d'amies — elle ne sortait jamais plus — toujours trop fatiguée. Elle attribuait cela à ses nerfs — mais c'était ses reins, les filtres de son sang qui exigeaient des soins. Délai voulait dire danger. Elle prit de suite des Pilules Dodd pour les Reins. Il en résulta que ses reins fonctionnèrent mieux et débarrassèrent son sang des impuretés et de l'excès d'acides. Fatigue, mal de tête, mal de dos, tout disparut. 117F

Pilules Dodd pour le Rein

Déclaration de l'Office des Salaires Raisonnables

M. Omer Langlois, secrétaire-directeur de l'OFFICE DES SALAIRES RAISONNABLES, nous communique la déclaration officielle faite par ce tribunal, après la séance d'hier matin, où furent entendus les délégués de l'industrie du textile. Voici le texte du document:

"CONFERENCE des représentants des compagnies et des ouvriers tenue au bureau du président de l'office des salaires raisonnables au palais de Justice le 14 octobre 1937.

"Le président souhaite la bienvenue aux délégués qui sont: M. Albert Côté, président de la Fédération Catholique et Nationale des Textiles, assisté de l'avocat de la Fédération, Mtre Guy Hudon, M. Ephrem Clément, représentant des ouvriers non syndiqués, M. Lorenzo Plouffe, représentant de l'Union ouvrière de Sherbrooke assisté de Mtre St-Pierre. MM. G.-B. Gordon et W.-G.-E. Aird, assistés de Mtres C.-T. Ballantyne et F.-T. Collins.

"Le président rappelle les circonstances qui exigent l'intervention de l'OFFICE dans le différend qui a donné lieu à la grève du Textile et comment, en vertu de l'accord signé le 27 août 1937, l'OFFICE est appelé à déterminer pour la période du 1er septembre 1937 au 1er mars 1938 des conditions de travail raisonnables.

"Le président expose que l'objet de la conférence est:

1.—d'obtenir des deux parties intéressées un exposé précis de leurs revendications et offres respectives;

2.—d'obtenir, au cas de divergence d'opinion, les suggestions qu'on voudra faire à l'OFFICE quant à la meilleure direction à suivre pour en arriver à fixer ces conditions de travail.

3.—vu le désir déjà exprimé par l'OFFICE (et qui, d'après les pourparlers écrits déjà échangés, paraît être celui de toutes les parties intéressées) de recourir plutôt à quelque mode de conciliation, conclure un acte d'accord si les parties préfèrent par des concessions réciproques mettre fin à l'incertitude que comporte une décision future de l'OFFICE.

"Avant de discuter l'affaire à son mérite on rappela que le "Comité des Huit" chargé de négocier une convention collective de travail venait à peine d'être formé et, comme il ne s'est pas encore réuni, patrons et ouvriers s'entendirent pour demander un ajournement de la conférence jusqu'à ce que, après réunion du Comité des Huit, l'on fut en état de ne soumettre à l'OFFICE que les points sur lesquels les membres du Comité ne se seraient pas eux-mêmes entendus.

"En conséquence une réunion de ce Comité est convoquée à la demande des intéressés pour le 18 octobre courant, à Montréal.

Mort de M. L.-O. Couture

Nous apprenons avec douleur, de Chicoutimi, la nouvelle de la mort de M. L.-O. Couture, huissier de la Cour Supérieure, décédé, hier, à l'âge de 67 ans et 6 mois. Le défunt qui était l'époux en premières noces de feu dame Malvina Gagnon, et en seconde noces de dame Eugénie Côté, était un citoyen en vue de la ville de Chicoutimi.

M. Couture était le père de la R. S. Marie de l'Incarnation, des RR. SS. du Bon-Conseil, de Chicoutimi, et de la R. S. Marie de Sainte-Agnès, de la même communauté. Il laisse une autre fille, madame F.-X. Houde, de Québec. Un fils, M. l'abbé Joseph Couture, l'avait précédé dans la tombe.

Le défunt laisse aussi trois frères et une soeur; des petits-enfants: M. l'abbé Louis-Joseph Houde, du Rév. Frère Gustave-Marie, C.SS.R., de MM. Jean-Paul, François-Xavier, Marcel, Jules-André, Léon-Maurice, Gérard-Raymond et Vincent-Paul Houde ainsi que Mlle Pierrette Houde.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 10 heures, en la cathédrale de Chicoutimi. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Nos condéances à la famille en deuil.

Une opposition à la municipalisation

Nous apprenons de bonne source que la compagnie électrique qui fournit l'énergie à la municipalité des Eboulements et à celle de St-Joseph-de-la-Rive vient d'entreprendre des démarches pour faire annuler le referendum voté par les contribuables de St-Joseph-de-la-Rive. Ce referendum décrétait la municipalisation de l'électricité.

Des personnes influentes du comté nous ont assuré, hier, que des dirigeants de la compagnie étaient venus à Québec, il y a quelques jours, pour consulter des avocats à ce sujet.

Dans le comté de Charlevoix-Saguenay, on dit que les champions de la municipalisation tenteront maintenant d'organiser un referendum à la Baie-Saint-Paul, d'ici à quelques mois.

Deux accusations

Le sergent Gaudiose Buteau et le constable Maurice Papillon traduiront en Cour aujourd'hui un prévenu qui en plus d'être accusé de vagabondage devra répondre à une accusation d'avoir volé un moulin à coudre d'une valeur d'à peu près $50. L'accusé aurait volé cet objet à une pauvre femme, dans la partie passe de la ville. Les deux policiers du poste No 4 l'ont appréhendé hier soir, et l'ont conduit aux quartiers généraux de la police, à l'hôtel de ville.

Ce désinfectant

M. le juge en chef Hugues Fortier a commencé d'entendre, hier après-midi, l'enquête préliminaire d'un individu, accusé de défaut de rendre compte par M. J.-T. Lavallée. Celui-ci avait promis à son agent, allègue-t-on, de lui faire vendre des blocs de désinfectants à la ville de Québec, en usant de son influence à l'hôtel de ville. Le plaignant se réservait le droit sur une petite commission qui ne fut jamais payée. D'où l'origine du présent conflit. Quelques témoins ont été entendus, hier, puis le procès fut ajourné à la semaine prochaine. Le plaignant est défendu par Me Pierre Letarte.

Pas d'assemblées

Pour se conformer au désir exprimé par Son Eminence le cardinal Villeneuve, il est entendu qu'il n'y aura pas d'assemblées générales pour les membres du Conseil Laval 2721 des Chevaliers de Colomb durant la semaine de la retraite des jeunes gens et celle de la retraite des hommes.

De plus, les membres du conseil Laval voudront bien prendre note que, durant ces deux semaines, les salles n'ouvriront leurs portes le soir qu'après les exercices de la retraite, c'est-à-dire à 9 heures, p.m.

La mission

Son Eminence le Cardinal Archevêque assistera, ce soir, à l'exercice de la Grande Mission, en l'église St-Jean-Baptiste de Québec.

Après le sermon, ce soir, se fera la cérémonie de réparation. On y exposera d'abord le Très Saint Sacrement. Puis les petits garçons de sept à douze ans viendront à la balustrade, en chantant "Pitié, mon Dieu", et, sans entrer dans le choeur, regardant l'ostensoir, ils chanteront "Pardon, Pardon." L'un d'eux lira ensuite une amende honorable, avec acclamations répétées par ses jeunes compagnons. On terminera par le "Tantum ergo" et la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Voici les sujets traités hier, par les missionnaires: 6 h. 30 a. m.: Devoirs envers les parents: amour, respect, soumission; 8 h. a. m.: Parole de Dieu: nécessité de l'entendre, docilité requise, fécondité en oeuvres; 7 h. 30 p. m.: Préparation de l'Avenir. Divers états: mariage, célibat, vie religieuse, vie missionnaire. Moyens: prière, vertu, sages avis.

10 mois de prison

Henri Bertin, accusé d'un vol de débentures d'une valeur totale de $16,000, chez l'un de ses oncles à Neuville, a été condamné à 10 mois de prison, ce matin, par M. le juges Hugues Fortier, après que le coupable eut remis les débentures de son oncle et que ce dernier eut imploré la clémnce de la cour pour son neveu.

Plainte retirée

La Couronne a retiré sa plainte, ce matin, contre Philippe Tousignant, accusé de négligence criminelle à la suite de la tragédie de Villeroy. Le département du procureur général est venu est cette conclusion à la suite de l'enquête de Frédéric Labarre.

Incendie rue St-Gabriel

Deux appels successifs ont été donnés aux pompiers cet avant-midi, vers midi moins quart, pour éteindre un feu qui avait éclaté, à la suite d'une explosion, dans une cour de la rue St-Gabriel, en arrière du No. 423 rue St-Jean.

Le feu a originé dans des récipients remplis de goudron. Grâce à l'arrivée rapide des hommes de la Brigade, il a pu être facilement contrôlé et n'a pas causé des dommages très considérables.

Incendie à St-Raymond

Le feu a détruit de fond en comble mercredi soir dernier la maison et les dépendances d'un cultivateur de St-Raymond, M. Auguste Marien, du Grand Rang. Comme on le sait, ce dernier a été accusé de manslaughter à la suite de la mort de M. Antonio Genest, dans un accident d'automobile survenu en octobre 1936. M. Marien devait subir son proces mercredi dernier aux Assises, mais son avocat avait obtenu un ajournement parce que son client s'était blessé en tombant d'une voiture.

L'incendie de mercredi a tout ravagé, la maison, la grange, les écuries et le garage de M. Marien. Le feu avait originé vers 8 heures du soir dans la grange et en peu de temps l'élément destructeur s'était propagé aux autres constructions. Plusieurs animaux ont péri dans les flammes, et la récolte ainsi que le roulant ont été détruits. On a pu épargner quelques articles de ménage. Une foule considérable de citoyens s'étaient rendus sur les lieux pour prêter main-forte aux sinistrés dans leur lutte contre l'incendie.

Le procès de France Côté

Le premier procès qui se déroulera devant la Cour d'Assises au terme d'octobre sera celui de France Côté, de St Jean-Chrysostôme, accusé du meurtre de son frère, Napoléon Côté. Le procès commencera le 25 à 10 heures du matin, par le choix du jury. Me Noël Dorion conduira la poursuite et Me J.-A. Nadeau représentera la défense.

Un déjeuner à M. E. Buron

A une heure moins quart, aujourd'hui, avait lieu chez Kerhulu un déjeuner intime en l'honneur de M. Edmond Buron, archiviste canadien à Paris, de passage à Québec.

Le Dr Edmour Perron, vice-président de l'Acfas, devait présider. Cette réunion avait lieu au restaurant Kerhulu, sous les auspices de l'Acfas.

M. Buron prononçait une causerie.

Parmi les assistants on remarquait M. Jean Bruchesi, sous-secrétaire de la Province, M. Georges Maheux, ex-président de l'Acfas, le Dr Arthur Vallée, M. Albert Rioux, M. Louis-Arthur Richard, M. Antonio Langlais, M. l'abbé Arthur Maheux, M. Adrien Pouliot, M. l'abbé Alexandre Vachon, M. Avila Bédard, le Dr R. Blanchet, le Dr Jean Grégoire et quelqués autres.

Le maire Grégoire

Son Honneur le maire Grégoire qui, en compagnie de M. l'échevin Arthur Duval, N.P., représentait officiellement la cité de Québec au congrès annuel de l'Union des Municipalités de la province, tenu à Lucerne-en-Québec, arrivera en ville cet après-midi ou au cours de la soirée. S'il arrive ici à temps, le maire assistera à la séance du comité administratif, cet après-midi, et présidera la réunion régulière du Conseil de ville ce soir.

Québec aura sous peu son incinérateur

(Suite de la première page)

gements apportés au texte initial ont reçu, en août dernier, l'approbation du comité administratif et du conseil de ville.

Nous en donnons un résumé plus bas.

On sait qu'il existait depuis quelque temps un imbroglio occasionné par les difficultés qu'éprouvaient les entrepreneurs à en venir sur un terrain d'entente avec les représentants de Sandis. Il apparait qu'en signant le document, MM. Demers et Nolin ont voulu démontrer leur ferme désir de remplir leurs obligations, et de voir régler la question une fois pour toutes.

M. François Nolin que nous avons interrogé ce matin, a déclaré que si les entrepreneurs ne peuvent s'entendre avec la compagnie Sandis, ils verront à construire eux-mêmes l'incinérateur, ou de toute façon, à remplir les obligations auxquelles ils se sont engagés. A tout événement, les travaux de construction devraient commencer dans environ trois semaines. Ils occuperont un nombre assez considérable de travailleurs.

L'avocat de Sandis, Mtre Paul Taschereau n'a rien voulu déclarer pour le moment.

Voici les principales modifications apportées au premier contrat:

—La garantie des entrepreneurs sera portée de $25,000. à $50,000.

—Ces derniers fourniront un dépôt additionnel à la somme de $15,000. déjà fournie.

—La période d'essai de l'incinérateur sera d'une année. La cité ne déposera pas ses obligations au montant de $125,000. avant que l'ingénieur ait accepté l'incinérateur au bout de 12 mois d'opération.

—Le nombre de paires de fours de l'incinérateur sera porté de deux à trois.

—Les entrepreneurs devront voir à imperméabiliser les fondations et à poser des pilotis.

Le projet de la J. O. C. est accepté

(Suite de la première page)

tion du projet.

Le Secrétariat provincial le ministère de l'Agriculture, le ministère des Terres et Forêts se partageront les principaux montants.

Ainsi dans le projet sont concernées les écoles techniques et l'école de papeterie. C'est à même ce montant que sera instituée l'école minière du Témiscamingue. Le ministère de l'Agriculture recevra un montant de son côté pour les cours agricoles d'hiver et pour le développement des arts domestiques. Avec le montant qu'il aura, le ministère des Terres et Forêts ferait du reboisement.

Cet après-midi, l'honorable Bilodeau et l'honorable Rogers s'entendront sur l'ensemble et sur certains points du contrat. Si l'entente est complète le contrat sera signé sans délai.

M. Bilodeau sera de retour à Québec, mardi.

Chacun En Parle!

Flash
DOUX
HACHÉ FIN

TABAC À CIGARETTES 10¢

Mgr Camille Roy

Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, est de retour de Salem, Mass., où il a assisté au 14e Congrès de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

"Je suis très content de ce voyage", nous a-t-il déclaré ce matin. "Les démonstrations qui ont marqué l'ouverture du Congrès étaient vraiment impressionnantes. Les Franco-Américains savent faire les choses. Et ils ont des hommes à leur tête. Le président et le secrétaire de l'association Me Henri-T. Ledoux et M. Elie Vézina, qui viennent d'être réélus pour une vingt-cinquième année, sont des personnalités attachantes. L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique poursuit un double but: c'est à la fois uen société mutuelle et une société nationale. Ce double but, elle le poursuit bien."

Pas de déclaration

Le premier ministre ne fera que cet après-midi sa déclaration en marge du refus que le provincial a essuyé à Ottawa au sujet d'un programme de travaux pour enrayer le chômage.

Procès le 19

Un individu a été conduit devant S. H. le juge Laetare Roy par le sergent Buteau, de la police municipale, sous l'accusation d'avoir volé une machine à coudre et un mobilier de chambre à coucher. Il a plaidé non coupable et son procès a été fixé à mardi, le 19 courant.

Aux Assises

S. H. le juge J.-Hugues Fortier, qui avait présidé l'enquête préliminaire de Romuald Thibault, accusé d'offense à la morale, a condamné le prévenu à subir son procès devant les Assises criminelles, ce matin. Mais Thibault a tout de suite opté pour un procès expéditif qui a été fixé à vendredi, le 22 courant. Il avait été arrêté par les détectives Rochette et Fiset, de la Sûreté municipale.

La session le 15 janvier

OTTAWA, 15. — (D.N.C.) — On commence déjà à pronostiquer plus de deux mois à l'avance, dans les milieux politiques de la capitale la date probable de l'ouverture de la prochaine session fédérale. Certains assurent que ce sera le 13 janvier prochain, que le gouverneur général lira le discours du trône.

EN HIVER, LE CONFORT
débute avec les
Stanfield's

● En hiver, le *confort* est ce que les hommes recherchent dans un sous-vêtement—et Stanfield's est synonyme de confort. Chaque sous-vêtement, qu'il soit de pesanteur légère, moyenne ou lourde, est confectionné par une main-d'oeuvre experte, avec la laine la plus fine et la plus douce qui soit au monde. Ils ne gênent pas, ne se déforment pas, n'irritent pas, ne rétrécissent pas.

Le modèle AC, illustré au centre, se fait en pesanteur moyenne, avec ou sans boutons, manches courtes ou longues—pour hommes et garçonnets. Habituez votre fils à porter des Stanfield's. Assurez-lui santé et confort, avec les sous-vêtements Stanfield's spéciaux pour garçonnets. A gauche—modèle "sans boutons", pesanteur moyenne—No. 320.

Demandez le livret d'échantillons gratuits

STANFIELD'S LIMITED
Truro Toronto MONTRÉAL Winnipeg Vancouver

Etiquette Rouge
Le favori de tous les hommes qui travaillent au grand air. Assure beaucoup de chaleur et le maximum de confort. Grâce à sa qualité spéciale, il dure plus longtemps malgré l'usage rude et les nombreux lavages auxquels il est soumis.

STANFIELD'S
SOUS-VÊTEMENTS *Irrétrécissables*

Les cours des valeurs étaient encore à la baisse, ce matin

WALL STREET

Otis Steel

Otis Steel vient d'approuver un programme d'expansion au coût de $3,000,000.

Energie électrique

La production d'énergie électrique aux Etats-Unis, la semaine dernière, s'est totalisée à 2,280,-065,000 kilowatts-heure, ne augmentation de 5.1 pour 100 sur celle de la semaine correspondante de 1936 et comparativement à une production de 2,275,724,000 kilowatts-heure au cours de la semaine précédente, laquelle représentait une augmentation de 5.5 pour 100 sur celle de la semaine correspondante de 193'.

Hudson Motors

Les prix des voitures d'Hudson Motors pour 1938 accuseront des changements mineurs seulement. Le volume de la production augmentation de moins de deux pour cent et quelques voitures de hauts prix seront offertes à des prix réduits.

Wagons chargés

Les chargements de fret pour la semaine dernière, aux Etats-Unis, sont estimés à 810,000 wagons seulement, soit une diminution de 4.4 pour 100 sur le total de la semaine précédente et de 1.2 pour 100 sur celui de la semaine correspondante de l'an dernier.

Electric Bond

Suivant le président de l'Electric Bond and Share, les ventes de kilowatts-heure cette année accusent une augmentation de 50 p. 100 sur celles de 1936 ; les revenus bruts se sont accrus de 20 pour 100 seulement et les revenus nets sont pratiquement stationnaires.

Marché des peaux

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 15. — Les prix des peaux ont clôturé en recul de 9 à 13 points, hier, sur le marché de Chicago. Les ventes furent de 96 lots. Décembre 13.13 tr. ; mars 13.45 tr.; juin 13.78 - 13.79 tr. ; mars 13.45 tr.; juin 13.78 - 13.79 tr.; septembre 14.10 n.

L'actualité

LES RESPONSABLES ?

Hier, les courtiers de Londres ont accusé les opérateurs de N.-York d'avoir déclenché la baisse prononcée des cours des valeurs mobilières dans le monde.

Aujourd'hui, ils découvrent à la Haye, en Hollande, un pool de baissiers internationaux qui, selon nos dénonciateurs, serait responsable de la dégringolade à Wall Street et à Londres.

Il faudrait, cependant, être fixé sur le partage des responsabilités.

Si cela continue, nous apprendrons demain que les grands responsables de la chute des cours sont tout simplement nos paisibles et laborieux amis de la rue Saint-Jacques.

Pendant que les juristes hollandais cherchent l'article du code pénal (en France, c'est le 419e) sous lequel tombent les bénéficiaires du pool de baisse, attendons patiemment la reprise. Car, plaisanterie à part, tout indique que le relèvement des cours se fera longuement attendre.

La baisse, qui se prolonge depuis avril, ne peut être l'oeuvre des baissiers uniquement. D'autres facteurs y ont concourru. Ils ont même précédé l'entrée en scène des baissiers. Ceux-ci, comme l'on sait, se comportent sur le marché de la même manière que les crapauds dans la marre. Plus les eaux sont troublées, plus ils barbotent d'aise. En d'autres termes, l'action des baissiers est provoquée et facilitée par un ensemble, une succession de faits auxquels ils sont souvent étrangers.

Dans le cas présent, le déclin des cours à Londres, à New-York, à Montréal et à Toronto, a suivi de près la rumeur de la baisse du prix de l'or, la crainte d'un ralentissement dans la production (ce ralentissement serait-il sur le point de se réaliser?) et l'inconséquence d'une foule de spéculateurs qui ont acheté des stocks au-delà de leurs moyens.

Crainte et rumeur ayant agi défavorablement sur les esprits, la débâcle suivit les appels de marge. Faute de couverture, un grand nombre d'épargnants ont été lavés. L'action des baissiers, ces écumeurs de bourses comme nous les désignions l'autre jour, était facilitée d'autant.

Ils n'avaient qu'à pêcher en eau trouble; ce qu'ils n'ont pas manqué de faire.

Henri Du BERGER

Une réduction des heures de travail

Montréal, 15. — La semaine de travail aux moulins de la Canadian International Paper Company sera réduite de six jours à cinq jours, par suite d'une diminution dans la demande du papier à journal. Les moulins de la compagnie sont situés à Gatineau, aux Trois-Rivières, au Temiscamingue, à Cornerbrook et à Hawkesbury.

Un paiement de la cité de Chicoutimi

La Commission Municipale de Québec vient d'autoriser la cité de Chicoutimi à payer ses coupons d'intérêt en souffrance en date du 1er novembre 1934 et du 1er décembre 1934. Ces coupons seront payés sur présentation à la banque.

Young-Davidson

Montréal, 15. — La production de Young-Davidson Mines a diminué au cours du mois dernier par rapport au mois précédent. Elle s'est élevée à $86,219, contre $108,958 en août. La récupération a été de $3.03 à la tonne, contre $3.77 en août. La production des neuf premiers mois de l'année est de $821,558 ; la récupération s'établit à $3.27 à la tonne et le traitement a porté sur 251,151 tonnes de minerai.

Sharon Steel

Youngstown, O., 15. — Le bénéfice net de Sharon Steel Corporation pour les neux premiers mois de 1937 s'élève à $1,646,605.-89, en augmentation de $300,000 environ sur celui de la période de 1936 correspondante. Ce bénéfice équivaut à $4.25 par action. Le stock de Sharon se vend au prix de $20.50.

Importations de thé

Ottawa. — Les importations de thé en août sont quelque peu supérieures à celles de l'an dernier ; elles s'établissent à 3,044,-018 livres ($793,803), contre 2,-102,533 ($482,989). Les importations du Royaume-Uni sont de 1,-022,201 livres . L'Inde en a fourni 1,445,432 livres, le Ceylan, 1,-196,401, le Japon, 308,735 et la Chine, 93,352. Les exportations canadiennes de thé s'établissent à 42,935 livres, contre 78,642.

Autre bilan de la Banque du Canada

Ottawa, 15. — Les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada se sont élevés à $181,7887,145 durant la semaine terminée le 13 octobre 1937, comparativement à 181,655,986 au cours de la semaine précédente. Les billets en circulation se totalisaient à $163,477,672. Les dépôts du fédéral sont passés de $32,-301,658 à $35,658,516. Le rapport de la réserve nette aux billets et aux dépôts était de 55.54 pour 100, en regard de 55.59, la semaine du 6 octobre.

Le rendement des valeurs

	Taux	Prix	Rend.
Agnew Surpass	.60	10¼	5.93
Bell Telephone	8.00	163	4.91
B. A. Oil	1.00	19⅜	5.16
B. C. Power "A"	1.50	23½	6.08
Buyd. Prod. "A"	2.00	48	4.17
Can. Malting	1.50	34	4.49
Can. North Power	1.20	20	6.00
Can. Bronze	1.50	37	4.05
Do Extra	.75	37	6.08
Can. Celanese	1.60	19	8.42
Can. Vinegars	.20	18	6.67
Can. Cottons	4.00	89	4.49
Can. Fore. Inv.	1.60	20	8.00
Can. Indus. "B"	6.00	209	3.35
Dom. Bridge	1.20	32⅛	3.61
Dom. Glass	5.00	110	4.55
Dom. Textile	5.00	76	6.25
Electrolux	1.60	15½	10.28
Do Extra	.20	15½	12.07
Imperial Oil	.50	18⅛	5.38
Do Extra	.75	18⅛	2.76
Imperial Tobacco	.37½	13⅛	4.44
Inter. Nickel	2.00	46⅛	4.32
Inter. Coal	6.00	41	14.64
Inter. Pete	1.50	30	5.06
Do Extra	.50	30	6.33
Laura Secord	3.00	63	5.26
Mont. Power	1.50	28½	5.26
Mont. Tramways	9.00	90	10.00
Nat. Breweries	2.00	36	5.35
Ogilvie	8.00	175	7.30
Ottawa Power	6.00	84	7.14
Ottawa Traction	2.00	23	8.70
Page Hersey	4.00	90	4.44
Penmans	3.00	57	5.26
Quebec Power	1.00	17	5.88
Shawinigan	.80	21	3.81
Sou. Can. Power	.80	12⅛	6.53
Steel of Canada	1.75	63⅜	2.97
Do Extra	2.00	63⅜	6.02
Walker Gooderham	2.00	36	3.53
Royalite	1.00	32½	3.07
Banques:			
Canada	2.25	58	3.88
Montréal	8.00	178	4.13
Nile-Ecosse	12.00	320	3.75
Can. Nationale	8.00	154	5.19
Commerce	8.00	168	4.76
Royale	8.00	180	4.44
Dominion	10.00	210	4.76
Actions de priorité:			
Calgary Power	6.00	86	6.98
Agnew Surpass	7.00	103¾	6.75
Can. North Power	7.00	109	6.42
Can. Bronze	5.00	105	4.76
Can. Celanese	7.00	108½	6.45
Can. Fair Morse	6.00	103	5.83
Can. Foreign Inv.	8.00	105	7.62
Can. Industries	7.00	151	4.64
Dominion Coal	1.50	18⅛	8.21
Dom. Glass	7.00	140	5.00
Dom. Textile	7.00	135	5.19
Goodyear	2.50	53	4.72
Howard Smith	4.00	100	6.00
Mont. Power 7 p.c.	6.00	81	7.41
Jamaica Pub. S.	7.00	130	5.38
Mont. Cottons	7.00	105	6.67
Nat. Breweries	1.75	38	4.60
Ogilvie	7.00	158	4.43
Ottawa Power	6.00	103	4.85
Penmans	6.00	125	4.80
Power Corp.	6.00	95½	6.28
Saguenay Power	5.50	106	5.26
Sou. Can. Power	6.00	105¼	5.78
Steel of Canada	1.75	61	2.94
Tuckett Tobacco	7.00	148¼	4.72
Walker Gooderham	1.00	19	5.26
Regent Knitting Co.	1.60	24½	6.53
West Kootenay	7.00	120	5.83
Mines:			
Cons. Smelters	1.00	58	1.72
xDome	2.00	43¼	4.47
Falconbridge	.20	370	5.26
Hollinger	.65	11½	5.65
xInt. Mining	.60	8⅛	7.06
Lake Shore	4.00	48⅛	8.20
xMcIntyre	2.00	37⅛	5.73
Noranda	3.50	46⅜	7.41
Pioneer. B. C.	.40	360	11.11
Siscoe	.20	320	6.25
Teck-Hughes	.40	490	8.16
xWright Hargrea	.40	6½	6.15
Pickle Crow	.40	495	8.08
Sylvanite	.20	285	7.02

x—En monnaie américaine.

LA FINANCE

Pool de baissiers

Suivant une dépêche de Londres, on tient le pool des baissiers internationaux qui opère en Hollande, à la Haye, responsable de la dégringolade à Wall Street et à Londres, ce qui expliquerait la lourdeur des valeurs internationales. On avait des doutes de ce côté depuis déjà longtemps, mais une enquête de la Banque d'Angleterre aurait révélé des faits très intéressants, au point de vue de l'importance de leur signification.

Village de Saint-Laurent

Après un récent appel de soumissions, une émission de $30,000 d'obligations 4% à 15 ans de la municipalité scolaire du village de Saint-Laurent a été adjugée à la Banque Provinciale du Canada. Les coupons des obligations ainsi qu'à leur échéance les titres eux-mêmes, sont établis payables au bureau principal de la Banque Provinciale à Montréal et à sa succursale de Ville Saint-Laurent.

Bons du Trésor

La Banque du Canada a accepté hier, les soumissions pour la vente de $25,000,000 de bons du Trésor, à trois mois, échéant le 14 janvier 1938. Le prix payé a été de 99.82689, ce qui donne un rendement moyen de 0.696 pour 100.

United Fuel Investment

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 1937, le bénéfice de l'United Fuel Investment Limited a été de $4.79 par action privilégiée, après l'impôt sur le revenu, en regard de $2.37 au cours de l'exercice précédent. Les placements en propriétés se sont accrus de $12,000 au total de $9,840,269.

Hiram Walker

Hiram Walker Gooderham and Worts Limited rapporte pour le dernier trimestre de son année fiscale terminée le 31 août 1937, des recettes nettes de $1.60 par action ordinaire, en regard de $1.54 au cours de la période correspondante de 1936. Après toutes les charges, les bénéfices d'exploitation se sont élevées à $1,-964,795, soit une augmentation de $339,443 sur ceux du même trimestre de l'an dernier. Compte tenu des revenus d'autres sources et des prélèvements, le bénéfice net a été de $1,276,401, contre $1,134,245 au cours de 1936. Une fois le dividende privilégié défrayé, il est resté un solde de $1,161,196, soit l'équivalent de $1.60 par action ordinaire.

Le bénéfice d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 août 1937 se monte à $8,851,626 après toutes les charges, contre $6,418,353 au cours de l'exercice précédent. Le bénéfice net se chiffre par $6,-463,633, contre $4,796,120.

Dividendes

Charles Gurd and Co Ltd, $1.-75 par action privilégiée, payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 1er. ex-dividende le 28 octobre.

Associated Telephone and Telegraph Company, 42 sous par action privilégiée ($6.00), payables le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 1er; ex-dividende le 28 octobre.

Loblaw Groceterias Company, Ltd, 25 sous par action des classes "A" et "B" plus un boni de 12 1-2 sous par action, payables le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 10 novembre; ex-dividende le 9 novembre.

Calgary & Edmonton Corporation, 5 sous par action, payables le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 1er; ex-dividende le 29 novembre.

Les changes

Le dollar canadien primait le dollar américain de 3-64 de sou, hier, à New-York; la livre sterling cotait $4.96; le franc français, $0.0336 3-4; le franc suisse, $0.2301; le belga, $0.1685 1-2; la lire italienne, $0.0526 1-4 et le reichsmark, $0.4017.

A Montréal, le dollar américain a clôturé à $0.99 61-64; la livre sterling cotait $4.95 3-4 et le franc français, $0.0336 1-2.

Abitibi Paper

Toronto, 15. — Les obligataires de l'Abitibi Power and Paper Company se sont réunis aujourd'hui, à Toronto, dans le but d'étudier le projet de réorganisation soumis par le comité des obligataires.

Curb de New-York

(Cours fournis par Barry & McManamy, Québec).

(Séance du 14 octobre)

	Ouv.	Ferm.
Alu. Co. Am.	99¼	98½
Am. Cy	27⅛	27½
Am. G. et El.	25	25
Am. Super	1	1
Crib Syn	1	1
Carryer Corp.	33	32
Can Mar.	1½	1⅝
Cities Ser.	2	2
Cons G. et E. B.	67	67
Cord Corp.	2⅝	2⅛
El. B. et Sh.	9⅛	8⅞
Ford of C. A.	17½	17⅞
Gulf Oil	42½	42¼
HHud Bay M.	21¼	21⅛
Humble Oil	65⅛	65⅛
Imperial Oil	18¼	18⅛
Intl Pet	29⅝	29⅛
Newmont	65	63½
Niag. Hudi	8½	8⅜
Oldetumdist	2	2⅛
Pantepec	4⅛	4⅜
Penn O	2⅛	2⅛
St. Regis P.	3⅛	3⅜
Taggar	5	4⅛
Un Lt. et P. A.	5¼	3
Technicolor	21½	21¼
United Gas Corp.	4⅛	4⅜
Cons. Steel Corp	4¼	4⅛
Col. Oil et Gas Corp.	4⅛	4⅛
Brazilian Traction	18⅛	18¼
Bunker Hill et Sul. Mfg	18½	18¼
Long Island Ltd Co.	2½	2⅛
Louisiana Land Corp.	8⅛	8⅛
Economy Stores	13⅜	13⅝

Les compensations bancaires au pays

Montréal, 15. — Les compensations bancaires au Canada, au cours de la semaine terminée hier, se sont chiffrées par $304,576,697, en regard de $365,530,571 au cours de la semaine correspondante de 1936. Celles de la ville de Québec ont été de $4,701,384, contre $3,730,059 en 1936 ; celles de Montréal, de $93,218,-474, contre $130,214,990 l'an dernier.

Ross Brothers

Dans le but de satisfaire ses clients, la maison Ross Brothers & Company Ltd, de Québec, a décidé de se relier par fils directs aux maisons Hanson Bros. Inc. et Hansons & McCaulay, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Prêts aux courtiers

Washington, 15.—Les prêts aux courtiers et aux agents de changes consentis par les banques affiliées à la New-York Federal Reserve, au cours de la semaine terminée avant-hier, se sont totalisés à $968,000,000, en diminution de $14,000,000 sur ceux de la semaine précédente. Au cours de la semaine précédente. Au cours de la semaine correspondante de 1936, ces prêts s'étaient élevés à $971,000,-000.

PRODUITS DE LA FERME

MONTREAL, 15. — Le beurre et les oeufs ont haussé fortement sur le marché des denrées de Montréal, hier. Le fromage et les pommes de terre étaient stables. Les oeufs classifiés se vendent par quantités de wagons ou moins ont coté 40 sous la douzaine pour A-gros, 38 sous pour A-moyens, 32 sous pour A-de poulettes, 26 1-2 sous pour B-gros et 21 sous pour C. Les arrivages furent de 3,984 caisses. Le beurre s'est vendu à 28-28 1-2 sous la livre par quantités de wagons ou moins. Les prix pour les détaillants étaient de 29 sous et de 29 1-2 sous la livre. Les arrivages furent de 3,311 boites. Le fromage de l'Ontario a coté 14 5-8 - 3-4 sous la livre et celui de Québec 14 1-8 - 1-4 sous. Les arrivages furent de 5,625 boites. Les patates blanches No 1 du Québec ont coté 50-55 sous le sac de 80 livres et les No 2 ont coté 35-45 sous le sac. Les Montagnes No 1 du Nouveau-Brunswick ont coté 60-63 sous le sac de 80 livres et les patates blanches No 1 de l'Ile du Prince-Edouard ont coté 75 sous le sac de 90 livres.

A—1 gros	48—49
A—1 médium	46—47
A—gros	43—44
A—médium	41—42
A de poulettes	35—36
B—gros	32—33
B—médium	30—31
C	24—25
Fromage :	
Québec coloré ou blanc No 1	14¼—14¼
Beurre :	
No 1	28—28½
Patates :	
Québec (Montagnes) en sac de 80 lbs	50—55
Québec nouvelles No 2 en sacs de 80 lbs	35—45
Nouveau Brunswick Montagnes No 1 sacs de 80 lbs	60—63
Ile du P.-E. nouvelles blanches No 1 en sacs de 90 lbs	.75
Graine moulue à engrais :	
Son	$25.25
Gru rouge	$27.25
Gru blanc extra	$38.25
par tonnes comprenant les sacs et voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant.	
Grain séché de brasserie	$24.00
par tonne au détail	$26.00
Avoine roulée (gruau) par sac de 90 lbs. livré au commerce y compris taxe de vente	3.25
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix pour lots de wagon par baril	5.10—5.15
Qualité de choix régulier par lots irréguliers nouvelle par barils ex-magasin	5.30—5.35
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	4.90—4.95
Les grains :	
Blé Nord No 1	1.47½
Blé Nord No 3	1.24½
Blé Nord No 2	1.41½
Avoine Ouest No 2	0.63½
Avoine Ouest No 3	0.60¼
Orge Ouest No 3	0.59¼
Maïs de l'Argentine	0.72
Farine de blé du printemps :	
Première patente	$7.90
Deuxième patente	$7.50
Patente à boulanger	$7.40
Foin pressé :	
Extra No 2	$10.00
No 2 Timothy	$9.00
No 3 Timothy	$7.00
Mélasse d'engrais :	
Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon f. o. b. Montréal, quantités de 54 à 60 barils de 45 gallons	14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons)	10¼
Volailles :	
Dindons pour rôtir	26—28
Oies	18
Volailles de choix	18—21
Poulets nourris au lait	28—30
Poulets de choix	26—28
Canards domestiques	20

Mines hors-cote

(Séance du 14 octobre)

	Off.	Dem.
Albany River	50	52
Algold	35	37
Amos Cad	2½	3½
Athona	12	15
Bousquet	1	2
Can. Kirk	1	2
Cndn. Pandora	7	9
Cand. Alaca		30
Casey Summit		20
Cuniptau	4	5
Darwin	9	11
Dunlop New		5
Frontier R. Lake	6	8
Gateway Pat	3	4½
Golden Gate	45	48
Hutchison Lake	9	11
Kaw-Crow Pat	4	5
Kenricia	30	35
King Kirk	1	2
Lamaque Gold	540	560
Le Roy	5½	6
MacFarlane L. L.	6½	7½
Magnet Lake	20	23
McCarthy Webb	12½	15
McVittie Kirkland	2½	3½
Monarch Mines	4½	5½
Mooshla		12
Mosher L. L.	14	16
North Shores	2	3
Obsiski	7	8½
Oklend	12	14
O'Leary Malartic	5½	7
Oriole	4½	5½
Potter Deal	1	1½
Percelis	33	36
Rubec	1½	2½
Rond River	25	28
Sigma	300	370
Schreiber Pyramid		6
[illegible] Sturgeon	7	8
St. Pierre Cad	3	5
Sturgeon R. Gold	19	20
Tonawanda	2½	3½
Upper Canada	20	22
Wendigo	19	21
Waubano	3½	5½
West Red Lake	1¼	2
West Wood	8	10
Winora	8	10
Young Davidson	27	29

LES MINES

(Bien que dignes de foi, ces renseignements ne sauraient engager notre responsabilité).

Rest Crest

Red Crest Gold Mines a avisé le Curb de Montréal de la prise de 10,000 actions à 35 sous chacune en vertu de la convention de souscription. Le capital émis est maintenant de 2,239,500 actions ; il reste encore 760,500 actions sous option, dont 260,500 à 35 cents et 500,000 à 50 sous.

Consolidated Chibougamau

D.-A. Campbell, de Montréal, a été élu directeur de Consolidated Chibougamau Goldfields Limited; il succède à E.-G. Montgomerry, démissionnaire.

Campbell est vice-président de Sarnia Bridge Company et membre du conseil d'administration de Baldwins, Montréal, Ltd.

Howey Gold

La production d'Howey Gold Mines au cours du troisième trimestre se monte à $255,500, provenant du traitement de 135,089 tonnes de minerai. C'est une légère diminution comparativement à la valeur de la production des trimestres précédents cette année et une contraction sensible par rapport au trimestre correspondant de 1936. Le traitement a été supérieur à celui du trimestre précédent, mais la récupération accuse une récupération.

Au cours des neuf premiers mois de 1937, la production s'est élevée à $817,443; le traitement a porté sur 257,390 tonnes de minerai, en regard de 394,055 tonnes en 1936, alors que la production se chiffra par $958,831.

Bankfield

En septembre, la production de Bankfield Consolidated a été de $56,000; l'usinage, de 3,586 tonnes et la récupération, de $15.60. En août, la production a été de $54,-262 et la récupération, de $15.22.

St. Anthony

St. Anthony Gold Mines a produit en septembre pour $30,300 d'or, soit une amélioration sur la production du mois précédent. On rapporte pour le mois en question une augmentation dans le traitement au total de 2,765 tonnes. La récupération moyenne a été de $11.00 à la tonne, contre 11.15 en août.

Marché du bétail

Montréal, 15. — Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisèrent à 14,000 têtes, y compris 1,440 bêtes à cornes, 4,700 agneaux et moutons, 5,475 porcs et 2,385 veaux.

Les arrivages des bêtes à cornes étaient abondants et presque tous furent vendus. Les ventes s'effectuaient lentement aux prix stables. Les bons bouvillons donnaient de $7 à $8.25 avec un char de bouvillons choisis à $9.25. Les bouvillons d'assez bonne qualité se vendaient à $6.50 et les supets moyens de $5 à $6. Les bouvillons communs variaient de $3.50 à $4.75 avec la plupart entre $4 et $4.50. La plupart des taures se vendaient entre $4 et $4.75 avec un rang de $2.50 à $5.50. Les bonnes vaches rapportaient de $4 à $4.50 avec les moyennes de $3.25 à $3.75 et les communes de boucherie de $2.75 à $3. Les vaches pour la mise en conserve donnaient pour la plupart de $2 à $2.50. Les taureaux communs variant de $2.50 à $2.50 avec la plupart entre $2.75 et [illegible] et avec le seul taureau de boucherie aussi haut que $4.00.

Les prix des veaux d'herbe et des veaux communs au biberon étaient 25 sous en baisse. Les autres catégories demeuraient stables. Les bons veaux de lait rapportaient de $9.25 à $9.50 avec les assez bons sujets aussi haut que $9. Les sujets moyens donnaient autour de $8.50 et les communs et légers aussi bas que $6. Les veaux maigres au biberon variaient de $4.25 à $7.50. La plupart des veaux d'herbe réalisaient entre $3.50 et $3.75.

Les agneaux perdaient 25 sous ou plus dans les prix. Les bonnes agnelles et les agneaux châtrés rapportaient $7.75 avec quelques chars aussi haut que $8 et une seule vente aussi bas que $7.50. Les agneaux pesant 100 livres ou plus subissaient une coupe de $1 du cent livres, les agneaux communs et les agneaux non châtrés de $2 du cent livres. Les moutons donnaient de $2 à $4 avec la plupart entre $3 et $3.50.

Les prix des porcs étaient en baisse. Les bacons rapportaient de $9.25 à $9.50 nourris et abreuvés. Les choix obtenaient $1 de prime par tête. Les bouchers et les lourds subissaient une coupe de 50 sous du cent livres, et les extra lourds de $1 du cent livres. Les porcs légers subissaient une coupe de 50 sous à $1 du cent livres. Les truies étaient plus faibles de $6.50 à $7.50 avec une seule jeune truie aussi haut que $8.

Caoutchouc brut

Ottawa. — Les importations de caoutchouc brut en août accusent une diminution en quantité mais une augmentation en valeur ; elles sont de 7,852,589 livres ($1,511,-022), contre 8,466,684 livres ($1,-305,766). Les importations du mois précédent s'établissent à 4,358,908 livres ($896,856). Les Straits Settlements sont la principale source de provenance avec 5,746,609 livres. Viennent ensuite les Etats-Unis (1,538,173), le Ceylan, (410,-897) et l'Inde Orientale Hollandaise (156,910). Les importations globales de caoutchouc s'élèvent à $1,792,297, contre $1,204,741 le mois précédent et $1,524,109 en toût 1936.

Bourse de Toronto

Cours fournis par LANGEVIN & CIE, 126, rue Saint-Pierre, — Téléphone : 2-8221

Séance du 14 octobre)

Ventes	Titres	Ouv	Haut	Bas	Ferm.
1000	Afton	2½	2½	2½	2½
4700	Aldermac	65	68	65	66
500	Anglo	425	425	415	415
1350	Argosy	34	34	34	34
7600	Astoria	6	6	6	6
500	Baga	20	20	20	20
2500	Beattie	110	110	105	105
5900	Bidgood K.	54	54	48½	48½
750	Big M	41	43	40	43
2200	Bobjo	11½	11½	11	11
40	Bral	755	755	755	755
500	Bunk H	13½	13½	13½	13½
600	Can Malar	106	106	105	105
1500	Cas T	[illegible]	70	70	70
1875	Cen. P	217	217	210	210
1000	Central P	10	10	10	10
7870	Chro. M. S.	50	50	48	48
5700	Cons C	26	28	26	28
3908	Dome	41	41	39	39
3600	East M.	90	90	85	85
4865	Eldorado	205	205	185	185
775	Falcon	575	575	550	550
2200	Federal K.	9	9	9	9
4800	Francoeur	45	45	40	40
1500	Glenora	4½	4½	4¼	4½
4700	Gods'Lake	50	50	50	50
2000	Goldale	18½	18½	18½	18½
1000	Good	9¾	9¾	9½	9½
100	Graham	6½	6½	6½	6½
800	Granada	10½	10½	10½	10½
3400	Gunnar	69	69	65	68
7100	Hard R	105	106	92	92
2300	Harker	13	13	12	12
755	Holling	11	11½	11¼	11¼
5850	Howey	29	29	28	28
2400	J. M. Cons	25	25	23	23
13202	Jacola	32	32	30	30
200	Kirk H	95	95	95	95
5150	Kirk Lake	123	124	116	116
6149	Kerr-Add	185	185	172	174
1719	Lake Sh	48	48	46¾	36¾
2000	Lamaque C	4	4¼	4	4
3450	Lebel	13	13	13	13
1750	Little L. L.	475	475	450	450
4060	Macassa	485	495	450	450
2000	Man East	2¼	2¼	2	2
1300	McVittie	18	18	16	16
500	McWatt	35	36	35	35
1200	Min Corp	200	210	200	200
5700	Minto	6½	6½	6	6
8400	Moneta	180	180	175	175
12400	Morris	20	21	20	20
4000	Murphy	3	3	3	3
1500	Newbec	3½	3½	3	3
1700	New Rose	35	36	35	35
1100	Normetal	112	115	105	105
600	Nipis	200	200	190	190
1328	Noranda	47	47½	45½	45½
2250	O'Brien	400	400	375	375
3450	Omega	40	40	38	38
1380	Perron	80	80	80	80
2255	Pickle	500	500	475	475
565	Pioneer	340	340	335	335
400	Premier	210	210	205	205
2500	Prest	74	75	70	70
200	Read Au	20	20	18	19
2000	Reno	76	77½	76	77
5600	Roche	10	10	9	9
1710	San Ant	140	143	140	140
2750	Shaw	36	36	31	31
8333	Sherr	150	150	135	136
5975	Siscoe	310	310	300	300
3050	Sladen	100	100	93	93
37281	Stada	61	61	52	52
700	Sud C	14	14	14	14
450	Sullivan	103	103	100	100
1975	Sylvan	285	286	280	280
9000	Tash	4	4	4	4
915	Teck	485	490	485	490
	Thomp Ca.	33	33	32	32
700	Towag	60	60	60	60
1365	Ventures	530	540	525	525
1925	Waite A.	155	155	150	151
1000	White Eag.	2	2	2	2
	Total ventes 610,000				
	HORS-LISTE :				
	Cen	4¾	4¾	4¾	4¾
	Co Cop	275	275	250	250
	Dal O	54	54	50	50
	Home O	115	115	110	110
	Hud B	21¾	22¼	21	21
	Mairo	1½	1½	1½	1½
	Pawnee	1¾	1¾	1¾	1¾
	Ritchie	3	3	3	3
	Robb	2⅝	2⅝	2	2½
	Temiska	24	24	23	23

Marchés de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, — Tél. : 2-1521

(Séance du 14 octobre)

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
975	Bathurst Paper A	12½	12½	11¼	12
3	Bell Telephone	162½	162½	162½	162½
3327	Brazilian Traction	18¾	18⅜	18⅛	18
30	B. C. Power A.	33	33	33	33
60	Bruck Silk	5	5	5	5
20	Building Prod. A.	48	48	48	48
200	Canadian Bronze	37¼	37¼	37	37
755	Canadian Car	9¾	10	8½	88½
375	Do priv	18⅛	18⅛	17	17
65	Canadian Celanese	20	20	19½	19½
476	Canada Cement	9¼	9¼	8⅞	8⅞
200	Do priv	94½	95½	94½	95½
100	Can. For. Inv	18	18	18	18
505	Can. Ind. Alc. A.	5	5	5	5
12	Can. North. Power	20	20	20	20
580	Canadian Pacific Ry	8⅝	8¾	8⅝	8⅝
192	Canada Steam priv	11½	11½	11½	11½
110	Cockshutt Plow	9	9	9	9
855	Cons. Smelters	58	58	54⅞	54⅞
150	Dominion Bridge	32½	33	32⅛	32⅛
10	Dominion Coal priv	18½	18½	18½	18½
5420	Dominion Steel B.	15¾	15¾	13⅝	13⅞
90	Dominion Textile	77½	77½	77	77
1145	Dryden Paper	8½	8¾	7	7
1370	Distillers Seagram	14	14¼	13¾	13¾
120	Dom. Tar	7¾	7¾	7	7
210	Electrolux	15¼	15¼	15	15
200	Foundation Co.	12½	12½	12½	12½
1370	General Steel Wares	10	10¼	10	10
190	Gurd Charles et Co	8	8	8	8
625	Gypsum, Lime et Alab.	7	7	6	6
70	Hamilton Bridge	8	8	7½	7½
102	Hollinger Gold Mines	11¾	12	11½	11½
1255	Howard Smith	17	17	14½	14½
5	Do priv	99½	99½	99½	99½
1625	Imp. Oil	18⅝	18⅝	18	18
611	Imperial Tobacco	13½	13½	13⅜	13½
3400	Intern. Nickel	45¾	47⅜	45½	45¼
5	Intern. Power	5	5	5	5
675	Int. Pete	30	30	29¼	29¼
25	Ind. Accep	27½	27½	27½	27½
125	Lake of The Woods	15¼	15¼	15	15
380	Lake Sulphite	15	15¼	14½	14½
185	Massey-Harris	6¼	6⅜	6¼	6¼
2661	McColl-Frontenac	12¾	12¾	12¾	12¾
872	Montreal Power	28¾	28¾	28	28
5	Montreal Tram.	90	90	90	90
645	National Brew.	36	37	36	36
340	National Steel Car	28	28	26½	26½
1315	Noranda	47	48	45½	45½
4925	Price Bros.	22½	22½	18	18¾
140	Do priv	56	56	54½	54½
315	Power Corp.	14	14	13	13
20	Quebec Power	16¾	16¾	16¾	16¾
20	Rolland Paper priv	104½	104½	104½	104½
641	Shawinigan	21	21	20	20
25	Sherwin Williams	15¼	15¼	15	15
25	South Can. Power	12½	12½	12⅜	12⅜
5105	St. Lawr. Corp.	6¼	6¼	4½	5
2320	Do priv	17½	17½	14	14½
230	St. Law. Paper priv	57	57	50	50
107	Steel of Canada	64	64	61½	61½
40	Do priv	59½	59½	59½	59½
545	Un. St. Corp.	5	5	4¾	4¾
80	Winnipeg Elec. A	3	3	2⅞	3
80	Do B.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
80	Wood Mfg. priv	60	60	60	60
	BANQUES:				
6	Canada	58	58	58	58
5	Can. Nationale	154	154	154	154
13	Commerce	168	168	168	168
26	Montréal	197½	197½	197½	197½
34	Royale	180	180	180	180
	OBLIGATIONS:				
$4250	Montreal Power 3 p.c. 1939	50¼	50¼	50¼	50¼
	CURB:				
4510	Abitibi	3¼	3½	3	3
565	Do priv	32	32	26	26
937	Asbes V. T.	58	59½	52	52
195	Bathurst B.	5⅛	5⅛	3¾	3¾
52	Beauhar	5¾	5¾	5¾	5¾
10	Br. et Dist.	6½	6½	6½	6½
100	Br. Corp.	175	175	175	175
175	Do priv	16	16	15½	15½
405	B. A. Oil	19⅜	19¼	19¼	19¼
236	B. C. Pack	11¼	11¼	11¼	11¼
50	Can. Pwr P.	110	110	110	110
9070	Cons. Pap.	9⅜	9½	7⅜	7⅜
1065	Donn. A	8¾	8¾	7½	7½
625	Do B.	8¼	8¼	8	8
85	Ford A	18	18	18	18
283	Fraser	20	20	17	17¾
4690	Do V T.	20½	20¾	17⅛	18
1000	Home	115	115	110	110
725	Int. Ut. B.	85	85	70	70
50	Massey P.	42¾	42¾	42¾	42¾
153	Melch A.	2	2	2	2
75	Do priv	5½	5½	5½	5½
25	Page Her	90	90	90	90
185	Royalite	32½	33	32	32
22	S. Can. P. P.	105	105½	105	105½
710	Walkers	36	36	35	35
	MINES:				
3300	Beaufor	20	20	20	20
700	Big Miss	41	41	40	40
1900	Cart. Mal.	14	14	13	13
500	Cons. Ch. G.	26½	26½	26½	26½
1200	Duparq	5½	5½	5	5
125	Fal Nick	565	600	560	560
600	Francoeur	45	45	44	44
900	J. M. Cons.	23	23	23	23
225	Lk Shore	48	48	47	47
735	O'Brien	400	400	385	385
1750	Perron	82	82	75	75
100	Pick Cr.	500	500	500	500
200	Read Auth	310	310	300	300
1625	Sherritt	150	150	137	137
3410	Siscoe	310	310	300	300
44755	Stada	62	62	52	52
2475	Sullivan	103	105	100	100
4450	Thompson Cadillac	33	33	32	32

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79-81, rue Saint-Pierre, Téléphone : 2-7006

(Séance du 14 octobre)

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduc.	60½	60¾	58	58
Alaska Jun	10¾	10¾	10½	10½
Allied Chem.	175½	176	172¼	172¼
Allis Chalm.	45½	48	43	45
Amer. Can	93	94	93	94
Am. Com. Alc.	16	16¼	15	15
Am. et F. Pow	4⅛	4⅛	3¾	3¾
Am. Lo. Co.	22¾	23	21¾	21¾
Am. Radiator	12½	13¼	12½	12½
Am. Roll. M.	26	26⅛	25	25
Am. Smelting	59½	61	57	57½
Am. Steel Foundry	30	30½	30	30
Am. T. et Tel.	154	154½	157½	157½
Am. Tob. "B"	72¼	74½	72¼	72¼
Am. Waterw	11⅜	11½	11⅜	11¾
Am. Woolen	6	6	5½	5¾
Amerada	72	72	72	72
Anaconda	32½	33¼	31	31
Ass. D. Gds	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
Atchison	46	46½	43½	43½
Atl. Refin	21	21¾	20⅝	20⅝
Aviation Corp.	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Baldwin Lo.	9¼	9½	8½	8½
Balt. et Ohio	14	14	12¾	12¾
Barnsdall "A"	15½	15½	15⅜	15¾
Bethlehem S.	59	59¾	53½	56¾
Bendix Avia	13¼	13⅜	13¼	13¼
Best. et Co.	43½	43½	43½	43½
B. Aircraft	26⅛	27¼	24½	24½
B. Aluminium	33¼	33¼	33	33
B. Warner	33¾	34¼	33¾	34⅛
Briggs Mfg	28¾	29¼	28½	28¾
Bklyn M. T.	13⅛	13⅛	12¾	12⅞
Burrough	22	22½	22	22½
Byers	11¼	11⅝	10½	10½
Canada Dry	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞
Can. Pacific	8⅝	8⅝	8⅝	8⅝
Case J. I.	110	110	105	105
Celanese Cor	24	24½	23½	23½
Cerro de Pasco	52½	54	52	54
Ches. et Ohio	39¼	40¼	39¼	39¼
Chrysler	80⅝	81	75	75¾
Coca-Cola	120	120	117½	117½
Colorado F.	17¼	17¼	17¼	17¼
Columbia Gas	8⅝	8¾	8½	8¾
Col.-Aikman	33¾	33¾	32½	32½
Comm. Credits	47½	47½	46½	46½
Com. Solvents	9	9½	9	9
Com. et South	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Congoleum	26	26½	26	26½
Cons. Gas	27½	27¾	26¾	26¾
Cont. Corp.	16⅝	17½	16⅝	16½
Contin. Can	50⅝	51	50	50
Corn Prod.	60	60½	60	60½
Crucible Steel	38	39	37¾	37¾
Cuban Am. Sug.	4¾	4⅞	4¾	4⅞
Curtis Wright	3⅛	3⅜	3⅛	3⅛
Do "A"	13⅛	13½	13⅛	13¼
D. Aircraft	40½	40½	37½	38¼
DuPont de N.	128¾	130	128	128
Eastm. Kodak	164	164	159	159
Elec. Aut. Lite	25	25½	24	24
Elec. Pow. et L.	12¼	12⅜	11	11
Erie Rr. pr.	8½	8½	8½	8½
Firestone	23⅛	23½	23⅛	23⅛
Gen. Asphalt	17½	17½	16⅞	16⅞
Gen. Electric	40½	41	39¾	39¾
Gen. Foods	32	32¼	32	32¼
Gen. Gas	1¼	1¼	1¼	1⅛
Gen. Motors	42⅞	43	41	41
Gillette S.	11⅝	12	11½	11½
Goodrich	21⅜	21½	19¾	19¾
Goodyear	24	24⅞	23¼	23¼
Graham Paige	2⅛	2⅛	1⅞	1⅞
Houston Oil	8¼	8¼	7⅞	7⅞
Hudson Mot.	8½	8¾	8½	8½
Hupp. Motors	2⅜	2⅜	2¼	2¼
Int. Harvest	81	81	78¾	78¾
Int. Nickel	47⅛	47½	45¼	45⅜
Int. Pap. "A" nouv.	12½	12⅛	10⅜	10⅝
Do priv. nouv.	53	54½	49⅜	49⅜
Int. Tel. et Tel.	6¼	6⅞	6¼	6⅜
Johns-Manvil	86	90	86	87½
Kennecott Co.	38¾	40½	38	38
Lambert Co.	15⅞	16	15⅞	15⅞
L. Owens F. Glass	49	49½	48½	49
L. Valley	7⅛	7⅛	7	7
Loews Inc	64½	66½	64½	64½
Lorillard T.	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
Mathieson Alkali	26	26	26	26
Mack Trucks	24⅞	25¼	24⅞	24⅞
Montg. Ward	41⅝	42⅞	40⅝	40⅝
Marsh. Field	13⅞	14	13⅞	14
Nash Motors	13	13⅜	12⅞	13
Nat. Biscuit	21½	21½	20¾	20½
Nat. Cash	21½	21½	21⅛	21⅛
Nat. Dairy	16½	16¼	116¼	16¼
Nat. Distil	24	24¼	24	24½
Nat. Pow. et L.	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Nat. Steel	67	67	65½	65½
N. Y. Central	22½	22½	20⅛	20⅞
N. Y. Shipbuildd	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
North. Amer. Co.	18⅛	18⅝	18	18⅝
North. Pacific	14¾	15¼	14¾	15⅛
Otis Steel	11V	11⅛	10⅝	10⅝
Otis Elevator	25	25	24½	24½
Pac. Gas et El.	25½	25½	25½	25½
Packard Mot.	6	6	5⅛	5⅛
Par. F. Lasky	14⅝	14⅝	12¾	12¾
Penns. Ry	24¾	25	23⅞	23⅞
People's Gas	34	34	34	34
P. Rico Sugar	25	25	25	25
Public Serv	36	36	36	36
Pullman	32	33	31½	31½
Pure Oil	12⅝	13⅜	12½	12½
Radio Corp.	8¼	8⅜	7⅝	7⅝
Radio Keith	4¾	4⅞	4⅝	4½
Rem. Rand	14⅝	15½	14½	14½
Republic St.	20¼	20¼	18⅞	18⅞
Rev. Tob. "B"	45¾	46	45⅝	45⅞
Safeway Stores	26	26	25⅝	25⅝
Savage Arms	17½	17¾	17	17
Schenley Dis	32¼	32¼	31½	31½
Sears Roeb	67½	69	66	66
Simmons Bed	27	27	25	25
Socony Vac.	16⅛	16½	16⅛	16⅛
South. Pacific	24¾	25¼	22⅞	22⅞
Southern Ry	14¾	15	13⅝	13⅝
Do priv.	22½	22½	22½	22½
Stone et Webs	11¼	12¼	10½	10½
Stand. Brands	10	10	9⅞	9⅞
Stan. Gas et E.	4¼	4⅛	4¼	4⅛
Stan. Oil of C.	33	33	33	33
Stan. Oil of N.J.	52⅛	53	52⅝	52⅝
Stud Union Oil	17⅞	19	17⅞	17⅞
Tenn. Corp.	7⅞	8	7⅞	7⅞
Tex. Corpn	44	44½	43⅛	43⅛
Texas Gulf S.	30⅝	31	30	30
Timken R. B.	47½	47½	47	47
Union Carbide	83	83¾	82	82¾
Union Pacific	95¼	96½	94½	94½
Unit. Aire	22	22½	21	21¼
United Airlines	10¼	10⅛	9⅝	9⅝
Unit. Corpn	3⅛	3¼	3	3
U. S. Ind. Alc.	20½	21½	20½	20½
U. S. Rubber	32½	32⅜	30⅜	30⅜
U. S. Steel	68⅛	69⅜	65⅞	66
U. S. Smelt	67½	69¾	67½	68
Vanadium	18½	19	17½	17½
Virginia Chem.	4¼	4¼	4¼	4¼
Warner Bros	8½	8⅝	8¼	8¼
Warren Bros	4	4	3½	3½
Worth. Pump	22	22	21¼	21¼
Western Union	32	32	30⅜	30
West. Electric	106½	108½	104½	104½
Woolworth	40⅝	40½	40	40¼
Yellow Trucks	12⅛	12½	11½	11½

Valeurs étrangères

(Séance du 14 octobre)

	Haut	Bas	Ferm.
5000 Austra 5 1955	105⅝	105⅝	105⅝
2000 Belg 6½ 1945	109	109	109
9000 Do 6 1955	106	105¼	105¼
1000 Brésil 6½ 1957	30⅝	30⅝	30⅝
8000 Do 7 1952	31½	30⅞	31½
2000 Brisb 5 1958	101	100¾	100¾
6000 Chili 6 1961	15½	15½	15½
3000 Colom 6 1961	19	18¾	18¾
2000 D du Can 5 1952	112½	112	112½
8000 Allem 5½ 1965	24⅞	24½	24½
4000 Haiti 6 1952	100¼	99½	100¼
15000 Italie 7 1951	78½	77	77
25000 Japon 5½ 1965	54½	54	54½
2000 Milan 6½ 1952	65	65	65
3000 N G S 5 1957	101½	101½	101½
2000 Parana 7 1958	19½	19½	19½
9000 Pérou 6 1960	11½	11½	11½
1000 Pologne 6 1940	56	56	56
2000 Do 7 1947	18	18	18
15000 Rio de J 6½ 1959	18¼	18¼	18¼
1000 Do 1953	18	18	18
21000 R G do S 6 1969	68	66	68
24000 Rome 6 1-2 1952	67	67	67

A Vancouver

(Séance du 14 octobre)

	Haut	Bas	Ferm.
9400 A P Con	25	24½	24½
400 Anaconda	8	8	8
2300 Big Miss	42	40	40
1315 Bralorne	770	735	735
500 Cariboo	148	146	148
2200 Cal & Ed	172	161	161
60 Coast Br	1250	1250	1250
3000 Comm P	22	21	21
3500 Congress	3⅛	3½	3½
300 Crows Nest	5¼	5¼	5¼
230 Dalhousie	30	30	30
1500 Davies	23	23	23
9900 Dentonia	10	9½	9¼
4500 Dunwell	3½	3½	3½
4700 Fairy Am	3	3	3
500 Federal	1⅝	1⅝	1⅝
1000 Freehold	5½	5½	5½
13500 Golconda	6	5½	6
3000 Gold Belt	25	25	25
10500 Grandy	10½	9½	9½
400 Grull	7½	7½	7½
[illegible] Haida	2	2	2
100 Hi Sar	12	12	12
200 Home Oil	115	110	110
50 Island Mt	80	80	80
500 Koot Belle	110	110	110
11500 Lucky J	2½	2⅝	2½
3000 Madison	5	5	5
500 Mar Jon	7	7	7
1100 Meredian	1	1	1
500 Mill City	11	11	11
4600 Minto	5½	5½	5½
100 Model	36½	36½	36½
3100 Mon R	24	24	24
2500 Okalta	90	90	90
500 Pacalta	13	13	13
2850 Pend Or	220	195	200
1850 Pilot	2	2	2
1000 Pioneer	350	335	340
100 Prairie R	14	14	14
7445 Premier	210	200	201
500 Quatsino	3	3	3
3100 Reeves McD	39	35	35
2000 Relief Arl	18	18	18
10000 Reliance	2	1⅞	1⅞
200 Reno	77	75	75
1200 Reward	6½	6½	6½
30 Royalite	33	32	33
500 Salmon	6	6	6
350 Sheep Cr	90	89	89
200 Unit Dist	93	93	93
300 Vanalla	6½	6½	6½
200 Vulcan	92	92	92
1000 Well	2	2	2
3000 Whitewater	5½	5½	5½
Total : 164,250.			

Obligations

(Séance du 14 octobre)

	Off.	Dem.
Obligations du Dominion :		
2 1-2 1 juin 1943	100½	101⅛
2 1-2 15 oct 1939	101⅛	102½
3 1 juin 1950-55	95⅞	96⅞
3 15 oct 1945	102⅞	103⅝
3 perpétuelles	86⅝	87⅝
3 1-4 1 juin 1946-49	100⅝	101⅝
Do 1956-66	97⅜	98⅜
3 1-2 15 oct 1944-49	101⅜	102⅜
4 15 oct 1943-45	[illegible]	[illegible]
Do 1939	[illegible]	105¼
Do 1947-52	[illegible]	106⅛
4 1-2 1 sep 1940	[illegible]	107⅝
4 1-2 15 oct 1944	109⅝	110⅝
4 1-2 1 fev 1946	109	110⅛
4 1-2 1 nov 1946 56	107⅝	109⅝
Do 1947-57	109	110
Do 1948-58	109⅞	110⅞
Do 1949-59	109⅛	110⅛
5 15 nov 1941	109⅛	110⅛
5 15 oct 1943	111⅛	112⅛
5 1-2 1 dec 1937	100⅛	101
Garanties par le Dominion :		
C N R 2 1938	100	101
Do 1943	97½	98½
Do 2 1-4 1944	97½	98¼
Do 3 1944	101	102
Do 1945-50	96	97
Do 1948-52	95	96
Do 1948-53	95	96
Do 4 1-2 1951	112¼	113¼
Do 1956	112¾	113¾
Do 1957	112¼	113¼
Do 4 3-4 1955	115¼	116¼
Do 5 1954	116¼	117¼
Do 5 1954	116¼	117¼
Do 1949-69	117¼	118¼
Provinciales :		
Alta 4 1954	52	55
Do 4 1-2 1956	56	59
C B 5 1-2 1945	106¼	[illegible]
Do 4 1-2 1953	96¼	98¼
Man 6 1947	97	99
Do 4 1-2 1956	85	87
N B 3 1951	90½	93
Do 4 1-2 1961	103	105
N E 3 1950	94¼	96¾
Do 4 1-2 1960	106	110
Ont 4 1961	100¼	[illegible]
Do 4 1-2 1949	109¾	111¼
Que 3 1951	85	93½
Do 3 1-4 1949	98½	100
Do 4 1-2 1963	110	112
Sask 4 1954	63½	66½
Do 4 1-2 1951	76½	79½
Municipales :		
Mtl 4 1945	100½	102½
Do 4 1-2 1971	102½	104½
Que 4 1-2 1950	101	103
T Riv 4 1-2 1958	101	103
Mtl Cath Sch 4 1958	100½	102½
Mtl Metro 4 1-2 1962	101½	102½
Do 4 1947	100½	102½
Rails et navigation :		
C P R 4 1949	96½	98½
Can SS 5 1957	76	78
Utilités publiques :		
Beauhar 5 1973	58	60
Bell Tel 5 1960	120	123
Gat Pow 5 1956	100½	102½
Do 6 1941	98½	100½
Int H El 6 1944	69	71
M L H & P 3 1-2 1956	99½	101½
Mtl Tram 5 1955	76¼	78¼
Shaw 4 1-2 1960	102½	104½
Do 4 1961	97¼	99¼
United Secs 5 1-2 1952	69	72
Industrielles :		
Abitibi 5 1953	75	77
Brown 5 1-2 1946	79	81
Can Cem 4 1-4 1951	99½	101½
Can Vick 6 1947	89	93
Con P 5 1-2 1961	65	68
Donn P 4 1-2 1956	79	82
Fraser 6 1950	103	105
G S Wares 4 1-2 1952	93	96
Great L P 5 1955	93½	95½
Minn & Ont P 6 1945	47	50
Price Bros 5 1937	98	100
Do 4 1957	102	106

Aujourd'hui, à 12 heures 30

Curb de Montréal

L.-G. Beaubien & Cie
70, rue St-Pierre,
Tél. : 2-1521

Abitibi	3
Abitibi P.	25½
Ashes V.T.	53
Beauhar	5¾
Br Dist	6
Br Corp	175
Br Corp P	15
B. A. Oil	19
B.C. Pack	11½
Cons Pap	8
Donn. A.	7¼
Ford A.	17½
Fraser	17
Fraser V.T.	18¼
Home	100
Imp. Oil	17½
Int. Pete	29¼
Int. Ut B.	75
Massey P.	40¼
Melch pfd	5½
Royalite	31
Walk Brew	155
Walkers	35¼
MINES	
Cart. Mal	13
Cons Ch G	25
Duparq	5
Fal Nick	500
Francoeur	40
J.M. Cons	22
Lebel	12½
O'Brien	375
Parkhill	12
Pick C	480
Read u	295
Sherritt	125
Sincoe	290
Stada	55
Sullivan	100
Thomp Cad	30
Ventures	525

Bourse de Toronto

LANGEVIN & CIE,
156, rue St-Pierre,
Tél. : 2-8221

Aldermas	60
Anglo H	400
Argosy	31
Astoria	5
Bagamac	20
Base Metal	15
Beattie	105
Beaufor	20
Bidgood	47
Big Missouri	41
Bcbjo	11½
Bous Cad	14
Bralorne	735
Buffalo	10
Buffalo Can	2¾
Can Mal	103
Cartier Mal	13
Castle	70
Central P	206
Central P	7¼
Chromium	40
Coniaurum	115
Cons C.	25
Dome	39¾
Duparquet	5
East Mal	85
Eldorado	190
Falcon	570
Fed K	9
Francoeur	38
Gods Lake	43
Goldale	18
Goodfish	9
Graham B	7
Granada	10
Jacola	30
Gunnar Gold	66
Hard R	92
Harker	12
Hollinger	12
Homested	30
Kowey Gold	27
Hudson Bay	22
J. M Con	23
Kirkland HB	68
Kirkland Lake	118
Kirk T	18
Lake Shore	47
Lava C	83
Lebel O	12½
Littl	450
Macassa	445
McLeod C	104
McIntyre P	337½
McVittie	16
McWatters	30
Mining Corp	185
Minto	6
Moneta	173
Morris K	20
Normetal	100
Nipissing	190
Noranda	44½
O'Brien	375
Omega	38
Parkhill	11
Perron Gold	75
Pickle C	475
Pioneer Gold	330
Premier Gold	200
Preston	72
Read Au	300
Red Lake	18
Reno	76
Robb M	17⅛
San Ant	138
Shawkey	31
Sherritt	125
Siscoe	295
Sladen Mal	93
Stadacona	55
Sudbury B	280
Sudbury C	12
Sullivan	100
Sylvanite	275
Teck H	460
Temiskaming	21½
Towagmac	50
Ventures	560
Waite Amu	135

Bourse de New-York

Barry & McManamy
79, rue St-Pierre,
Tél. : 2-7006

Air Red	53½
Al. Jun	10
All. Chem	169½
All. Chalm	44¾
Am. Can	90½
Am. C. Alc	14⅞
Am. & F. Pow	3⅜
Am. L. Co	21¾
Am. Radiat	12½
Am. Roll. M	24½
Am. Smelt	57¾
Am. Sugar	31
Am. T. & T	150
Am. Tob. "B"	72½
Am. Watew	11¼
Am. Woolen	5
Amerada	70
Anaconda	31¾
Ass. D. Gds	10
Atchison	42½
Atl. Refin	20½
Auburn	8⅝
Av. Corp	3
Bald. Lo	8½
Balt. & O	12¼
Barns. "A"	13¾
Beth. S	58¼
Bend. Av	12¾
Bo. Aire	25½
Bohn. Alum	30
Borg. W	33
Briggs Mfg	27½
Bklyn M. T	12¼
Burrough	22½
Byers	10⅛
Can. Dry	12½
Can. Pac	8¼
Case J. I	103¾
Celan. C	23½
C. de Pasco	47⅛
Ches. & O	38¾
Chrysler	74
Coca-Cola	115¾
Col. Gas	8¼
Col.-Alkman	32
Comm. Cred	47
Co. Solv	8¾
Co. & South	18
Congoleum	26⅛
Cons. Gas	26¾
Cont. C	16½
Cont. Can	48½
Corn Pr	60
Cr. Steel	34
C. Am. Sugar	44½
C. Wright	3½
C. Wright "A"	12⅛
Dom. Stor	7
Doug. Aire	37
DuP. de N	126½
East, Kod	158
El. Aut. Lite	23¾
El. Pow. & L	10⅜
Erie Rr	7¼
Firestone	23
Gen. Asph	16½
Gen. Elect	40¼
Gen. Foods	32
Gen. Gas	1⅛
Gen. Mot	41
Gillette S	11⅛
Goodrich	18⅛
Goodyear	21¾
Gr. Paige	1⅞
oust. Oil	7¼
Huds. Mot	8⅛
Hupp. Mot	2¼
Int. Harv	76¾
Int. Nickel	45⅞
Int. Pap. "A" N	10
Int. Pap. pr	47
Int. T. & T	6
J.-Manvil	85
Kenn. Co	37¼
Lamb. Co	15⅜
L. O. Ford G	47
L. Valley	6
Loews Inc	64½
Lorill. T	17⅜
M. Trucks	24½
Montg. W	40¾
M. Field	13⅜
Nash Mot	12⅞
Nat. Bisc	20⅜
Nat. Cash	20¼
Nat. Dairy	15⅞
Nat. Dist	23
Pat. Pow. & L	6⅞
Nat. Steel	65½
N. Y. Cent	20⅛
N. Y. Shipb	3
No. Am. Co	18
No. Pac	13½
Otis Steel	10⅛
Otis Elev	22½
Pac. Gas & El	25⅛
Pack. Mot	3½
Par. F. Lasky	13⅞
P. R. Sugar	25¼
Pub. Serv	36
Pullman	30
Pure Oil	12¾
Radio C	7⅜
Radio K	4⅜
Rem. Rand	14
Rep. St	19½
Rey. Tob. "B"	45⅜
Saf. Stor	25½
Schenl. D	30¾
Sears R	67⅜
Simm. Bed	25
Soc. Vac	16¼
South. Pac	22⅞
South. Ry	13½
South. Ry. pr	21¼
St. & Webs	10⅝
St. Brands	9¾
St. Gas & E	4⅛
St. Oil of C	32⅛
St. Oil of N. J	51
St. Un. Oil	17½
Tenn. Corp	7⅜
Tex. Corpn	42½
Tex. G. S	29½
Timk. R. B	43¼
Un. Carb	80
Un. Pac	92
Un. Aire	20¼
Un. Gas Im	10⅜
Un. Corpn	3
U. S. I. Alc	20⅝
U. S. Rubber	31⅞
U. S. Steel	68⅛
U. S. Smelt	65⅞
Vanadium	18
Virg. Chem	4½
Warn. Br	8
Warr. Br	3¼
Wo. Pump	20¼
West. Un	33
West. Elect	10
Woolworth	39⅛
Y. Trucks	21½

Bourse de Montréal

L.-G. Beaubien & Cie
70, rue St-Pierre,
Tél. : 2-1521

Ass. Brew	12¼
Bath. Pap. A	11½
Bell Tel	162½
B. C. Pow. A	32½
B. C. Pow. B	5¼
Bruck S	5
Build. Pr. A	47
Can. Bronze	37
Can. Car	8
Can. Car pr	16½
Can. Celan	19
Can. Cem	73¼
Can. Cem. pr	93½
Can. I. Alc. A	4⅞
Can. I. Alc. B	4
Can. Steam	3
Cons. Smelt	55
Dom. Bridge	31½
Dom. Coal pr	18
Dom. Steel B	14¾
Dryden Pap	7
Dist. Seagr	13
Electrolux	14½
Found. Co	12
Gen. S. W	10
G. Chs & Co	8
G. L. & Alab	6½
Hamilton Br	7
Hollinger G. M	11
Howard Sm	14¾
Imp. Tobac	13½
Intern. Nickel	46
Lake Woods	14
Massey H	5½
McC. Front	12¾
Montreal P	28¼
Nat. Brew	36
Nat. S. Car	25
Noranda	45
Og. Fl. Mills	170
Power C	12½
Quebec P	16
Shawinigan	20¼
St. Law. C	5¼
St. Law. C. pr	15
St. Law. Pap. pr	50
Steel of Can	60½
Winnipeg El	2¾
BANQUES :	
Canada	158
Can. Nat	154
Royale	180
OBLIGATIONS :	
Mont. P. 3% 1939	50¼

Dernière heure

Bourse de New-York

New-York, 15. — (UP). — Les cours des valeurs mobilières ont retraité vers de nouveaux bas jamais atteints depuis deux ans, aujourd'hui, à New-York, comme la liquidation des valeurs de chemins de fer et de moteurs s'accentuait.

Les cours étaient irréguliers à l'ouverture, après quoi la pression des ventes fit reculer Chrysler de 3 1-4 points au nouveau bas de 72 1-2. General Motors perdit un point au nouveau bas de 40. Les stocks d'automobiles plus bas cotés ont perdu également du terrain.

New-York Central accusait une perte d'un point au nouveau bas de 19 3-4 ; ont établi de nouveaux bas dans le groupe des chemins de fer, Southern Pacific, Atchison et Union Pacific.

U. S. Steel gagna d'abord un point qu'il perdit par la suite. Bethlehem Steel était stable. Du Pont perdit trois points au nouveau bas de 125. Les pétroles étaient faibles, comme Standard Oil of New-Jersey perdait plus d'un point. Les utilités publiques étaient pratiquement stables.

Les changes

New-York, 15. — UP. — Un ton ferme prévalait sur le marché des changes, aujourd'hui à New-York. La livre sterling cotait 4.96 1-4 ; le franc français, $0.0336 1-2 ; le dollar canadien, $1.00 3-64 ; le reichsmark, $0.4017 1-2 ; la lire italienne, $0.0526 3-8 ; le florin, $0.5525 1-2 et le yen japonais, $0.2892.

L'or et l'argent

Londres, 15. — UP. — L'or en barres valait 140 shillings, 4 1-2 pence l'once, aujourd'hui, soit l'équivalent de $34.82 en fonds des Etats-Unis.

Montréal et Toronto

Les cours se sont ralliés modérément après avoir perdu quelques fractions de point à l'ouverture à la Bourse et au Curb de Montréal. A Toronto, les valeurs minières étaient stables ou plus faibles.

Le blé à Winnipeg

Voici les cours des options du blé sur le marché à terme de Winnipeg, aujourd'hui :

	Ouv.	Haut 12 h. 30	
Octobre	122⅛	124⅝	124⅜
Décembre	117¾	119⅝	119⅛
Mai	116¼	118½	118½

3 ordonnances

M. Antonio Lamarre, C.R., président de la Commission des Services Publics, a signé trois ordonnances, ce matin. Dans les trois cas, il accorde, malgré l'opposition de la Cie de Transport Provincial, des permis pour l'établissement de services d'autobus : l'un entre Montréal et la Plage Idéale, un autre dans le comté de Beauharnois à la requête de M. Pat Murphy, et le dernier entre Berthierville et Montréal, à la requête de M. Sylvio Brisset.

Le parti libéral est prêt à la lutte

(Suite de la dernière page.)

M. FERNAND CHOQUETTE

Le conférencier offre ses remerciements au club Mercier et fait allusion à la dernière campagne électorale :

En m'accordant cet honneur, vous avez peut-être voulu me décerner un prix de consolation pour mon infortune politique des deux dernières luttes provinciales. Je vous en remercie.

Je confesse que je ne suis pas un politicien, mais mon ascendance est trop imprégnée de la fumée des batailles pour que je ne me sente pas quelquefois attiré vers cette perfide séductrice qui s'appelle la politique.

Vous admettrez que j'aurais pu choisir une époque plus favorable que celle de 1935-36 pour faire mes "débuts". Cependant, lorsque mes chefs m'ont représenté que l'heure était venue pour moi de me lancer dans la lutte, j'ai accepté sans hésiter et je ne le regrette nullement, j'ai pris au contact du peuple une expérience qui me sera toujours précieuse. A ceux qui ont voté pour moi, j'offre mes remerciements; aux autres j'offre mes sympathies...

Je voudrais ce soir aussi brièvement que possible jeter un coup d'oeil sur ce qui s'est passé depuis deux ans dans la province de Québec: — 1o:—examiner quelques-unes des causes qui ont amené notre défaite de l'an dernier; 2o. — étudier "les oeuvres" de l'Union Nationale depuis qu'elle est au pouvoir; 3o: — chercher à percevoir ce que nous réserve l'avenir, nous libéraux de la province de Québec.

Causes de la défaite

Enumérant les causes qui ont amené la défaite du parti libéral aux dernières élections, M. Choquette parle de la crise, des promesses faites au peuple, de l'attitude de M. Paul Gouin et de la nature de la dernière campagne électorale. Voici comment il parle de ces deux dernières causes :

La défection de M. Gouin et de ses amis qui en s'alliant aux conservateurs pensaient relibéraliser le parti libéral ne fut pas sans causer une brèche sérieuse dans les rangs du parti. Disons à son crédit, que M. Gouin a eu assez de perspicacité pour s'apercevoir, avant le dénouement, qu'il se faisait rouler, et qu'il a eu assez de courage pour rompre avec ses faux alliés; mais il était trop tard. Ses principaux lieutenants l'abandonnèrent pour suivre jusqu'au bout celui qui devait leur faire subir au lendemain du scrutin la déconvenue que l'on sait. On les appelle aujourd'hui les "DISSIDENTS".

Lorsque nous entendons ces messieurs dénoncer aujourd'hui le gouvernement de l'U.N., avec les mêmes vitupérations qu'ils dénonçaient le gouvernement Taschereau, cela nous réjouit certes, parce qu'ils confirment par là, bien que tardivement, que nous avions raison de mettre le peuple en garde contre l'avènement d'un pareil régime. Mais nous ne pouvons tout de même nous empêcher de regretter que leur vision de l'avenir n'ait pas été plus nette, car, il faut bien l'admettre, ce Duplessis qu'ils dénoncent, ce sont eux qui nous l'ont donné.

Ajoutez à cela; pendant près de deux ans une compagne infernale, savamment organisée, avec petit catéchisme à l'appui, distillant à jets continus le venin de l'injure et de la calomnie contre le parti libéral. Campagne appuyée sur cette enquête des comptes publics qui devait démontrer à la face de la province que les libéraux n'étaient qu'un parti de voleurs, qu'on s'engageait à faire emprisonner. On connaît aujourd'hui la farce monumentale qu'est devenue cette enquête des comptes publics.

Mais à quelque chose malheur est bon, continue plus loin M. Choquette. Cette défaite n'est tout de même pas sans profit pour notre parti. Elle nous a permis de discerner nos vrais amis et de nous débarrasser de faux libéraux plus intéressés aux faveurs du pouvoir qu'aux principes politiques. Certains ne veulent pas nous reconnaître aujourd'hui qui ont longtemps vécu des faveurs du parti libéral. Et les journaux qui, comme "Le Canada", ont gardé leur fière attitude d'autrefois méritent qu'on les félicite. (Applaudissements prolongés).

La "grande déception"

M. Choquette en vient à parler des actes du gouvernement actuel. Voici comment il s'exprime :

Je crois que si l'auteur d'un livre célèbre intitulé "La Grande Illusion" avait vécu dans la province de Québec, il en aurait écrit un autre intitulé "La Grande Déception".

Il n'y a qu'un an à peine que l'U.N. est au pouvoir et nous sommes déjà en présence d'une gouvernement discrédité, honni, d'un vieux gouvernement, d'un gouvernement pantelant et moribond. Pourquoi? Parce que chacun de ces actes a apporté une nouvelle déception au peuple qui l'avait élu, parce qu'il a cyniquement violé et renié toutes ses promesses; parce qu'il n'a rien fait pour venir en aide à la jeunesse; parce qu'il a créé un régime d'incompétence dans l'administration, de gaspillage dans la dépense des deniers publics; un régime de partisannerie éhontée; un régime d'injustices pour les adversaires un régime de banqueroute pour les finances de la province; un régime d'humiliation pour notre nationalité.

On pourrait diviser son règne en trois périodes; la période des banquets, la période de la foire et la période des voyages.

M. Choquette explique qu'il entend par la période de la foire celle des deux dernières sessions.

Si l'on étudie l'oeuvre législative de L'U. N., dit-il, ce n'est qu'un gros volume "à cause de camouflage". On donne aux lois des titres ridicules, vantards, comme celui qui les inspire, des titres trompeurs qui ne correspondent nullement à ce qui est contenu dans le texte qui les suit, des titres flamboyants pour jeter de la poudre aux yeux. La plupart des lois sont inapplicables ou inappliquées.

Le conférencier donne quelques exemples, dont la suivant :

La Jeunesse

Si l'on consulte l'index des statuts adoptés par L'U. N., on n'y trouve que deux lois se rapportant à la jeunesse: 1o. — Par le Chapitre 84, le gouvernement peut prohiber le travail des garoçns e tdes filles âgés de moins de 16 ans. 2o. — Par le Chapitre 44 : le ministère des mines et des pêcheries est autorisé à dépenser une somme de $25,000.00 pour aider à la formation professionnelle de jeunes gens de la province, afin de leur permette de bénéficier de l'ouverture des carrières nouvelles dans l'industrie minière. Voilà tout ce que gouvernement a édicté en faveur de la jeunesse : $25,000.00 après avoir contracté un empurnt de $81,000,000.00. C'est cela, $500,000.00 pour le seul M. Pitfield, et $25,000.00 pour toute la jeunesse de la province.

Il a fallu que ce fut le gouvernement féderal d'Ottawa qui vienne au secours de la jeunesse par son plan fédéral de l'aide aux jeunes.

Plus loin, M. Choquette parle des destitutions des employés civils et dit que la déception est générale :

Dans l'espace de douze mois, ce gouvernement a réussi à se mettre à dos toutes les classes de la société les unes après les autres les cultivateurs qui attendent encore leur prime sur le beurre et le fromage; les colons qui n'ont pamais été si mal secourus; les ouvriers, dont les chefs on été bassement insultés par le premier ministre à Knowlton.

N'y a-t-il pas jusqu'aux médecins qui viennent faire entendre leurs protestations, parce que, après leur avoir dit qu'ils pourraient librement être choisis par les accidentés, ils voientleurs honoraires réduits à des taux désiroires.

Et les monopoles sont-ils moins puissants? Les trusts de l'électricité, du charbon, de la gazoline et du lait sont-ils moins florissants?

Nos ressources naturelles sont-elles aux mains du peuple?

Les magasins à chaine qui devaient être anéantis sont presque devenus une bonne chose dans la bouche de nos ministres.

A-t-on fait quelque chose pour la jeunesse sur le sort de laquelle on s'était tant apitoyé?

Et le conseil économique qui devait diriger l'oeuvre de nos législateurs, est-il sorti du néant?

Au point de vue économique et au point de vue national la politiqu edu L'U. N. est zéro.

Parlant de l'administration de la justice, le conférencier reproche au gouvernement de n'avoir pas, conformément à ses promesses, aboli la pétition de droit et rétabli les brefs de prérogative. Il lui reproche aussi de violer la liberté individuelle et la liberté municipale par des arrestations et des raids inexplicables, de violer le droit de propriété et sa propre loi d'expropriation en confisquant purement et simplement les terrains sur lesquels il veut faire passer les chemins. Il continue en parlant de l'affaire Gagalas.

L'affaire Gagalas

Et pour continuer ce chapitre, concernant l'administration de la justice, permettez-moi de vous signaler l'attitude inexplicable du procureur général dans l'affaire de ce pauvre lithuanien que l'on a trouvé mort à Montréal l'hiver dernier et qui fut identifié par au moins quatre témoins dignes de foi, comme étant l'individu qui avait été assommé la veille dans un garage servant à l'organisation électorale du maire Raynault.

S'il n'y a pas eu crime, comment concevoir l'attitude du procureur général qui a refusé de faire une enquête régulière dans cette affaire! Il n'y a pas eu même enquête du coroner avec jury.

Et lorsque monsieur Paul Bouchard, de Québec, a accusé dans son journal "La Nation", le procureur général de manquer à son devoir et de protéger les assassins de cette malheureuse victime, et qu'il a été traduit sur une accusation de libelle par un nommé Denis devant la Cour d'Assises à Montréal, les jurés par leur verdict d'acquittement ont déclaré que ces accusations étaient justifiables et qu'elles avaient été faites dans l'intérêt public.

Plus loin, M. Choquette en vient à parler des élections prochaines:

Régime éphémère

Ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre sentent bien que ce gouvernement n'est que quelque chose de temporaire, quelque chose d'éphémère. Il suffit de faire le tour de nos campagnes et d'écouter ce qui s'y dit pour se rendre compte que ce régime est voué à la défaite la plus certaine dès qu'il se représentera devant le peuple.

L'abime est toujours béant entre le premier ministre et son ministre des Mines. La haine allumée à Sherbrooke entre ces deux hommes est loin d'être éteinte. On vient d'en avoir une preuve manifeste au cours de ce que M. Bouchard appellerait la seconde "éclipse" du premier ministre.

Cette année au lieu de se faire remplacer par M. Gagnon, son principal ministre, il confie les rênes au sénateur Chapais, ministre sans portefeuille.

Cela peut passer; mais ce qui ne passe pas, c'est l'acte du premier ministre choisissant comme procureur général suppléant non pas M. Gagnon, bâtonnier de Québec, ancien ministre fédéral et avocat d'expérience, mais le jeune Bilodeau qui n'est même pas conseil du Roi!

Le degré d'endurance du ministre des Mines est certes un sujet d'étonnement pour ceux qui croient encore à son indépendance de caractère; mais on dit que son pouvoir d'encaissement n'est pas encore rendu à sa limite...

A tout événement, le ministère est sur un volcan et on peut s'attendre à une crise d'un jour à l'autre. Nous sommes prêts à les rencontrer.

Les deux partis

Depuis cent ans, il y a toujours eu au Canada, comme en Angleterre, deux grands partis. L'existence des deux partis est même un mécanisme reconnu dans le rouage des constitutions démocratiques.

Ces deux vocables "libéral" et "conservateur" ont été choisis parce que ce sont les deux termes les plus génériques pour désigner les deux principaux états d'esprit qui divisent les hommes particulièrement en matière de politique.

L'esprit conservateur envisageant le présent comme le résultat de l'expérience des siècles n'ose rien déranger à l'état de choses existant de crainte de compromettre l'ordre établi. Il croit à l'évolution dans le passé, mais refuse de l'admettre dans l'avenir.

L'esprit libéral, au contraire, envisage le présent comme une simple étape dans l'évolution continue de l'humanité. Il ne craint pas l'innovation ni le progrès. Il tend sans cesse à une plus grande mesure de bien-être et de liberté pour les individus comme pour les sociétés.

Les partis peuvent bien changer de nom, s'appeler U. N. au lieu de conservateur. Ils peuvent même donner naissance à des groupements à base racique ou régionaliste, ou à des groupements de classes, mais l'esprit libéral et l'esprit conservateur demeureront toujours.

Pour ma part, je suis libéral, non pas par esprit de parti mais par esprit de liberté et par respect pour la liberté des autres.

Chaque système, chaque doctrine politique ou économique a ses qualités et ses défauts.

C'est ainsi que l'on peut dire que le gouvernement actuel a tous les défauts de l'ancien, mais n'en a pas les qualités.

Je crois que le libéralisme est le système qui offre le maximum de qualités et le minimum de défauts et qu'il est le concept qui procure au peuple la plus grande somme de liberté et de bien-être.

M. Choquette mentionne ici quelques-unes des oeuvres du parti libéral. Il parle en particulier de la loi des contrats collectifs. Il continue :

Le passé

Nous n'avons pas honte du passé. Nous sommes fiers de nos chefs et le peuple qui ouvre les yeux commence à réaliser que Maurice Duplessis ne vient pas à la cheville de M. Taschereau.

Ce qu'il nous faut comme chef du gouvernement de cette province, c'est un homme qui commande le respect de la population des adversaires comme des partisans, un homme de jugement, responsable de ses actes; un homme dont la modération n'exclu pas la fermeté de caractère.

Je vous ai désigné, M. Godbout sans avoir besoin de vous nommer. Votre nom est sur toutes les lèvres. Vous êtes avec M. Bouchard dans le domaine provincial des plus fortes personnalités politiques de la province.

Le conférencier termine par l'éloge du chef :

Dans son vibrant discours prononcé au dernier Congrès de la Langue française, M. l'abbé Lionel Groulx énonçait une vérité sur laquelle nous devrions être tous d'accord. C'est notre paysannerie disait-il qui a sauvé notre peuple dans le passé et si nous voulons survivre c'est à la condition de rester fidèles à cette vocation de terriens que la Providence nous a assignée.

Or, quel est celui qui est le plus en mesure de guider notre peuple dans cette vocation, si ce n'est le premier terrien de la province de Québec, l'honorable M. Godbout? Sa culture générale s'étend d'ailleurs à tous les problèmes de notre société, le problème ouvrier aussi bien que le problème agricole?

Avec lui, le parti libéral continuera sa marche glorieuse vers le progrès; avec lui les réformes qui s'imposent, j'en suis sûr, seront adoptées et la prospérité reviendra de nouveau faire le bonheur de notre peuple.

M. WILFRID LACOIX

Le député du comté de Québec adresse ses compliments au conférencier et aux organisateurs de la soirée, puis fait au sujet de l'immigration et de la participation du Canada aux guerres de l'Empire les déclarations dont voici le texte :

Nous avons actuellement à faire face à une vague d'impérialisme qui heureusement, avec des hommes de la trempe du T. H. William-Lyon MacKenzie King et du T. H. Ernest Lapointe, se voit échouer sur le rocher de l'indépendance et du mépris gouvernemental.

Encore dernièrement, on élaborait à Londres un vaste projet de migration de l'empire, et je lisais dans une dépêche de Londres, datée du 13, ce qui suit :

"Le moment est venu de reprendre sans tarder l'immigration dans l'empire suivant une résolution qui vient d'être votée par l'Empire Migration conference. La conférence recommande au gouvernement anglais d'inviter les pays de l'empire à se préparer à recevoir de nouveaux sujets et à voter de nouveaux crédits pour les plans qu'ils auront approuvés.

Dans une résolution, les délégués ont recommandé au gouvernement anglais d'établir une commission permanente ,ayant des pouvoirs financiers, qui serait en charge de l'émigration et qui travaillerait en coopération avec des organismes semblables dans les Dominions, à faire naitre, considérer et aider la mise en vigueur de plans d'encouragement pour toutes les formes d'activités impériales utiles, telles que l'émigration, l'industrialisation, sur des bases bien controlées."

On n'hésite même pas devant les moyens financiers à prendre pour le succès de cette politique, car dans la même dépêche on ajoute ceci :

"A la séance précédente, Sir Henry Page Croft, député aux Communes, et Sir John Warley Milne, également député, suggérèrent d'aider financièrement l'émigration. Sir Henry affirme qu'il devrait se créer une corporation, avec un capital de $500,000,000 à $2,500,000,000 qui améliorerait les transports, y compris les aéroports, les chemins de fer, les canaux, et l'irrigation."

et pour comble l'évêque de Londres, dans une déclaration disait les paroles suivantes :

"La reprise de l'immigration est essentielle pour l'empire. le bien-être du peuple britannique et pour l'agrandissement du royaume de Dieu. Mais il n'est pas question dans cette conclusion du bien-être du peuple canadien."

Messieurs, nous devons répondre à ces gens que nous sommes maitres chez nous, et que nous n'avons pas de leçon à recevoir d'eux. Et nous ne pouvons mieux leur répondre que par cette déclaration, la première qui a jamais été faite, d'une façon aussi catégorique, par un gouverneur général au Canada, je veux parler de la déclaration que lord Tweedsmuir faisait il y a quelques jours à l'Institut des Etudes Internationales et qui est la suivante :

'Le Canada est une nation souverain et ne peut avec docilité, accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth Britannique des Nations, mais envers le Canada. Et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

Nous avons actuellement assez de difficultés à surmonter le problème du chômage, sans avoir à recevoir des instruction de l'extérieur en ce qui concerne notre politique à ce sujet. Et quand l'histoire s'écrira, l'on verra la fière attitude qu'a prise à Londres concernant cette question nos chefs politiques les honorables King et Lapointe. Nous sommes une nation indépendante, en vertu du traité de Westminster, et je sais que ce n'est pas l'intention du gouvernement d'orienter notre politique extérieure et intérieure suivant les intérêts d'ailleurs, mais ceux de notre pays à tous, LE CANADA.

Plus loin, M. Lacroix se déclare contre la participation du Canada aux guerres de l'Empire :

J'ai encore trop vivant à la mémoire les scènes terribles qui se sont déroulées à Québec en 1917, alors que, jeune professeur d'architecture, je vis tomber un de mes élèves sous la mitraille de la soldatesque à l'emploi du gouvernement conservateur d'alors. J'étais alors officier de la Ligue anti-conscriptionniste; nous étions surveillés comme des fauves.

Mais depuis ce temps, l'opinion publique a évolué au Canada, et devant les désastres causés par la guerre, devant les résultats, devant les conséquences financières, les dettes accumulées, les taxes et

(Siute à la page 17)

Une belle famille

M et Mme J.-Oscar Simard, de N.-D. d'Hbertville, Lac St-Jean, et leur belle famille. Rangée du haut, de gauche à droite: Cécile, 16 ans, Béatrice, 15 ans, Mme et M. Simard, 2e rangée : Marie-Anne, 10 ans, Carmen, 9 ans, Léonce, 8 ans, Gabriel, 7 ans, Madeleine, 13 ans, Yvonnette, 11 ans. Rangée du bas: Denise, 4 ans, Marie-Marthe, 3 ans, Rose-Aline-Rosaria, 6 ans, Lucette, 5 ans.

Ne laissez pas les douleurs rhumatismales vous rendre la vie misérable. Les poisons acides résultant de l'action défectueuse des reins en sont probablement la cause. Les Gin Pills extirpent ces poisons en tonifiant les reins de telle sorte qu'ils puissent filtrer normalement le sang. "Constatez-en les mérites par l'usage!" 276F

GIN PILLS POUR LES REINS

AREX CONTRE LE RHUMATISME

Pour quelques sous.....

Le composé AREX prévient, combat et soulage le rhumatisme. Avec AREX, plus d'élancement, plus de lancinement, plus de tiraillement — la douleur disparaît rapidement. Recouvres au composé AREX — il vous soulagera très certainement.

AREX dissipe aussi : insomnie, maux de tête, névralgies, la grippe. Très économique.

THE AREX COMPANY - LÉVIS, P.Q.

En Chez tous les pharmaciens.

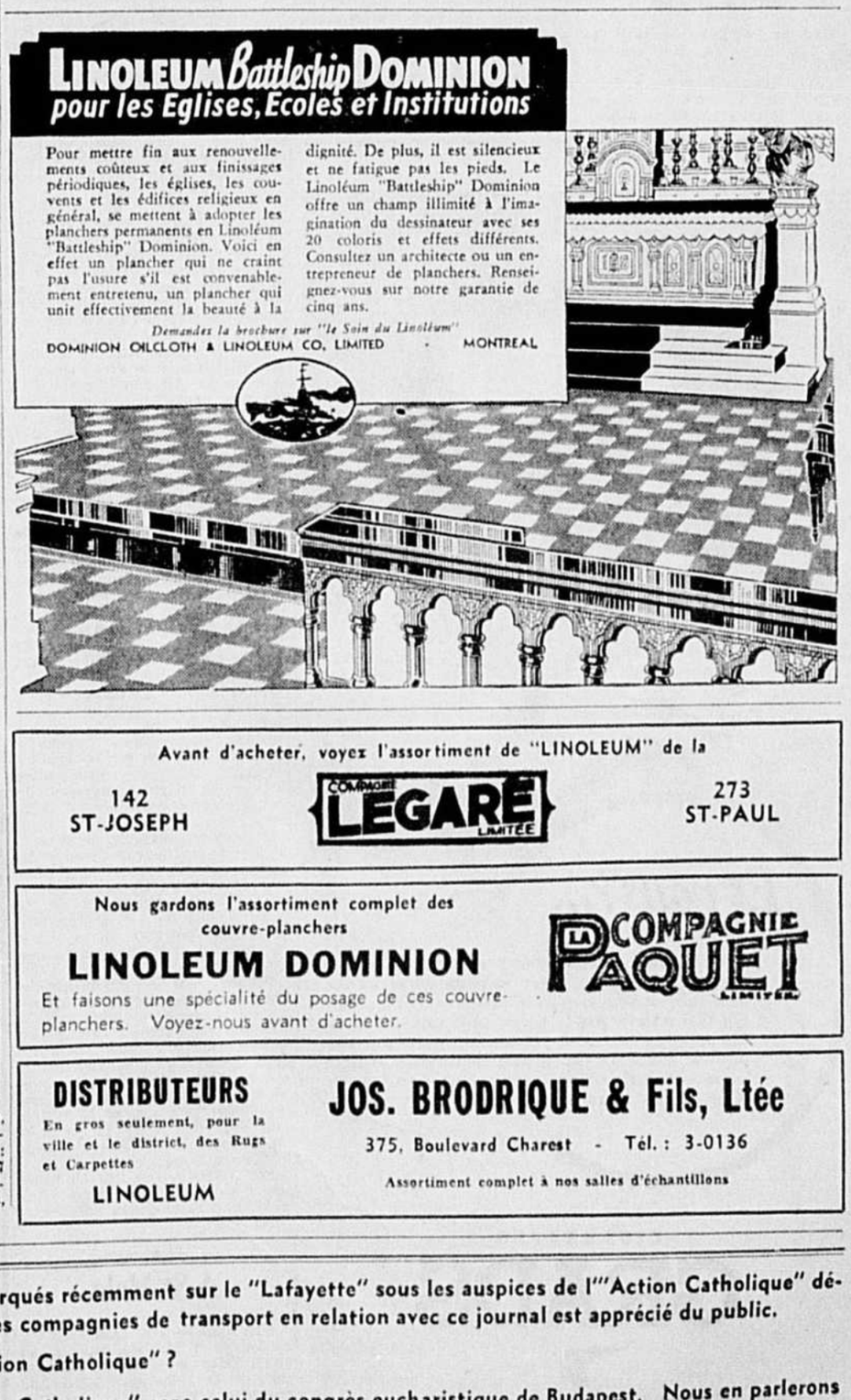

Avant d'acheter, voyez l'assortiment de "LINOLEUM" de la
142 ST-JOSEPH — COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE — 273 ST-PAUL

Nous gardons l'assortiment complet des couvre-planchers
LINOLEUM DOMINION
Et faisons une spécialité du posage de ces couvre-planchers. Voyez-nous avant d'acheter.
COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

DISTRIBUTEURS
En gros seulement, pour la ville et le district, des Rugs et Carpettes
LINOLEUM
JOS. BRODRIQUE & Fils, Ltée
375, Boulevard Charest - Tél. : 3-0136
Assortiment complet à nos salles d'échantillons

Une preuve :

Le grand nombre de voyageurs qui se sont embarqués récemment sur le "Lafayette" sous les auspices de l'"Action Catholique" démontre jusqu'à quel point le service donné par les compagnies de transport en relation avec ce journal est apprécié du public.

Avez-vous déjà participé aux voyages de l'"Action Catholique" ?

Le prochain grand voyage organisé par l'"Action Catholique" sera celui du congrès eucharistique de Budapest. Nous en parlerons bientôt. Et les aspirants à ce voyage peuvent dès maintenant communiquer avec nous, afin de ne perdre aucune chance.

L'honorable juge Noël Belleau est nommé président du Levis Golf Club

On choisit les membres d'un nouveau bureau de direction au cours d'un diner qui marque la clôture des activités au club.— Elections chez les dames également.— Madame B.-D. Enright est nommée présidente.

LES OFFICIERS

C'est l'honorable juge Noël Belleau qui dirigera les destinées du club de golf de Lévis durant l'année 1938. Cette élection a été faite lors d'une récente assemblée des membres de ce populaire club. Les autres officiers sont les suivants : L.-C. Dupuis, vice-président ; H.-E. Weyman, secrétaire-trésorier honoraire ; R.-G. Currie, capitaine ; L.-C. Dupuis, président du comité des terrains ; B.-E. Enright, président du comité des tournois ; J.-C. Sauvageau, président du comité du chalet ; G.-H. Lemieux, président du comité des membres ; Ed. Dion, président du comité des amusements; l'hon. juge Belleau, C.-C. Breakey, L.-C. Dupuis, A.-A. Laurie, J.-C. Sauvageau, R. Thivierge, H. Baribeau, directeurs.

Le comité des dames a aussi été formé comme suit : madame B.-D. Enright, présidente ; mademoiselle L. Belleau, vice-présidente ; Mlle E. Brown, secrétaire-trésorière ; Mlle L. Dupuis, capitaine ; madame Enright, Mlle Belleau, Mlle Brown, madame Duffy, Mlle Roscoe, membre du comité.

Les membres ont assisté à un diner qui marqua la fermeture officielle du club. Ce diner était présidé par M. H. Baribeau.

Echos du Sport

A LA VOIRIE

Nous recevons ce matin une lettre de notre bon ami Georges Morency, de la Voirie, nous annonçant qu'il y aura un banquet aux huitres, demain soir, au chalet du club. Tous les membres sont invités. On est prié d'apporter son couteau et sa serviette. C'est à neuf heures que le carnage commencera. Nous acceptons l'invitation et nous serons de la partie.

DES VOEUX

Le club Athlétique Champlain commence ce soir une nouvelle année sportive. Nous souhaitons à MM. Cantin, Ste-Marie et Lantier tout le succès qu'ils méritent.

STONE EN VILLE

Harvey Stone, l'entraineur des Indiens de Springfield, est attendu à Québec aujourd'hui. Stone est de Springfield même et il fait le voyage en automobile. Désireux de tout préparer pour l'entrainement des joueurs, Stone arrivera aujourd'hui afin de mettre la dernière main aux préparatifs.

Aucun joueur n'est encore arrivé. Il est probable qu'au cours de la journée de demain et de dimanche, tous les joueurs se rapporteront. La semaine prochaine, on se mettra au travail sans plus tarder.

A L'ARENA

Il y aura du patinage dimanche après midi et dimanche soir. La glace sera prête alors nous annonce M. Nap. Côté.

Charles Gill-Gagnon

A l'Académie

QUILLES

Le tournoi de quilles se continue pour le championnat de l'Académie Commerciale. Les clubs sont composés de quatre hommes.

Lachance	416	VS Plamondon	411
Labbé	390	VS Fluet	338
Paquet	484	VS Samson	446
Lessard	439	VS Fluet	387

Pour toutes informations s'adresser à M. Maurice Samson ou à M. Marcel Paquet.

BALLE MOLLE

Hier, se terminait la série de championnat chez les Juniors. Deux parties furent jouées. Le "Jeffrey" les remporta toutes deux. La première au score de 17 à 7 et la seconde au score de 16 à 5.

Georges Desparois rencontrera le populaire Geo. Gagney au Champlain

Dans le combat principal de la soirée.— Le promoteur Lantier a préparé six bonnes rencontres pour la 1ère séance de l'année.

LE PROGRAMME

Le club Athlétique Champlain va commencer, ce soir, une nouvelle année sportive. Au cours de l'année écoulée, ce groupement sportif a remporté des succès qui ont été soulignés vendredi dernier au cours de la soirée qui marqua le premier anniversaire du club. Ce soir, le promoteur Lantier offrira six rencontres. C'est la première fois qu'un programme aussi chargé est préparé.

La finale mettra en lice George Gagney, de Québec, contre Georges Desparois, de Montréal, dans un numéro de 90 minutes et de deux chutes dans trois. Gagney est devenu populaire chez nous depuis quelques mois. On connait aussi le fameux Desparois qui figura dans nombre de programmes locaux. Cette finale devrait être très intéressante.

La semi-finale aura lieu entre Henri Gauthier, de Québec, et "Shorthy" Bill Tassey, d'Ottawa. Ce sera un numéro de 45 minutes ou une chute. Gauthier revient dans l'arène après un repos de quelques mois. Tassey aura fort à faire pour tomber le lutteur local.

Voici les autres combats à l'affiche :

Maurice Gosselin vs Eddie Raymond.

Paul Michaud vs Al Brosso.

Aurèle Robin vs Alfredo Sandoval.

Tarzan Chabot vs Paul Tremblay.

Le lever du rideau aura lieu à 8 h. 30, comme d'habitude.

Adélard LAFRANCE, des Indiens de Springfield, que les amateurs ont vu à l'oeuvre sur l'équipe des Castors de Québec.

Jack League aurait Bob Wagner pour rival

Lors de la séance de lutte de mardi soir prochain, à l'arena. — Des démarches pour faire signer un contrat au rude Wagner.— Joe Marh vs Joe Kougit.— Legs Langevin a signé son contrat.

UNE BONNE SEANCE

Quatre des six lutteurs qui feront les frais de la séance de lutte que présentera, mardi soir prochain, à l'arena, le Club de Lutte de Québec, ont maintenant apposé leur signature aux contrats présentés par le Club, nous a-t-on annoncé ce matin. Il reste encore à obtenir les services des deux autres athlètes qui compléteront le programme, et l'on espère y réussir aujourd'hui, ou demain au plus tard.

Dans un engagement de soixante minutes, qui précédera l'attraction principale, "Tiger" Joe Marsh, qui s'est révélé un magnifique lutteur il y a deux semaines, ici, contre "Dazzler Clark", se mesurera à Joe Kougit, l'artiste de la prise de poignet.

"Legs" Langevin et Jack League ont également donné leur signature. Langevin figurera dans l'ouverture de trente minutes, contre un adversaire encore inconnu, tandis que League figurera dans l'attraction principale aussi contre un rival qui n'a pas encore été choisi.

Hier, le représentant du Club à Montréal a tenté d'obtenir les services de "Rough House" Bob Wagner, pour l'attraction principale, mais ce dernier a refusé, et a fait la remarque suivante : "J'ai pris la seconde chute sur Robert, à Québec, mardi dernier, et on n'a pas voulu me la donner : pensez-vous que je vais retourner lutter là ?"

Peu de spectateurs nieront que Wagner ait réellement couché Robert sur le dos, mais seul l'arbitre est le juge qualifié pour dire si les deux épaules de Robert touchaient bien le matelas en même temps, et comme l'arbitre ne lui a pas accordé la chute, les protestations de Wagner ne peuvent lui rapporter grand'chose de bien.

Lorsque le promoteur a rencontré Wagner hier, il n'a pas mentionné qui pourrait être son adversaire. Depuis, Jack League a donné sa signature et il est prêt à rencontrer n'importe quel autre lutteur, dans un engagement de quatre-vingt-dix minutes, ou deux chutes dans trois.

Il est assez difficile de dire si le choix de League pourra en quelque manière influencer Wagner et le faire changer d'idée, mais d'autres démarches seront faites auprès de lui aujourd'hui, et on l'informera en même temps du choix de Jack League comme son adversaire.

Pendant que le promoteur du Club ne néglige rien pour préparer un programme attrayant, la direction de l'arena s'occupe de mettre tout en bonne condition pour recevoir les amateurs, mardi soir prochain. On est à construire les plates-formes de bois qui couvriront la glace, et la bâtisse sera chauffée toute la journée mardi, pour la rendre aussi confortable que possible.

Les billets seront mis en vente cet après-midi, chez Edgar Langlois, et à l'arena, aux prix réguliers.

Nouveau club

A l'occasion de l'ouverture du club de ski "Piff', une grande soirée aura lieu à l'Habitant Inn, le 31 courant. M. Paul Genest est le président de ce nouveau club. Pour toute information, on est prié de s'adresser à M. St-Georges Côté, à 247 rue St-Jean, Tél.: 2-6657.

A St-Malo

Une ligue de tennis sur table sera fondée, à St-Malo, ce soir, au cours d'une assemblée qui sera tenue en la salle paroissiale, au troisième plancher. Tous les intéressés sont invités. On pourra donner son nom à MM. Chs Beaulieu, H. Poitras, L. Larouche ou au promoteur de ce circuit, M. P.-E. Bélanger.

Réunion de la fédération des skieurs

Ce soir, au Château, pour régler plusieurs questions sérieuses.

UN CHALET

Ce soir au Château Frontenac, sera tenue une assemblée de la Fédération de Ski du district de Québec. Cette assemblée, sera une des plus importantes, car ses directeurs devront y résoudre les grandes questions concernant les chalets des différentes montagnes (Murphy et Taylor), l'administration en général, les skieurs et le tourisme pour la prochaine saison.

Nous comptons donc que les membres se feront un devoir d'être présents.

Voici la liste des membres de la Fédération :

Exécutif : Jos. Girard, président; Claude Delisle, 1er vice-président; Alf. Roy, 2ième vice-président; R.-M. Pouliot, secrétaire - trésorier; Fred Warrender, publiciste.

Directeurs : J.-Y. Simard, M. Dehouck, Frs Pichard, M. Renaud, R.-G. Gravel, P. Gignac, W.-B. Walsh, A. Letarte.

A cette assemblée sera nommé aussi un comité d'aviseurs financiers.

Un beau salaire

Cincinnati, 15. — (UP). — Bill McKennie va recevoir $25,000 par année pour diriger les Reds de Cincinnati pendant deux ans. Le gérant général Warren Giles a annoncé cette nouvelle hier.

L.-A. ROY
ENREG.
176, rue St-Jean, Québec
Tél. : 2-1354

invite sa nombreuse clientèle à venir voir son nouvel assortiment de Paletots et Complets de marque FASHION-CRAFT, qui sont d'un choix, d'une qualité, et d'une coupe supérieures.

Mercerie nouvelle

Les meilleures marques de Chapeaux, Chemises, Combinaisons, Pyjamas, Bas, Gants, Cravates.

A Harold Traynor signe pour un an

Pittsburg 15. — Harold-J. "Pie" Traynor pilotera de nouveau les Pirates de Pittsburg, en 1938. Le président William-E. Benswanger a avancé ce matin que Traynor avait signé un contrat pour diriger les Pirates en 1938. Le contrat est seulement pour une année. Traynor, qui a été l'un des plus classiques troisièmes-buts du baseball majeur de 1920 à 1935, s'est retiré du jeu il y a deux ans, comme joueur. Traynor veut doter Pittsburg d'un championnat et bataille toujours afin d'atteindre ce but.

Résultat des combats d'hier

(United Press)

New-York. — Jesse James, Hollywood, tombe Tony Siano, New-York; Tony Colesano, Italie, a la décision sur Jim Austeri, Italie; Fritz Ziegfried, Allemagne, et Jack Marshall, Angleterre, annulent; Dick Stahl, Allemagne, tombe Paddy Mack, Irlande; Leonardo Macaluso, Italie, tombe Ben Feldman, Nouvelle-Orléans; Hans Schwartz, New-York, tombe John Gudiski, Pologne.

Philadelphie. — Frank Donofrio, 174, Philadelphie, K.O. Sam Finazzo, 166, New-York, (5); Johnny Marcelline, 117, Philadelphie, défait Joe Maffei, 121, Philadelphie, (10); Steve Martin, 214, Philadelphie, K.O. Tiger Hall, 175, Trenton, N.-J., (1); Mayon Padlo, 150, Philadelphie, K.O. Tom Brown, 149, Philadelphie, (1).

Les quilles à la B. Champlain

Voici les résultats des parties d'hier soir dans la Ligue de quilles de la Brasserie Champlain :

Champlain 2; Draught 1.
Porter XXX 2; Real Stout 1.
Bière Spécial 2; La Madelon 1.
Le Real Stout a totalisé 1647. M. Thibault a roulé 185 en partie simple et 517 en trois parties.

Les quilles au B. Telephone

Les membres de la Ligue de quilles du Bell Telephone ont fait l'ouverture officielle de leurs activités, hier soir, à la salle Palace. Les officiers de la Ligue, pour cette année, sont MM. M.-J. Thomas, président ; Paul Drolet, secrétaire ; Pierre Lemay, trésorier.

Voici les résultats des parties d'ouverture :

"RINGERS" :				
Mlle D. O'Farrell	62	71	73—	206
Mlle E. O'Neill	64	82	61—	207
M. L. Dummy	84	52	91—	227
M. M. Thomas	134	121	91—	346
M. L. Belcourt	126	87	132—	345
M. C. de L. Harwood	84	52	92—	228
Cap.				
Total	554	465	540—	1559
"REPEATERS" :				
Mlle M. Martin	68	84	83—	235
Mlle V. Thomson	101	94	97—	292
M. A. Drolet	98	92	107—	297
M. J. O'Reilly	127	102	104—	333
M. J. Martineau	138	81	111—	330
M. T. Schofield, Cap.	119	142	98—	359
Total	651	595	600—	1846
"JUMPERS" :				
Mlle Marchand	70	89	53—	212
Mlle K. Shields	70	75	98—	243
M. P. Drolet	124	107	108—	349
M. L. Bégin	83	147	84—	314
M. A. Bourdon	70	93	115—	280
M. P. Drolet, Cap.	99	78	134—	311
Total	526	591	592—	1709
"JACKS" :				
Mlle E. Tardif	88	73	112—	273
Mlle A. O'Neill	107	81	80—	288
M. L. Joncas	99	101	114—	314
M. W. Dunham	86	71	83—	240
M. W.-J. Peeling	104	127	117—	348
M. W. Peacock, Cap.	80	132	92—	304
Total	574	585	596—	1747
"ANCHORS" :				
Mlle B. Hanrahan	71	65	68—	204
Mlle S. Michaud	102	110	120—	332
M. A.-A. Roy	91	84	115—	290
M. P. Bonneau	110	98	83—	291
M. W. Emond	135	139	87—	361
M. P. Cailloux, Cap.	42	75	65—	182
Total	551	571	538—	1660
"RELAYS" :				
Mlle V. Mallin	73	79	119—	276
Mlle M. Mulcair	138	86	80—	304
M. L. Moreau	79	82	66—	227
M. J. Beaudet	58	83	92—	233
M. M. Descelles	113	139	125—	377
M. A. Donati, Cap.	93	96	105—	294
Total	559	565	587—	1711
"SPAN CLAMPS" :				
Mlle Sadler	64	76	77—	217
Mlle W. Lohry	114	75	70—	259
M. J. Legaré	124	92	84—	300
M. A. Lizee	112	107	133—	352
M. W. Jutras	71	63	67—	197
M. W. Henderson, Cap.	89	151	94—	334
Total	574	564	518—	1659
"DOUBLE DOGS" :				
Mlle Ahern	61	62	87—	210
Mlle M. Commerford	72	72	77—	221
M. J.-P. Charest	78	118	104—	300
M. S. Angers	112	105	117—	334
M. G. Lemay	132	105	110—	347
M. P. Lemay, Cap.	133	104	101—	341
Total	588	566	599—	1753

Rupture officielle de l'Association Provinciale de baseball avec l'A.A.U.

A cause d'un règlement qui défend l'engagement de joueurs américains.— Un conflit qui disparait dans le baseball provincial.

UNE FARCE

Montréal, 15. — (Spécial) — L'Association Provinciale de baseball qui dirige le baseball amateur dans notre province et qui a sous son contrôle une vingtaine de lignes et plus de cent équipes vient de rompre officiellement avec l'A.A.U. Le baseball ne sera plus amateur à partir de l'an prochain.

Un règlement de l'A.A.U. stipule que les clubs amateurs du Canada n'ont pas le droit d'engager des joueurs américains. Ce qui force donc les clubs de l'Association Provinciale de s'opposer à ce règlement, car dès 1938, l'Ass. Provinciale et ses directeurs adopteront le règlement que chaque équipe aura la permission d'engager trois joueurs américains.

Cette séparation avec l'A.A.U. signifie également que l'Association Provinciale travaillera de concert avec la ligne semi-professionnelle Provinciale qui a à sa tête Jean Barrette. Depuis trois ans, amateurs et semi-pros étaient en conflits dans notre province. A l'avenir, ces deux circuits et la ligue Québec-New-York également opéreront pour un seul but, pour le grand bien du baseball ici. Les directeurs de l'Association Provinciale sont anxieux de faire la paix avec les autorités de la ligue Provinciale. Le pacte sera bientôt signé. Un nouveau syndicat de baseball sera fondé. L'A.A.U. vivra donc maigrement à l'avenir. Elle contrôlera la boxe amateur, la lutte amateur, les épreuves sur piste et pelouse, mais même dans ces branches, on promet des "branle-bas" de toutes parts. L'amateurisme est à son agonie et bientôt la face sera finie car les athlètes réellement amateurs se font de plus en plus rares.

Le tennis sur table à la Voirie

Formation d'un comité spécial. — Inscription dans la ligue Provinciale.

LES DIRECTEURS

Le Club Sportif de la Voirie prévoit une grande activité dans le domaine du tennis sur table, au cours des mois d'hiver. Ces jours derniers, un comité qui s'occupera spécialement de ce sport élégant, qui connait une grande vogue à Québec depuis quelques années, était formé afin de dresser le programme de la saison qui vient.

Ce comité, entre autres choses, a décidé d'inscrire deux équipes dans la Ligue Provinciale de Tennis sur Table. D'autre part, d'intéressants tournois auront lieu qui verront les meilleures "palettes" se disputer les trophées d'enjeu. Disons que le premier de ces tournois sera un tournoi mixte qui commencera lundi prochain et qui sera pour le titre intermédiaire du club.

Le Comité de tennis sur table du Club Sportif de la Voirie est composé comme suit : président: M. Paul Bolduc; secrétaire: M. Renaud Girouard; directeurs : MM. Louis Boucher, Lauréat Cantin, Marcel Chouinard, Jean-Ls Dussault, Jean Flynn et Edmour Matte.

Le Publiciste.

Le ski à l'Union Com.

C'est ce soir que seront jetées les bases d'une nouvelle section, celle du ski, à l'Union Commerciale. Tous les skieurs de la ville qui désirent connaitre les avantages de cette section nouvelle sont invités à se rendre à cette assemblée qui aura lieu à 8 h. 30. M. J.-Arsène Belleville, président de l'Union, sera présent et fera connaitre un programme très intéressant pour les skieurs.

Marathon de Québec

Au cours d'une assemblée récente des organisateurs du marathon de Québec qui aura lieu dimanche, on a décidé que la coupe du restaurant "Ti-Père" devra être gagnée trois ans avant de devenir la propriété du vainqueur. On a aussi décidé du parcours de l'épreuve. Les coureurs devront donc suivre l'itinéraire suivant : De la Chapelle, Blvd Charest, St-Vallier, tour de la Petite Rivière, Route de l'Exposition, ave Lamontagne, 10e rue, Chemin de la Canardière, Blvd des Capucins, Henderson, St-Paul, Blvd Charest .

Le Frontenac

Les membres du club de raquetteurs "Le Frontenac" sont priés de prendre note qu'une grande assemblée sera tenue dimanche, au chalet du Parc Victoria. On demande à tous d'être présents.

Ted SAUNDERS, aile droite, des Indiens de Springfield, également bien connu à Québec, qui se rapportera au gérant Boucher en fin de semaine.

Robinson et Beveridge ont signé leur contrat

Pour les Montreal Maroons, hier.— Ils sont ensuite partis pour le Lac Placide où l'entrainement commencera officiellement demain.— Trois ou quatre joueurs signeront aujourd'hui.

UNE AUTRE SAISON

Montréal, 15. — (Spécial). — Earl Robinson, aile droite, et Billy Beveridge, gardien de buts, ont signé, hier, leur contrat pour le Maroons. Robinson est ensuite parai pour le Lac Placide avec Tommy Cook pour rejoindre Bill O'Brien, l'entraineur du club, le gardien de buts Lloyd Perras et l'aile gauche Frankie Sullivan, au camp d'entrainement.

Trois ou quatre joueurs apposeront leur signature, aujourd'hui, au contrat qui leur sera présenté pour une nouvelle saison avec les Maroons.

Demain, les joueurs se lanceront sur la patinoire pour l'entrainement régulier.

Les Pichenolles

L'ouverture officielle de la ligue de pichenolles de Québec aura lieu le 31 courant. Quatre bons clubs se feront la lutte. On croit que deux autres clubs — le club de la J. O. C., de St-Malo avec deux équipes, fera partie du circuit.

Pour l'ouverture, la cédule mentionne les parties suivantes: Olympique vs Pepsi Cola II et Cartier vs Pepsi Cola I. On s'attend à une saison très active. Dans le classement individuel, les joueurs suivants attendent l'ouverture avec impatience: W. Gauvin, W. Hébert, O. Lacroix, P.-H. Gignac, P.-E. Bélanger, A. Gaudreau, M. Tardif, E. Lepage.

Killian et Vopel mènent par 175 pts

Dans la bourse des six jours à Montréal. — Le classement à 7 hrs a.m.

BELLE LUTTE

Montréal, 15. (U.P.) — A sept heures ce matin, l'équipe allemande Killian-Vopel menait par 175 points sur l'équipe française composée de Ignat et Diot. Voici le classement :

Killian - Vopel	1790	0	632
Ignat-Diot	1790	0	457
Crossley - Walthour	1789	8	246
Peden - Peden	1789	7	303
Audy - Reboli	1789	7	212
Rodman - Gadou	1789	6	171
Allenza - Thomas	1789	6	95
Lepage - Bédard	1788	9	262

Et vous ?...

"L'expérience et mon goût personnel m'ont fait adopter une cigarette que je peux fumer abondamment et toujours avec plaisir. La cigarette GRADS n'irrite pas la gorge, et je sais que seuls les plus fins tabacs de Virginie — qui n'ont pas besoin d'essence artificielle — peuvent assurer autant de satisfaction avec autant de sécurité. N'est-ce pas votre avis?"

CIGARETTES
GRADS
FORME RÉGULIÈRE et BOUT EN LIÈGE
DE PAIR AVEC LE PROGRÈS
L. O. GROTHÉ LIMITÉE, UNE ENTREPRISE FAMILIALE ET INDÉPENDANTE

Avant de fixer le choix de votre
paletot
d'automne
Veuillez vous donner la peine d'examiner les paletots
Fashion Craft
de la grande fabrique canadienne-française.

Les prix sont populaires
$19.50 à $49.50

- Les tissus sont nouveaux,
- La coupe est élégante,
- La confection est bonne.

J.-B. Laliberté (Limitée)
(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté) Edmond LALIBERTE, Président (petit-fils de J.-B. Laliberté) ; Edouard PARADIS, Directeur (Expert en fourrures) ; Edouard COULOMBE, Secrétaire (petit-fils par alliance de J.-B. Laliberté) ; J.-B. LALIBERTE, (petit-fils de J.-B. Laliberté), Directeur.
145, rue St-Joseph

Madame Estelle-Lawson PAGE, nouvelle reine du golf aux Etats-Unis. Madame Page a défait Patty Berg, de Minneapolis, 7 et 6, dans les finales du tournoi amateur national à Memphis, le 10 octobre dernier.

Ligue de quilles de l'Association des Emp. Civils

Voici la formation des équipes pour la Ligue des Petites Quilles des hommes. Afin d'avoir plus d'encouragement, les clubs ont été balancés, 2 classes "A" avec un "B". Les joutes seront plus intéressantes.

"DUQUET" — "GINGRAS"
Jos. Gagnon A — A. Whittom A
R. Baribeau B — Jos. Hamel B
Jos. Duquet A — A. Gingras A

"LEMAY" — "DUPUIS"
Geo. LeRouzès B — L. Parent A
M. Malouin A — L. Langlois B
P. Lemay A — R. Dupuis A

"SAVARD" — "MARTEL"
C. Paradis A — C. Lavoie B
A. Paquet B — R. Létourneau A
R. Savard A — J. Martel B

"GODBOUT" — "GIMAEL"
P. McGough A — H. Gagné B
R. Préfontaine B — F. Grenier B
L.-P. Godbout A — P. Gimael A

"MORIN" — "FOURNIER"
A. Marois A — G. Gaudette A
L. DeBelleval A — C. Doyon B
P. Morin B — P. Fournier B
Ed. Morin A — H. St-Hilaire A

"POULIOT" — "HEBERT"
E. delaBruere B — G. Michaud B
M. Robitaille A — A. St-Germain B
R. Desmarais B — A. Andrews B
M. Pouliot A — A.-D. Hébert A

VENDREDI 15 oct. 7¼ soir.
2-3 Fournier vs Morin
4-5 Martel vs Lemay
7-8 Hébert vs Duquet
9-10 Godbout vs Gingras
11-12 Dupuis vs Savard
13-14 Gimael vs Pouliot

LUNDI 18 oct. 5½ P.M.
2-3 Dupuis vs Martel
4-5 Gingras vs Gimael
7-8 Fournier vs Hébert
9-10 Morin vs Godbout
11-12 Lemay vs Duquet
13-14 Pouliot vs Savard

VENDREDI 22 oct. 5½ P.M.
2-3 Savard vs Fournier
4-5 Morin vs Martel
7-8 Duquet vs Dupuis
9-10 Hébert vs Pouliot
11-12 Godbout vs Gimael
13-14 Gingras vs Lemay

LUNDI 25 oct. 5½ P.M.
2-3 Hébert vs Lemay
4-5 Fournier vs Godbout
7-8 Martel vs Pouliot
9-10 Gimael vs Dupuis
11-12 Morin vs Gingras
13-14 Savard vs Duquet

VENDREDI 29 oct. 5½ P.M.
2-3 Pouliot vs Fournier
4-5 Dupuis vs Hébert
7-8 Gingras vs Savard
9-10 Duquet vs Morin
11-12 Lemay vs Gimael
13-14 Godbout vs Martel

MERCREDI 3 nov. 5½ P.M.
2-3 Dupuis vs Godbout
4-5 Savard vs Gimael
7-8 Morin vs Hébert
9-10 Lemay vs Pouliot
11-12 Gingras vs Fournier
13-14 Martel vs Duquet

VENDREDI 5 nov. 7¼ P.M.
2-3 Gingras vs Martel
4-5 Fournier vs Duquet
7-8 Lemay vs Godbout
9-10 Savard vs Hébert
11-12 Dupuis vs Pouliot
13-14 Morin vs Gimael

LUNDI 8 nov. 5½ P.M.
2-3 Lemay vs Savard
4-5 Gingras vs Pouliot
7-8 Fournier vs Gimael
9-10 Dupuis vs Morin
11-12 Hébert vs Martel
13-14 Duquet vs Godbout

VENDREDI 12 nov. 7¼ P.M.
2-3 Pouliot vs Duquet
4-5 Savard vs Godbout
7-8 Lemay vs Morin
9-10 Martel vs Gimael
11-12 Fournier vs Dupuis
13-14 Gingras vs Hébert

LUNDI 15 nov. 5½ P.M.
2-3 Duquet vs Gingras
4-5 Lemay vs Dupuis
7-8 Savard vs Morin
9-10 Martel vs Fournier
11-12 Godbout vs Pouliot
13-14 Gimael vs Hébert

VENDREDI 19 nov. 7¼ P.M.
2-3 Gimael vs Duquet
4-5 Savard vs Martel
7-8 Gingras vs Dupuis
9-10 Morin vs Pouliot
11-12 Godbout vs Hébert
13-14 Lemay vs Fournier.

La coupe "JOS PAQUET" Bijoutier se défendra toutes les semaines, le VENDREDI SOIR, après les joutes.

Les règlements seront publiés la semaine prochaine.

N. B. — Il y a des joutes à 7¼ hrs et d'autres à 5½ hrs. P.M.

Conservez cette cédule.

Ouverture officielle VENDREDI à 7¼ hrs, précises. M. Louis Coderre, président de l'Association, accompagné d'un représentant du premier-ministre, lanceront les premières boules.

Funérailles de M. Emery Houde

St-Prosper de Champlain, (D. N. C.). — La mort vient de ravir à l'affection des siens, après quelques jours de maladie, M. Emery Houde, boucher, époux de Dame Marie Gagnon, âgé de 53 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils: MM. Charles-Eugène, Bernard, Germain, Roger, Stéville, Geo.-Etienne Houde, de St-Prosper; ses filles: Isabelle (Mme Gaston Gagnon), de St-Titeville, Milles Pauline, Thérèse, Jeanne d'Arc, institutrice à Authier, Claire-Denise, Ursule et Pierrette Houde, de Montréal; son gendre, M. Gaston Gagnon, de St-Titeville; ses petits-enfants: Richard, Normand, Huguette, Lorraine et Ghislaine Gagnon; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Révde Sr Houde, des SS. Grises de Montréal, M. et Mme Philippe Houde, de Val-d'Or, M. et Mme Théotime Houde, de Lowell, Mass., Mme Vve Prosper Grimard, de St-Prosper; M. et Mme Jules Ebacher, de St-Prosper, M. et Mme Abraham Chalifoux, de Lowell, Mass.; M. et Mme Achille Houde, M. et Mme Arthur Houde, M. et Mme Jules Houde, tous de Shawinigan; M. et Mme Eugène Houde, de Pontier, Sask.; M. Benoît Houde, de Parent, Abitibi; M. Omer Frigon, de Landrienne; M. et Mme Arthur Gagnon, M. et Mme Jos.-P. Gagnon, M. et Mme Emery Gagnon, M. Médéric Gagnon, de St-Prosper; M. et Mme Marius Michaud, M. Senal Gagnon, de La Pérade, Mme Eugène St-Georges, de Montréal; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et sa belle-mère, Mme Vve Philémon Gagnon, de St-Prosper.

Le défunt était membre du Tiers-Ordre, de la Ligue du Sacré-Coeur et de l'Apostolat de la Prière.

Ses funérailles eurent lieu le 5 octobre à 9 h., au milieu d'une assistance nombreuse. M. le curé M. Chicoine fit la levée du corps et officia au service funèbre.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. J.-A. Massicotte, exécuta le chant et les motets: Cor Jesu, Miseremini mei, par M. Jos.-P. Gagnon; Pie Jesu, par le Dr F.-X. Massicotte, de Grondines, ainsi que "Lacrymosa" à la sortie.

Le drapeau du Sacré-Coeur, en tête du cortège, fut porté par M. Benoît-L. Gagnon, accompagné de M. le président Jos. Leduc, de MM. Théode Jacob, Benoit-P. Cloutier, Jacques Gravel et Alfred Jacob. La croix était portée par M. Amédée Ebacher, cousin du défunt. Portaient la dépouille mortelle, ses cousins: MM. Joseph-F. Cossette, Onésime-L. Cossette, Joseph Houde, Télesphore Cossette, Primat-V. Cossette, Robert Rompré.

L'Alliance Nationale, dont le défunt était membre, était représentée par MM. Albert Gravel, William-X. Frigon, Télesphore Houde, Léopold Frigon, Félix Desaulniers, Armand Desaulniers, Prosper Frigon, Emile Massicotte, Philias Jacob, Isidore Houde.

Dans l'assistance nous remarquions, outre les enfants du défunt, M. et Mme Gaston Gagnon, de St-Tite, Mme Prosper Grimard, M. et Mme Jules Ebacher, Mme Abraham Chalifoux, de Lowell, Mass.; Mme Albert Daigle, M. et Mme Amédée Gauthier, M. et Mme Alfred Nault, Mlle Madeleine Chalifoux, tous de Lowell, Mass.; M. Achille Houde, M. et Mme Arthur Houde, M. et Mme Jules Houde, M. Lévis Houde, M. et Mme Gérald Althot, Mlle Rita Houde, M. Gérald Elie, M. et Mme Camille Carpentier, M. Télesphore Cloutier, tous de Shawinigan; M. et Mme Clément Brouillette, Mme Fernando Massicotte, M. Anatole Ebacher, tous des Trois-Rivières; M. et Mme Josaphat Gagnon, Mme Jules Marchand, de St-Tite; M. et Mme Chs Gagnon, de Louiseville; M. et Mme Albert Gagnon, M. et Mme Bruno Lafontaine, M. Florent Lafontaine, tous de St-Stanislas; M. et Mme Jos. St-Cyr, Mme Noël Massicotte, M. Théotime Jacob, Mlle Louisella Massicotte, M. Albert Jacob, Mlles Marguerite St-Cyr, Georgette et Alma Jacob, M. Léopold Marchand, M. Marc-Aurèle Rivard, tous de Ste-Geneviève; Mme J.-E. Gauthier, de la Pointe du Lac, Mme Paul Guilbault, de Grondines, M. et Mme Bourbeau Leblanc, Milles Christine, Elisabeth et Cécile Leblanc, de Champlain; M. Joseph Michaud, M. Sénal Gagnon, M. et Mme Marius Michaud, MM. Paul et Jean-Louis Michaud, M. Jean-Noël Saucier, M. J.-Bap. Baribeau, M. Gédéon Tessier, Mlles Geneviève, Jeanne et Isabelle Tessier, tous de La Pérade, Mme Eugène St-Georges, de Montréal; M. et Mme Wilson Baribeau, M. Bélanger, de St-Casimir; M. Adélard Massicotte, de Ville-Marie, Sask.; MM. Jos.-P. Gagnon, Emery Gagnon, Auguste Houde, Mmes Donat Ebacher, les Révérendes Filles de Jésus et leurs élèves.

Les paroissiens de St-Prosper, témoignèrent beaucoup de sympathies à la famille en assistant très nombreux aux funérailles. La famille Houde a reçu de nombreux témoignages de sympathies, offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes et sympathies.

Nous réitérons à la famille l'expression de notre plus profonde sympathie.

McGill se retire

Montréal, 15. — Jack McGill, aile gauche, a demandé d'être placé sur la liste des réservistes volontaires et le Canadien a accédé à sa demande. McGill se fixera à Hamilton.

Léo Kid Lamy, de Victoriaville, lance un défi à tous les pugilistes de 140 livres et particulièrement à Frenchie Beaudin, Alex Turenne et Battling Hénaire. Lamy ira rencontrer ces rivaux où ils le désireront.

RADIO
AU MICROPHONE

VENDREDI

WALTER DAMROSCH. — A WEAF et WJZ, vendredi après-midi, de 2 h. à 3 h., "Music Appreciation" sous la direction de Walter Damrosch.
Marche de "Tannhaeuser" . . . Wagner
Serenade . . . Lacombe
Menuet . . . Berlioz
Marche, de "Aida" . . . Verdi
Over the Hills and Far Away Grainger
Morning, "Peer Gynt" Suite No 1 Grieg
Chanson du soir . . . Schumann
Bruits de la forêt "Siegfried" Wagner
Poème symphonique, "Le Moldau" Smetana
Polka, "Thunder and Lightning" J. Strauss Jr

GLIERE. — A WABC, vendredi après-midi, de 3 h. à 3 h. 15, le Quatuor à cordes de Washington dans le quatuor de Gliere.

MARGARET DAUM. — A WABC, vendredi soir, de 6 h. à 6 h. 30, Margaret Daum, soprano.
Je Dis de "Carmen" de Bizet; Ballade de la suite du "Roi Christian", de Sibelius; Villanella de Dell Acqua (Daum); Spirit Flower de Compbell-Tipton (Daum); Estrellita (Daum); Moon Marketing de Weaver (Daum); Ouverture de "La Princesse Jaune" de Saint-Saëns (orchestre); Giannina Mia de "The Firefly" de Friml.

LES PIANISTES JANELLE ET AURETTE LEBLANC. — Mlles Germaine Janelle et Aurette Leblanc, pianistes, joueront en duo, le vendredi, 15, à 8 h. 15 du soir, les airs suivants:
1.—Le jockey du carrousel Jerome Kern
2.—Roses en décembre Herb. Magidson
3.—Le vol du bourdon Rimsky-Korsakow
4.—Valse, (suite pour deux pianos) Anton Arensky

CHANT. — A WABC, vendredi soir, à 10 h., "The Songshop".
Me, Myself and I . . . Gordon
Round the Bend of the Road . . Klenner
I'll See You Again . . . Coward
Sylvia . . . Speaks
Love Is on the Air Tonight . . Whiting
Night and Day . . . Porter
I've Got Rhythm . . . Gershwin
Sweet Lady . . . Crumit
March of the Musketeers . . . Friml
My Hero . . . Herbert
Le Danube bleu . . . Kern

SAMEDI

CORDES. — A WABC, samedi matin, de 8 h. à 8 h. 30, "Cordes Poétiques".
Danse polonaise de Severn; La Vierge de la Crèche de Frank; Song of the Brook de Lack; Chant d'Automne des "Saisons" de Tschaikowsky; Salon Piece de Ireland Atorante (tango) de Romero; Valse de "Sleeping Beauty" de Tschaikowsky; Cavatina de Bohm; Marche de la Cloche de "Coppelia" de Delibes.

VIOLON.—A WABC, samedi matin, de 8 h. 45 à 9 h., Leon Goldman, violoniste.

"THE STRINGERS"—Le trio à cordes "The Stringers", à WABC, samedi matin, de 9 h. 45 à 10 h.

BEAU CONCERT.—A WABC et CKAC, samedi matin, de 11 h. à midi, le Conservatoire de musique de Cincinnati sous la direction d'Alexander von Kreisler.
Quatuor en sol mineur Opus 25 de Brahms: Allegro; Intermezzo; Allegro ma non troppo; Andante con moto; Rondo alla Zingarese: Presto (Karin Dayas, piano; Howard Colf, violon; Mihail Stolarevsky, viole; Arthur Bowen, violoncelle); Sonatine, Opus 137, No 1 de Schubert: Allegro molto; Andante; Allegro vivace (Dayas et Colf).

"ORIENTALE".—A WABC, samedi après-midi, de 1 h. à 1 h. 15, musique de différents pays.
Jeune Prince et Princesses de "Scheherazade" de Rimsky-Korsakoff; Oasis de Tefna de Mouton; Minarets de Flament; Nocturnal Tangiers de Godowsky; La Maison d'Or de Fouteille.

ENSEMBLE MADISON.—A WABC, samedi après-midi, de 2 h. à 2 h. 15.
Ouverture "Orphée" d'Offenbach; Extrait de "Quartet Pieces" de Anderson; Tableaux pour enfants de Rebikoff; Scherzo Tarantella de Wieniawski (Leon Goldman, violon); Romanzo de Gransdos; Petite Valse de Goldman; Pool of Narcissus de "Sylvan Scenes" de Fletcher; Vieille Loure de Bach.

"TOURS IN TONE". — A WABC, samedi après-midi, de 2 h. 45 à 3 h., "Tours in Tone".
Pan Americana de Herbert; In a Tyrolean Village de Schmeling; Gypsy Rhapsody No. 10 de Brown-Tenzer; Le garcon du berger de Grieg; Halle Meskau de Grettle.

BERNARD GABRIEL.—"Conversational Recital" sous la direction de Bernard Gabriel, à WQXR, samedi après-midi, de 3 h. 30 à 4 h., dans des oeuvres oubliées du public.
Air de "Musique sur l'eau" Handel-Tours
Cortège . . . Scarlatti
Fugues en sol mineur Frescobaldi
Sonate en ré majeur . . . Haydn
Variations sur le "God Save the King" Beethoven
Humoresque . . . Reger
Notturno . . . Respighi

LYDIA HOFFMAN-BEHRENDT. — A WABC samedi après-midi, de 6 h. à 6 h. 25, Lydia Hoffman Behrendt, pianiste.
La Tic Toc Choc ou les Maillotons Couperin; Le Carillon de Cythère de Couperin; Tartine de Beurre de Mozart; Soirées de Vienne de Schubert; Général Lavine de Debussy; Le Petit Ane Blanc d'Ibert; Jeux d'Eau de Ravel.

"AIDA".—A WQXR, samedi soir, de 7 h. à 8 h. 30, des extraits de "Aida" de Verdi.

Distribution
Aida . . . Lyda Betti, soprano
Amneris . . . Lillian Marchetto, soprano
Radames . . . Mario Palermo, tenor
Amonasro . . . William Cameron baryton
Ramphis . . . Philip Whitfield, basse
Le roi . . . Hans Melzer, basse
La prêtresse . . . Leah Bolivar, soprano

FANFARE.—A WABC, samedi soir, de 7 h. 30 à 8 h., "The Carborundum Band".
Marche: On Parade de Goldman; Ouverture et Sakuntala" de Goldmark; Marche: Les Voyageurs de McQuestin; Roar of Niagara; Sélection de "The Fortune Teller" de Herbert; Marche; Temple Tigers de Sousa.

PIZZICATI.—L'orchestre que dirige M. J.-O. Dumas, aux studios de Radio-Canada, jouera le samedi, 16, à 7 h. 45 p. m., les airs suivants:
1.—Bijou Gavotte . . . Tobani
2.—Colinette (aubade) . . . A. Rose
3.—Pizzicato . . . Salabert
4.—Pizzicato Bluette . . . T. Lack
5.—Mignonette . . . Godard

DIMANCHE

ORGUE.—A WABC, dimanche matin, de 8 h. à 8 h. 30, "Organ Reveille".
1.—Rangers Song de "Rio Rita".
2.—Chant du désert . . . Romberty
3.—Donkey Serenade.
4.—Danse hongroise no 6 . . . Brahms
5.—Jeannie with the Light Brown Hair. . . . Foster
6.—My Little Buckaroo.
7.—Ouverture "Martha" . . . Flotow.

SERENADE. — A WABC, dimanche matin, de 8 h. 30 à 8 h. 45, "Sérénade lyrique."
1.—Mouvement de la Symphonie italienne de Mendelssohn.
2.—Extrait de "Suite de 4 pièces" Couperin.
3.—Flirting . . . Rosey
4.—Madrilène et Scherzo de "Suite de Ballet" de Goldmark.

CHOPIN. — A l'occasion du 88ième anniversaire de la mort de Jean-Frédéric Chopin, le dimanche, 17 octobre, à 11 h. 30 du matin, Henry Sztompka, l'élève favori de Paderewski, se fera entendre de Pologne dans des oeuvres du grand maître polonais.
Sztompka, interprétera les oeuvres de Chopin sur le piano du maître. Nous entendrons, en synthonisant avec WJZ, la Polonaise en si mineur et le Nocturne en ré bémol majeur, opus 27, No 2.

CHOEUR ET ORGUE.—A WABC, dimanche après-midi, de 12 h. 30 à 1 h.
1.—How Beautiful Are the Feet . . . Heandel
2.—To Thee O Lord with Recitation. . . . Mendelssohn
3.—Lord Thou Wilt Hear Me . . Daynes.
4.—Let Their Celestial Concerto All Unite Heandel.
5.—Marche religieuse . . . Guilmand
6.—Ave Maris Stella . . . Grieg
7.—Rêves . . . Wagner

LE PREMIER OPERA ECRIT POUR LA RADIO.—Le poste CKAC reliera dimanche après-midi, de 3 heures à 5 heures, le premier concert consacré entièrement à de la musique écrite spécialement pour la radio. Howard Barlow, l'éminent chef d'orchestre du réseau Columbia, dirigera le premier opéra radiophonique jamais présenté aux radiophiles. "Green Mansions" tiré du célèbre roman de W.-H. Hudson, libretto de Louis Gruenberg. On entendra également des compositions de Aaron Copland, de Walter Piston et de Roy Harris.

Voici les détails du programme:
Musique pour la radio . . Aaron Copland
Orchestre
Concertino pour piano et orchestre . . . . Walter Piston
Soliste: Jesus Maria Sandoma, pianiste
Suite . . . Roy Harris
Orchestre
INTERMEDE
"Green Mansions" . . . opéra de . . . Louis Gruenberg
Distribution:
Abel . . . Ernest McChesney, ténor
Rima . . . Hollace Shaw, soprano
Guina, chef indien . . Malville Ray, ténor
Voix des Bois . . . Stanley Davis, scie musicale
Commentateur . . . Frank Gallop
Choeur masculin et Choeur féminin
Lenox Avenue . . William Grant Still
Soliste: Walter Gross, pianiste, choeur mixte.

Les divers compositeurs commenteront eux-mêmes leurs oeuvres, Copeland et Harris parleront de Ney-York; Piston de Boston et Hanson de Rochester. Still et Gruenberg seront entendus de Hollywood.

MUSIQUE DE FELIX MILLS.— Felix Mills, directeur musical du programme "Silver Theatre", a composé, spécialement pour l'émission de dimanche, une pièce musicale où il s'est efforcé de rendre l'esprit joyeux du carnaval. Ce programme d'art dramatique avant pour premiers sujets les deux célèbres vedettes de l'écran Rosalind Russell et James Steward est diffusé sur tout le réseau Columbia et sera relayé par le poste CKAC, le 17, de 5 h. à 5 h. 30.
Mlle Russell joue le rôle d'une jeune fille ayant une ambition de bon aloi et qui tente le sort à Hollywood et James Steward celui d'un agent de publicité qui se fait fort de la bombarder vedette en quelques mois.
Les artistes sont dirigés par Conrad Nagel.

HELEN JEPSON.— A WEAF et CFCF, dimanche soir, de 8 h. à 9 h., Helen Jepson, soprano; Donald Dickson, baryton; un orchestre sous la direction d'Erno, Rafee, Tschaikowsky et Kerm sont au programme.
1.— "Finale" — Symphonie no. 4 en fa mineur opus no. 36 . . Tchaikowsky
Orchestre
2.— "The Siren Song" . . . Kern
"They Didn't Believe Me"
"Babes in the Woods"
Helen Jepson, Donald Dickson, orchestre et choeur.
3. (a) — Arrangement de "Waltz in Swing Time" . . . Kern
(b) "Convent Scene" de "Show boat"
Choeur
4. (a) — "Adieu Forêts" de Jeanne d'Arc" . . . Tschaikowsky
Helen Jepson
(b) "Humoresque"
Choeur
(c) "Sérénade de Don Jean.
Donald Dickson
5.— Extraits de la Symphonie élégante . . . Tschaikowsky
6.— "In Egern on the Tegern See" "I Dream Too Much", "The Song Is You", "Can I Forget You", Old Man River" . . . Kern
et Helen Jepson, Donald Dickson
Choeur et orchestre

ECOUTEZ RADIO-JOURNAL DE L'ACTION CATHOLIQUE A CHRC QUEBEC A 1 h. p.m. tous les jours, dimanche excepté

Ondes courtes

VENDREDI, 15 OCTOBRE

Tokio — 4.45 p.m. — Musique de Revues, JZK, 19.7 m., 15.16 meg.
Rome — 10 h. 30 — Cité du Vatican — 15.120 meg.
Berlin — 5.00 p.m. — Musical Treasures, DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
Rome — 6.00 p.m. — Nouvelles; concert; nouvelles, 2RO, 25.4 m., 11.81 meg.
Schenectady — 6.35 p.m. — Emission espagnole, W2XAD, 19.5 m., 15.33 meg.; W2XAF, 31.4 m., 9.53 meg.
Londres — 8.05 p.m. — "The Legend of Niagara Falls", pièce, GSP, 19.6 m., 15.31 meg.; GSO, 19.7 m., 15.18 meg.; GSF, 19.8 m., 15.14 meg.; GSD, 25.5 m., 11.75 meg.
Boston — 8.15 p.m. — Musique, W1XAL, 49.6 m., 6.04 meg.
Berlin — 10.25 p.m. — Radiophonie, DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
Londres —10.35 p.m. — Orgue de Westminster, GSG, 16.8 m., 17.79 meg.; GSI, 19.6 m., 15.26 meg.; GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSB, 31.3 m., 9.51 meg.
Vancouver — 11.00 p.m. — Chant, CJRO, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, 25.5 m., 11.72 meg.
Pittsburg — 11.30 p.m. — "DX Club", W8XK, 48.8 m., 6.14 meg.
Sydney, Australie — 4.30 a.m. (samedi) — Carillon, VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

JOHANNISBERG, 10.30 a.m.—Jeunesse, ZTJ, 49.2 m., 6.09 meg.
ROME, 10.30 h.—Cité du Vatican—15.120 még.
TOKIO, 4.45 p.m.—Popular Songs, JSK, 19.7 m., 15.16 még.; JZJ, 25.4 m., 11.81 még.
BERLIN, 5.00 p.m.—Beethoven, DJD, 25.4 m., 11.77 még.
BUDAPEST, Hongrie, 6.00 p.m.—Cordes HAT4, 32.8 m., 9.12 még.
LONDRES, 8.00 p.m.—Football, GSP, 19.6 m., 15.31 még.; GSO, 19.7 m., 15.18 még.; GSF, 19.8 h., 15.14 még., GSD, 25.5 m., 11.75 még.
BERLIN, 8.45 p.m.—Causerie DJD, 25.4 m., 11.77 még.
CARACAS, 9.00 p.m.—Conchita Asenio, chanteuse, YV5RC, 51.7 m., 5.8 még.
LONDRES, 9.40 p.m.—Octette, GSG, 16.8 m., 17.79 még.; GSI, 19.6 m., 15.26 még.; GSD, 25.5 m., 11.75 még.; GSB, 31.5 m., 9.51 még.
PARIS, 10.00 p.m.—Disques, TPA4, 25.6 m., 11.72 még.
SYDNEY, AUSTRALIE, 12.34 a.m. — Musique de choix VK2ME, 31.28 m., 9.59 még.
TOKIO, 12.45 a.m.—Emission nationale, JZK, 19.7 m., 15.16 még.
SYDNEY, AUSTRALIE, 4.30 a.m. (dimanche), Carillon, VK2ME, 31.28 m., 9.59 még.

CHRC

(580 kylocycles)

VENDREDI, 15 OCTOBRE

5.00—The dansant.
5.15—Devinez quelle chanson?
5.30—Chansonnette.
5.45—Le programme du foyer.
6.00—Les nouvelles.
6.05—La Parade.
6.10—Drame de la vie réelle.
6.15—Musique de danse.
6.30—Fanfare.
6.45—Miettes musicales.
6.50—Causerie sportive.
7.00—L'Heure et nouvelles.
7.01—Chanson de Paris.
7.15—Curé de Village.
7.30—Gaieté parisienne.
7.45—Loin des soucis.
8.00—Danses modernes.
8.15—Musique de concert.
8.30—Théâtre.
8.45—Danses modernes.
9.00—The Straw Pushers.
9.30—Chant.
9.45—Classique à la moderne.
10.00—Orgue du rêve.
10.15—Trio vocal.
11.30—Orchestre.
11.45—Musique de danse.
12.00—O Canada, fin des émissions.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

8.00—Heure et Nouvelles.
8.01—L'Album du Jour.
8.15—Prières offertes et demandées.
8.30—Sommaire et Club du Cou-Cou.
10.15—Le piano moderne.
10.30—Extraits d'opérettes.
10.45—Au Bal Musette.
11.00—Pot-Pourri Musical.
11.15—Musique de Concert.
11.30—Le fox à la mode.
11.45—Variétés musicales.
11.50—Albert Sandler et son orchestre.
11.55—La chansonnette.

ABBEY'S POUR L'ACIDITÉ

Son Eminence à la radio, lundi

Les discours prononcés au Congrès Provincial de l'Enseignement Agricole lundi, le 18 octobre, de 10 h. 30 à 11 h. 15 de la matinée seront diffusés à Montréal par le poste CKAC. Son Eminence le Cardinal Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec et les honorables Dussault, ministre de l'Agriculture, et Paquet, Secrétaire provincial, sont au nombre des orateurs que l'on pourra entendre. Le poste CKAC a tenu à irradier pour son public les allocutions prononcées à cet important congrès.

12.00—Heure et nouvelles.
12.01—Musique Militaire.
12.15—La chanson de Paris.
12.30—Cotes des bourses.
12.45—Musique du diner.
1.00—Radio-Journal de l'Action Catholique.
1.15—Musique Hawaienne.
1.30—Salade Musicale.
2.00—Les demandes spéciales.
3.00—Heure et nouvelles.
3.01—Suite des demandes spéciales.
4.30—Heure et sommaire.
4.35—Succès d'hier.
4.45—Avis de décès.
5.00—Le thé dansant.
5.15—Chansons Marseillaises.
5.30—Les violonneux.
6.00—Les nouvelles.
6.05—La Parade.
6.10—Variétés Musicales.
6.15—Orchestre.
6.30—La chanson de Paris.
6.45—Miettes musicales.
6.50—Causerie sportive.
7.00—Heure et nouvelles.
7.01—Musique légère.
7.15—Esprit Gaulois.
7.30—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.00—Abécédaire radiophonique.
8.30—Le Cow-Boy solitaire.
8.45—Classique à la moderne.
9.00—Les Joyeux Copains.
9.30—Parade québecoise.
10.00—Au Foyer.
10.30—Danses modernes.
10.45—Rêverie.
11.00—Le reporter.
11.15—Musique de concert.
11.30—Nouveautés Musicales.
11.45—Musique de danse.
12.00—O Canada, fin des émissions.

CKCV

(1310 Kylocycles)

VENDREDI, 15 OCTOBRE

5.01—Horaire des programmes.
5.02—Le thé de 5 heures.
5.29—Heure.
6.15—Exposition
6.15—Musique du Souper.
6.35—Intermède musical.
7.15—Avant le théâtre.
7.30—Orchestre.
7.45—Chant.
8.00—Enigmes policières.
8.30—Club de la gaieté.
9.30—Le Piano Poetique.
10.01—Orchestre.
10.20—Intermède.
10.31—Nouvelles.
10.40—Intermède Musical.
10.45—Canadian Press News. C. B. C.
11.01—Radio-Guide Gossip.
11.15—Fermeture.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

7.50—Ouverture et horaire des programmes.
7.55—Nouvelles.
8.00—Bonjour Québec.
8.15—Le Réveil.
9.00—Cocktail matinal.
9.30—Chanson Franaise.
10.00—Club d'Economie.
10.31—Originalités musicales.
10.45—Heure.
10.46—Nos Chanteurs Canadiens.
11.00—Cotations de la Bourse.
11.18—Musical.
11.35—En cuisinant.
11.50—Avant-midi.
12.00—Heure.
12.00—Midi.
12.15—Gaités.
12.31—Musique du Diner.
12.46—Chantons en choeur.
12.59—Cotations de la Bourse.
1.02—Les nouvelles.
1.15—Avant le théâtre.
1.30—Heure
1.30—Gaité-Variété.
2.00—Chanson Française.
2.15—Orgue varié.
2.30—Originalités.
3.00—Variétés.
3.30—Bon-après-midi, Mesdames.
3.45—Cotations de la Bourse.
4.00—Le Relais.
4.20—Dilettante.
5.00—Horaire des programmes.
5.01—Le thé de 5 heures.
5.30—Musique Entraînante.
5.46—Chanson Française
6.00—Nouvelles.
6.10—Tango du soir.
6.15—Musique du Souper.
6.35—Intermède musical.
6.46—Chansonnette anglaise
7.00—Chanson Française.
7.15—Avant le Théâtre.
7.30—L'Almanach.
7.45—Piano-Maniac
8.00—O. Duranceau, Ténor.
8.15—Grands Succès.
8.30—Cadence et Romance.
8.45—Programme de Chant.
9.00—Grands succès.
9.15—Ténor.
9.30—La Salle de Bal.
10.31—Nouvelles.
10.40—Intermède Musical.
10.40—Chronique des sports.
11.01—Musique de danse.
11.15—Fermeture.

CKAC

(730 kylocycles)

VENDREDI, 15 OCTOBRE

5.00—L'heure.
5.00—Les événements sociaux.
5.15—Eton boys. (C.B.S.)
5.30—L'heure.
5.30—Le programme du foyer.
6.15—Nouveautés instrumentales.
6.30—L'heure.
6.30—L'heure recréative.
7.00—L'heure.
7.00—Chansonnettes.
7.15—Curé de Village.
7.30—Radio-Bingo.
7.45—Loin des soucis.
8.00—L'heure provinciale. — Conférence et musique.
9.00—L'heure.
9.00—Hollywood hotel. (C.B.S.)
10.00—Elmer-W. Ferguson et Ti-Jos.
10.15—Radio-journal.
10.30—Orchestre.
11.00—L'heure et température.
11.00—Le reporter sportif.
11.10—Ted Lewis et orch. (C.B.S.)
11.30—Bob Crosby et orch. (C.B.S.)
12.00—Radio-minuit.
12.15—Al Trace et orch. (C.B.S.)
12.30—George Hamilton et orch. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

7.45—Mélodies rythmées
7.55—Sommaire.
8.00—Sérénade matinale.
8.15—Les nouvelles.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Ray Bloch, pianiste. (C.B.S.)
9.15—Dalton Brothers. (C.B.S.)
12.10—Radio minuit-dix.
9.30—Fiddler's Fancy. (C.B.S.)
9.55—Press-Radio News. (C.B.S.)
10.00—L'heure.
10.00—Valses.
10.15—Richard Maxwell. (C.B.S.)
10.30—Revue du samedi.
11.00—Lew White a l'orgue. (C.B.C.)
11.30—Salle de concert Columbia-Trio Compinsky. (C.B.S.)
12.00—L'heure.
12.00—Jack Shannon, ténor. (C.B.S.)
12.15—Le programme des marchands de Lachute.
12.30—Geo. Hall et orch. (C.B.S.)
12.45—Le programme.
1.00—L'heure.
1.00—Cours de la bourse.
1.15—Température.
1.17—Causerie agricole.
1.30—Buffalo Presents. (C.B.S.)
2.00—Madison ensemble. (C.B.S.)
2.15—Chanteur.
2.25—Le monde féminin.
2.45—Tours in Tone. (C.B.S.)
3.00—Down by Herman's. (C.B.S.)
3.30—Musique de danse.
3.45—Clyde Barrie, baryton. (C.B.S.)
4.00—Parade des sports.
5.00—L'heure.
5.00—Les événements sociaux.
5.15—Frank Dailey et orch. (C.B.S.)
5.30—L'heure.
5.30—Great Lakes Revue. (C.B.S.)
6.00—Ben Feld et orch. (C.B.S.)
6.30—L'heure.
6.30—Nouvelles press-radio. (C.B.S.)
6.35—Pianologue.
6.45—Le bon parler français.
7.00—Saturday Night.
7.00—L'heure.
7.30—Critique littéraire.
7.45—Thérèse Gagnon.
8.00—L'heure.
8.00—Abécédaire.
8.30—Récital de piano.
8.45—Petit théâtre.
9.00—A choisir.
10.00—Chevaliers du folklore.
10.15—Radio journal.
10.30—Orchestre.
10.45—Chant.
11.00—Heure.
11.00—Reporter sportif.
11.10—Orchestre.
12.00—L'heure.
12.00—Le reporter sportif.
12.20—Bernie Cummins et orch. (C.B.S.)
12.30—Benny Goodman et orch. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

CRCK

(950 kylocycles)

VENDREDI, 15 OCTOBRE

5.15—Chant.
5.35—Disques.
5.45—Bourse.
6.00—Orchestre.
6.30—"Golden Journeys".
6.45—Concert.
7.00—Orchestre.
7.30—Nouvelles.
7.45—Mon oncle.
8.00—Ensemble de concert.
8.15—Deux pianos.
8.30—Pictures in Music.
9.00—Backstage.
9.30—Night Shift.
10.00—Poste émetteur.
10.30—Chant et piano.
10.45—Radio-journal (bilingue).
11.00—By the Sea.
11.30—Mélodies hawaiennes.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

5.15—Orchestre.
5.35—Disques.
5.45—Bourse.
6.00—Orgue.
6.15—Quatuor vocal.
6.30—Refrains en vogue.
7.00—Orchestre.
7.30—Les livres.
7.45—Pazzicatti.
8.00—La revue des revues.
8.15—Irène Landor.
8.30—Le trio lyrique.
9.00—Louisiana Havride.
9.30—B.B.C. Music Hall.
10.00—A communiquer.
10.30—Orchestre.
10.45—Nouvelles.
11.00—Orchestre.

WEAF

(660 kylocycles)

VENDREDI, 15 OCTOBRE

6.00—Commentateur.
6.15—Baryton.
6.30—Nouvelles.
6.45—Billy & Betty.
7.00—Amos et Andy.
7.15—Uncle Ezra.
7.30—Orchestre et chant.
8.00—Cities Service Concert.
9.00—Heure de la valse.
9.30—Drame.
10.00—Drame et orchestre.
10.30—Jimmie Fiddler.
11.00—Causerie.
11.30—Orchestre.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

6.00—Revue espagnole.
6.35—Alma Kitchell, contralto.
6.45—L'art de vivre.
7.00—Orchestre.
7.20—Football.
7.30—Steinie Bottle Boys.
7.45—Jimmy Kemper & Co.
8.00—Croyez-le ou non.
8.30—Variety Show.
9.00—Orchestre de concert.
9.30—Sketche.
10.00—Orchestre et solistes.
11.00—Orchestre.

WJZ

(760 kylocycles)

VENDREDI, 15 OCTOBRE

6.00—Nouvelles.
6.05—Chant et orchestre.
6.30—The Revelers.
6.45—Lowell Thomas.
7.00—Mary Small.
7.15—Quatuor Salinsky.
7.30—Lum et Abner.
7.45—Sisters of the Skillet.
8.00—Revue.
8.30—Drame et orchestre.
9.00—Varsity Show.
9.30—A être annoncé.
10.00—Chant et orchestre.
10.30—Fortune Stories.
11.00—Nouvelles.
11.05—The Vagabonds.
11.30—Orchestre.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

6.00—Nouvelles.
6.05—Chant, comédie et mélodrame.
6.30—Nouvelles.
6.35—Football.
6.45—John Kennedy.
7.00—Orgue et causerie.
7.30—Uncle Jim.
8.00—The Home Towners.
8.30—Piano.
9.00—Chant et orchestre.
10.00—Drame.
10.30—Opérette.
11.00—Nouvelles.
11.05—Concert.

WABC

(860 kylocycles)

VENDREDI, 15 OCTOBRE

6.00—Margaret Daum.
6.30—Nouvelles.
6.35—Causerie.
6.40—Orchestre.
7.00—Mélodies.
7.15—Song Time.
7.30—Musique du diner.
7.45—Bo ke Carter.
8.00—Hammerstein Music Hall.
8.30—Music From Hollywood.
9.00—Hollywood Hotel.
10.00—The Song shop.
10.45—Causerie.
11.00—Commentateur.
11.05—Orchestre.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

6.00—Lydia Hoffman.
6.30—Football.
6.45—Causerie.
7.00—Saturday Night Club.
7.30—Fanfare.
8.00—Orchestre.
8.30—Johnny Presents.
9.00—Professor Quiz.
9.30—Ampère our Souvenirs.
10.00—Your Hit Parade.
10.45—Chansons.
11.00—Orchestre.
11.30—Orchestre.

WOR

(710 kylocycles)

VENDREDI, 15 OCTOBRE

6.00—Uncle Don.
6.30—Nouvelles.
6.45—Football.
7.00—Sports.
7.15—Musical Chip.
7.30—"The Lone Ranger" (sketche).
8.00—Strickland Gillilan (humour).
8.15—Orchestre et solistes.
8.30—Dale Carnegie.
8.45—"Let's Play Games".
9.00—Commentateur.
9.15—Orchestre.
9.30—Pat Barnes' Opera House.
10.00—Causerie.
10.20—Causerie.
10.45—Revue continentale.
11.00—Nouvelles.
11.15—Cosmographie.
11.30—Orchestre.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

6.00—Pour les jeunes.
6.30—Nouvelles.
6.45—Socarras' Cubanheirs.
7.00—Sports.
7.15—Causerie.
7.30—Al Mitchell.
7.45—Quatuor vocal.
8.00—Chant et orchestre.
8.30—Ensemble Hancock.
9.00—Louisiana Havride.
10.00—Sylvia Froos.
10.30—Orchestre Olsen.
11.00—Nouvelles.
11.14—Température.
11.15—Orchestre.
11.30—Orchestre.

JEANNOT L'INVINCIBLE — par Lym Young 184

JACQUES VERNET — Matricule 48 — par Norman Marsh 779

AUTOMOBILE
ACCESSOIRES - SERVICE
OCCASIONS

AUTOS A VENDRE

ATTENTION ! !

DIX BEAUX AUTOMOBILES modèles de choix, tels que: Chevrolet 1936, Ford 1936, Plymouth 1935, Hudson 1935, Ford 1937, Hudson 1934, Graham 1935, Terraplane 1934.

SI VOUS AVEZ un auto à vendre, appelez nous 3-1915. Nous paierons votre auto comptant **QUEBEC USED CARS LTD.** 230 de la Couronne, à côte du marché St-Roch.
4619—15-10 (26 fs) A.V.

CHOIX D'AUTOS D'OCCASION

COMME NEUFS. 542 chars à réduction. Il est trop long de les énumérer tous mais en voici quelques exemples :

1932 Buick Sedan	$295.00
1936 Chevrolet Sedan	695.00
1935 Chevrolet Sedan	465.00
1934 Chevrolet Sedan	410.00
1934 Chevrolet Coach	405.00
1935 Chrysler Sedan	610.00
1936 Dodge Sedan	710.00
1936 Dodge Coach	720.00
1935 Ford Sedan	455.00
1935 Ford Sedan	405.00
1935 Graham Sedan	415.00
1931 La Salle, 7 pass	800.00
1936 Oldsmobile Sedan	805.00
1935 Packard Sedan, 4 portes avec valise	850.00
1936 Plymouthe Sedan	710.00
1935 Plymouthe Coupé	485.00
1935 Plymouth Sedan	500.00
1935 Plymouth Couvert	695.00
1934 Plymouth Sedan	398.00
1932 Pontiac Coach	195.00
1932 Pontiac Sedan	280.00
1935 Terraplane Coach	435.00

Universal Auto Limited
Canadian Auto Sales
25 à 39 de la Couronne, QUEBEC
LE PLUS GRAND MARCHE D'AUTOS D'OCCASION DU DOMINION
4604—12-10 (26 fs) A. V.

FORD SEDAN de Luxe 1936, Terraplane Sedan de Luxe 1935, Austin Coach 35, Chevrolet Coach, 35 Ford Coaches 35 et 28, Ford 35, Whippet Sedan 29 Chevrolet Coupé 31. Motocyclettes Matchless, 4 Indians, 1 Harley Davidson, 1 Cleveland. **RODRIGUE OSTIGUY**, distributeur autos Willys 40 milles au gallon, 4, St-Joseph, Québec. Tél. 2-6577.
4254—20-9 (26 fs) A. V.

MOTORS LTD

Chevrolet	Coach	1934
Chevrolet	Sedan	1930
Dodge	Sedan	1931
Ford	Sedan D.L.	1936
Ford	Sedan	1935
Ford	Panell	1934
Ford	4 Cyl.	1932
Hudson	Sedan	1930
Hupmobile	Sedan 5 cyl	1931
Studebaker	Sedan D.L.	1934
Studebaker	St. Regis D.L.	1933
Studebaker	Sedan 7 pass	1931

Aussi magnifique choix de bons chars usagés reconditionnés, 15, de la Couronne. Tél. : 6185.
4627—27-9 (26 fs) A. V.

A VENDRE. — Cadillac 8 places, parfaite condition, 25,000 milles seulement d'usage garanti. Batterie et pneus nouveaux. S'adresser à **A. MORIN**, 678 Chemin Ste-Foy, Québec.
5003—14-10 (6 fs) A. V.

AUTOS A VENDRE

CHARS USAGES
Spéciaux cette semaine

Pontiac Sedan	$100.00
Hupmobile Sedan	250.00
Chevrolet Coach 1933	375.00
Chevrolet Sedan 1932	345.00
Chrysler Sedan 1933	425.00
Chrysler Sedan 1935	585.00
Frontenac Sedan 1932	150.00
Fargo Station Wagon	150.00
Fargo Station Wagon, 8 pass. 1936	650.00

Aussi $300.00 de réduction sur PONTIAC ET BUICK 1937

AUTOMOBILES INC.
Représentant des automobiles
CADILLAC — LASALLE
BUICK — PONTIAC
ET CAMIONS G. M. C.
12, rue de la Couronne
Tél. : 2-1208
4597—9-10 (26 fs) A. V.

Camions Usagés
P.-L. LORTIE, Ltée
73, rue St-Vallier — Tél. : 7171

2 camions	Ford	année	1930-31
2	" Reo	"	1935
2	" Chevrolet	"	1935
1	" Dodge	"	1935
1	" Studebaker	"	1931
1	" G. M. C.	"	1930
1	" Diamond T	"	1934
1	" Ford de liv.	"	1934
1	" Dodge	"	1936
1	" Ford fermé	"	1932
1	" International	"	1934
1	" Fargo	"	1936

remis en très bon état. Plusieurs de ces camions sont équipés de leviers hydrauliques ou manuels et sont de différents tonnages soit 1-2 à 4 tonnes. Carrosseries à panneau et à ridelles. Nos prix et nos termes sont des plus avantageux.
4654—27-9 (26 fs.) A.V.

CHARS USAGES

Dodge de livraison	1936
Plymouth Sedan	1936
Dodge Coach	1936
Plymouth Coupé	1935
Ford Sedan	1933
Chevrolet Coach	1934
International de livraison	1934

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. **MORISSET & FRERE, 337 Prince-Edouard, angle Caron**, Québec. Tél. : 7158 et 7159.
4566—1-10 (26 fs) A. V.

LUDGER FERLAND, 105, 1ère Avenue, Limoilou. Tél. : 4-2920. Parties d'automobiles pour toutes marques de chars neufs ou usagés. Pneus neufs, 613, $10.00 chacun. Aussi à vendre Différentes marques de chars usagés en très bon ordre et aux plus bas prix du marché.
3847—17-9 (26 fs) A. V.

UNE ROULOTTE (Trailer) d'automobile à vendre. S'adresser à 340 **PRINCE-EDOUARD**, Québec.
4815—12-10 (6 fs) A. V.

AUTOS A VENDRE

CHARS USAGES en parfait ordre Chevrolet Sedan 1930, Ford Coach 1931, Camion Diamond T. 1936. Ces chars sont licenciés. S'adresser 77, **BLVD CHAREST. Tél.: 0368. Rés.: 4-4016.**
4616—13-10 (26 fs) A. V.

OCCASION POUR ACHETEUR SERIEUX. — Ford 1930, Roadster en parfait ordre, licence 1937, à vendre à sacrifice. S'adresser à **M. GIRARD**, 97, rue St-Jean, Chambre 6.
4793—8-10 (6 fs) A. V.

28d - Camions à vendre

FORD TRUCK 1935 avec licence, très bien chaussé, moteur en bon ordre avec hoist hydraulique 6 pcs. Wood. Vendra bon marché. S'adresser à 254 **ST-VALLIER.** Tél.: 8945.
5009—15-10 (2 fs) 28 D.

ACCESSOIRES

AUTO SERVICE REG'D. Toutes parties d'autos neuves ou usagées. Réparations de moteurs, générateurs, démarreurs, magnetos. Avons toujours en mains des armatures pour toutes marques d'autos. Satisfaction garantie. Prix défiant toute compétition. Auto Service Reg'd, 197½, de la Couronne. Téléphonez à 3-2692.
4260—25-9 (26 fs) A. A.

ACCESSOIRES. Anticongélant pour radiateurs, Prestone & Alcool. Chaines, Chaufferettes, Dégeleurs de vitres etc. Représentant Batterie Hart. Pneus Firestone. Bas prix pour perçage de cylindres. **GENERAL AUTO SUPPLY 133, DU PONT**, Québec. **Ed. POULIN** prop. tél. 4-4608.
4636—1-10 (ven lun jeu au 29-11) A.A

68a - Motocyclettes

ROYAL ENFIELD 1936 Matchless 4 cyl., Indian 4 cyl., Cleveland 1 cyl., voiture de côté, aussi boîte de livraison Harley Davidson. Modèle 45 et un 74 RODRIGUE OSTIGNY, Autos Willys, 4, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 2-6577.
4612 — 9-10 (6 fs) 68 aa

GARAGES-SERVICE

80c - Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER. Réparation et nettoyage de radiateurs, soudures autogènes de tous les métaux. Aussi radiateurs refaits en neuf. S'adresser à **226, DE LA REINE**, (coin de la Couronne). Tél.: 2-2876.
4250—28-9 (26 fs.) 80C

2a - Accessoires de Barbier

Rasoir Electrique
RASOIR ELECTRIQUE CLIP-SHAVE: Rasez-vous à la manière moderne sans eau, ni savon, ni blaireau. Pas besoin de changer de lames. Prix seulement $12.00. **HECTOR NOREAU, 8 ST-JOSEPH** Québec, tél. 4-4594.
4584—1-10 (26 fs) 2 A

4 - Agents demandés

VOUS FEREZ $10.00 PAR JOUR avec notre agence pour vendre linge de seconde main, marchandises première qualité, bas prix. Il nous faut des agents dans chaque paroisse. Ecrivez pour plus de détails, et demandez également nos listes de prix pour coupons. INTERNATIONAL NOVELTY, Reg'd, St-Zacharie Que.
2647—19-7 (78 fs) 4

CARTES DE NOEL françaises et anglaises. Vente à temps perdu. Commission payante. Aucun capital requis. Catalogue gratis. Maison Canadienne-Française. ROY ART, 307 Lagauchetière-ouest, Montréal.
4195—16-9 (26 fs) 4

AGENTS! MARCHANDS! Notre comptoir postal vous est maintenant ouvert. 5000 variétés en gros. Commandez dès aujourd'hui les échantillons (grandeurs naturelles) de la série Champlain, 0.25c. **LA GRAPPE D'OR**, 1239, rue St-Vallier, Québec.
4652—25-9 (26 fs) 4

REVENUS HEBDOMADAIRES. Vendez les produits éprouvés. Etiquette Rouge. Tout votre temps ou une partie. 1300 variétés. Demande énorme pour remplacer les arbres perdus pendant l'hiver rigoureux de 1934. Excellents échantillons. Coopération spéciale du bureau. La Pépinière Dominion, Montréal. 142 F

7 - Ameublements de magasin

SHOW-CASES ameublement de magasin, toutes sortes neuf ou seconde main, pharmacie magasin général restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. S'adresser à **J.-E. CHARRIER**, 140 rue St-Anselme, Québec. Tél. : 2-4647.
4614—15-10 (26 fs) 7

8 - Animaux domestiques

A VENDRE. — Chien policier danois, âgé de 5 mois, à vendre à bon compte. S'adresser par téléphone 2-4614 de 1 h. à 1 h. 30, et de 6 h. 30 à 7 hrs p.m.
5000—14-10 (2 fs) 8

11 - Argent à prêter

NOTAIRE SAMSON. — 166, rue St-Cyrille, (près Avenue Cartier). Tél.: 6083. Argent à prêter 5% sur propriété à Québec seulement; n'importe quel montant.
4382—22-9 (26 fs) 11

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres garanties. Chaque transaction devra être endossée par personne solvable, collection comptes Commercial Finance Corp Ltd. 147 Côte de la Montagne, Ch. 13, Edifice Bossé, Québec.
4314—25-9 (26 fs) 11

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec. 5%, 6%. S'adresser 325, Blvd. **CHAREST.** Tél.: 3-1531.
4635—4-10 (26 fs) 11

13 - Articles de ménage

HENRI TURCOTTE
33, Boulevard Charest
NE MANQUEZ PAS de voir l'assortiment considérable de mobiliers, effets de ménage, poêles, et vêtements légèrement usagés pour dames et messieurs. Aussi manteaux de fourrure. Prix ridiculement bas. Epargnez 40 à 50%. Termes faciles si désiré. **HENRI TURCOTTE**, 33 Boulevard Charest. Tél. : 2-3620.
4381—20-9 (26 fs) 13

14a - Articles pour dames

BAS POUR DAMES
5,000 PAIRES DE BAS SOIE, sacrifiées au bas prix de 09 chacun. Aussi ampoules électriques (15-25-40 et 60 watts) à .09. **CHS.-A. PARENT** Enr. 106, St-Joseph, tél.: 4-2451.
4243—23-9 (26 fs.) 14A.

ARTICLES DE TOILETTE .09
CREME A BARBE, PATE A DENTS "Bay-Rhum", Eau Cologne, eau Floride, parfum, "cold cream", "Vanishing cream"; huile pour ondulations ("Wave-set"), etc. Le tout à .09 ch article, tant qu'il y en aura. **CHS-A PARENT, ENRG. 106, ST-JOSEPH** tél.: 4-2451.
4644—5-10 (26 fs) 14 A

20 - A vendre (divers)

CHAUSSURE USAGEE
AVONS OUVERT un magasin de chaussures usagées pour hommes, dames et enfants. Toutes nos chaussures sont réparées et remises à neuf. Nous les vendons à prix ridicules. Voyez. Chaussures pour hommes, semelles neuves, talons réparés. Nous garantissons satisfaction
PRIX $1.29
Souliers pour dames, talons cubains semelles et talons réparés.
PRIX 0.59
Demandez notre intéressant catalogue. Vendons aussi en gros. **MAGASIN DU PEUPLE ENR. 44, Carillon**, Québec.
4510—11-10 (26 fs) 20

A CEUX QUI DESIRENT FONDER UN FOYER. Profitez des avantages de la loi fédérale du logement pour vous bâtir une maison moderne et suivant votre goût. La plupart de nos rues ont été acceptées pour la construction de maisons en vertu de ce plan et un grand nombre de prêts déjà consentis pour des maisons sur les rues Montmorency, de Montigny et Holland. Vous serez surpris de la modicité du prix de nos terrains. Montcalm Land Co., 76, rue St-Pierre.
4925 — 9-10 (6 fs) 20

AVONS RECU belles marchandises d'automne pour dames et messieurs. Manteaux de dames $1.00 à $4.00. Robes à .75c et $1.00. Paletots d'automne et d'hiver $2.00 jusqu'à $4.00. Pantalons d'ouvrage, .50c., .75c. et $1.00. Habits de toutes sortes, $3.00 jusqu'à $6.00. Une attention spéciale aux commandes par la malle. **JOS. BOURGET**, 11 rue Lacroix.
4824—13-10 (6 fs) 20

PEAUX DE CARRIOLES, paletots de chat sauvage, 2 couples de beaux renards argentés, pour reproduction, bon marché. Aussi pianos, harmonium, Chesterfields neufs et d'occasions, ameublement salle à dîner, à déjeuner, chambre à coucher, poêles, etc. **L.-J.-A. DEMERS**, 183 de la Couronne, tél. : 2-2685.
4905—13-10 (26 fs) 20

A VENDRE. — Poêle électrique portatif, 2 feux, chromé, à l'état de neuf. Vendra pour le prix de $4.00. S'adresser à 68, 7ème **RUE, LIMOILOU**, Tél. : 2-5214.
4817—12-10 (6 fs) J.N.O.) 20
4256—24-9 (26 fs) 20

A VENDRE. — Gens de la campagne, achetez vos lames de rasoir par la malle. La meilleure lame à $2.00 le cent. Vous pouvez commander pas moins de 25 lames à la fois. S'adresser à **L. MORRISSET**, 165, 2ème Avenue, Limoilou, Québec.
4974—13-10 (6 fs) 20

DIVERS A VENDRE.—Une caisse enregistreuse Nationale, comptoirs vitrés, abats-jour pour vitrines, supports d'habits, etc., à vendre à prix d'occasion. S'adresser à C.-E. MIGNER, 72, de l'Eglise, Chambre 101
4266—24-9 (26 fs) 20

AMEUBLEMENT MODERNE
A VENDRE, PROVENANT D'UN FONDS DE BANQUEROUTE. — Bel Ameublement de Studio Chromé, couvert en velours ou en reps de différentes couleurs. Ameublement de chambre à coucher et de Chesterfield. Très beau secrétaire de dames, bibliothèque à rayons, tables de fantaisie et tables mille pattes. Lits sommiers, matelas et oreillers. Fauteuils, carpettes prélart, etc., occasions pour tout acheteur. Les Enchères Marceau Enr. 12 rue St-Joseph. Tél. : 2-1278.
4256—24-9 (26 fs) 20

20 - A vendre (divers)

VINS à 50c le gallon. Demandez le livre de 32 pages, 50 recettes pour vin de raisin, cidre de pommes et tous les petits fruits, chez **DUPUIS FRERES**, Montréal, ou Librairie Langlais, à Québec.
4757—6-10 (26 fs) 20

LE ROSSIGNOL
$1.00

3 RUBANS DE CLAVIGRAPHE pour $1.00. Longueur 12 verges. Toutes les couleurs, simple ou double. Ruban Hectographe. **JULES LE ROSSIGNOL**, 269, Canardière. Tél. : 4-3130, Québec, P.Q.
4900—14-10 (26 fs) 20

A VENDRE. — Fournaise à air chaud, en bon ordre. Pouvant chauffer 2500 pieds de plancher. S'adresser par téléphone : 9417.
4896 — 9-10 (6 fs) 20

MEUBLES DE BUREAU

PLUSIEURS MEUBLES usagés, flat-top, chaises, sections métalliques, aussi meubles neufs. Prix raisonnables. **BOIVIN et LEVASSEUR** Enr., 2, Ave Chauveau, tél. 2-1771.
4087—16-9 (jeu ven sam au 12 nov) 20

MANTEAUX D'HIVER pour défaire .99. Capots d'hiver défaire $1.29. Manteaux printemps défait .79. Manteaux d'hiver pour dames $1.50 à $3.99. Capots d'hiver pour hommes $1.50 à $4.99. Demandez nouveau catalogue. Spéciaux en gros: **MAGASIN DE LINGERIE USAGEE**, 1, d Ste-Thérèse, Québec.
4611—11-10 (26 fs) 20

21 - A vendre, échanger, louer

UNE MAISON URBAINE POUR UNE FERME.—Maison de deux logements située dans un quartier résidentiel de Québec, qui a coûté $12,500 et rapporte $1,500. de loyer par an, serait échangée pour une ferme située dans les environs de la ville de Québec. Addition d'une somme en retour, s'il y a lieu d'un côté ou de l'autre. S'adresser à **L'ACTION CATHOLIQUE**, Casier 895, en décrivant un peu la ferme et en mentionnant l'évaluation.
4872—8-10 (12 fs) 21

22a - Balances

BALANCE NATIONALE ENREG.
BALANCE de précision pour épiciers capacité de 25 et 30 livres, système Gravité. (sans ressort) de construction à toute épreuve. Trancheuses Berkel électriques. Balances automatiques usagées de toutes marques aussi plateformes de 240 à 2500 lbs Poids égaux de 3 à 20. Service de réparation, ventes, échanges. Balance Nationale Enr., 367, rue St-Vallier, Québec. Tél. : 2-5401 ou 2-5479.
4271—25-9 (26 fs) 22 A.

23 - Bois de construction

MERISIER A PLANCHER. Bardeaux Pin, B.C. Fir embouveté, moulures de toutes sortes. Demandez nos prix. **BILODEAU & DORE** Enr., 280 rue St-Paul, Québec, (près des gares de chemins de fer). Tél.: 2-5035.
4528—28-9 (26 fs) 23.

25 - Bois, Charbon, Huile

CHARBON Stove, Chestnut, Welsh, 75c la poche. Buckwheat 60c., Coke 25c. charbon de bois 25c., chabon de forge 75c. **Alb. ROYER, 171 AQUEDUC** tél.: 6618.
4645—5-10 (26 fs) 25

BON BOIS DE CHAUFFAGE, séché à l'abri. Merisier, érable, épinette, 2, 2½ pds, slabs, bouleau, merisier bois mou, livré à domicile. Prix spécial pour provisions. Cour à bois **ST-PATRICK**, 104, St-Patrick. Tél.: 2-4839.
4738—11-10 (lun mer ven au 8 déc) 25

BON BOIS DE CHAUFFAGE, bon marché, merisier, érable, scié, fendu toutes longueurs. Croûtes slabs bois mou, bois franc, 4 pieds. Séché à l'abri. **GABRIEL PLANTE**, 45, Franklin. Tél.: 3-1917.
4634—4-10 (26 fs) 25

Achetez le Coke,
le seul combustible en sac dont la pesée est garantie.
25c. le sac, livré.
Appelez 8088
pour notre projet de chauffage.
Quebec Power Co.
5006—15-10 (26 fs) 25

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes sortes 30 pcs. ou 2 pds. Erable et merisier sec. Vendu aux plus bas prix du marché. **ELZEAR BEDARD**, 340, rue St-Luc, Québec. Tél. : 4-3917.
4623—15-10 (26 fs) 25

BOIS DE CHAUFFAGE, 1ère qualité à vendre bon marché, scié et fendu si désiré. S'adresser **R. CANTIN**, marchand, Charlesbourg. Tél. : 4-2885.
4624—15-10 (6 fs) 25

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE.— Bonne qualité, merisier, érable, 2 pds et 2½; croûtes de merisier, delignures de bouleau. **CHABOT & FRERE** 79, 3ième rue, Limoilou. Tél. : 3-2020
4620—15-10 (26 fs) 25

"L'ACTION CATHOLIQUE" EST LE QUOTIDIEN DE QUEBEC AYANT LE PLUS GRAND TIRAGE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC".

29 - Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER à 3½ De la Canardière, avec ou sans pension, très confortable, bien ensoleillée, usage du bain et du téléphone, eau chaude à l'année. Tél. : 4-2538.
4997—15-10 (6 fs) 29

31 - Chambres et pensions

HOTEL VICTORIA, 56, St-Jean. Tél.: 2-4081. Chambres à prix réduits. Pour l'hiver retirez-vous à l'Hôtel Victoria et assurez-vous une bonne chambre, de bons repas. Chambres avec ou sans pension au mois ou à la semaine.
4318—22-9 (26 fs) 31

GRANDES CHAMBRES AVEC PENSION, bien meublées, eau courante ensoleillées. Aussi belle chambre, poêle à gaz, eau courante et beaucoup de commodités. S'adresser à **87 STE-ANNE** ou par tél. : 2-7350.
5010—15-10 (6 fs) 31

32 - Chevaux-Voitures

A VENDRE: 1 cheval rouge, 6 ans, pesant 1500 lbs, 3 tombereaux, 1 wagon, 3 sleighs double, 3 berlines à neige, 1 camion International 2 tonnes. S'adresser **J.-L.-P. BRETON**, 211 Hermine, Québec. Tél. : 7776.
4621—13-10 (6 fs) 32

AVIS AUX CULTIVATEURS et propriétaires de chantiers. Chaque semaine nous recevons d'Ontario, 2 chars de chevaux. Chevaux de chantiers. Juments de cultivateurs. Garantie écrite. Adressez-vous à **OMER TURGEON** Enr. 23 rue Montmagny Québec. Tél. : Bureau : 6302. Résidence : 4-3904.
4910—15-10 (26 fs) 32

VOITURES D'HIVER A VENDRE. — 2 sleighs (cutters); 1 Berlot carriole; 1 Traineau de travail. S'adresser à **ST LAWRENCE PAPER BAG Co.** 59, Des Prairies, Québec.
4992—15-10 (6 fs) 32

33a - Chirurgiens-Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, Chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary Boston E.U.A. Anesthésie au gaz. Heures du bureau à 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. Bureau et résidence, 207, 3ème Avenue Limoilou. Tél. : 4-3312.
4608—8-10 (26 fs) 33 A

. . . . EN PARLANT D'ANNONCES CLASSIFIEES
par Baer

Il faudrait consulter un des experts électriciens qui annoncent dans L'"ACTION CATHOLIQUE". Chaque fois que le fiancé de notre fille vient la voir, les lumières du salon s'éteignent.

27a - Bouteilles

NOUS ACHETONS et vendons bouteilles de toutes sortes, toutes grandeurs depuis 1-4 once jusqu'à cruche 1 gallon. Payons plus haut prix du marché. Allons à domicile. L'ECHANGE DE BOUTEILLES DE QUEBEC ENR., 425, St-Joseph, Tél.: 4-3898.
3404—16-8 (52 fs) 27 A

28 - Bureaux à louer

AVIS AUX VOYAGEURS de commerce. Nous avons encore quelques salles d'échantillons à louer au mois ou à la semaine, dans la partie la plus centrale de la ville. Edifice Migner, rue St-Joseph, entrée à 72, de l'Eglise. S'adresser à C.-E. Migner, Chambre 101.
4267—24-9 (26 fs) 28

29 - Chambres à louer

SUITE AVEC POELE A GAZ $35, $45 et $50 par mois. Aussi chambres à louer, 23, Ste-Louis, 39, Ave Ste-Geneviève, Québec.
4093—16-9 (26 fs) 29

GRANDES ET PETITES CHAMBRES meublées ou non meublée. Usage du téléphone. Possession immédiate. S'adresser à 339, **CHEMIN STE-FOY**, coin **BELVEDERE.** Tél.: 5298.
4939—14-10 (6 fs) 29

Dr EMILE BOURDON Chirurgien-Dentiste. 432, rue St-Joseph Québec. Heures de bureau 9 heures a.m. à 5 heures p.m. Bureau tous les soirs de 7 hrs à 8 h. 30. Tél. : 3-3723.
4269—22-9 (26 fs) 33 A

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN - DENTISTE. Anesthésie au gaz. Heures de bureau: 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. Bureau ouvert le soir lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 h. 30. 173, 3e Avenue, Limoilou. Tél. : 4-1252. Rés. 8202.
4272—25-9 (26 fs) 33 A.

DRS HOULE & LAFOREST
CHIRURGIENS-DENTISTES, 76, rue St-Joseph, Québec. Heures de bureau : 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m. Tél. : 4-4841.
4606—12-10 (26 fs) 33 A.

35 - Commerce

A LOUER. — Poste de boucher et d'épicerie, 60 ans d'existence, toutes les machineries y compris un frigidaire Servel. Ce poste est situé au centre et sur la principale rue de la ville S'adresser à **RODOLPHE GAGNON** 100, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.
4965—14-10 (6 fs) 35

Encouragez Nos Annonceurs

35 - Commerce

50% DE REDUCTION
SUR CHAPEAUX de marques connues, aussi forte réduction sur paletots d'automne et d'hiver, complets, chemises, sous-vêtements etc. Seulement de balance de stock. S'adresser à Chambre No 101 **EDIFICE MIGNER**, 72 de l'Eglise, Québec.
5076—15-10 (6 fs) 35

36 - Commerce à vendre

POSTE DE COMMERCE A VENDRE. situé à St-Lambert de Lévis. Occupé actuellement par Théophile Lemieux. Bel endroit pour commerce général, le propriétaire pourrait y faire en même temps le commerce de viande. **S'ADRESSER SUR LES LIEUX.**
4892—9-10 (6 fs) 36

BOULANGERIE A VENDRE. — Dans le comté de Chambly, seule dans la paroisse, détaillant 2000 pains par semaine. Belle occasion pour prompt acheteur. Ecrire **CASIER 938, L'ACTION CATHOLIQUE**, Québec.
5011—15-10 (2 fs) 36

BELLE OCCASION. — Etal de boucher à vendre, bon poste, très bonne clientèle, ameublement moderne S'adresser à **ROYAL MATTRESS Co.** 167, Avenue Renaud. Tél.: 3-0503.
5006—15-10 (2 fs) 36

40 - Divers

MIEL DE CHARLESBOURG
Douze millions d'abeilles, dont le travail profite aux autres, ont butiné dans les fleurs embaumées du trèfle, dans les beaux jours ensoleillés de juillet 1937, 11,650 livres du produit le plus doux du Canada le :
MIEL DE CHARLESBOURG
Aussi au même établissement, Graines. Bulbes et Plantes chez
V E R R E T
Charlesbourg, Que. Tél. : 4-5723.
3452—19-8 (52 fs) 40

AUX FABRIQUES ET ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES
NOUS AVONS A VENDRE deux jolis corbillards noirs, pesant 700 à 800 livres, très, très jolis, art moderne munis de sleighs d'hiver et train d'été, roues bandage en acier, ménoires un cheval été et hiver. A prix excessivement bas pour prompt acheteur. S'adresser à **J. BOUCHARD & FILS**, 54, 5ème rue, Limoilou, Québec. Tél. : 4-1113.
4377—21-9 (26 fs) 40

Vos cheveux tombent
LE TONIQUE CAPILLAIRE ANTISEPTIQUE contre les pellicules du cuir chevelu est fortement recommandé. En vente dans toutes les pharmacies et marchands généraux. Dépositaire W. BRUNET & Cie, 139 St-Joseph, tél. : 8141.
3850—17-9 (26 fs) 40

PINE-ODOR
(ODEUR DU PIN)
"LE DÉSINFECTANT PAR EXCELLENCE"
PRIX 50c. la bout.
DESINFECTANT. Odoriférant, Purificateur de l'air. Odeur agréable du Pin. Ne contient ni Formol ou autres ingrédients nuisibles à la gorge ou à la vue. Chaque bouteille est accompagnée d'une tige à vaporiser. Aussi vendeurs demandés. En vente dans les Pharmacies ou aux **PRODUITS PERFECTO**, 152, rue St-Jean Québec. Tél. : 2-8231.
4662—1-10 (26 fs) 40

FISSURE ANNALE
LA GUERISON est de règle en une ou deux injections, indolore, sans interruption des occupations. Même résultat pour varicèle, hémorroïdes externes et hydrocèles. Douleur de la fissure définitivement enrayée au premier traitement. Dr **L.-G. PERRIN**, 24, rue du Pont, Québec.
4246—11-10 (6 fs) 4 0

44 - Elèves demandés

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adressez **COURS PRATIQUES BILINGUES** Enrg., Casier 66 St-Hyacinthe, P. Q.
4310—15-10 (30 fs) 44

CONVERSATION ANGLAISE. Cours de conversation anglaise donnés tous les lundis, mercredis et vendredis soir de chaque semaine à 7 h. 30, par professeur anglais à l'école la plus populaire pour ses cours pratiques. Aussi cours commercial anglais de jour. ECOLE COTE, 251, rue St-Joseph, tél. 2-7936.
4244—22-9 (26 fs) 44

LUCIEN GRAVEL, Lauréat de l'Académie de Musique de Québec. Piano, solfège, théorie musicale. Chant, religieux ou profane. Adresse : 82, Ave Bougainville. Tél. : 3-0422.
4933—12-10 (mar jeu sam au 6 nov) 44

COURS CLASSIQUE en entier, Brevets de toutes sortes. Préparation au cours classiques et commercial. La durée des cours est de 4 heures. Ouverture le 6 septembre. S'adresser à partir du 30 août, à GERARD LE TOURNEAU, Bachelier ès Arts, 107 Grande Allée, Québec Tél. : 2-5022
4306—18-9 (26 fs) 44

JOUEZ LA GUITARE
HAWAIENNE ou ESPAGNOLE. Cours rapide. Systèmes chiffrés ou notés. Demandez la liste des nouveaux morceaux chiffrés. Guitares fournies. Ecoutez programme Oahu le jeudi à CHRC. **T.-W. GAGNON**, 74, rue St-Joseph. Tél. : 2-2700. Ouvert tous les soirs.
4599—12-10 (26 fs) 44

CLASSE PRIVEE. — Miles Noël de Tilly. Français, anglais, cours commercial complet. Spécialité : sténographie bilingue, diplômes accordés clavigraphie tenue de livres, mathématiques, conversation anglaise par professeur de langue anglaise. Jour et soir. 253, rue St-Jean.
4320—23-9 (26 fs) 44

NOUVELLE METHODE DE COURS ANGLAIS par écrit. Succès garanti par correspondance, en deux mois. S'adresser à : S.-A.-F. Fortier, St-Ubald, Portneuf, P. Q.
4889 — 9-10 (6 fs) 44

44 - Elèves demandés

COURS DU SOIR. — Suivez un cours de conversation anglaise donné par des anglais expérimentés au BART SCHOOL. Là vous y aurez une classe spéciale de conversation anglaise — adaptée à votre force — une classe ayant la valeur d'une classe privée — individuelle — mais une classe de deux heures au lieu d'une. Au BART SCHOOL — vous avez l'avantage de la classe individuelle et progressez trois fois plus rapidement que les élèves fréquentant une école D'UN SEUL PROFESSEUR qui est forcément obligé de négliger les avancés pour aider les commençants ou vice-versa — ou de ne donner qu'une petite fraction du temps que nous donnons à nos élèves. Au BART vous aurez ce qu'il y a de mieux et aux plus bas prix. Aussi Cours Commercial, anglais et français, etc. **BART SCHOOL**, Ecole franchement catholique. La prière y est récitée tous les jours. L'instruction religieuse y est donnée par un prêtre catholique romain, **221 RUE ST-JEAN.**
4534—25-9 (26 fs) 44

DEMANDEZ les fameuses Conversations français-anglais de A. Lebel, $6.00 pour 224 pages de conversations suivies. S'adresser : **CASIER POSTAL** 693, Trois-Rivières, P. Q.
4790—7-10 (26 fs) 44

45a - Entrepôt à louer ou vend.

ENTREPOT A VENDRE bon marché. Au centre de St-Roch. Conditions faciles. Pour toute information, s'adresser **76, RUE ST-FRANCOIS.**
4908—15-10 (6 fs) 45 A

47 - Escaliers et Fer Forgé

Adélard Marchand
MANUFACTURIER d'escaliers en fer, escaliers de sauvetage, clôtures en fer forgé, ferronnerie d'art, lustres en fer forgé, barrières et grillages de tous genes. **1 RUE DES BAINS.**, (coin St-Vallie), Québec. Tél.: 2-2370.
4772—12-10 (26 fs) 47

48 - Femmes, Filles demandées

ON DEMANDE une jeune fille, connaissant la sténographie et la dactylographie dans les deux langues : anglais et français. Références exigées. Ecrire à casier 932, l'Action Catholique, Québec.
4894 — 9-10 (6 fs) 48

OPERATRICES. — On demande des opératrices en fourrure pouvant travailler le soir, sans objection si elles travaillent ailleurs le jour. S'adresser à **152, ST-OLIVIER.**
4089—14-10 (6 fs) 48

DES FINISSEUSES de manteaux de fourrures expérimentées sont demandées chez **J.-B. LALIBERTE, LTEE.** S'adresser entre 9 et 10 heures a.m. à 145 rue St-Joseph, Québec.
5001—14-10 (6 fs) 48

ON DEMANDE une excellente cuisinière. Inutile de se présenter sans être munie de bonnes références. S'adresser à **MME HENRI BRAY**, Avenue Briand, ou téléphonez à 7810.
4993—15-10 (6 fs) 48

50 - Fourrures

G. LECLERC
47, rue Scott,
Tél. : 4-3113
CONFECTION ET REPARATION sur modèles les plus récents. Manteaux faits sur mesure. Ouvrage garanti, prix modérés. Spécialités : Poney, Hudson Seal, mouton de Perse, 37 années d'expériences à votre service.
4755—4-10 (26 fs) 50

OVIDE MARCEAU LTEE
FOURRURES. Maison de 30 ans d'existence. Grand assortiment de manteaux prêts à porter. Voyez nos vitrines. Constatez vous-mêmes l'élégance et le chic de nos manteaux; moutons de perse, alaska seal, hudson seal, seal chapal, chats sauvages, rats musqués, broadtail, tous confectionnés à notre atelier. Nous garantissons l'ouvrage et la qualité de la fourrure. 839, rue St-Vallier Québec.
3027—29-7 (6 mois) 50

ULD. BEDARD --- TEL.: 3-4892
ASSORTIMENT COMPLET de fourrures pour la confection ou réparation de vos manteaux. Ouvrage fait avec soin et à prix modérés. Notre spécialité manteaux faits sur ordre. **244 RUE RICHELIEU**, tél.: 3-4892.
4934—13-10 (26 fs) 50

J.-B. Pelletier — Tél.: 3-3050
DIPLOME coupe Mitchell, New-York Manufacturier assortiment fourrures prêtes à porter, ou confection sur mesure. Attention spéciale commandes par malle. Système unique d'ajustage absolument garanti. Spécialités : seal d'Hudson, Poney Broadtail, Renards argentés, etc Styles exclusifs. **538, RUE ST-JEAN**, Québec.
4673—1-10 (26 fs) 50

Philippe Breton

SI VOTRE MANTEAU nécessite quelques réparations ou que vous en désiriez un neuf, une visite à notre magasin vous mettra au courant des dernières créations et il nous fera plaisir de vous faire voir nos superbes fourrures pour manteaux et garnitures, renards martres, loups, etc., au plus bas prix. Coupe et ouvrage garantie. 152 St-Olivier. Tél. : 8656. Ecoutez nos émissions à CKCV le mardi, jeudi dimanche, à 7 heures, p m.
— 2-10 (26 fs) 50

Armand Lapointe
SPECIAL : d'ici au 1er octobre, manteaux Seal chapal réduits à $75.00 Aussi en seal français à partir de $69.00. Voûte des plus modernes pour la protection de vos fourrures, garantie contre feu, mites, vol, etc Fourrures d'été. Confection et réparation, à prix réduit pendant l'été, 8 rue Franklin. Tél. : 2-3354
3089—18-8 (78 fs) 50

ANNONCES CLASSIFIEES

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest Québec.
Imprimé par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE (Limitée)
Boulevard Charest Québec.
Tél.: Echange privé : 2-4771
J.-Onés. CHALIFOUR président
ABONNEMENT
Québec : $5.00 par année 50 c par mois
Campagne : $4.00 par année
Etats-Unis : $5.00 par année

TARIF

NAISSANCE, FIANÇAILLES PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCE, REMERCIEMENTS 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel 1 centin. Dans le Carnet Social $1.00 par insertion.

Toute autre annonce classifiée 01c. du mot, minimum de 25c. par insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de quatre. En-tête en noir 25c additionnels pour chaque insertion. Les annonces devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. p.m. de la veille.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

39 - SUCCURSALES - 39

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos petites annonces au même prix qu'à nos bureaux.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER
J.-E. Giguère, 357, St-Joseph Tél.: 4-0562
Magasin Jos. Côté, 321, rue St-Joseph Tél.: 4-0082
Germain Lépine, Ltée, 283, rue St-Vallier Tél.: 2-2119
J.-E. Giguère, 233, rue St-Joseph Tél.: 3-0738
Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph Tél.: 3-3801
Alex. Delisle, 117, De la Couronne Tél.: 4-0553
Magasin Jos. Côté, 27, rue St-Joseph Tél.: 2-0395
Magasin Jos. Côté, 103, rue St-Joseph Tél.: 4-0454

BASSE-VILLE ET PALAIS
P.-E. Langevin, 95, rue St-Paul Tél.: 2-0341
Magasin Jos. Côté, 355, rue St-Paul Tél.: 2-0117

HAUTE-VILLE
Magasin Jos. Côté, 15, rue Buade Tél.: 2-0288
Magasin Jos. Côté, 26, rue St-Jean Tél.: 4-0574

ST-JEAN-BAPTISTE
Arthur Cloutier, 252, rue D'Aiguillon Tél.: 6070
Charles Cloutier, 174, rue D'Aiguillon Tél.: 6210
Pharmacie J.-U. Demers, 416, rue St-Jean Tél.: 2-6105
Magasin Jos. Côté, 332, rue St-Jean Tél.: 2-0203
J.-B. Rousseau, Enr., 37, rue Ste-Claire Tél.: 8301

QUARTIER MONTCALM
Magasin Jos. Côté, 15, Chemin Ste-Foy Tél.: 4-0262
Pharmacie Paul-H. Soucy, 81, Avenue Cartier Tél.: 2-1255

ST-SACREMENT
Gauvin et Frère, 867, Chemin Ste-Foy Tél.: 2-2718

ST-SAUVEUR ET ST-MALO
Magasin Jos. Côté, 450, rue St-Joseph Tél.: 4-0592
J.-E. Gagnon, 766, rue St-Vallier Tél.: 4-0422
René Dion, 786, rue St-Vallier Tél.: 4-0473
Mme L.-P. Garneau, 470, rue St-François Tél.: 3-0032
Mlle R.-A. Cloutier, 1131, rue St-Vallier Tél.: 7840
J.-B. Beaulieu, 1172, rue St-Vallier Tél.: 3-4041
Mlle Y.-C. Bisaouette, 1251B, rue St-Vallier Tél.: 4-0121
G.-Sylvio Marceau, 801, rue St-Vallier Tél.: 3-0931
W. Laberge, 185, Des Oblats Tél.: 9811
Alfred Rousseau, 130, rue de l'Aqueduc Tél.: 5766

LIMOILOU
Magasin Jos. Côté, 176, 3ème Avenue Tél.: 4-0523
J.-Bouchard & Fils, 54, 5ème Rue Tél.: 4-1113
Librairie St-Charles, 111, 3ème Rue Tél.: 4-0360
J.-A. Lévesque, 1461½, 3ème Rue Tél.: 4-0320
J.-Emile Gosselin, 961½ De la Canardière Tél.: 4-1320
R.-H. Jalbert, 143, 3ème Avenue Tél.: 4-1196

ST-FRANCOIS D'ASSISE
J.-B. Gingras, 111½, 12ème Rue Tél.: 4-3637

BEAUPORT
Eugène Parent, 29 Avenue du Collège Tél.: 4-5373

LEVIS
Paul-Emile Guay, 49, rue Carrier, Lévis Tél.: 537

NOTE: Les entrepreneurs de pompes funèbres ne prennent que les avis de décès.

50 - Fourrures

Geofrédo Mercier
MARCHAND TAILLEUR en fourrures. Spécialités : Confection sur mesures et réparations de manteaux. Renards Martres, Visons, etc. Ouvrage soigné et garanti. 150, rue **DORCHESTER**, Québec. Tél. : 9830
4585—4-10 (26 fs) 50

H. POITRAS
Fourrures

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX pour l'achat ou la réparation de fourrure. Tout ouvrage fait par des experts et sur la coupe Mitchel, de New-York. Patron individuel pour chaque client. Hudson Seal, Mouton de Perse, etc. 70, DOLBEAU (près des Franciscains), tél. 6594.
4088—18-9 (26 fs) 50

HENRI DION
MAGNIFIQUE CHOIX manteaux de fourrure tout faits. De $19 et plus. Spécialités manteaux faits sur ordre. Transformation, réparation au prix très bas. Ouvrage garanti. 168-170, de Mazenod, Québec. Tél. : 9702.
4605—11-10 (26 fs) 50

L'INTREPIDE GEORGES par Harry O'Neil 1537

54 - Hommes demandés

GRATIS. — Superbe calendrier gratis avec chaque commande de portraits d'au moins 25. Nos prix: Films développés gratis portraits, 04 chacun; jolie prime gratis. Service prompt chez FRANCIS LAVOIE, photographe, Hébertville, P.Q.
4178—13-9 (32 fs) 54

AUX BONS HOMMES demandés pour servir une clientèle établie WATKINS Un expert vendeur de la compagnie sera à leur service. Se présenter à 59 ST-JOSEPH, Chambre 206.
4796—8-10 (26 fs) 54

ON DEMANDE 500 hommes pour chantiers de Port-Alfred, St-Raymond, Shawinigan. Coupe de bois à la corde. S'adresser à 235, RUE ST-PAUL, ou 12 RUE HENDERSON, Québec.
4765—8-10 (26 fs) 54

HOMMES DEMANDES. — Ferblantiers-couvreurs, compétents. Très bon salaire, pour au moins trois mois d'ouvrage à Québec. S'adresser à JOS. PICHETTE, LTEE, 45, rue Dumont, Québec. Tél.: 4-4781.
4970—13-10 (6 fs) 54

ON DEMANDE un jeune homme de bonne apparence et possédant références, ayant déjà fait de la sollicitation. S'adresser à 74, ST-JOSEPH, Appt. 5, de 8 à 10 h. a.m. et de 4 à 6 p.m.
4984—14-10 (6 fs) 54

600 BUCHERONS demandés pour le compte de Price Bros., & Company, Limited, pour Chicoutimi et le Lac St-Jean. S'adresser au bureau de placement 325, RUE ST-PAUL, Québec.
4973—14-10 (mar jeu sam au 30-10) 54

BARBIER. — On demande un bon barbier à l'Hôtel Causapscal, Causapscal Station. S'adresser au propriétaire. M. JOSEPH TARDIF, Causapscal Station.
5014—15-10 (6 fs) 54

DEMANDE. — Homme avec auto. Expérience de la vente préférable mais pas nécessaire. Rawleigh, Dépt. ML 585-M-J. Montréal, Canada.
15-10—(2 fs) 54

ON DEMANDE COMMIS d'épicerie, doit avoir une grande expérience des affaires, pour conduire épicerie en gros et détail. Ayant l'avantage des deux langues. Si marié l'âge, et le salaire désiré. Toute application sera traitée confidentiellement. Ecrire à CASIER 937, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
4909—15-10 (6 fs) 54

HOMMES DEMANDES. — Si vous désirez travailler, vous êtes notre homme, aucune expérience requise, votre bonne volonté suffira, sans obligation écrivez-nous ou venez nous voir. Suite 33, 64, St-Joseph, Québec
5078—15-10 (6 fs) 54

55b - Horlogers-Bijoutiers

MATERIAUX — MONTRES HORLOGES

PIECES DE RECHANGE pour montres, horloges, outillage, livres d'horlogerie (en français), lunettes, verres, bijouterie, etc. Maison Canadien-française, essayez-la. Prix raisonnables. Aussi réparation montres et bijoux. E.-A GAGNON, 168, Ave. des Oblats, Québec.
4202—17-9 (26 fs) 55 B

57 - Informations

DISCOURS—ADRESSES, ETC.

NOTEZ BIEN. — Si vous avez des discours, conférences, adresses à composer, écrivez à Simon Lord, Casier Postal 386 l'Action Catholique, Québec, P.Q.
2-5 (J.N.O.) 57

59 - Machineries

Machineries — Bargains

000 PIEDS TUYAU de 2 pcs. 500 pds de tuyau de 1¼, aussi assortiment ½ à 10 pouces, 2 moteurs gazoline Fairbanks 3 forces avec magneto, $45.00 1 presse à papier $15.00, à 2 verins, 25 tonnes 4 verins (jack) 15 tonnes câble flexible métallique, ½, ⅜, ¾, longueur de 200 à 300 pds 1 engin gazoline, 10 forces, Massey Harris, $50.00 — engin gazoline, 4 forces Novo $45.00 1 foret électrique (drill) ¼ pouce $10.00 1 pouce $95.00, petites chaines ⅜ galvanisées une couple de tonnes, 1 moteur Johnson, 10 forces $75.00 moteurs ¼ force électrique $8.00 1 foret à air, u nbroyeur (grinder) à air. Plusieurs chaudières à vapeur verticales 10 à 30 forces, avec inspection du gouvernement. 50 tonnes de chaines ⅜", ½" jusqu'à 2 pcs Tous à bon marché. QUEBEC MACHINERY & SUPPLY CO LTD. 19 de la Canoterie, Québec. Tél.: 2-7662
4936—15-10 (2 fs) 59

59a - Lingerie de seconde-main

DEMANDEZ notre catalogue de linge militaire usagé, comprenant cloques tuniques, pantalons longs, kakis jambières, breeches. Aussi lingerie paletots de fourrure, peaux de carrioles, typewriters, etc. Cartouches 303, prix, 3½c pièce. M. GILBERT 88 ST-VALLIER, Québec. Tél. 2-7216.
4347—29-9 (26 fs) 59 A

60 - Logements à louer

LOGEMENT de 7 chambres plus chambre de bain, à louer, chauffé, eau chaude à l'année, lavabo dans les chambres, meublé ou non, garage chauffé. S'adresser à : 140 AVENUE DES ERABLES, Appartement 3, Tél. 5512.
4898—11-10 (6 fs) 60

61 - Magasins à louer

MAGASIN A LOUER

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE, coin Racine et Latourelle, avec logement de 4 appartements sur le même plancher. Possession immédiate. $35.00 par mois. S'adresser à 203½, RUE ST-OLIVIER.
5015—15-10 (6 fs) 61

63 - Maisons à vendre

MAISON A VENDRE 325-327 rue St-Cyrille, 6900 pds de terrain. Pas de rente. Tél.: 6647
4317—24-9 (26 fs) 63

TRES BELLE OCCASION. — St-François d'Assise, deux minutes de l'église et l'hôpital, magnifique cottage 10 chambres avec deux grands passages en plus. Très bien divisé. Véranda, système de chauffage, cave, grange, terrain de 4000 pieds. A vendre en bas de l'évaluation municipale. Prix de vente : $4,800.00 Si vous avez une propriété à vendre confiez-nous-en la vente, nous avons toujours de bons acheteurs. Emile Brousseau, 255, St-Jean. Tél. : 2-5768
4774 — 9-10 (6 fs) 63

66a - Matelas - Réparation

MATELAS FRONTENAC 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas. Spécialité Réparations tous genres matelas à ressorts crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés 15, rue Boisseau. Tél 5347, Ulric POULIOT, prop.
4275—27-9 (26 fs) 66 A

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques Tél.: 3-0503. 167, Avenue Renaud, Québec.
4637—4-10 (26 fs) 66 A

67 - Médecins

Dr GEORGES ST-AMAND des Hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205, rue St-Joseph, Québec. Maladies vénériennes, de la peau du cuir chevelu, traitements électriques médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél.: 4-3622.
3849—15-9 (26 fs) 67

DOCTEUR CHS. RINFRET voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques 50, St-Joseph. Appt 101, Québec. Heures de bureau : 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m., le soir de 7 à 8 heures. Tél. 4-4061.
4249—27-9 (26 fs) 67

72 - On demande à louer

LOGEMENT CHAUFFE demandé. Deux ou trois appartements dans Jacques-Cartier, St-Roch ou Limoilou, et qui conviendrait pour trois jeunes filles Ecrire à CASIER 936, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
4622—13-10 (6 fs) 72

LOGEMENT DEMANDE. — On demande à louer logement de trois chambres plus chambre de bain, meublé pour deux personnes hautement recommandées. S'adresser à A. MONTMIGNY. Tél. : 2-8101 local 343, de 9 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.
4986—14-10 (6 fs) 72

LOGEMENT DEMANDE. —On demande à louer logement de cinq pièces ou plus. S'adresser à CASIER POSTAL 280, Haute-Ville. Tél.: 8171.
4998—15-10 (3 fs) 72

LOGEMENT CHAUFFE non meublé, demandé. Deux ou trois appartements dans St-Jean-Baptiste, Jacques-Cartier, St-Roch ou Limoilou, et qui conviendrait pour trois jeunes filles. Ecrire à CASIER 936, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
4822—13-10 (6 fs) 72

75 - Pianos

PIANOS. —Wormwith, New Scale Williams, Craig, Nordheimer, et Karn Tous ces pianos sont en bonnes conditions et à vendre à $85. au choix Conditions si désirées. Lavigueur & Hutchison Limitée, 81 St-Jean, tél. : 2-2123.
4313—21-9 (26 fs) 75

78 - Position demandée

HOMME D'ENVIRON 27 ans, désire position comme sacristain, 10 d'expérience. Références fournies. Pour autes informations écrire à casier 916, à l'Action Catholique, Québec.
4408—24-9 (16 fs) 78

79a - Pressage - Nettoyage

TEINTURERIE DORCHESTER ENRG Les experts de la Teinturerie Dorchester vous offrent la plus grande qualité en fait de Nettoyage. Teinture, Pressage, nous défions qui que ce soit en qualité, parce que notre personnel est fait d'experts de longue expérience. Nouveau Département spécial pour service de la campagne, service rapide. Adresser ou téléphoner 120, Dorchester, tél. : 4-2484 4-2485.
4241—21-9 (26 fs) 79 A

80 - Radios, Réparation, Vente

RADIOS.—Réparation de Radios et Moteurs. Refilage de moteurs, etc. Les commandes de la campagne sont retournées 12 heures après. S'adresser à HENRI LIPPE, 35, rue Des Remparts, Québec. Tél.: 2-4962 .
4564—30-9 (26 fs) 80

RADIO $69.00 Victor, 5 lampes cabinet ondes courtes et longues, deux de ces modèles seulement, $6.00 comptant $5.00 par mois. S'adresser chez C.-W LINDSAY & CIE LIMITEE, 201-203 rue St-Jean, Québec.
4931—15-10 (1 fs) 80

J. ROMEO CROTEAU

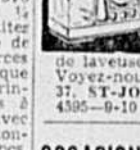

LES MARQUES les plus connues et réputées au pays; tous les styles, tous les prix. Rogers, Majestic, DeForest Crosley, Marconi, Northern Electric etc. Les plus grands vendeurs de radios dans l'est de la province. Assortiment complet de laveuses, poêles, réfrigérateurs etc. Voyez-nous d'abord, achetez ensuite. 37, ST-JOSEPH, Québec.
4595—9-10 (26 fs) 80

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Radiola 7 lampes, cabinet, DeForest 7 lampes Cabinet $12.50. Sparton 4 lampes modèle de table $14.50. Philco 7 lampes modèle de table $19.50 Brunswick 7 lampes modèle de table $14.50. Radiola 7 lampes cabinet $22.50 Philco 7 lampes modèle de table $24.50. Sparton 10 lampes cabinet Sparton 6 lampes cabinet $29.50 Sparton 6 et 10 lampes cabinets $34.50. Phonola 7 lampes cabinet, DeForest Crosley 6 lampes, Rogers 7 lampes $39.50. Sparton 8 lampes, cabinet $44.50. Sparton 10 lampes $39.50 Philco 11 lampes cabinet, 2 Philco 7 lampes cabinet, Brunswick 8 lampes Sparton 10 lampes, Columaire Westinghouse 8 lampes. Légaré combiné 7 lampes. DeForest Crosley 8 lampes tous cabinet, $49.50. Philco 5 lampes cabinet $34.50. Rogers ondes courtes 5 lampes, de table $44.50. DeForest Crosley combiné 10 lampes cabinet $59.50. Marconi ondes courtes, 8 lampes cabinet $69.50. Philco 1936 6 lampes cabinet $89.50. Rogers 11 lampes cabinet $49.50. Philco 7 lampes cabinet $24.50 Silver Marshall 9 lampes cabinet $29.50. GAULIN-TANGUAY S.A.R.L. 387, rue St-Joseph, Québec.
4906—14-10 (6 fs) 80

82 - Rembourrages

REMBOURRAGE MEUBLES 5347

CHESTERFIELD. Divans studios, meubles antiques. Rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. Ulric Pouliot prop 15 rue Boisseau. Tél. 5347.
4247—27-9 (26 fs) 82

83 - Réparations diverses

REPARATIONS GENERALES, plomberie, chauffage, couverture, bois et ciment, avec des licences et cartes de compétence. Défiant toutes compétitions. J.-A.-L. BEAULE, 50, Côte Ste-Geneviève. Tél. : 4-3396.
4668—2-10 (26 fs) 83

85 - Salons de Coiffure

Maison Ulric Bédard

878, ST-VALLIER a toujours grand assortiment machines, permanents sans fils, Lido, Acmé, Junior, Paristyl, machines à fils, usagées ou neuves sécheoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Renseignements sur demande.
4903—15-10 (26 fs) 85

ECOLE DE COIFFURE au Salon Martha, 71, rue St-Joseph. Tél. 4-3436 Coiffures de tous genres. Steamer pour cheveux malades. Mme A. GAUDREAU et Mme N. Godbout.
4231—17-9 (26 fs) 85

Salon Maisonneuve

PERMANENT avec nouvelle solution garantie pour tous les cheveux, fins ou gros. Teinture $3.00, massage, Komol, Marcel, coiffure à l'eau, sur récent modèle. 196, AVENUE MAISONNEUVE, Québec.
4787—8-10 (ven lun mer au 6 dec) 85

Un an de garantie

AU SALON ALMA, 111, St-Joseph, tél: 4-3013. Perm. à l'huile avec nouvelle solution garantie 12 à 15 mois. Essayez notre nouveau Komol et notre ond. à l'eau avec finition garantie donnée par les expertes de notre salon.
3828—20-9 (lun mer ven au 3-11) 85

85 - Salons de Coiffure

50c. A $1.00 GRATIS

GRANDE REDUCTION .50c à $1.00 donnée gratis avec chaque permanent. Hâtez-vous de venir faire donner votre permanent. D'ici à 10 jours. Tous permanents sont garantis avec ou sans fils. Aussi tous genres de coiffures, teinture des cheveux. SALON LAROSE, 87, de l'Eglise, coin St-Joseph. MLLE SIMONNE PERRON, propriétaire.
4261—24-9 (26 fs) 85

GARANTIE POUR 8 MOIS

PERMANENT GARANTI sur les cheveux les plus difficiles avec l'huile française, sur machine Paristyl. Permanent $7.00 pour $3.25 ou $5.00 pour $1.50. Komol, marcel teinture. Coiffeuse ayant 12 ans d'expérience, Mme J. SAVARD, 36, rue St-Joseph. Tél.: 3-0445.
4255—24-9 (26 fs) 85

SANS FILS SANS ELECTRICITE

STUDIO CHARRIER. — Nouvelle machine, aussi trois autres machines à votre disposition pour permanents, 13 années d'expérience. Tous nos permanents sont garantis. Traitement des cheveux et du cuir chevelu sur machine spéciale, etc. Mlle R. Charrier STUDIO CHARRIER, 259, St-Joseph (voisin Théâtre Arlequin) Tél. 3-2920.
4633—4-10 (26 fs) 85

LE STUDIO CHARRIER, 259 RUE ST-JOSEPH, SERA FERME DU 11 OCTOBRE AU 18 OCTOBRE 1937.
4953—12-10 (6 fs) 85

86 - Serins, etc.

SERINS IMPORTES

L'ENDROIT IDEAL pour l'achat d'un bon serin chanteur. Choppers ou Rollers. Femelles, les mêmes races. Zebra Finch, la pr $5.00 avec cage. Perroquet parleur, Perruche Manol. Cages japonaises, Tonique, Gravel, Mélange de Brock's, 2 lbs pour .25c. Demandez la liste de prix. Livraison garantie. S'adresser J.-R. HALLE, 87 LACHEVROTIERE, Québec. Tél.: 7578.
4302—17-9 (jeu. ven sam au 13 nov. 86

87 - Servantes demandées

SERVANTE générale demandée. Sachant faire la cuisine, avec références, s'adresser à 94, BOUGAINVILLE.
4963—12-10 (6 fs) 87

ON DEMANDE une servante, pas de cuisine, place à l'année, bon salaire, références exigées. S'adresser à MME ADJUTOR MICHAUD, 136, de la Ronde, (St-Pascal Baylon), Québec.
4961—12-10 (6 fs) 87

SERVANTE demandée pour ouvrage général. S'adresser à Mme HENRI GUENETTE, 116, Côte du Passage, Lévis.
5004—14-10 (6 fs) 87

SERVANTE GENERALE demandée sachant bien faire la cuisine. Références exigées. Bon salaire. S'adresser à 140, Avenue BELVEDERE. Tél 3-0072.
4996—15-10 (1 fs) 87

91 - Teinturiers

La Teinturerie Française

$1.00 NOUVEAU PRIX pour nettoyage $1.00. Se spécialise dans le nettoyage et la teinture des soies les plus délicates ainsi que la soie Celanese. Confiez sans crainte même vos plus belles toilettes à cette maison de confiance. 565, RUE ST-JEAN, QUEBEC Tél.: 4-4686. Département spécial pour commandes de campagne.
4663—1-10 (26 fs) 91

92 - Terrains à vendre

MAGNIFIQUE TERRAIN situé chemin St-Louis à Sillery, 104 par 100 pds Téléphonez 2-2891 ou 3-4872.
4904—13-10 (6 fs) 92

93 - Terres à vendre

TERRE A VENDRE, 285 arpents, 130 en culture, 155 en bois, érablière maison 30 x 25, grange neuve 85 x 40 2 étages, étable en ciment aqueduc, 23 têtes de bétail, roulant, récolte, 5 minutes des chars, de l'église, cela forme 3 terres de 95 arpents, bon marché à $6,500, $2,500 comptant, intérêt à 2½%. S'adresser: E. LEMIEUX, 114, des Franciscains, Québec.
4935—14-10 (6 fs) 93

96 - Volailles

AVIS AUX AVICULTEURS

NOUS AVONS RECU un large assortiment d'accessoires avicoles tels que mangeoires, abreuvoirs, trémis Poêles, Eleveuses, Mireuses, Remèdes Pratts ,etc., au plus bas prix du marché. Pour vos moulées à ponte demandez toujours la marque "Purina". RENE ROBITAILLE ENR. Distributeur Purina, 76, St-François Québec.
4907—15-10 (6 fs) 96

100 - Non-Classifiées

Tuyau de poêle, .16 la feuille

Notre pouvoir d'achat nous permet d'offrir 5000 feuilles à ce prix. Aussi au plus bas prix du marché, le tuyau poli ou galvanisé. Coudes, Tés, feuilles spéciales, etc., de 3" à 8" de diamètre. Notre vente d'ampoules électriques à $1.00 Doz. se continue Quand vous pensez à des achats dans la quincaillerie pensez toujours aux réductions chez

Brousseau & Frère, Enrg.
Coin St-Paul et Henderson
Gros et détail
Nous faisons la livraison en ville, appelez: 2-1541.
4304—18-9 (26 fs) 100

Suites fatales

MONTREAL, 15. — (D. N. C.) — Roch Chaussé, 13 ans, est décédé, hier à l'hôpital Sainte-Justine, des blessures qu'il s'était infligées dans un accident survenu mercredi. Le cadavre a été transporté à la morgue, où il y aura enquête.

Mussolini serait prêt à retirer 5,000 hommes

(Suite de la première page)

portance que la France à l'occupation de l'île Majorque par l'Italie, mais elle s'inquiète de l'envoi de troupes italiennes en Libye, colonie italienne située entre l'Egypte et la Tunisie française. Bien que l'on ait dit tout d'abord que ce mouvement des troupes italiennes visait particulièrement la France, l'Angleterre et l'Egypte fortifient rapidement la frontière égyptienne, du côté de la Libye.

La France et l'Angleterre coopèrent étroitement et adopteront vraisemblablement la même attitude devant le comité de non-intervention, à sa réunion de demain.

DISCOURS DE CHAMBERLAIN

LONDRES, 15. — (Par Richard-D. McMillan, de l'United Press). — L'Angleterre et la France se tiennent en communications constantes aujourd'hui pour tenter un dernier effort dans le but d'amener le premier ministre italien Mussolini à retirer ses volontaires d'Espagne et à évacuer l'île Majorque, l'une des Baléares.

Demain, les délégués de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de l'Itatlie, de l'Allemagne, de la Suède, de la Tchécoslovaquie, de la Belgique et du Portugal, se réuniront pour commencer les négociations. Ces délégués constituent un sous-comité du comité de non-ingérence en Espagne. Ils entendront les principaux rapports au sujet du conflit espagnol, puis la séance s'ajournera à la semaine prochaine pour permettre à chaque délégué de consulter son gouvernement.

On croit qu'il y a chance que les délégués arrivent à une entente qui mettra fin au deadlock actuel. On considère comme un intéressant indice le fait que la France serait prête à approuver un statut de belligérants pour les Patriotes espagnols, du moment que Mussolini acceptera de retirer ses volontaires d'Espagne, et on a appris avec plaisir que Mussolini serait prêt à retirer, comme premier pas, 5,000 de ses volontaires du front espagnol.

Dans les milieux diplomatiques on attache beaucoup d'importance au discours prononcé hier soir à Manchester par le premier ministre anglais Neville Chamberlain.

Chamberlain a parlé 'du bon vieux temps où l'Angleterre était une île inexpugnable, et où elle possédait la plus puissante flotte du monde, où elle possédait, en somme, la seule flotte qui ait quelque importance ; lorsque les hommes ne regardaient vers le ciel que pour faire leurs pronostics sur la température".

Chamberlain a ajouté : "Je crois qu'il était plus facile, dans ce temps-là, de parler en public, parce que chaque mot des discours n'était pas examiné au microscope pour lui trouver quelque sens particulier ; parce qu'il était permis à un homme public de s'adresser à ses compatriotes sans que l'on cherche à trouver dans son discours quelque allusion à d'autres nations. Pourtant je crois que notre politique étrangère n'a jamais été moins agressive qu'aujourd'hui. Si nous nous réarmons, ce n'est pas que nous ayons quelques noirs desseins. Si nous sommes attaqués, toutefois, nous saurons alors nous défendre comme nous l'avons toujours fait dans le passé. Mais je crois que nous constitutons le pays qui oublie le plus vite les querelles.

"Le grand principe de notre politique étrangère est de vivre en paix avec nos voisins, et de les aider à résoudre leurs difficultés lorsqu'il nous est possible de le faire, dans des discussions pacifiques et non par la force.

"Ainsi, c'est notre plus ardent désir de voir finir les conflits actuels en Espagne et en Extrême-Orient, lesquels ont provoqué tant de misères et tant de souffrances. Et nous nous emploierons à en arriver à ce résultat".

A Londres, on attache une certaine importance à la visite du premier ministre yougoslave, Milan Stoyanovitch. On dit que l'Angleterre veut s'assurer que la Yougoslavie ne s'engagera pas avec l'Allemagne et l'Italie, sur le plan diplomatique.

Chronique maritime

(Suite de la dernière page)

A.-H. Sheed, Mlle Liliane Demers, tous de Montréal.

Deux océaniques de la ligne Cunard White Star ont quitté Montréal ce matin. Parmi leurs passagers, on trouve, à bord de l'"Ausonia", capitaine W.-C. Battle, M. le Dr Arthur Bédard et M. Benjamin Bourassa, tous deux de Québec. Ce paquebot touchera Plymouth, Le Hâvre et Londres.

L'autre navire en partance est l'"Athenia", à destination de Belfast, Glasgow et Liverpool. Mlles Hill et Oliver, Mme E.-N. Walrond, de Québec; Mlle M. Smith, M. et madame Henry Anderson et Mlle Isabel Chilshom, de Montréal, figurent sur la liste des passagers. Le capitaine William Rennie commande ce paquebot.

LE "NEW-NORTHLAND"

Le "New-Northland", de la Cie de Navigation Clarke, est parti de Québec, hier, à la fin de la journée, à destination de la Côte-Nord. La saison du tourisme étant terminée en ce qui concerne cette région, le navire est surtout affecté au transport du fret. Alors qu'au cours de l'été, toutes les cabines du "New-Northland" étaient occupées par de nombreux passagers, on n'en compte plus maintenant qu'une poignée et encore s'agit-il de gens que leurs affaires appellent sur la Côte-Nord.

Par contre, le fret a augmenté dans des proportions considérables. A tel point qu'on remarquait, hier, sur le pont arrière, une consignation de foin ! Les cales étaient remplies.

M. H. MURRAY

Le capitaine Hugh Murray ,assistant-directeur du service maritime de la ligne Cunard White Star, à Montréal, sera à Québec, ce soir. Il a pris place, en compagnie de madame Murray, à bord de l'un des paquebots de la compagnie en route pour l'Europe. Il débarquera ici, à bord du transbordeur affecté au transport des passagers en partance de Québec. M. et madame Allan Palmer, de Boischatel, recevront les visiteurs au cours de leur séjour ici.

DU QUAI DU ROI

Le "Bernier", capitaine A. Caron, est parti, hier après-midi, pour effectuer une tournée d'inspection de Québec à la Pointe-Platon. L'inspecteur et l'assistant-inspecteur du service des phares et des bouées. M. F.-V. Moffet et M. J.-P. Dorval ont pris place à bord de ce navire du gouvernement.

Le "Saurel" partira demain, samedi, pour une tournée du même genre à l'île d'Anticosti. Le voyage durera trois semaines, dit-on.

"NORMANDIE"

"Normandie", le super-paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique, quitte N.-York aujourd'hui et parmi ses passagers, figure M. Guy Savard, fils de M. Alfred Savard, C.R., et de madame Savard, de Québec. Mlle Marguerite Brodeur s'embarque également sur 'Normandie" à destination de Southampton et du Hâvre

Parmi les passagers de marque, on note la présence de S. E. W.-C. Bullitt, ambassadeur des E.-Unis à Paris; M. Paul Fuller, consul de Monaco à New-York, et madame Fuller; Sir Samuel-G. Joseph, échevin de la cité de Londres, et lady Joseph.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Pancraft" est arrivé hier d'Anvers. Après avoir déchargé une partie de sa cargaison, il prend du "concentré". Il se dirigera ensuite vers Montréal.

De la métropole est arrivé ici l'"August". Ce cargo prend une consignation de 800 tonnes d'amiante à destination d'Anvers.

Le "Trevarrack" a déchargé au quai de la Canadian Import une cargaison de charbon.

Le "Thordoc", de la compagnie de navigation Patterson, est parti de Chicoutimi et se dirige vers Québec. Il entrera en cale-sèche où on examinera ses machineries.

LES VAPEURS

Le "M.V. Cap Gaspé" prendra cargaison aujourd'hui jusqu'à midi, au hangar 14 et partira à midi pour la côte sud depuis les Méchins jusqu'à Gaspé. Agent: J.-M. Dumont, tél. hangar: 2-5231 et bureau: 2-2041.

Le "Gaspé County" prendra cargaison aujourd'hui au hangar 21 et partira aujourd'hui pour la côte sud depuis la Rivière-au-Renard jusqu'à Gaspé, pour la Baie-des-Chaleurs jusqu'à St-Omer et pour Dalhousie, Campbelton et Bathurst. Agent: Paul Brochu: tél. bureau: 2-8715.

LES GOELETTES

La "H.-Ledée", capitaine C. Dufour prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 4 et partira ce soir pour St-Siméon, la Malbaie, Pointe-au-Pic et St-Fidèle.

La "St-Jude", capitaine P.-A. Tremblay, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 4 et partira ce soir pour Tadoussac, Sacré-Coeur, la Baie Ste-Catherine, Sault-au-Mouton et St-Paul-du-Nord.

La "S.-N.", capitaine S. Normand prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 2 et partira à 2 heures pour l'Ile-aux-Grues.

La "J.-V.-L.", capitaine V. Lebel, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira à 2 heures pour

La "St-Laurent-T", capitaine, A. l'Ile aux Grues. Chouinard, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira ce soir pour St-Jean, Port-Joli et L'Islet

La "Métis", capitaine J.-B. J.-B. Gagné, prendra cargaison aujourd'hui au hangar 21 et partira ce soir pour Cap Chat, la Grosse Roche, Matane et Rimouski.

La "Ragueneau", capitaine Ed. Côté, prendra cargaison aujourd'hui au Ponton de la Douane et partira ce soir pour Ragueneau, la Chute-aux-Outardes, le Ruisseau Vert et la Pointe Lebel

La "A.-Bouchard", capitaine F. Belley, prendra cargaison aujourd'hui au Ponton de la Douane et partira ce soir pour St-Siméon et Chicoutimi.

PAS PRETS : Geo. Dionne, pour les Trois-Pistoles, Cacouna et L'Ile Verte E. Chouinard, pour St-Jean Port-Joli Kamouraska et St-André.

Service des signaux

Québec. — Montant 8.30 a.m. Ellerdale 80 est, dû 10 p.m.

St-Jean, 14 — Descendant 4.05 a.m. Manchester Port, 5.20 a.m. Coal Barge 6, hier 2.50 J. San Lucas, 3.50 p.m. J. H. L.

Cap Saumon, 82 — Nuageux, nord Montant 4 a.m. Vapeur, 7.25 a.m. Rudby, 7.55 a.m. Duchess of Atholl descendant 7.30 a.m. New Northland 7.40 a.m. Fagerfjell, hier 3. p.m. J.-H Price, 5. p.m. Fleurus, 11.10 p.m. Chicoutimi et Rem.

Port Alfred, 155 — Primo parti pour Montréal hier 6 p.m. Evelyn parti hier 10 p.m. pour Philadelphie.

Rimouski, 155 — Carslogie ancré hier 3 p.m. Sonja Maersk arivé en descendant hier 11 a.m.

Pte au Père, 158 — Nuageux, nord ouest. Montant 12.05 a.m. Alkaid 90 est. 12.05 a.m. Lago, 2 a.m. Ebani, 3 a.m) Gitano 90 est, 7.35 a.m. Pearlmoor 78 est, hier 9 p.m. Shelter Bay. Descendant 6 a.m. Canadolite, hier 8 30 p.m. Lutzen, minuit Wanstead.

Matane, 202 — Clair, sud. Price Navigator montant hier 4.30 p.m.

Riv. à la Martre. — Nuageux, nord ouest. Descendant hier 1.30 p.m. Miron L.

Cap Madeleine, 299 — Nuageux, nord ouest. Montant 5 a.m. Barge, descendant hier 4 p.m. Coronation.

Pte Renommée, 330 — Nuageux, fort nord ouest. Montant 2 a.m. Idomineus 7.50 a.m. Saganaga 120 est, 7.30 a.m Cathcart, hier 2.30 p.m. Rose Castle Descendant 8 a.m. Yacht Bidou, 1.30 a.m. Phoenix, 2.30 a.m. Lady Somers 5.30 Corabella. Hier 10 p.m. Capsa, 9. p.m. Germa, 6.30 p.m. Cairnesk.

Cap des Rosiers, 354 —Neigeux, nord est. Montant 6 a.m. Vapeur.

Pte Maquereau, 409 — Clair est.

Bersimis, 170 — Clair, calme.

Pte des Monts, 220 — Nuageux, nord Pictou, N. S. Gaspesia parti montant hier 6.30 p.m.

Sydney, 595 — Anthea parti montant hier 8.20 p.m.

Cape Race, 835 — Nuageux, calme.

Belle Isle, 739—Nuageux, nord ouest Montant hier 7 p.m. Antonia, 2.30 p. Port Montréal, 12.30 p.m. Maplewood, 200 est.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Clair, nord ouest. Montant 6.55 a.m. Shelton Weed 5.30 a.m. St Etienne, 12.30 a.m. Brant County, 5 a.m. Farandoc, 6.25 a.m. Otterpool.

Cap St-Michel, 125 — Clair, nord ouest. Montant 8.05 a.m. Comte Charlevoix, 8.20 a.m. Hellen, 8.30 a.m. King doc, 9.05 a.m. Saguenay. Descendant 7.35 a.m. Themisto, 7.50 a.m. Adrastus 8.10 a.m. Beaverhill.

Sorel, 100 — Clair, nord. Montant 7.55 a.m. Torr Head, 7.45 a.m. Alya.

Trois-Rivières, 65. — Clair, nord ouest. Ste Anne & Rem. arrivé montant à 9.20 a.m. Victolite passé 5.10 a. Rideaulite passé 6.15 a.m. Waziristan 7.50 a. St-Fidèle Trader arrivé descendant 3.25 a.m. A. C. Fields arrivé 9.30 a.m. Mechins passé 8.50 a. Laure William B 9.15 a.m.

Pte Citrouille, 55 — Clair nord ouest. Montant 8.50 a. Meadcliffe Hall, Desc. 8.20 a. C.G.S. Jalobert, & Ste-Thérèse.

St-Jean, 45 — Clair, nord ouest. Desc. 9.30 a. Quinette.

Grondines, 41 — Clair, nord ouest. Descendant 7.20 a. Mont Ste-Anne.

St-Nicholas, 12 — Clair, ouest. Descendant 8.35 a. Pan Kraft, 8.38 a.m. A. Bouchard.

Québec. — Nuageux, sud ouest. New Northland parti descendant 12.-05 a.m. Manchester Port 3.05 a.m. August arrivé descendant 3.30 a. Brown Beaver arrivé 4.40 a.m. News Carrier 4 a.m. Ragueneau à 5.40 a.m. Sinfonia arrivé descendant hier 3.45 p.m. Maurice M. arrivé 7.45 p.m. Walster-B. Reynolds arrivé 8.30 p.m. Rose Hélène 9.10 p.m.

OUEST DE MONTREAL

Port Colborne, 321 — Clair, nord ouest. Descendant 12.30 a. Lockwell.

Galops Canal, 99 — Clair, nord ouest. Descendant 5.15 a. Blueriver, 5.35 a. Fairmount, 6.50 a. Waterloo, 7.30 a.m. New Brundoc, 8 a. Livingston.

Coteau Landing, 33 — Nuageux, nord ouest. Descendant 5.35 a. New York News, 7 a. Havmann.

Cascades Point, 21 — Descendant 7.30 a. Shirley Taylor, 8.40 a.m. Westcliffe Hall.

Lachine, 3 — Descendant 1.20 a. Drumahoe, 2.10 a. Acadialite, 6.35 a. Cartierdoc, 7.30 a. Svanefjell, 8.10 a. m. J.-O. McKellar.

DERNIERE HEURE

Québec. — 9.15 a.m. Rudby 75 est, dû 3 p.m.

Cap Saumon, 82 — Montant 8.30 a. Shelter Bay, 8.50 a. Ellerdale, 9.10 a. Lago.

Pte au Père, 158. — Montant 8.30 a. Boston City 45 est, 9 a. Aakre 70e. Descendant 9.30 a. Chicoutimi & Rem.

Pte Renommée, 330 — Montant 7.35 a. Port Montreal 145 Ne.

Pte Escuminac, 466 — Clair, nord

Pte de l'Ouest, 332 — Clair, nord. ouest.

Pte de l'Est, 444. — Nuageux, nord ouest.

Flat Point, 593 — Nuageux, nord est. Entrées 1 a. Urla, 4 a. Porsanger, 5 a. Wendover, 6 a. Kongshaug, 8 a. Fernfield. Hier 3 p.m. Newton Moore, 10 p. Shekatika. Sorties 7 a.m. Sirikishna, hier 10 p.m. Anthea.

Belle Isle, 739 — Montant 6.30 a. Maplewood, 8.20 a. Manchester City 40 est, 8.30 a.m. Lurigethan 185 est.

VAISSEAUX PASSAGER MONTANT

Cap Saumon, 82 — 7.55 a.m. Duchess of Atholl, attendu 1.30 p.m.

Belle Isle, 739 — Hier 7 p.m. Antonia, attendu 6 p.m. samedi.

AVIS

Une bouée verte à gaz a été placée pour marquer l'épave de la drague No. 15, coulée du coté nord du chenal dans la traverse de Batiscan. L'épave est située à mi-chemin du côté nord et vis-à-vis les bouées Nos 115-Q et 117-Q.

Le calme renait

(Suite de la première page)

tendait à peine l'artillerie japonaise qui pourtant n'avait que très rarement diminué son feu.

Les chefs des deux armées ont déclaré qu'ils avaient repoussé des attaques sauvages, et que tout est présentement calme sur le front de Shanghaï.

Des marins américains qui s'étaient barricadés dans une filature, durent abandonner cette position devant le bombardement intense de l'aviation japonaise.

T.-V. Soong, président du comité de souscriptions pour la liberté de la Chine, a déclaré aujourd'hui que le public avait acheté à date des obligations pour un montant de 250,000,000 de yuan (soit environ $75,000,000). Soong a publié ces chiffres pour répondre aux Japonais qui soutenaient que son comité n'avait pas obtenu de résultats intéressants.

Soong en a profité pour faire observer que les obligations chinoises étaient souscrites en grande partie par le peuple, alors qu'au Japon les obligations de guerre étaient imposées aux banquiers dont les portefeuilles regorgent déjà d'obligations gouvernementales.

Soong a aussi déclaré qu'il défrayait personnellement les dépenses de deux hôpitaux chinois. Il réfutait ainsi une rumeur lancée par les Japonais voulant que les riches, comme Soonq, ne souscrivaient pas aux emprunts actuels de la Chine.

AMUSEMENTS

• Charité • Travail • Convocations • Avis divers

PALAIS MONTCALM
Commençant lundi soir, 25 oct.

L'attraction artistique par excellence

Ballets Européens
de KURT JOOSS

"Le plus beau spectacle de danse qui ait été présenté à Montréal depuis 25 ans". — "LA PRESSE".

Billets $1.00 à $2.00 en vente le 18 octobre, au Palais Montcalm

Partie de cartes pour les Missions

Au Couvent du Bon Pasteur

Jeudi, le 4 novembre prochain, sera donnée une grande partie de cartes, dans les parloirs de la maison-mère, 74, rue Lachevrotière, à 2 h. 15 p.m., au profit des missions des Révérendes Soeurs du Bon Pasteur.

Le public est cordialement invité, et tout particulièrement les anciennes élèves des Révérendes Soeurs du Bon Pasteur, à contribuer au succès de cette organisation et venir ainsi en aide à une oeuvre bien pauvre et si méritante.

Les cartes se vendent à 0.35 au parloir du couvent, à 296 Ave. Laurier, 80 Ave. Manrèse et au couvent du St-Coeur de Marie. On peut également jouer les cartes chez soi, dans ce cas un joli prix, fabriqué aux ateliers de peinture du Bon Pasteur, sera envoyé.

FORMIDABLE ! ! !

Grève sur le tas à Charlesbourg. Un vicaire aux prises avec les grévistes . . . Qui triomphera ? l'anarchie ou la charité ? C'est du moins ce qu'a imaginé Grégoire Leclos, dans sa fameuse pièce "BiBi", qui sera interprétée lundi et mardi, les 18 et 19 octobre, par un groupe d'artistes locaux.

Le Ballet Européen donnera des oeuvres nouvelles

Notre public sera charmé par la beauté et la grâce des Ballets de Kurt Jooss.

Le premier soir des Ballets Européens à Québec sera une véritable révélation. C'est le programme sensationnel de la tournée. Il est composé de "Ballade" ballet en un acte d'après la musique de John Colman, "La Grande Cité", ballet moderne, musique d'Alexandre Tansman. "Ce soir, Johan Strauss" ballet viennois, musique de Johann Strauss, et le fameux ballet "La Table Verte", drame chorégraphique en six tableaux, musique de Fritz Cohen.

C'est le programme du grand succès de ce printemps au théâtre de l'Exposition à Paris et à Londres, et c'est le programme du début cette année à New-York.

Il n'y a pas de mots pour dire le charme, la beauté de ces ballets. Ceux qui les ont vus à Paris ou à Londres, ou à New-York sont d'un enthousiasme délirant. Nous connaissons des Québecois qui nous affirment qu'il n'est pas possible de voir un plus beau spectacle. Et nous savons aussi que lors de leur passage à Montréal il y a deux ans, le grand journal "La Presse" affirmait que ce fut la plus belle soirée de ballet donnée à Montréal depuis 25 ans.

Voilà le grandiose spectacle qu'on nous offrira les 25 et 26 octobre au Palais Montcalm. Changement de programme à chaque spectacle.

Billets en vente lundi matin à 9 heures 30 au Palais Montcalm.

A L'HONNEUR

Félicitations à Mlle Germaine Delisle, institutrice au Collège du Sacré-Coeur de Donnacona, pour avoir reçu du département de l'Instruction publique, pour la onzième fois, une gratification pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. l'inspecteur L.-M. Filteau.

Concurrence déloyale

(Suite de la page 3)

neuf siècles d'histoire, est une véritable synthèse de bon sens et d'humanité, dont les individus et les peuples ne se sont jamais éloignés impunément.

Loin de nuire à leur vision temporelle, ce point de vue élevé permet aux journaux catholiques d'envisager les hommes, les institutions, les événements et les choses avec une préoccupation plus constante et plus sûre du véritable progrès. Et avec le temps leur crédit moral s'érige sur des bases inébranlables.

Journal catholique, notre organe n'en est donc pas moins l'un de ceux qui réflètent le plus véridiquement une époque et qui orientent le plus sûrement une génération. Le public comprend cela et se dirige de plus en plus vers l'"Action Catholique".

Son tirage est la meilleure preuve de l'intérêt qu'offre ce journal, de la confiance qu'il inspire et du prestige dont il jouit. Contre cette preuve incontestable jamais ne prévaudront les fausses représentations même les plus habiles.

Chose étrange, cette dernière campagne de fausses représentations est lancée juste au moment où ses auteurs essayent de reconquérir un prestige perdu, en se montrant tout-à-coup obséquieux à l'égard de toutes les organisations religieuses, voulant ainsi convaincre les plus distraits que les journaux catholiques, ce sont eux.

* * *

Nous sommes ici en face d'un cas encore plus grave que celui d'une concurrence déloyale.

Ces compétiteurs, ne semblent pas se soucier du mal incalculable qu'ils font au catholicisme — leur propre religion — en semant dans l'âme des non-catholiques insuffisamment avertis, au moyen de circulaires, la fausse et pénible impression que l'"Action Catholique" exploite la religion pour faire des affaires.

Les protestants de l'extérieur n'ont malheureusement pas souvent l'occasion de voir le catholicisme sous son véritable jour. En conséquence, les catholiques pratiquent un apostolat bien étrange, lorsque, pour ruiner un concurrent dans l'esprit des clients, ils jettent — inconsciemment, nous voulons le croire — du louche sur ceux qui servent l'Eglise, et sur les méthodes catholiques.

De plus, c'est faire une bien mauvaise publicité à la race canadienne-française que d'aller semer dans les milieux les plus influents de toute l'Amérique anglo-saxonne — chez les agences d'annonces, les grands industriels et les grands commerçants — cette fausse conception qu'un journal à mentalité religieuse étroite conteste avec succès à ses confrères la faveur populaire.

A la distribution subreptice d'innombrables circulaires empoisonnées, dont plusieurs nous reviennent même de loin, portant les commentaires fort sévères de certains hommes d'affaires hautement réputés, nous croyons devoir répondre aujourd'hui par cette dénonciation publiblique d'une concurrence déloyale aussi blâmable dans le journalisme que dans les autres branches du commerce et de l'industrie.

LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney 1343

Page Agricole

L'Action Catholique, Québec, Vendredi 15 octobre 1937

Les aliments du bétail et règlements

Le commerce des aliments du bétail au Canada vient d'être avisé de l'adoption de la nouvelle loi sur les aliments du bétail de 1937, et des règlements établis pour son application. Cette nouvelle loi est une revision de l'ancienne. Elle a été modifiée pour inclure une liste complète des aliments du bétail, en tenant dûment compte des substances minérales et des vitamines auxquelles on attache tant de prix aujourd'hui, dans la nutrition animale.

Les principales innovations de cette loi sont les suivantes : les mélanges minéraux doivent porter une garantie des éléments principaux qu'ils renferment, et les suppléments mélangés ou les aliments concentrés, dont le but principal est de fournir des protéines et des substances minérales, pour équilibrer les autres aliments, doivent aussi être accompagnés d'une garantie en ce qui concerne les substances minérales ainsi que la protéine ; les aliments pour les renards sont soumis à une réglementation; les résidus ou sous-produits du blé peuvent être employés en mélanger avec d'autres ingrédients alimentaires, mais le produit fini, doit être bien équilibré et contenir au moins 12 pour cent de protéine et pas plus de 14 pour cent de fibre ou cellulose; les noms des aliments doivent indiquer les fonctions de cet aliment, comme par exemple "aliment laitier", fourrage", "aliment de base"; les noms communs pour le sel, la pierre à chaux broyée et les autres ingrédients doivent être employés plutôt que les noms chimiques; enfin, les contenants d'aliments doivent porter le poids net.

Cette nouvelle loi entre en vigueur le 1er octobre 1937.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada (FB).

Prix de remises sur les marchés

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Prix offerts sur le marché de Québec

(Semaine finissant le 9 octobre 1937)

Oeufs

Choix (gros)	35c
Choix (moyens)	35
Poulettes	25
Sous	21

Veaux abattus

Choix	13c
Bons	11
Moyens	9
Communs	9

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

IMPORTANT: Dans le but d'être utile à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Porcs abattus

Bacon de choix 135 à 160 lbs	12¼c
Bacon 120 à 160 lbs	12¼
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12
Lourd, 160 lbs à 200 lbs	11½
Léger, 90 lbs à 110 lbs	11

Prix offerts sur le marché de Montréal

(Semaine finissant le 9 octobre 1937)

Poules vivantes

5 lbs et plus	19c
4 lbs à 5 lbs	17
3 lbs à 4 lbs	14
Sous	11

Poulets à rôtir (Sélectionnés)

3½ lbs et plus	22
3 lbs jusqu'à 3½ lbs	20
2½ lbs jusqu'à 3 lbs	17

Poulets à griller

2 lbs jusqu'à 2½	17c
1½ lb jusqu'à 2 lbs	16
pesanteur moindre et qualité inférieure	15

Oeufs

(Gros)	40c
(moyens)	38
(Poulettes)	31
(Poulettes)	28
	21

Poulets abattus (Engraissés au lait)

6 lbs et plus	29c
5 lbs à 6 lbs	28
4 lbs à 5 lbs	26
6 lbs et plus	26
5 lbs à 6 lbs	25
4 lbs à 5 lbs	24
4 lbs à 5 lbs	22

Poulets abattus (Sélectionnés)

6 lbs et plus	26c
5 lbs à 6 lbs	25
4 lbs à 5 lbs	24
6 lbs et plus	24
5 lbs à 6 lbs	23
B—4 lbs à 5 lbs	22

Veaux abattus (Engraissés au lait)

Bon	12c
Moyen	11
Commun	9

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise pour la semaine finissant le 5 octobre 1937 inclusivement.

BEURRE

No 1 Pasteurisé	26 c
No 1 non pasteurisé	26½
No 2	26

FROMAGE

Blanc

No 1	13—
No 2	12—

Coleré

No 1	14
No 2	13

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

Pour un élevage ECONOMIQUE, utilisez les rations balancées

"CARTIER" et "LACMO"

manufacturées à Québec par

LACHANCE & MOREL

LTEE

47, rue St-Jacques

QUEBEC

La Fédérée et nos marchés

BEURRE

Il faut admettre que depuis l'exportation d'une certaine quantité à destination du Royaume-Uni, un meilleur sentiment s'est développé sur notre marché canadien. Cependant, la hausse assez prononcée de la semaine dernière a occasionné une offre plus considérable de beurre entreposé au cours de l'été et avec un volume d'achats un peu plus modéré ; bien que les prix aient peu varié, l'allure de ce marché a été plutôt tranquille.

Suivant les statistiques compilées par le gouvernement fédéral, les stocks en entrepôts par tout le Canada, le 1er octobre courant, démontrent (déduction faite de la quantité réquisitionnée pour exportation), une diminution substantielle comparativement à l'an dernier.

Actuellement, la situation de ce marché apparait assez satisfaisante. Néanmoins, selon l'opinion courante, outre l'exportation qui pourrait continuer à nous être favorable, les deux importants facteurs qui règlementeront les conditions futures de ce marché seront surtout, la production ainsi que la distribution.

Lundi avant-midi, le 11 octobre, le No 1 Pasteurisé au gros, était coté de 27 3-8 cts à 27 1-2 cts la livre.

FROMAGE

Afin de remplir des commandes reçues d'outre-mer, l'activité de nos opérateurs pour les fromages de fabrication du mois de septembre; s'est accentuée davantage et une autre hausse a été enregistrée dans les prix.

Actuellement, les approvisionnements du marché anglais sont plus considérables que l'an dernier à pareille date et, outre la quantité disponible au Canada, l'on prévoit sous peu, de forts arrivages de la Nouvelle-Zélande. A première vue, cette situation ne parait pas très solide, mais d'un autre côté, l'on rapporte que la production locale de l'Angleterre accuse une forte diminution, comparativement à l'an dernier, et présumant une consommation aussi régulière que par les années passées, l'on semble d'opinion que le surplus actuel apparent devrait disparaitre graduellement.

Généralement, il y a difficulté à trouver preneur sur le marché anglais pour nos fourages de fabrication d'octobre; et à moins que ces derniers puissent être facilement absorbés pour fins locales, il y a lieu de s'attendre à une réduction de prix.

VOLAILLES VIVANTES :—

La demande est bonne et ce marché est actif. Les prix des poulets demeurent fermes et ceux des poules accusent une hausse d'environ .01 et la livre.

Avec l'avance de la saison, à partir de cette semaine, la classification des poulets à rôtir sera établie de la manière suivante :

A—6 livres et plus,
B—5 livres jusqu'à 6 livres,
C—4 livres jusqu'à 5 livres.

VOLAILLES ABATTUES :—

A l'occasion de la Fête d'action de grâces, la demande a été active et les prix fermes.

OEUFS :—
MONTREAL ET QUEBEC

Au début de la semaine, la demande a ralenti et ce marché avait tendance à fléchir, par contre, au cours des derniers jours, les arrivages ont été moindres que prévus et avec une offre plus restreinte, il a été possible de maintenir les prix au niveau de la semaine précédente.

VEAUX ABATTUS :—
MONTREAL ET QUEBEC

Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS :—
MONTREAL ET QUEBEC

Maché tranquille et légère baisse de prix pour certaines catégories.

La bonne conservation des patates

(Notes des fermes expérimentales).

Les patates seront bientôt mises en cave, et c'est dès maintenant que l'on doit se préparer pour assurer leur conservation en bon état. La bonne conservation d'un produit végétal, et plus spécialement des pommes de terre, dépend des soins que l'on apporte à la culture, à l'enlèvement de la récolte et à la mise en cave ou en entrepôt. Les soins dont la récolte est l'objet avant la mise en cave exercent beaucoup d'effet sur la conservation.

Une enquête faite par le service de la botanique a révélé en effet, que la décomposition des pommes de terre en cave, peut être attribuée en grande partie à de mauvaises pratiques d'arrachage et d'encavage. Disons tout d'abord, que les patates que l'on se propose de conserver ne devraient être piochées que lorsqu'elles sont tout à fait mûres. Il faut prendre les précautions nécessaires pour éviter les avaries mécaniques, les meurtrissures, etc.; et pour cela on aura soin de faire marcher l'arracheuse à une vitesse modérée, et la pointe suffisamment enfoncée pour qu'une bonne couche de terre passe par-dessus l'éléva - teur, où elle agit en guise de coussin. Pour certains types d'arracheuses, les barres de la grille secoueuse devraient être enveloppées de morceaux de boyaux de caoutchouc. On laissera pendant une heure au moins à la surface du sol les tubercules que l'on vient d'arracher, pour leur donner une chance de sécher et de se débarrasser de la terre qui adhère. On enjoindra aux ramasseurs de laisser dans le champ tous les tubercules présentant des traces de pourriture, et on les avertira de ne pas lancer les tubercules dans les paniers ou de vider les paniers brusquement ou d'une grande hauteur, dans les barils. En somme, on prendra toutes les précautions nécessaires pour éviter de meurtrir les produits à l'arrachage, au chargement dans le champ et au déchargement à l'entrepôt ou à la cave. On prendra aussi les plus grands soins dans l'entrepôt pour éviter les manutentions brutales des cageots, des barils et des sacs, et jamais on ne permettra que les hommes marchent sur les tas de tubercules. Si l'on a le matériel nécessaire, et le temps voulu, c'est une bonne pratique que de faire passer les patates sur la trieuse mécanique et d'enlever tous les tubercules qui ont des tares, avant de remplir les coffres.

Avant d'encaver, on nettoiera parfaitement l'entrepôt ou la cave et on les pulvérisera avec une solution de 4 livres de sulfate de cuivre dans 40 gallons d'eau. On aura soin de ventiler énergiquement l'entrepôt ou la cave pendant les premières semaines de la conservation, afin d'enlever l'humidité des tubercules qui transpirent. Pendant toute la saison de conservation, on maintiendra une température de 36 à 40 degrés F.

L'observation fidèle des recommandations qui précèdent fera beaucoup pour réduire les pertes d'entrepôt et conserver la qualité des produits.

Pour plus amples renseignements, écrivez au laboratoire pathologique végétal, le plus près de chez vous.

J.-L. HOWATT,
pathologiste végétal adjoint,
Laboratoire fédéral de pathologie végétale,
Frédériction, N.-B.

Malgré la situation générale satisfaisante du blé sur le marché mondial en 1937, les gouvernements du Danube, Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Yougoslavie, se proposent de continuer, en 1937-38, leurs organisations pour le maintien du prix du blé; le prix du blé est maintenu à 0.86 cts, et celui du seigle, à 0.62 cts le boisseau, en Bulgarie, et est fixé à 0.95 cts le boisseau, en Hongrie, tandis que la Yougoslavie et la Roumanie fixent le prix de temps à autre, lorsque cela est nécessaire.

CHEVAUX SOUFFLEUX

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas Satisfaction garantie. Par poste $1.00

Adresse : Ths-Louis GIRARD, St-Félicien, Roberval, Qué.

Allons ! la pelle et tout de suite

Un voyage d'affaires vient de me faire parcourir, en vitesse, plus de deux cents milles à travers les campagnes québecoises.

Les labours y battent leur plein, et, MM. les habitants s'y donnent avec un entrain admirable.

Ici, la charrue est tirée par une solide paire de chevaux, là, par un attelage de bons gros boeufs, ailleurs, par un cheval et un boeuf qui semblent étonnés de se voir au travail à côté l'un de l'autre.

Partout c'est la vie, c'est le laboureur qui fait de son mieux pour préparer ses semailles pour mai prochain. Dans tout ce remue-ménage agricole, un fait m'a frappé :

"Le mauvais égouttement des pièces de terre labourées".

A peu d'exception près, dans la région parcourue, les fossés ne sont pas creusés, ou mal creusés, ce qui n'est guère mieux. — Allons ! les amis, la pelle et... hô, creusez vos fossés tout de suite.

Mais j'attends au printemps, me direz-vous.

Trop tard, trop tard !

De la terre qui baigne dans l'eau et... dans la glace pendant six mois, ça n'a plus l'heur de se réchauffer. puis, ça vient acide, puis enfin, ça finit par être hersée dans la boue.

x x x

N'étant pas un expert en matière d'égouttement, je ne commettrai pas l'imprudence de donner des conseils pratiques.

Je passe donc la plume à M. P.-E. Boutet qui dans "Le Journal du Colon", écrit ces lignes :

"Voici arrivée la morte saison. Les occupations, les travaux ne doivent pas pour cela prendre vacances. Si l'ours et la marmotte commencent à songer à se terrer pour l'hiver, le colon ne peut pas se permettre ce luxe. Au reste il est encore trop tôt.

Que ferons-nous donc cet automne ? C'est déjà le temps de penser au printemps qui va venir. Or, au printemps, bien des défrichés, bien des pièces de labour seront noyés. Dans bien des coins, il faudra attendre tard pour commencer les semences. On se dira alors : "Ah ! si j'avais fait un bout de fossé, le long de la clôture de ligne; si j'avais pensé de creuser une bonne rigole dans ma pièce de terre noire; si j'avais pris le temps d'enlever les embarras dans le détour du ruisseau jaune".

Que c'est embêtant tous ces "si". Mais il y a un moyen de ne pas s'embêter, le printemps prochain avec les "si". Donc, dimanche après-midi, assoyons-nous et pensons. Demandons-nous bien s'il n'y a pas des coins où les eaux ont séjourné le printemps dernier, des endroits où il pourrait y en avoir longtemps, le printemps prochain. Puis, fort de cette étude, traçons notre programme pour les mois qui vont suivre. Déterminons d'abord les endroits qui ont le plus besoin d'égouttement. Si l'eau séjourne quelque part à la surface du sol, il y a quelque chose qui ne va pas. Cette eau-là pourrait peut-être finir par s'évaporer, mais ce serait trop tard.

Si vous avez grainé un défriché et que des plaques n'ont pas levé, demandez-vous si le sol n'est pas trop frais. S'il ne pousse que du foin d'eau, là où vous avez semé du trèfle ou du mil, il y a certainement une cause à cela.

Si même la gelée affecte plus certains cantons que les autres, le manque d'égouttement y est très souvent pour beaucoup.

Ensuite faisons-nous un petit plan. Il y a toujours une pente vers un côté, si petite soit-elle. N'allons pas faire des fossés à rebours du bon sens ! Nous risquerons d'en faire d'inutiles.

Puis le fossé, comment le ferons-nous ? Pour qu'il dure au moins tout le printemps. Pour cela il faudra le faire assez évasé pour que la terre des parois ne tombe pas dans le milieu du fossé, où elle bloquerait l'eau ou en détournerait le cours.

Un fossé aussi droit que possible est aussi à conseiller parce que les recoins se "mangent" toujours, ce qui laisse d'ailleurs des débris nuisibles".

Allons ! vite. Suivons les conseils d'un égoutteur expert. La pelle; la pelle et, tout de suite, aux fossés !...

Pierre BEAULAC.

Cultivateurs

Expédiez - nous votre crème pour obtenir le plus haut prix du marché et sommes certains que vous serez satisfaits de nos conditions.

Laiterie de Québec
Limitée
JULES GINGRAS, prés.
75 ave du Sacré-Coeur. Tél.: 7101

Engrais sur les pâturages en automne

L'application en automne d'engrais chimiques sur les pâturages, les luzernières et spécialement les pâturages permanents, est une pratique qui se répand de plus en plus à mesure que les avantages en sont mieux connus. Les engrais que l'on emploie pour cela se composent de phosphate et de potasse, qui résistent à l'action dissolvante et au lessivage des pluies et des neiges de l'hiver, et les aliments qu'ils fournissent aux plantes sont prêts à être utilisés dès le début de la végétation, au printemps. En outre, l'application en automne, permet de réaliser une économie de temps au printemps, alors que les autres travaux de la ferme sont si pressants. Elle peut être faite avant ou après que la terre gèle.

Les engrais chimiques spécialement équilibrés que recommandent les Commissions provinciales des engrais, sont les formules 0-12-6, 0-12-10, 0-12-15, 0-16, 0-16-10 et 0-16-12. Le taux d'application est d'au moins 300 livres par acre. Ce serait un gaspillage que d'appliquer un engrais complet en automne, c'est-à-dire un engrais qui contient de l'azote en plus de l'acide phosphorique et de la potasse, car le plus gros de l'azote serait enlevé par les pluies ou perdu par la conversion en amoniaque, avant que la végétation se mette en marche au printemps.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada (FB).

Recettes

Friandises aux raisins

Il y a une abondance de raisins à cette saison de l'année, et les recettes suivantes, qui ont été préparées et éprouvées par la Division des Fruits, du ministère fédéral de l'Agriculture, peuvent être utiles.

Gelée épicée aux raisins.

Lavez légèrement des raisins pas tout à fait mûrs et égrenez-les. Mettez-les dans une chaudière à conserves et ajoutez 1-2 tasse de vinaigre, 1 cuillerée à thé de clous de girofle entiers et 1-2 bâton de canelle pour 4 tasses de raisins. Faites cuire le tout 5 minutes. Passez à travers une double épaisseur de toile à fromage ou un sac à gelée en flanelle. Mesurez le jus. Mettez 1 tasse de sucre pour chaque tasse de jus. Faites bouillir jusqu'à ce qu'une petite quantité de jus se prenne en gelée lorsqu'elle est versée sur une soucoupe froide (15 - 20 minutes). Versez dans des verres chauds stérilisés. Laissez refroidir et bouchez.

Raisins épicés.

Pesez 7 livres de raisins et séparez la pulpe des peaux. Mettez la pulpe sur le feu et laissez mijoter jusqu'à ce qu'elle s'amolisse, puis faites passez à travers un tamis assez fin pour retenir les pépins. Ajoutez cette pulpe tamisée aux peaux avec 4 livres de sucre, 1 chopine de vinaigre, 1 noix de muscade râpée, 1 1-2 cuillerée à soupe de canelle moulue et une cuillerée à soupe de clous de girofle moulus. Laissez le tout mijoter tranquillement pendant deux heures. Mettez dans des bocaux stérilisés et bouchez.

Beurre de raisins épicé.

Lavez les raisins, égrenez-les, séparez la pulpe des peaux et laissez reposer toute une nuit. Faites chauffer la pulpe jusqu'au point d'ébullition et faites passer à travers une presse à fruits ou un tamis. Ajoutez les peaux à la pulpe et à chaque 10 tasses de fruit, ajoutez 8 tasses de sucre brun et 1-2 cuillerée à soupe de clous de girofle et 1 de cannelle. Faites bouillir le mélange une heure, ajoutez 1 tasse de vinaigre de cidre et continuez à faire bouillir jusqu'à épaississement. Agitez constamment pour empêcher de brûler. Mettez dans des bocaux propres chauds et bouchez immédiatement.

Beurre de raisins et de pommes

2 tasses pulpe de raisins
2 tasses pulpe de pomme
2 tasses sucre.

Préparez la pulpe de fruits de la façon habituelle, en faisant cuire les fruits et en passant à travers une presse à fruits ou un tamis. Combinez les ingrédients et faites cuire le mélange jusqu'à épaississement (environ 20 minutes). Metez dans des bocaux chauds et bouchez.

Chutney aux raisins verts

4 tasses raisins verts
½ tasse raisins épépinés
2 tasses pommes hachées
1 tasse céleri haché
1 piment vert
1 c. à thé moutarde sèche
1 c. à soupe sel
1 c. à thé canelle moulue
2 tasses vinaigre
½ c. à thé paprika
2 tasses sucre brun.

Enlevez les peaux des raisins et faites passer la pulpe à travers un tamis pour enlever les pépins. Ajoutez les peaux et mélangez avec les autres ingrédients, recouvrez et laissez reposer toute une nuit. Faites mijoter lentement 3 heures. Mettez le mélange chaud dans des contenants stérilisés et bouchez.

Crème à la glace aux raisins

Lavez et écrasez 2 tasses de raisins. Faites chauffer lentement jusqu'au point d'ébullition et passez à travers un gros tamis. Ajoutez 1 tasse de sucre et faites bouillir 2 minutes. Laissez refroidir. Ajoutez 2 tasses de crème fouettée. Versez dans le tiroir du réfrigérateur et faites congeler.

Les recettes des friandises aux raisins qui précèdent, ainsi que plusieurs autres, ont été préparées pour la distribution sous forme miméographée. On peut en obtenir un exemplaire en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada (FB).

La vie coopérative

La cause de la coopération agricole est certainement l'une des plus importantes chez nous. Il n'y en a guère qui puisse rendre des services plus grands à notre classe agricole. Aussi, n'est-ce pas surprenant si elle est tout d'actualité, maintenant que les cultivateurs manifestent l'intention de s'intéresser à leurs affaires.

Ce qui me surprend toujours cependant, c'est que nous la voyons devenir de plus en plus, la chose de gens qui s'en sont si longtemps désintéressés et qui, du jour au lendemain, en sont devenus les plus grands défenseurs.

J'en connais qui n'avaient jamais eu la moindre idée de ce que pouvait être la coopération et qui, dès que les circonstances leur ont permis de se jucher à un haut poste, deviennent des propagandistes les plus acharnés de la cause de la coopération.

Mais que d'accrocs on fait à la vérité. Il y a des gens qui semblent croire que puisque la coopération est bonne, on a toute liberté pour débiter en sa faveur, toutes les faussetés que l'on voudra, pour peu que ça puisse servir la cause.

Malheureusement, on se sert d'arguments qui, s'ils ont pour celui qui les utilise une apparence de bon sens, en sont parfois complètement dépourvus. Et chose regrettable, on constate de ces déclarations, dans les paroles ou les écrits de personnes qui se sont acquis une certaine réputation de probité et d'honnêteté, en sorte que les effets nuisibles n'en sont que plus pernicieux.

Je sais que parmi ceux qui font de ces avancés, il y a des personnes absolument sincères. Mais la sincérité n'est pas la même chose que la vérité. La sincérité n'empêche pas que l'on puisse faire fausse route.

La sincérité n'est pas une excuse suffisante chez des personnes qui prennent sur eux de se poser à l'expert, alors qu'ils ne sont, que de parfaits ignorants.

On ne se constitue pas expert du jour au lendemain, pas plus qu'un cours quelconque ne nous permet de devenir compétent dans un travail où, entre autre chose que de la théorie.

Qu'on ne se laisse pas aller à croire qu'il suffit d'avoir lu telle ou telle chose dans le meilleur des livres, pour être ensuite en mesure de lancer et de réussir un travail ou une oeuvre.

J'ai bien, pour ma part, étudié tout ce que l'on peut apprendre sur l'art de faire un bon labour, mais j'avoue qu'il me faudrait passablement de pratique aux mancherons de la charrue, pour rivaliser avec un de nos cultivateurs.

Il y a certaines choses en coopération, qui ne s'apprennent pas dans les livres. Qu'on ne se leurre pas de l'idée que l'on assurera le succès de la coopération tout simplement par l'entremise de cours sur la coopération; ou par l'imitation de ce qui se fait ailleurs. Je suis convaincu que pour faire quelque chose de solide, en quoi que ce soit, il faut plus que l'imitation ou la théorie, il faut de l'expérience.

C'est pourquoi, je trouve malheureux que l'on veuille, en certains milieux, si peu tenir compte de l'expérience acquise chez nous, et que l'on n'ait de considération que pour ce qui nous vient de l'étranger.

Alfred SAVOIE.

Les poulets canadiens en Angleterre

Les coupures suivantes, extraites des journaux anglais : "The Feathered World" et "The Fish Trade Gazette", indiquent ce que le marché anglais pense des volailles canadiennes. Citons d'abord "The Feathered World".

"Le Canada déploie de grands efforts pour s'emparer du marché aux poulets de table dans ce pays (Iles britanniques), et maintenant que le plus gros des stocks en entrepôt est liquidé, on compte recevoir de nouveaux arrivages.

"Le Canada produit des oiseaux de bonne qualité; il donne une attention spéciale à l'état des volailles et à l'emballage, deux facteurs que les Hollandais ont déjà réussi à maitriser, à notre grand désavantage, et qui constituent aujourd'hui, un gros argument en faveur des produits canadiens dans le commerce, par comparaison aux volailles anglaises qui sont en général mal présentés.

"On peut aussi s'attendre à recevoir de plus grosses expéditions d'oeufs canadiens, et l'on a décidé, pour ne pas nuire à ce commerce, de ne pas relever le tarif du transport autant que l'on se proposait de le faire en premier lieu. Les producteurs anglais feront bien d'être sur leurs gardes et de se rendre compte une fois pour toutes que leur marché est recherché par d'autres personnes qui finiront par accaparer une bonne partie, parce qu'il n'existe pas de concurrence bien organisée chez les producteurs du pays".

Voici, d'autre part, ce que dit le "Fish Trades Gazette", l'organe officiel du commerce des volailles en Grande-Bretagne, dans son numéro du 4 septembre : "Presque tous les poulets canadiens qui se trouvaient sur le marché ont été liquidés, à l'exception, çi et là, de quelques caisses de grosses volailles, et même celles-ci auront disparu au cours des trois semaines qui vont suivre. Le produit canadien qui se vend le mieux sur notre marché, est celui qui pèse de 3 à 4 livres. Les autres poids trouvent également acquéreur, mais les poulets d'un poids plus léger sont toujours les premiers à disparaitre du marché. Je crois que les petits poulets "Nourris au Lait canadien," de la catégorie No 1, bien dégelés, spécialement les blancs, font de superbes oiseaux pour les restaurateurs. Je crois pouvoir affirmer, sans crainte de me tromper, que les hôtels et les restaurants emploieront beaucoup plus de volailles canadiennes qu'ils n'ont fait l'année dernière, si la qualité et le type modèle de ces volailles se maintiennent".

Publié par le Service de Presse et de Publicité, Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada (FB).

Animaux vivants

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi, le 11 octobre 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs

Choix 190 à 230 lbs	9.25— 9.50
Prime $1.00	
Bacon 160 à 240 lbs	8.75— 9.00
Bouchers 160 à 240 lbs	10.00
Léger 120 à 160 lbs	7.50— 8.50
Lourd 240 à 270 lbs	8.75— 9.00
Extra lourd 270 lbs et plus	8.25— 8.50
Truies	6.50— 7.50

Vaches

Choix	4.00— 4.50
Bonne	3.25— 3.75
Moyenne	2.50— 3.00
Commune	2.00— 2.50
Très com.	1.50—1.75

Veaux de lait

Choix	8.50—9.00
Bon	8.00—8.50
Moyen	7.00—7.50
Commun	5.50—6.50

Veaux de champs

Bon	3.50— 3.75
Moyen	3.25— 3.50
Commun	3.00— 3.25

Agneaux

Choix	7.50— 7.75
Bélier	5.25— 5.75
Moyen	5.50— 5.75
Commun	6.50— 6.75

Moutons

Bon	3.00— 3.50
Commun	2.00— 2.25

Bouvillons

Choix	8.00—8.50
Bon	6.00— 6.50
Moyen	5.00— 5.50
Commun	4.00— 4.25
Com. léger	3.00—3.50

Taureaux

Choix	3.75—4.25
Bon	3.00—3.25
Moyen	2.75—3.00
Commun	2.50— 2.75

Taures

Choix	5.50— 6.00
Bonne	4.50—5.00
Moyenne	3.50—4.00
Commune	2.75— 3.00

Le Canada et les Etats-Unis sont les principaux débouchés pour les légumes frais que l'île de Cuba produits en hiver. Les expéditions directes sur le Canada, de tomates cultivées en hiver, dans le Cuba, ont atteint de fortes proportions en ces trois dernières années.

Moulée pour la ponte, Rations laitières 24 & 20%, Moulée pour Dindes, Renards, Chiens, Lapins.

VOS POULES, VACHES ET PORCS SONT VOTRE BANQUE ! Déposez-y vos profits obtenus avec la moulée "AVARD" et votre compte d'épargne augmentera.

EMPLOYEZ LES RATIONS BALANCEES

Toutes ces moulées sont manufacturées selon des formules d'experts du gouvernement. Il y a un coupon de valeur dans tous les sacs.

AVARD

Assurez-vous de vos succès futurs en employant les moulées "AVARD" dont la réputation est reconnue.

POUR TOUS LES BESOINS DE LA FERME

UNE ATTENTION EST DONNEE AUX COMMANDES DES GROUPES (CONSERVEZ LES COUPONS)

Seule Meunerie du genre dans Québec

Tancrède AVARD

36, rue Henderson, QUEBEC

Spécialités : Grains et Graines de semence

Le parti libéral est prêt à la lutte

(Suite de la page 11)

la génération des sacrifiés, dont vous êtes et dont vous subissez actuellement le fardeau, je crois qu'il n'y a pas un homme dans ce pays qui est intéressé à aller se battre dans une guerre où le Canada n'est pas intéressé, quels que soient les intérets que l'Angleterre pourrait avoir en jeu.

Je crois plutôt que si une éventualité comme celle-là arrivait, elle orienterait invariablement le Canada vers son indépendance complète.

M. ADELARD GODBOUT

Le chef du parti libéral provincial fait part à l'assistance des regrets de M. T.-D. Bouchard, qui, retenu au Congrès de l'Union des Municipalités, n'a pu venir à Québec pour cette soirée.

Il félicite le conférencier et dit que l'avenir du parti libéral ne comporte aucun point d'interrogation. L'électorat de la province de Québec est plus anxieux que jamais de revivre sous l'application des principes libéraux, dit-il.

"Les deux partis politiques ont des vues, des sentiments et des méthodes diamétralement opposées", continue M. Godbout. "Et ce n'est pas accidentellement que, malgré le relèvement économique que l'on constate dans le monde entier, la province de Québec se débat dans une situation plus pénible que jamais. Dans le plus fort de la crise, la province avait plus de garanties d'avenir qu'elle n'en a aujourd'hui sous le gouvernement le plus tory qu'elle ait jamais eu pour la diriger.

"Le gouvernement actuel a non seulement bouleversé l'économie de notre province, mais il a créé une situation sociale extrêmement dangereuse. Que sera la jeunesse de demain si ce gouvernement continue de la bafouer après lui avoir tant promis? Et les classes laborieuses, quelles impulsions suivront-elles parès avoir vu le gouvernement non seulement leur apporter la misère, mais leur donner l'exemple même de l'injustice? La situation de la province, je ne le dis pas avec plaisir, mais avec un profond chagrin, est plus pénible qu'elle ne l'a jamais été. Nous avons eu déjà en cette province des gouvernements conservateurs qui ont commandé le respect et qui ont inculqué à la population les sentiments nécessaires à l'avancement vers le progrès. Mais où sont-elles, actuellement, ces garanties de notre avenir?

"Si le gouvernement qui nous dirige à Ottawa n'a pas craint d'imposer sa souveraineté dans le Canada, il n'a pas isolé notre pays par des barrières infranchissables. Malgré la disparation de l'article 98, il a su rétablir la paix sociale. Nous n'avons pas entendu parler de marches sur Ottawa depuis que le gouvernement libéral est au pouvoir. Il n'y a pas eu de révoltes ni d'émeutes. C'est qu'à la base de la politique canadienne comme le disait si bien M. Lapointe, il y a la justice et la charité.

"Et dans cet ensemble de paix et d'harmonie, quelle est la figure de la province de Québec? Est-ce que les Canadiens français ont raison d'être fiers du gouvernement qu'ils se sont donné? Est-ce que nous avons avancé en quelque façon? Est-ce que le présent gouvernement impose le respect nécessaire à tout progrès?"

M. Godbout dit qu'on a trompé la confiance populaire et que rien ne sera négligé pour montrer à la province la face véritable de ceux qui sont en charge de l'administration: "Si nous avons assez de respect pour l'électorat et assez de patriotisme pour regarder au-dessus des luttes politiques la province que nous aimons et pour laquelle nous luttons, ceux qui pour des avantages politiques ont ouvert des plaies vives dans le coeur de la population peuvent s'attendre de nous rencontrer et de recevoir des leçons nécessaires et salutaires.

"La province de Québec, comme tous les Etats du monde, a besoin d'un ordre nouveau. L'ordre nouveau, c'est la politique constante du parti libéral. Il consiste à donner à tous une mesure de plus en plus large de justice. Et c'est le parti libéral qui la procurera à la province.

"Pour ma part, je suis orgueilleux de ma province. Je crois qu'elle a un rôle à jouer dans l'Amérique du Nord et c'est pourquoi je ne veux pas que l'on nous isole dans la Confédération et parmi les autres pays. Le principe du parti libéral, c'est un principe d'union, de coopération. Nous avons, avec toute la population du Canada, des points communs d'entente. Il nous faut coopérer pour faire du Canada le pays le plus grand possible. Actuellement, on veut toujours chercher la chicane".

M. Godbout dit que ces principes d'union et de coopération, qui sont ceux du parti libéral, sont de vrais principes chrétiens. Il reprend un peu plus loin:

"A titre de club libéral, je ne veux vous demander qu'une chose : c'est ce qu'on appelle trop facilement l'esprit de parti et que j'appellerai la coopération, l'entente, l'union. Le parti libéral est basé sur l'union et c'est ce qui a fait sa force dans le passé comme ce qui fait sa force encore aujourd'hui. Ceci n'exclut pas la liberté de parole et la libre expression des opinions. Quels que soient leur âge et les clubs auxquels ils appartiennent, les libéraux sont toujours admis à exprimer librement leurs opinions. C'est ça l'essence du parti libéral: liberté de parole et liberté de penser. Mais entendons - nous, unissons - nous, non pas pour le triomphe d'un parti, mais pour le triomphe des principes libéraux".

M. Godbout dit qu'il n'a pas recherché la direction du parti libéral. Mais puisqu'on la lui a confiée, on peut être assuré qu'il ne négligera rien en vue de bien remplir les devoirs que cette charge lui imposent. "On peut être assuré qu'aucun sacrifice personnel, qu'aucune responsabilité à prendre, qu'aucune mesure nécessaire, qu'aucune mesure chirurgicale même nécessaire ne nous fera reculer. Nous avons un devoir à remplir à l'égard de la province, que je continue à aimer de plus en plus, et ce devoir, nous le remplirons.

"Si M. Duplessis veut appeler les élections dans un coin ou un autre de la province et si même, que Dieu le veuille, il voulait avoir une consultation générale, d'un bout à l'autre de la province, les libéraux sont prêts, l'électorat est prêt".

En terminant, M. Godbout dit qu'il y a bien des conservateurs qui ne sont pas disposés à maintenir leur confiance au gouvernement actuel. Ils seront les bienvenus dans les rangs du parti libéral.

L'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin

(Suite de la page 6)

DEUXIEME SEANCE

Le cardinal Lépicier et son oeuvre théologique.

par M. l'abbé Arthur Douville.

I. L'homme.

Né à Vaucouleurs, le 28 février 1863, il entre à quinze ans chez les Servites de Marie, à Londres ; il y fait son noviciat.

Envoyé à Rome, il y conquiert les grades du doctorat en philosophie et en théologie ; il passe pour être "le plus accompli des thomistes".

Dans la chaire de dogme à la Propagande, il remplace, en 1892, le cardinal Satolli. Il compose son oeuvre théologique principale : "Institutiones theologiae dogmaticae", comprenant vingt-cinq volumes.

Les Congrégations romaines utilisent sa science et son expérience. Dans son Ordre, il s'élève au plus haut degré, celui de prieur général, en 1913. Il fonde à Rome, pour les étudiants Servites, le collège international de Saint-Alexis de Folconieri.

Nommé archevêque de Tarse en 1924, Pie XI l'envoie comme Visiteur Apostolique aux Indes et en Ethiopie.

Créé cardinal en 1927, il est nommé préfet de la Congrégation des Religieux.

Légat du Pape à Orléans, Carthage et à Malte, il suscite l'admiration et l'enthousiasme par la ferveur de sa foi, sa vaste culture et le charme de sa personne.

Il meurt à Rome, le 20 mai 1936 ; "Si le monde avait connu son grand coeur, il le louerait encore plus" ; ainsi montent ceux que la Vierge a marqués.

II. L'oeuvre.

Le besoin du monde intellectuel désemparé attire son attention et sa sympathie ; il veut, pour sa part, le rattacher à l'unité chrétienne, dans l'ordre métaphysique et moral, unité brisée par la renaissance humaniste, la réforme protestante et la révolte rationaliste.

Dans son oeuvre théologique, il réalise son projet en ressuscitant le culte de la métaphysique et en donnant une expansion nouvelle à la charité.

Le cardinal Lépicier donne au monde, par saint Thomas, la doctrine de vie qui lui est nécessaire ; et sa doctrine est une théologie conquérante, missionnaire, mobilisée pour Dieu.

Sur plusieurs points, le cardinal Lépicier a enrichi la science du dogme d'aperçus très justes et de clartés révélatrices ; son talent et son érudition sont remarquables.

Les quatre derniers papes ont fait de son oeuvre des éloges considérables ; c'est qu'elles renferme **une sûreté de doctrine, une limpidité d'exposé et une onction admirables.**

Le savant cardinal pourrait bien passer à la postérité avec le titre de "docteur de l'esprit et du coeur" ; ce qui est certain, c'est que personne n'oubliera qu'il a chanté, avec le charme de la piété, **la plus belle fleur du paradis,** et qu'il mérite d'être appelé, comme il l'a parfois désiré, "le cardinal de Marie".

LE PRIX D'UNE VIE

M. L'abbé JOSEPH FERLAND

Le néo-malthusianisme et l'eugénisme tendent l'un et l'autre, quoique par des moyens divers, à la restriction des naissances. Le conférencier fait pour le moment abstraction du caractère foncièrement immoral des moyens préconisés pour arriver à la fin désirée, il se contente de descendre sur le propre terrain des néo-malthusiens et des eugénistes et de les combattre avec leurs propres armes. Ils poursuivent un but utilitaire, volant soit soustraire l'enfant aux misères de la vie, soit prévenir la pauvreté générale ou épargner à l'Etat de trop lourdes charges. Le conférencier prenant la contre-partie montre le prix d'une vie, les avantages divers que directement ou indirectement elle procure tant à ceux qui l'ont reçue qu'à ceux qui l'ont donnée ou qui lui sont liés de quelque manière. Ces biens sont de deux ordres : naturel et surnaturel.

D'abord la vie, quelques maux qu'elle apporte avec elle, est productrice de bonheur. Que si tel ou tel individu n'y atteint pas, cela provient non de la vie elle même ni des tares dont il a pu hériter de ses ancêtres, mais de ses propres fautes. C'est ce que doit admettre quiconque croit en l'existence d'un Dieu créateur sage et bon non moins que puissant.

Une preuve additionnelle que la vie vaut la peine d'être vécue c'est que bien rares sont les hommes qui se suicident et que ceux qui volontairement et délibérément s'enlèvent la vie le font, poussés par les conséquences de leurs propres désordres bien plus que par celles qu'entraineraient pour eux les fautes de leurs ancêtres.

Et quelles joies apportent avec elles la paternité et la maternité! quel bonheur partant procure la vie à ceux qui en sont les auteurs, sans compter l'utilité qu'ils en retirent par l'aide que dans leur vieillesse ils reçoivent de leurs enfants !

Il y a bien le cas où la mère doit payer l'honneur et l'avantage de la maternité de sa santé voire parfois de sa vie. Mais même alors la vie qu'elle donne est indirectement pour elle source de biens à cause de l'éminente fécondité de sacrifice qu'elle occasionne.

Et ce sont des avantages analogues que l'enfant procure à ses frères et soeurs, c'est-à-dire joies de l'amour fraternel et aide matérielle et morale dans le besoin et l'épreuve, auxquels biens il faut ajouter une meilleure éducation. Non que le conférencier veuille dire que les enfants uniques sont toujours mal élevés, mais que la présence de frères et soeurs est de nature à faire contracter à l'enfant des habitudes d'altruisme et lui fournit l'occasion de pratiquer la justice et la charité, deux vertus éminemment sociales.

Ce qui amène tout naturellement le conférencier à parler des avantages que procurera plus tard l'enfant à la société qui l'accueille dans son sein, directement par ses qualités intellectuelles et morales, par son dévouement et son travail et indirectement, s'il est réellement une charge pour elle, par les sacrifices qu'il lui donnera l'occasion de pratiquer, car tout acte de vertu mérite une récompense sinon surnaturelle du moins naturelle et les sociétés qui ont le mieux soin de leurs membres souffrants sont les plus bénies de Dieu, c'est là une vérité que confirme l'Histoire.

Mais outre ces biens d'ordre naturel, la vie peut en procurer d'autres incomparablement supérieurs. Que les néo-malthusiens et les eugénistes le veuillent ou non, l'homme a été élevé à une fin surnaturelle, et peut acquérir une gloire et une félicité éternelles, ce qui vaut bien la peine qu'on supporte les maux inévitables de la vie présente.

Et en vertu de la communion des Saints, la vie du juste est une source de bénédictions pour la société tout entière, et cette bienfaisance sociale s'exerce particulièrement par le sacrifice. Telle est la loi établie par Dieu. C'est par ses souffrances et sa mort que J.-C. nous a sauvés, c'est également par la souffrance sous toutes ses formes qu'on opère son salut et qu'on contribue à celui des autres.

La conclusion qui s'impose c'est que la procréation de la vie est une grande chose et que s'il ne faut pas se livrer à cette oeuvre en dehors de l'ordre établi par Dieu, d'un autre côté il ne faudrait pas non plus, sous prétexte des maux à éviter fruster l'acte générateur de son effet naturel.

Observons la loi de Dieu, c'est le meilleur moyen de procurer le bien des individus et des sociétés.

Allocution du T. R. P. Joseph Hébert, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, le 14 octobre, à la deuxième séance de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin.

Mesdames, messieurs,

Qu'il me soit permis de remercier Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet de l'honneur qu'il me fait et de la sympathie qu'il manifeste, une fois de plus, à l'institution que je représente, en me confiant la présidence de cette réunion distinguée.

Je suis heureux de saisir l'occasion qui m'est offerte de présenter mes hommages les plus respectueux au vénérable président de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, dont la haute personnalité honore tout un peuple, et dont le ministère de vérité se poursuit avec un enthousiasme admirable et un zèle débordant, qui font songer à ces paroles de la **Sagesse** : 'Voici que ma course s'allonge et que le fleuve de mes jours approche de l'océan. C'est pourquoi je répandrai la doctrine plus abondante et je la porterai au loin à tous ceux qui espèrent dans le Seigneur; et je ne cesserai pas jusqu'au jour éternel. Car sachez-le, ce n'est pas pour moi seul que j'ai travaillé, mais pour tous ceux qui aiment la vérité et la cherchent" (Eccli., XXIV, 43 et seq.)

Puisse la Providence, par l'intercession de l'Ange de l'Ecole, conserver encore longtemps à l'Eglise, à la société, à la jeunesse pleine d'élan et d'aspirations, le théologien de Laval qui projette des cimes où il a fixé sa tente les rayons directeurs et vivifiants de la science thomiste.

'L'action de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin est une oeuvre d'approfondissement et une oeuvre d'application ou d'irradiation" (Mgr L.-A. Pâquet).

Les études qui viennent de nous être présentées me semblent en parfaite harmonie avec ce programme. En ma qualité de président de cette séance et au nom de l'auditoire, je m'empresse de féliciter les orateurs, messieurs les abbés Arthur Douville, supérieur de l'Ecole apostolique Notre-Dame, et Joseph Ferland, professeur à la faculté de philosophie de l'Université Laval.

Le premier travail, à mon humble avis, pourrait être considéré comme une oeuvre d'irradiation. Il propagera, j'en suis sûr, la doctrine théologique de l'illuste cardinal Lépicier, ce brillant penseur dont s'honore le thomisme.

C'est bien, en effet, à cause de son talent et de sa doctrine qu'il fut désigné par Léon XIII pour succéder, à la Propagande, à l'éminent professeur Mgr Satolli, dans la chaire de théologie dogmatique. "Le pape, était sûr que le jeune professeur collaborerait de toute sa valeur et de toute sa sincérité à l'oeuvre de restauration thomiste que le grand pontife voulait mettre à la base d'une saine réforme des études" (Son Exc. Mgr Pisani).

Mais la supériorité du cardinal Lépicier s'explique surtout par sa foi vive et profonde. "Le crucifix, comme pour saint Thomas, fut son grand livre. Non content de l'avoir toujours sur sa table de travail, il en avait sous les yeux un autre, plus petit: c'était celui qu'il avait reçu lors de la cérémonie de vêture: il le tenait à la portée de sa main, et à chaque instant, spécialement à l'occasion de quelque difficulté, il le portait précieusement à ses lèvres, implorant lumière et réconfort. Puis, tel un sceau, il le déposait sur chaque page qu'il composait, comme pour la confier à la protection de celui pour la gloire de qui il l'avait écrite" (Un Père servite).

Nous ne devons donc pas nous étonner, messieurs, si l'éminent théologien s'est fait une place de choix dans l'histoire de la renaissance thomiste, si ses ouvrages ont été fréquemment loués par les papes.

Le tribut d'hommages que l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin rend aujourd'hui à l'oeuvre doctrinale du cardinal Lépicier est une preuve tangible de l'admiration qu'elle lui porte. Ce tribut veut redire la reconnaissance des nôtres envers celui qui leur manifestait tant de bienveillance, spécialement de nombreux prêtres de chez nous, qui se groupèrent au pied de sa chaire.

Le prix d'une vie : voilà un sujet des plus opportuns et qui cadre bien avec le programme de notre Académie.

Le savant conférencier a parfaitement réussi, il me semble, à le développer à un point de vue qui d'ordinaire n'est pas assez considéré. Ce travail servira à éclairer les esprits égarés, dont la science sans fondement spirituel n'est employée qu'à chercher des moyens capables de détruire dans son germe ce qu'il y a de plus précieux sur la terre : la vie humaine.

Que d'existences, en effet, qui auraient pu être d'une grande utilité soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, ont été supprimées, et que d'autres le seront encore, par des méthodes et des pratiques injustifiables !

Crime sans nom contre Dieu, seul maître de la vie; crime contre l'individu dont les tendances, de par sa nature, le portent essentiellement à conserver son existence et à la perpétuer; crime contre la société ainsi affaiblie dans sa racine.

Et ce sont là, messieurs, les funestes résultats de l'ignorance du prix de la vie.

Il était à propos pour l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin d'aborder ce problème afin de continuer son travail de redressement au profit de la vraie science et la pure doctrine.

Rallions nos forces spirituelles et intellectuelles dans un culte plus intense de la vérité, examinons attentivement les problèmes de l'heure à la lumière des principes thomistes, car, selon les paroles mêmes de notre vénéré président, lors de la première session, "Ce n'est pas d'un premier coup d'aile que notre esprit se dégage des ombres de la matière, et qu'il pénètre jusqu'au coeur des réalités spirituelles. Les questions métaphysiques ont exercé les plus subtils génies. Elles en ont fait la gloire, après en avoir été le tourment" (Mgr L.-A. Pâquet)).

Communication

Québec 8 octobre 1937.

Monsieur le rédacteur,

Je suis persuadé, monsieur le rédacteur que vous m'accorderez quelques lignes dans votre journal, afin que cette lettre puisse paraître.

Je mepermets de faire quelques commentairts, en marge de la descente opérée il y a une semaine dans le quartier St-Roch.

Je me demande, en moi-même, aujourd'hui si je serais en sûreté chez mon épicier... Si ces abus se continuent, je crois que je ferais mieux de m'enfermer chez moi pour ne pas être intimidé par la police dans une maison publique où les citoyens honnêtes ont le droit de pénétrer, et où les règlements sont observés.

Et la police se permet de venir déranger ces gens avec audace!

La masse du public, dans un avenir rapproché, ne sera plus en sûreté même chez leurs bouchers.

D'ailleurs il me semble, qu'il y a des autorités supérieures qui ont le devoir de constater le bon ordre ou la mauvaise tenue. Et si après une enquête approfondi, on prouve que ces endroits sont des maisons de désordres, hé bien, ils ont le devoir d'enlever le permis ou d'aviser le propriétaire de fermer ses portes.

A présent, j'ai remarqué dans les journaux ce message "une descente dans une maison de désordre". C'est drôle tout de même, messieurs, qu'on arrête les dames et qu'on laisse les hommes de côté.

Il me semble que si la police a trouvé ces dames dans un lieu de désordre, les hommes y étaient aussi, et qu'ils étaient aussi coupables que ces dames.

Nous avons tous entendu parler de jeunes mariés, venus à Québec en voyage de noces, et qui ont été arrêtés lors d'une descente, il y a je crois quelques mois.

C'est regrettable ces choses-là.

N'allons pas messieurs ternir la réputation de notre belle ville de Québec aux yeux des touristes, par des abus aussi criants que des descentes dans des maisons où d'honnêtes personnes ont le droit de pénétrer sans risquer leur réputation.

Pour ma part je suis un des clients de cette maison, et je défie qui que ce soit de prouver que je fréquente un lieu de désordre.

Je termine en vous remerciant, monsieur le rédacteur pour le service que vous rendez au public et à moi-même.

Je demanderais aux autorités, qui sont d'ailleurs très compétentes de faire cesser ces abus.

Je demeure,

Votre dévoué,

Roland PROULX.

Note de la R. — Notre correspondant aurait tort de cesser de fréquenter les épiceries, les boucheries, et même les grands restaurants de la ville; il n'y courrait pas le risque d'être pris dans une "descente". La police des moeurs n'est jamais demandée dans établissements, où on ne tolère pas les racoleuses.

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à l'"Action Catholique", et leurs parents défunts.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

BERNARD. — A St-Sauveur, le 15 octobre 1937, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Adèrie Bernard. Les funérailles auront lieu lundi matin, 18 courant, à 9 h. 30.

Départ de la maison mortuaire, 91 rue Napoléon, à 9 h. 15 pour l'église de St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.
5125—15-10 (2 fois)

CHABOT. — A Québec, le 12 octobre 1937, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Emma, Amanda Nolin, épouse de M. Alphonse Chabot.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures. Départ de la maison mortuaire, 389 rue Colomb, à 7 h. 45 pour l'église St-Joseph, et de là au cimetière St-Charles.
4995—15-10 (1 fois)

CHAMBERLAND. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 15 octobre 1937, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Amélia Caseault, épouse de M. Georges Chamberland, employé civique. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 courant, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 34, 6ième Rue, Limoilou, à 9 h. 15 pour l'église de Limoilou, et de là au cimetière St-Charles.
4999—15-10 (2 fois)

GAUMOND. — A Québec, le 13 octobre 1937, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Marie Fournier, épouse de feu Thomas Gaumond, ex-employé de la Douane.

Les funérailles auront lieu samedi, 16 courant, à 9 h. 30. Départ de la maison mortuaire, 33, rue Ste-Catherine, à 9 h. 15 pour l'église de St-Sauveur, et de là au cimetière St-Michel de Bellechasse.
4980—13-10 (3 fois)

OLIVIER. — A St-Nicolas, le 14 octobre 1937, à l'âge de 8 ans et 6 mois, est décédé Gaston, fils bien-aimé de M. Isidore Olivier et de feu dame Edwina Bélanger. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 octobre, en l'église de St-Nicolas et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse.
4994—15-10 (1 fois)

Cartes de Remerciements pour Sympathies et Souvenirs Mortuaires

L'Imprimerie de l'"Action Catholique", fait une spécialité dans ces imprimés. Liste de prix et modèles fournis avec plaisir sur demande. Téléphone : 2-4171.

Reconnaissance

Merci à la bonne sainte Anne, Notre-Dame du Perpétuel Secours et aux âmes du purgatoire, pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier.

Alice Gamache,
St-Eugène.
5007—15-10 (1 fois)

Remerciements à la Bienheureuse Vierge Marie pour une faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

C. L.
5013—15-10 (1 fois)

SERVICES SPECIAUX

Au Salon Fleuri Enreg.

GRANDE VARIETE de fleurs naturelles et artificielles. Bouquets de mariées, tributs floraux, etc. Mme C. BLANCHET prop. 362, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 5068.
4262—24-9 (26 fs) S. P.

Il l'échappe belle

SAINT-HYACINTHE, 15. — (D.N.C.) — Le Dr J.-E.-A. Collette, de cette ville, l'a échappé belle, hier. Il se rendait à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, ayant pris par la rue Bourdages, quand une automobile débouchant d'une rue transversale, conduite par M. Leclerc, laitier, accrocha la sienne. La voiture du Dr Collette capota, après s'être fait arracher un pneu. Le médecin se tira indemne de l'impasse, souffrant seulement de contusions à une jambe. Les dommages à sa voiture sont de près de $200.

Tél : 2-5214

Helena Rubinstein

Mlle Follows, experte en beauté, sera à nos magasins toute la semaine du 18.

J.-E. LIVERNOIS Ltée

RUE ST-JEAN TEL.: 2-5214 QUEBEC

Pionniers des Bas Prix.

Tél.: 2-5214

Nous expédions les commandes par la poste, le même jour de leur réception. Ajouter quelques sous pour frais de port.

Vente Spéciale Pour 5 Jours

VENDREDI 15 Octobre | SAMEDI 16 Octobre | LUNDI 18 Octobre | MARDI 19 Octobre | MERCREDI 20 Octobre

Tél.: 2-5214

Automobilistes!

Protégez vos radiateurs d'auto contre la gelée en employant notre

"Anticongelant"

le gallon $1.29

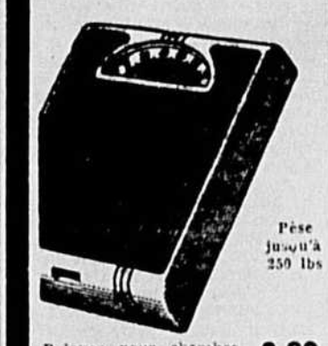

Pèse jusqu'à 250 lbs

Balance pour chambre de bain. Spécial ... 2.69

NOUS RECOMMENDONS MASON'S 49

.35 et .65

Aspirine "BAYER"

.22 .39 .98

Pulmo Bailly	1.29
Sirop Hemostyl	1.39
Urodonal Chatelain	.98
Pommade de Midy	.92
Vick's Vaporub ou Vatronol	.41
Castoria	.28 et .57
Sel de Vichy bout. 1 lb	.55
Mentholatum	.24 et .48
Bromo Quinine	.24
Baume Analgésique Bengué	.54
Eau Purgative La Cascade	.23
Bovril Cordial 16 onces	.98
Malt & Huile de Foie Morue 2 lbs	.89
Neurisane Comprimés	.69

SPECIAL POUR MESSIEURS

1 rasoir Gillet
5 lames bleues
1 pâte à barbe

Valeur .75 pour .38

Bouteille Vacuum 1 pinte	.69
Sac à eau chaude val. 1.00 spc.	.58
Irrigateurs en granit avec tube et canules	.88
Vaporisateurs pour le nez et gorge, Develbiss	.89
Thermomètre sans étui	.30
Sac à glace	.65
Savon Coléo Colgate 5 pour	.16
Savon Castille français 100 gram. la douz.	.40
Savon Cashmere bouquet 2 pour	.11
Pâte à dents Colgate Géant	.33
Lotion Gelleé & Frères rég. .60 pour	.42
Lotion Piver	.89
Cold Cream jarre de 1 lb	.49
Crème à l'Amande Amère (pour gerçures) bouteille 16 oz.	.49
Papier à toilette Swansdown 6 pour	.42
Modess 2 paquets pour	.39
Kleenex paquet de 500 pour	.33
Absorbine Jr	.89 et 1.89
Waterbury C L D	.89 ou 3 pour 2.50
Huile de Foie de Morue de Norvège, la pinte	.59

BANDES & CORSETS AIRWAYS

GRATIS
1 Gaine élastique sera donnée gratuitement pendant l'exposition.

Visitez nos exhibits au Salon Industriel, pendant la semaine du 18 octobre.

LE VIEUX SCOTTIE DIT :

L'EMULSION SCOTT

SE DIGÈRE DE 4 à 5 FOIS PLUS VITE QUE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ORDINAIRE

53¢ 98¢

OZOGERMO

Germicide

combattant la fumée et la mauvaise odeur. Purifie l'air agréablement

against smoke and bad odor. Agreeable air purifier.

Laboratoires Lorbis Laboratories MONTREAL

.15 et .49

L'AUTO USAGE parfait

Ce n'est qu'après une inspection minutieuse de toutes les parties du mécanisme et de la carrosserie, par des experts, qu'une voiture usagée "MORISSET" est mise en vente.

Vous êtes donc assuré d'avoir un auto usagé **parfait** lorsque vous l'achetez chez nous.

Morisset & Frère

337, rue Prince-Edouard

PARC Caron & P.-Edouard PARC du Boulevard Charest

Tél. : 7158 Tél. : 2-6251

TOUX BRONCHIQUE

"Je toussais jusqu'à une demi-heure sans répit. Souvent il me semblait impossible de reprendre ma respiration. Avant que fût finie ma première boîte de RAZ-MAH, je pouvais respirer facilement et les sifflements, la toux, les démangeaisons d'yeux et de nez avaient cessé."—M. Georges Hepburn, 7489, Querbes, Montréal.

Surmontez votre toux ou votre asthme en prenant les Capsules RAZ-MAH. Soulagement avec une boîte de $1 ou argent remis.—50¢ et $1 aux pharmacies. 37BKF

RAZ-MAH

AUTHENTIQUE DE TEMPLETON

LE NOUVEAU POSTE DE MARIER & TREMBLAY ENREG.

(COIN COTE D'ABRAHAM)

EST A 22, rue RICHELIEU

Téléphone : 2-3031

Le parti libéral est prêt à la lutte, dit M. Godbout

Aujourd'hui

Ste Thérèse d'Avila, vierge

QUARANTE-HEURES

Cap St-Ignace; St-Eloi.

CALENDRIER

VENDREDI, LE 15 OCT. 1937

Lever du soleil — 6.16
Coucher du soleil — 5.15
Lever de la lune — 2.58
Coucher de la lune — 1.13

Nouvelle Lune, le 4, à 6 h. 58 du matin
Premier Quart, le 12, à 10 h. 47 du matin
Pleine Lune, le 19, à 4 h. 47 du soir
Dernier Quartier, le 26, à 8 h. 26 du matin

MAREES DE DEMAIN

Haute : 3.01 a.m. — 3.35 p.m.
Basse : 10.28 a.m. — 10.49 p.m.

TEMPERATURE

Vents modérés; beau et frais aujourd'hui et samedi.

Offices du dimanche

LE DIMANCHE, 17 OCTOBRE

XXIIe dim. après la Pentecôte, semi-double (vert).— Messe du dim., GLORIA, 2e or. de Ste Marguerite-Marie, 3e or. pour la rémission des péchés, CREDO, préface de la Ste Trinité.

I Vêpres de S. Luc, évangéliste, double 2e cl. (rouge), mém. du dim. et de Ste Marguerite-Marie (II V.).

On a demandé.

Va-t-on obtenir ?

Les comités paroissiaux de Québec ont demandé aux marchands qui ouvrent leurs portes le soir, spécialement aux taverniers, à la Régie des Liqueurs, aux débitants de tabac, aux propriétaires de salles d'amusements, quilles et billards, de fermer leurs établissements entre sept heures et quart et neuf heures moins quart, à partir de dimanche jusqu'à la fin du mois d'octobre, à l'occasion des retraites d'hommes et de jeunes gens qui vont commencer.

La suggestion des comités paroissiaux est très pratique.

Va-t-on s'y rendre ?

Les adhésions pourront être transmises au secrétaire des comités paroissiaux, casier postal 40, Québec.

J. D.

Son Em. le Cardinal à Bienville

Mgr l'Archevêque adressa la parole aux retraitantes hier soir.— Sermon par le R. P. Boismenu, S.S.S. — Salut solennel.

LA VOCATION

La vaste église paroissiale de Bienville était remplie de dames et demoiselles, hier soir, pour entendre la voix autorisée de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, qui visite les différentes paroisses du district de Québec, à l'occasion de la grande mission.

Le distingué prélat arriva à Lévis par le bateau de 7 heures et fut escorté jusqu'à l'église de Bienville. Il était accompagné de M. le chanoine J. Vaillancourt, de M. l'abbé Bruno Desrochers et de son camérier, M. A. Corriveau.

Durant l'instruction que prononça l'un des prédicateurs de la retraite, le Rév. Père Boismenu, S.S.S., Son Eminence occupait un trône qu'on lui avait préparé pour marquer sa visite. On remarquait au choeur M. l'abbé Sévère Villeneuve, curé de la paroisse, le R. P. Brissette, S.S.S., Don Jamet, O.S.B. MM. les abbés Edwin Doyle, vicaire, Ls-Philippe Lecours, Vital Labrie, Gérard Fortier et Thomas-Eug. Boissinot, professeurs au collège de Lévis.

Le Primat de l'Eglise canadienne, prenant la parole après le prédicateur, commenta quelques passages de son instruction sur la vocation, puis il donna quelques conseils aux jeunes filles sur les préceptes de la vie chrétienne et, en particulier, sur les devoirs des enfants à l'égard de leurs parents.

A la suite de cette allocution de Son Eminence, au salut solennel du Très Saint-Sacrement fut chanté par M. l'abbé Ls-Philippe Lecours, assisté de MM. les abbés Gérard Fortier et Th.-Eug. Boissinot.

Après cette pieuse cérémonie, Son Eminence le Cardinal Villeneuve sortit par l'église et se rendit processionnellement au presbytère, bénissant la foule sur son passage.

Le Cardinal retourna au Palais épiscopal par le bateau de 10 heures.

A Donnacona

Le Parti National tiendra une assemblée à Donnacona dimanche après-midi. Les orateurs au programme sont le Dr Philippe Hamel, M. Oscar Drouin, le maire Ernest Grégoire, le Dr Adolphe Marcoux et M. René Chaloult.

L'assemblée sera tenue en la salle publique. L'heure en sera annoncée demain.

S. E. Mgr Plante visitera les colons de l'Abitibi

Son Excellence Mgr Omer Plante, évêque de Dobero et auxiliaire de Québec, est parti, hier soir, pour une tournée dans les colonies de l'Abitibi. Ce groupe a été photographié quelques minutes avant le départ. C'est, de gauche à droite, M. l'abbé Alphonse Morel, représentant de la Société diocésaine de colonisation à Québec, S. E. Mgr Plante, M. Oscar Desgagnés, chef du service des établissements au ministère de la Colonisation (tous trois sont partis pour l'Abitibi), MM. J.-G. Russell et E.-J. Tapp, représentants du gouvernement fédéral dans l'application du projet Auger-Rogers, et M. D. Cadrin, enquêteur pour la ville.

(Photo de l'"Action Catholique")

S. E. Mgr Plante et M. l'abbé Morel partent, hier soir, pour l'Abitibi, avec un groupe de 58 colons, tous de Québec

Une démonstration mémorable se déroule hier soir à la gare du Palais.— Mgr l'Auxiliaire fera la visite des différentes colonies de l'Abitibi.— MM. Desgagnés et M. Eugène Gagné feront aussi le voyage.

TOUS SONT DES QUEBECOIS

Les colons qui sont partis pour l'Abitibi, hier soir, sont des privilégiés: ils font le trajet vers leur pays d'adoption sous la houlette de leur évêque-auxiliaire, Son Excellence Mgr Omer Plante. On a bien là, n'est-ce pas, une nouvelle preuve tangible de l'intérêt que notre clergé porte aux classes qui pour être parmi les plus humbles n'en sont pas moins les plus courageuses.

Cinquante-huit hommes, femmes et enfants sont partis à la conquête du sol abitibien. Tous gais, en dépit des liens qui les rattachent à la ville qu'ils laissent, ils s'en vont continuer la tradition de la race française en Amérique.

La visite de Mgr Plante réjouira grandement les colons. Notre Evêque-Auxiliaire a tenu à encourager par sa présence en terre d'Abitibi le geste de ceux qui veulent vivre et en vivant agrandir le domaine agricole du pays de Québec. Mgr Plante fera la visite des différentes colonies de l'Abitibi. On peut facilement imaginer la joie que soulèvera son passage. Mgr l'Auxiliaire fait le voyage en compagnie de M. l'abbé Alphonse Morel, représentant à Québec de la Société diocésaine de colonisation, et M. Oscar Desgagnés, chef du service des établissements au ministère de la Colonisation, dont nous avons annoncé, hier, le départ. M. Eugène Gagné, du ministère de M. Auger, fait aussi le voyage.

Nous avons donné, hier, les noms des partants. On sait que le groupe comprenait sept chefs de famille nouveaux colons et neuf familles qui s'en allaient rejoindre leurs chefs établis depuis un mois en Abitibi. Tout le groupe était de la ville de Québec.

A leur départ les officiels et les colons ont été salués par MM. J.-G. Russell et E.-J. Tapp, représentants du fédéral, D. Cadrin, enquêteur pour la cité, Gérard Cloutier et M. Laforce, du ministère de la Colonisation.

Son Excellence Mgr Plante, M. l'abbé Morel, M. Desgagnés et M. Gagné passeront cinq ou six jours dans l'Abitibi. Ils visiteront nous l'avons dit, les différentes colonies. Leur passage donnera sans doute lieu à de belles démonstrations.

Ce départ était un des plus considérables en ce qui concerne les colons choisis dans la ville de Québec. C'est le dernier gros départ de l'année.

Grand projet

Le ministère de l'Agriculture essaiera de faire passer à la prochaine session son projet de loi relatif à l'unification des organisations agricoles. On sait que ce projet devait venir à la dernière session, mais que pour une raison ou pour une autre la présentation de ce projet a été différée.

Nous avons déjà publié la substance de projet de loi. On croit qu'il ne sera pas modifié pour la peine avant d'être soumis aux Chambres.

La perdrix

On a beau être un nemrod enragé, il faut tout de même respecter les lois de chasse. Un chasseur l'a appris à ses dépens, ces jours derniers, lorsqu'il a été condamné à l'amende et aux frais pour avoir chassé la perdrix en temps prohibé. Les inspecteurs chargés de voir au respect de la loi visitent actuellement les boutiques de boucher et l'on a constaté que plusieurs tenaient à la disposition de leurs clients de belles perdix. Cela malgré un règlement provincial qui défend de faire la chasse à la perdrix, pour enrayer la menace de destruction.

Un emprunt au montant de $62,000

Les citoyens de Rimouski auront à se prononcer sur ce projet par voie de referendum, au cours du mois de novembre.

POUR TRAVAUX

Rimouski, 15, (D.N.C.).—Le 15 novembre prochain, les propriétaires fonciers de la ville de Rimouski auront à se prononcer sur un règlement d'emprunt au montant de $62,500, que vient de passer le conseil municipal, en vue de travaux jugés nécessaires pour améliorer et développer les systèmes d'aqueduc et d'égout de la ville.

La somme mentionnée, pour laquelle on projette une émission d'obligations rachetables par séries durant les quarante années qui s'écouleront à partir du 1er mars 1938, ou d'un seul paiement pour toute ou une partie de la balance due à une échéance quelconque, au taux de 4% l'an, est ainsi répartie: $49,173.79 pour améliorations à la prise d'eau au lac St-Ignace, à St-Anaclet; $2,551.83 pour travaux d'aqueduc et d'égout dans cette ville; $10,548. pour le service d'eau, au quai de Rimouski et $226.83 pour frais d'impression et de vente des obligations.

La votation du 15 novembre se tiendra à l'Hôtel de Ville.

Elle guérira

Mlle Jeannette Pépin, 20 ans, de cette ville qui, au cours de la semaine dernière avait été aveuglée par un éclair comme elle était à fermer une fenêtre, durant un orage, guérira complètement, semble-t-il. La jeune fille, qui est sous les soins de M. le Dr J.-V. Lavoie, spécialiste, recouvre graduellement la vue, et sa cécité n'apparaît pas comme devant être permanente. Mlle Pépin est la fille de M. Alfred Pépin, 24, rue Ste-Thérèse. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le courage ne manque pas au pays de Québec

Voici (au centre) une jeune mère canadienne-française de neuf enfants, huit garçons et une fille, qui s'en va rejoindre son mari en Abitibi. Madame H. Dumas, ci-devant de 203, rue de la Salle (ancienne rue Richardson), est partie hier soir dans le groupe des 58 Québecois. L'âge de ses enfants va de 12 ans à 5 mois. On remarquera la gradation croissante dans la hauteur des enfants. Madame Dumas est photographiée en compagnie de deux parentes.

(Photo de l'"Action Catholique")

Si M. Duplessis veut appeler les électons dans un coin ou l'autre de la province ou même avoir une consultation générale, les libéraux sont prêts, déclare le chef du parti.— L'hon. M. Godbout adresse la parole au souper aux huitres du Club Mercier.— Le conférencier d'honneur est Me Fernand Choquette qui commente plusieurs événements récents.— M. Wilfrid Lacroix dénonce le mouvement d'immigration qui se fait à Londres. — Foule très considérable.

M. PH. CORRIVEAU PRESIDE

Le souper aux huitres du club Mercier a réuni, hier soir, à la salle Laprise, autour des chefs du parti libéral, plusieurs centaines de convives. Dès avant l'arrivée des invités d'honneur, il était devenu évident que le local serait trop étroit. De fait, le problème de l'espace a été jusqu'à la fin le grand souci des organisateurs. La circulation était pour ainsi dire impossible et parmi les derniers arrivés, heureux sont ceux qui ont pu se trouver un petit coin pour y déposer quelques huitres et travailler à les ouvrir, les coudes collés à ceux de ses voisins.

La gaieté et la belle humeur ont cependant régné jusqu'à la fin. Des ovations bruyantes ont été faites à M. Adélard Godbout, chef du parti libéral dans la province, à M. Fernand Choquette, C.R., qui était l'invité d'honneur et le conférencier, ainsi qu'à M. Philippe Corriveau, C.R., président du club.

Les orateurs ont surtout affirmé la vitalité du parti libéral et un esprit combatif qui a enthousiasmé les convives.

M. Corriveau, qui présidait, a présenté M. Choquette. Celui-ci, dans une conférence qui a duré plus de deux heures, a analysé les causes de la défaite de son parti, pesé les actes du gouvernement actuel et prédit pour un avenir très prochain une crise ministérielle, des élections et une grande victoire libérale. M. Choquette a commenté plusieurs événements récents, tels que l'affaire Gagalas, l'affaire de la mine Rubec, le procès du "Canada", le procès d'un employé de la Voirie coupable de violation de propriété et certains actes de la police provinciale. Il a terminé son exposé en réaffirmant la valeur des principes libéraux. "Nous n'avons pas honte du passé", dit-il; "nous sommes fiers de nos chefs et le peuple qui ouvre les yeux commence à réaliser que Maurice Duplessis ne vient pas à la cheville de M. Taschereau".

Il fut peu question du Parti national, sauf lorsque M. Choquette, parlant des causes de la défaite, déclara ce qui suit: "Lorsque nous entendons ces messieurs dénoncer aujourd'hui le gouvernement de l'Union Nationale avec les mêmes vitupérations qu'ils dénonçaient le gouvernement Taschereau, cela nous réjouit certes parce qu'ils confirment par là, bien que tardivement, que nous avions raison de mettre le peuple en garde contre l'avènement d'un pareil régime. Mais nous ne pouvons tout de même nous empêcher de regretter que leur vision de l'avenir n'ait pas été plus nette, car, il faut bien l'admettre, ce Duplessis qu'ils dénoncent, ce sont eux qui nous l'ont donné".

M. Choquette voit le signe de graves dissentions au sein du ministère provincial dans le fait que le premier ministre n'a pas voulu se faire remplacer en son absence par l'hon. M. Gagnon, qui semblait tout désigné pour occuper ce poste, mais par Sir Thomas Chapais, qui est ministre sans portefeuille. Cela peut passer", continue le conférencier; "mais ce qui ne passe pas, c'est l'acte du premier ministre choisissant comme procureur général suppléant non pas M. Gagnon, bâtonnier de Québec, ancien ministre fédéral et avocat d'expérience, mais le jeune Bilodeau qui n'est même pas conseil du roi! Le degré d'endurance du ministre des Mines est certes un sujet d'étonnement pour ceux qui croient encore à son indépendance de caractère".

L'orateur suivant fut M. Wilfrid Lacroix, député du comté de Québec à Ottawa, qui fit une déclaration très catégorique au sujet de l'immigration. Après avoir parlé du mouvement qui se fait actuellement à Londres pour amener les Dominions à recevoir les émigrés de Grande-Bretagne, il déclara : "Nous devons répondre à ces gens que nous sommes maîtres chez nous et que nous n'avons pas de leçon à recevoir d'eux. Nous avons actuellement assez de difficultés à surmonter le problème du chômage, sans avoir à recevoir de l'extérieur des instructions à ce sujet".

M. Raymond Lamonde, secrétaire du club Mercier, présenta ensuite le chef du parti libéral.

M. Godbout ne parla pas très longtemps, étant donnée l'heure déjà tardive. Mais il affirma que le parti libéral est prêt à la lutte. "On peut être assuré, dit-il, qu'aucun sacrifice personnel, qu'aucune responsabilité à prendre, qu'aucune mesure nécessaire, qu'aucune mesure chirurgicale même nécessaire ne nous fera reculer (Appl.) Nous avons un devoir à remplir à l'égard de la province, que je continue à aimer de plus en plus, et ce devoir, nous le remplirons.

"Si M. Duplessis veut appeler les élections dans un coin ou un autre de la province, et si même, que Dieu le veuille, il voulait avoir une consultation générale, d'un bout à l'autre de la province, les libéraux sont prêts, l'électorat est prêt".

M. Joseph Chabot présenta les remerciements de l'auditoire à MM. Choquette, Lacroix et Godbout.

Plusieurs auditeurs avaient hâte de voir s'il serait question de la Jeunesse Libérale et de la résolution votée par elle mandant au "Soleil" de modifier son attitude ou bien de ne plus se présenter comme l'organe du parti libéral. Nous relevons deux allusions directes dans les discours d'hier soir.

Après avoir parlé des causes de la dernière défaite, M. Choquette déclara : "Cette défaite n'est tout de même pas sans profit pour notre parti. Elle nous a permis de discerner nos vrais amis et de nous débarrasser de faux libéraux plus intéressés aux faveurs du pouvoir qu'aux principes politiques. Certains ne veulent pas nous reconnaître aujourd'hui qui ont longtemps vécu des faveurs du parti libéral. Et les journaux qui, comme le "Canada", ont gardé leur fière attitude d'autrefois méritent qu'on les félicite". Cette déclaration fut vigoureusement applaudie par l'assistance.

Quant à M. Godbout, il en était à expliquer que l'union, l'entente et la coopération ont toujours fait la force du parti libéral lorsqu'il ajouta : "Ceci n'exclut pas la liberté de parole et la libre expression des opinions. Quels que soient leur âge, et les clubs auxquels ils appartiennent, les libéraux sont toujours admis à exprimer librement leurs opinions. C'est ça l'essence du parti libéral; libéral : liberté de parole et liberté de penser".

Outre les orateurs, on remarquait parmi les convives : M. le notaire Charles Delagarave, M. A.L. l'hon. Hector Laferté, C.L.; M. Pierre Gauthier, M.P.; le chevalier Lucien Borne, M. Jos Fillion, M. Ephraïm Bédard, M. Samuel Grégoire, Me Valmore Bienvenue, C.R., Me Maurice Boisvert, C.R., M. Charles Parent, M.P., M. Wilfrid Hamel, le Dr Eudore Parent, M. Marc-Aurèle Lemieux, Me Jacques Dumoulin, C.R., Me Achille Pettigrew, C.R., Me Pierre de Guise, C.R., M. Wilfrid Samson, échevin, M. Robert Gravel, Me Garon Pratte, C.R., M. Oscar Bériau, le chevalier J.-M. Dessurault, M. Arthur Poulin, M. Oscar Bouchard, le major Napoléon L'Heureux, M. P.-A. Talarneau, Me Antoine Bourget, C.R., Me J.-A. Nadeau, C.R., M. Charles Jean architecte, Me Gérard-Raymond Hamel, Me Paul Roy, Me Rodolphe Létourneau, M. Maurice Meunier et plusieurs autres.

Voici de larges extraits de la conférence de M. Choquette, le texte de la déclaration de M. Lacroix concernant l'immigration et la substance des paroles prononcées par M. Godbout.

(Suite à la page 11)

NEVRALGOL FAGUET

(En tablettes)

Est le médicament de choix dans tous les cas où la **douleur prédomine :** Névralgies sciatiques, mal de tête, migraine, mal d'oreille : rhumatisme articulaire ou sciatique, courbature, mal dans le dos, la grippe. Les Tablettes **NEVRALGOL FAGUET** se vendent 25 cents la boîte dans les bonnes pharmacies ou chez les principaux marchands de remèdes. Envoi franco en vous adressant à **La Cie des Remèdes Faguet Montmagny, P. Q.**

Dr Ant. Pouliot
chirurgien-orthopédiste
90, Grande Allée
est maintenant déménagé
à 68, rue Ste-Ursule

J.-E. G. EGOIRE
JOS. M RINEAU
Avocats
72½, rue ST-PIERRE
Québec

Présentation
des nouveaux modèles 1938
PLYMOUTH - CHRYSLER
PACKARD
Venez les voir, ils sont en montre dans nos salles de vente.

UNIVERSAL AUTO LTD
33, de la Couronne Tél. : 5112
CANADIAN AUTO CORP'N
25, de la Couronne, Tél. : 5114

Chronique Maritime

L'"Antonia" et l'"Ascania", de la ligne Cunard, arriveront en fin de semaine.— Le "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien, est arrivé, ce midi.— Les départs. — Le "New Northland".— M. H. Murray.— Du quai du Roi.— Le "Normandie".

MOUVEMENTS DE NAVIRES

Deux paquebots de la ligne Cunard White Star arriveront en fin de semaine : le premier est l'"Antonia", capitaine W.-S. Quinn, qui arrive de Glasgow, Belfast et Liverpool ; le second, l'"Ascania", capitaine A.-C. Greig, O.B.E., R.D., R.N.R., vient de Londres, Le Hâvre et Plymouth. Parmi les passagers du premier, on voit: M. et Mme A.-T. Clark, Mme et Mlle Emmerton, M. F.-D. Mulholland, Mlle I. Nugent, M. A. Ferguson, M. et Mme J. Crothers.

M. M. Dumesnil, M. L. Guérin, M. et Mme N. Konig et leur famille, M. C.-F.-K. Mainwaring, M. et Mme H.-M. Newmark, Mme J.-D. Oppé, M. Oscar Perschardt, M. C.-L. Wallis, figurent parmi les passagers du second navire.

L'"Antonia" a été signalé aux postes du service des signaux dans le golfe et il est attendu à 6 heures demain soir. Quant à l'"Ascania", on n'avait encore aucun rapport à son sujet à dix heures, ce matin.

Le "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien, est arrivé aujourd'hui à 1 heure 30, venant de Liverpool, Glasgow et Belfast. Plusieurs voyageurs sont débarqués. Le navire poursuivra sa route vers Montréal, après quelques heures d'escale au quai de l'Anse-au-Foulon.

LES DEPARTS

Trois paquebots ont laissé, ce matin, la métropole, et se dirigent vers Québec, pour ensuite gagner la haute mer.

Le "Duchess of Bedford", du Pacifique Canadien, capitaine C.-H. Sapsworth, à destination de Glasgow, Belfast et Liverpool, transporte plusieurs passagers ; un certain nombre d'entre eux s'embarqueront à Québec; un transbordeur, au service de la compagnie, les conduira à bord, au passage du navire en face de la ville. Parmi les passagers qui partent de Montréal, figurent Sir Alexander MacKenzie, financier bien connu de Toronto; M. et madame John Hindley; Mme L.-S. Wilson, Mme A.-O. Peach; M. et madame E.-J. Ryan; M. et madame J.-P. Rafferty; M. James Rafferty; M. G.-Robbley MacKay; M. E.-H.-C. Welch; M.

(Suite à la page 15, 4e colonne)

M. Hébert a traité de la critique

Conférence à l'Ecole des Beaux-Arts, hier après-midi. — Importance pour chacun de soigner sa formation personnelle.

POUR LES ELEVES

Le publiciste de la province, M. Maurice Hébert, membre de la Société Royale a prononcé, hier, une intéressante causerie à la séance hebdomadaire des jeudis de l'Ecole des Beaux-Arts. Présenté par le directeur de l'Ecole, M. J.-B. Soucy, il a traité le sujet "Un nouveau regard sur la critique littéraire et artistique au Canada français".

Au début, M. Hébert a insisté sur l'importance qu'il y a pour chacun de soigner sa formation personnelle, et il a fait remarquer que l'histoire de notre pays doit retenir tout spécialement notre attention. Il a fait à ce sujet un bel éloge du livre de M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, "Histoire du Canada pour tous".

Le conférencier parle ensuite de la critique. Il cite plusieurs de nos critiques canadiens-français et no-

(Suite à la page 9, 1e colonne)

Assemblée remise

L'assemblée générale des membres de la Ligue Nationale de Québec-Centre, qui devait avoir lieu le 20 courant, au Palais Montcalm, a été remise au 3 novembre, en raison des retraites, pour jeunes gens et hommes.

Que tous les membres s'en tiennent pour avertis.

Dr E. Maranda. Spécialiste
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Yeux, nez gorge, oreilles.
829, RUE ST-VALLIER.
TEL. : 2-5832
Heures de consultations 2 à 5 heures p.m. et 7 heures à 8 h. 30 p.m.

CURSUS PHILOSOPHIAE

Par l'abbé Henri Grenier

Précisions nouvelles sur la distinction entre philosophie et sciences expérimentales, sur le problème de l'origine des espèces, sur le problème de la connaissance humaine.

Les deux premiers volumes en vente à la Procure du Séminaire de Québec.

Tél. : 2-4256 Tél. Rés : 5277
J.-S. BERGERON
ARCHITECTE
145, rue St-Jean. QUEBEC

COMPTABILITE — VERIFICATION — LIQUIDATION
LOUIS-PHILIPPE MORIN, C. P. A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE ET LIQUIDATEUR
105, Côte de la Montagne, - Québec
Téléphone : 2-6871
ADMINISTRATION — FINANCE — AFFAIRES MUNICIPALES

De Jolis Feutres

présentés dans une collection superbe au Syndicat, et à des prix spéciaux pour demain.

3.79 4.79

Choix de feutre-fourrure, feutre-velours et suède «daim»

Ces chapeaux devraient se vendre beaucoup plus cher, mais nous tenions avant tout à vous laisser bénéficier de prix spéciaux pour cadrer avec cette semaine de vente. Cependant, vous n'y rencontrerez rien d'autre que la stricte nouveauté et nous vous conseillons même de venir de bonne heure.

3e Etage, Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT QUEBEC
LIMITEE